

# DOCUMENT DE REFERENCE

## «ATTIJARI LEASING 2015»



التجاري ليزنغ  
Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 dinars

divisé en 2 125 000 actions de nominal  
10 Dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis  
RC : B125651997 ; Tel : 00 216 71 862 122 ; Fax : 00 216 71 861 545

Attijari Leasing a été notée «BB+» (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 14 mars 2014 et confirmée le 6 février 2015

Ce Document de Référence a été enregistré par le CMF le...3.0/OCT...2015... sous le  
N° 15/010/1... donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier  
relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les Informations périodiques,  
permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est  
complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a  
été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après  
examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société  
n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

---

### Responsable de l'information

---

**Monsieur Kaïs CHAIBI**

*Directeur financier et ressources humaines de Attijari Leasing*

Tel : 00 216 71 862 122 - Fax : 00 216 71 861 545

---

### Organisme Conseil chargé de l'élaboration du Document de Référence

---

**Attijari Finances Tunisie**



Attijari Finances  
TUNISIE

Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 71 964 039

Fax : 00 216 71 965 615

Le présent Document de Référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de Attijari Leasing,  
Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis, sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn) et  
auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges  
du lac.



Octobre 2015

## ABREVIATIONS

<b>AFT</b>	Attijari Finances Tunisie
<b>BCT</b>	Banque Centrale de Tunisie
<b>BEI</b>	Banque Européenne d'Investissement
<b>BP</b>	Business Plan
<b>BPA</b>	Bénéfice Par Action
<b>BTP</b>	Bâtiments & Travaux Publics
<b>BVMT</b>	Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis
<b>CMF</b>	Conseil du Marché Financier
<b>CSC</b>	Code des Sociétés Commerciales
<b>CT</b>	Court Terme
<b>DT</b>	Dinar Tunisien
<b>GL</b>	Général Leasing
<b>FCP</b>	Fonds Commun de Placement
<b>HT</b>	Hors Taxes
<b>KDT</b>	Milliers de Dinars Tunisiens
<b>MDT</b>	Millions de Dinars Tunisiens
<b>MLT</b>	Moyen et Long Terme
<b>NC</b>	Norme comptable
<b>ns</b>	Non significatif
<b>PDM</b>	Part de marché
<b>PER</b>	<i>Price Earning Ratio</i>
<b>PNB</b>	Produit Net Bancaire
<b>ROA</b>	<i>Return On Assets</i>
<b>ROE</b>	<i>Return On Equity</i>
<b>SICAV</b>	Société d'Investissement à Capital Variable
<b>TCAM</b>	Taux de Croissance Annuel Moyen
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>VCN</b>	Valeur Comptable Nette
<b>%</b>	Pourcentage

## SOMMAIRE

<b>CHAPITRE 1</b>	<b>RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>12</b>
I.	Responsables du Document de Référence .....	13
II.	Responsables du Contrôle des Comptes .....	14
II.1	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2012, au 31/12/2013, au 30/06/2014 et au 31/12/2014	14
II.2	Identité des Commissaires Aux Comptes au 30/06/2015 .....	14
II.3	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2012 .....	14
II.4	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2013 .....	14
II.5	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014 .....	14
II.6	Extrait de l'avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2014 .....	15
II.7	Extrait de l'avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 .....	15
II.8	Attestation des Commissaires Aux Comptes .....	16
III.	Organisme Conseil responsable de l'élaboration du Document de Référence .....	17
IV.	Le Responsable de l'information .....	18
<b>CHAPITRE 2</b>	<b>RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING ET SON CAPITAL .....</b>	<b>19</b>
I.	Renseignements à caractère général concernant Attijari Leasing .....	20
I.1	Cadre général .....	20
I.2	Cadre législatif et réglementaire .....	21
I.3	Clauses statutaires particulières .....	21
II.	Renseignements à caractère général concernant le capital de Attijari Leasing .....	26
II.1	Renseignements a caractère général .....	26
II.2	Historique du capital et de l'actionariat .....	27
III.	Appartenance de Attijari Leasing au Groupe Attijari bank .....	29
III.1	Présentation générale du Groupe Attijari bank au 31/12/2014 .....	30
III.2	Politique actuelle et future de financement inter sociétés du Groupe Attijari bank .....	42
III.3	Stratégie de développement du Groupe .....	42
III.4	Relations entre Attijari Leasing et les sociétés du Groupe Attijari bank au 31/12/2014 .....	43
III.5	Relations de la société Attijari Leasing avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe Attijari bank au 31/12/2014 .....	48
III.6	Politique de distribution de dividendes .....	51
III.7	Marché des titres de Attijari Leasing .....	51
III.8	Notation .....	52
<b>CHAPITRE 3</b>	<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION .....</b>	<b>61</b>
I.	Aperçu du secteur du leasing tunisien .....	62
I.1	Cadre réglementaire .....	62
I.2	Historique .....	62
I.3	Présentation du secteur du crédit-bail tunisien .....	63
II.	Historique de Attijari Leasing .....	63
III.	Description de l'activité de Attijari Leasing au 31/12/2014 .....	64
III.1	Situation de Attijari Leasing par rapport au secteur du leasing au 31/12/2014 .....	64
III.2	Evolution des approbations de Attijari Leasing .....	64
III.3	Evolution des mises en force de Attijari Leasing .....	65
III.4	Evolution des encours financiers de Attijari Leasing .....	66
III.5	Analyse des engagements sur la clientèle sur les trois derniers exercices .....	68
III.6	Evolution de l'activité factoring .....	68
III.7	Composition de l'encours comptables en 2012, 2013 et 2014 .....	68
IV.	Description de l'activité de Attijari Leasing au 30/06/2015 .....	69
IV.1	Situation de Attijari Leasing par rapport au secteur du leasing au 30/06/2015 .....	69
IV.2	Evolution des approbations de Attijari Leasing .....	69
IV.3	Evolution des mises en force de Attijari Leasing .....	70
IV.4	Evolution des encours financiers de Attijari Leasing .....	71
IV.5	Analyse des engagements sur la clientèle sur la période allant du 30/06/2014 au 30/06/2015 .....	72
IV.6	Evolution de l'activité factoring .....	73
V.	Description de l'activité de Attijari Leasing au 30/09/2015 .....	73
V.1	Situation de Attijari Leasing par rapport au secteur du leasing au 30/09/2015 .....	73
V.2	Evolution des approbations de Attijari Leasing .....	73
V.3	Evolution des mises en force de Attijari Leasing .....	74
V.4	Evolution des encours financiers de Attijari Leasing .....	75
V.5	Evolution de l'activité factoring .....	76
V.6	Indicateurs d'activité au 30 septembre 2015 .....	77

VI.	Organisation de Attijari Leasing.....	79
VI.2	Organigramme fonctionnel de Attijari Leasing .....	80
VII.	Contrôle interne .....	84
VIII.	Système d'information .....	85
IX.	politique sociale et effectifs de la société .....	87
IX.1	Politique de Recrutement .....	87
IX.2	Politique de Formation .....	87
IX.3	Politique d'Intéressement.....	87
IX.4	Evolution des effectifs.....	87
X.	Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité de Attijari Leasing .....	89
XI.	Dépendance de Attijari Leasing .....	91
XII.	Litiges et arbitrages .....	92
XIII.	Politique d'investissement .....	92
XIV.	Analyse SWOT .....	93
XV.	Orientations stratégiques et politique de développement .....	93
<b>CHAPITRE 4</b>	<b>PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS.....</b>	<b>94</b>
I.	Patrimoine de Attijari Leasing au 31/12/2014.....	95
I.1	Créances sur la clientèle de leasing au 31/12/2014.....	95
I.2	Acheteurs factorés .....	97
I.3	Portefeuille d'investissement au 31/12/2014.....	97
I.4	Valeurs immobilisées .....	98
II.	Etats financiers comparés au 31 Décembre 2014 .....	99
II.1	Bilans comparés au 31/12/2014 .....	100
II.2	Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31/12/2014 .....	101
II.3	Etats de résultat comparés au 31/12/2014 .....	102
II.4	Etats de flux de trésorerie comparés .....	103
II.5	Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2014.....	104
II.6	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2014.....	145
II.7	Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2014.....	152
II.8	Rapport spécial des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2014.....	154
III.	Analyse de la situation financière de Attijari Leasing au 31/12/2014 .....	159
III.1	Les engagements financiers au 31/12/2014 .....	159
III.2	Encours des crédits contractés par Attijari Leasing au 31/12/2014.....	160
III.3	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31/12/2014 .....	162
III.4	Tableau de mouvements des capitaux propres .....	163
III.5	Affectation des résultats des trois derniers exercices .....	164
III.6	Evolution des revenus et du résultat d'exploitation .....	164
III.7	Evolution du résultat net .....	164
III.8	Evolution des dividendes .....	165
III.9	Evolution de la marge brute d'autofinancement .....	165
III.10	Indicateurs de gestion et ratios .....	165
IV.	Patrimoine de Attijari Leasing au 30/06/2015.....	167
IV.1	Créances sur la clientèle de leasing au 30/06/2015.....	167
IV.2	Acheteurs factorés .....	168
IV.3	Portefeuille d'investissement au 30/06/2015.....	168
IV.4	Valeurs immobilisées .....	169
V.	Etats financiers comparés au 30 JUIN 2015.....	170
V.1	Bilans comparés au 30/06/2015 .....	171
V.2	Etats des engagements Hors Bilan comparés au 30/06/2015 .....	172
V.3	Etats de résultat comparés au 30/06/2015 .....	173
V.4	Etats de flux de trésorerie comparés .....	174
V.5	Notes aux Etats financiers arrêtés au 30/06/2014.....	175
V.6	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 .....	208
V.7	Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers arrêtés au 30 juin 2015 .....	210
VI.	Analyse de la situation financière de Attijari Leasing au 30/06/2015 .....	212
VI.1	Les engagements financiers au 30/06/2015 .....	212
VI.2	Encours des crédits contractés par Attijari Leasing au 30/06/2015.....	213
VI.3	Structure des souscripteurs au dernier emprunt obligataire.....	214
VI.4	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30/06/2015 .....	215
VI.5	Tableau de mouvements des capitaux propres .....	216

VI.6	Evolution des revenus et du résultat d'exploitation .....	217
VI.7	Evolution du résultat net .....	217
VI.8	Evolution de la marge brute d'autofinancement .....	217
VI.9	Indicateurs de gestion et ratios .....	218
VII.	Comportement boursier de la valeur Attijari Leasing.....	219
<b>CHAPITRE 5    ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES .....</b>		<b>220</b>
I.	Conseil d'Administration .....	221
I.1	Membres des organes d'administration .....	221
I.2	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Société .....	221
I.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction.....	221
I.4	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés.....	222
I.5	Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent .....	222
II.	Intérêts des dirigeants dans la Société .....	222
II.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2014 .....	222
II.2	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction au 30/06/2015 .....	223
II.3	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de direction au 31/12/2014 .....	223
III.	Organes de contrôle .....	223
III.1	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2012, au 31/12/2013, au 30/06/2014 et au 31/12/2014.....	223
III.2	Identité des Commissaires Aux Comptes au 30/06/2015 .....	223
IV.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration ou de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital .....	224
<b>CHAPITRE 6    RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR .....</b>		<b>225</b>
I.	Evolution récente et stratégie future .....	226
I.1	Evolution récente .....	226
I.2	Stratégie future .....	226
I.3	Note sur les principaux changements des prévisions par rapport au dernier Document de référence .....	226
II.	Perspectives d'avenir.....	227
II.1	analyse des écarts enregistrés et des modifications opérées au niveau des prévisions 2015-2018.....	227
II.2	analyse des performances réalisées au 30 juin 2015 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2015.....	229
II.3	Hypothèses retenues .....	229
II.4	Etats Financiers prévisionnels .....	235
II.5	Ratios prévisionnels .....	238
III.	Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2015 à 2019.....	240

## PREAMBULE

En application des dispositions du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Épargne<sup>1</sup>, le présent Document de Référence porte notamment sur la présentation de l'Émetteur, son patrimoine, son organisation, son activité, sa situation financière, ses performances et ses perspectives.

Ledit Document de Référence a été préparé par Attijari Finances Tunisie conformément à l'annexe 1 du Règlement Général du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Épargne.

Le contenu de ce Document de Référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la Direction Générale de Attijari Leasing ;
- Etats financiers individuels de Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2012, 2013 et 2014 ;
- Etats financiers individuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 des filiales de Attijari bank qui se présentent comme suit :
  - ✓ Attijari Intermédiation ;
  - ✓ Attijari Recouvrement ;
  - ✓ Attijari SICAR ;
  - ✓ Attijari Leasing ;
  - ✓ Attijari Immobilière ;
  - ✓ Attijari Finances Tunisie ;
  - ✓ Attijari Gestion ;
  - ✓ Attijari Obligataire SICAV ;
  - ✓ Attijari Placement SICAV ;
  - ✓ Attijari Valeur SICAV ;
  - ✓ Générale Tunisienne d'Informatique ;
  - ✓ Générale Immobilière du Sud ;
  - ✓ Attijari Assurances.
- Procès-verbaux des Conseils d'Administration de Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2012, 2013, 2014 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- Procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et des Assemblées Générales Extraordinaires pour les exercices clos aux 31 décembre 2012, 2013, 2014 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- Rapports de Gestion de Attijari Leasing pour les exercices clos au 31 décembre 2012, 2013 et 2014 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers individuels de Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2013 et 2014 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers individuels des filiales de Attijari bank pour l'exercice clos aux 31 décembre 2014 ;
- Etats financiers prévisionnels relatifs à la période 2015-2019 accompagnés de l'avis des Commissaires Aux Comptes .

Ce Document de Référence doit être tenu à la disposition du public au siège de Attijari Leasing et auprès de Attijari Intermédiation selon les modalités suivantes :

- disponible à tout moment au siège social de Attijari Leasing et Attijari Intermédiation ;
- disponible sur le site du CMF ([www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)).

<sup>1</sup> Tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17/11/2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07/04/2001, du 24/09/2005, du 12/07/2006, du 17/09/2008 et du 16/10/2009.

## PRESENTATION RESUMEE DE ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a été créée en décembre 1994 sous la dénomination de Général Leasing avec un capital initial de 5 000 000 DT, porté à 7 500 000 DT en mars 1999.

La société a été introduite à la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis en juillet 1999 par une offre publique de vente portant sur 225 000 titres soit 30,0% du capital ce qui lui a permis de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20,0% pour une période de 5 ans à partir de l'année d'ouverture du capital et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec la clôture de l'exercice 2003.

Attijari Leasing a pour activité principale la réalisation des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles ainsi que le factoring qui a démarré en juillet 2002 et qui assure le suivi de l'encours commercial, la gestion du poste client et le financement à court terme des entreprises.

En avril 2000, le capital social de la société a été porté à 10,0 MDT.

En 2005, Attijari Leasing a commencé à connaître des difficultés. En effet, suite à la requalification de certaines opérations réalisées par la société, l'administration fiscale a effectué un contrôle portant sur les exercices 2001 à 2004. Ce contrôle a généré une dette fiscale définitive d'un montant de 4,9 MDT, payable sur 7 ans. De ce fait, Attijari Leasing, a vu ses comptes lourdement plombés par la constitution d'une provision pour risque fiscal suite au redressement intervenu en juillet 2005 au titre de la TVA relative au financement du matériel spécifique effectué durant les exercices 2003 et 2004.

L'irrecevabilité de la qualification de « leasing » par l'administration fiscale au titre des transactions précitées du fait de l'inexistence d'une partie importante de matériels, a mis à la charge de Attijari Leasing, la TVA déduite à tort par elle. Ces événements ont perturbé sensiblement l'activité de Attijari Leasing au cours des exercices 2004, 2005 et 2006.

En décembre 2005 et dans le cadre du développement des activités de la société, de consolidation de ses capitaux permanents et en vue de se conformer aux obligations des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing, le capital de Attijari Leasing a été porté à 12,5 MDT.

En janvier 2008, et afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit, et en vue de résorber une partie des pertes antérieures qui plombent le bilan de la société, le capital social de Attijari Leasing a été réduit à concurrence de 3,750 MDT en le portant de 12,5 MDT à 8,750 MDT, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune. Cette réduction du capital a été suivie d'une augmentation le portant de 8,750 MDT à 21,250 MDT. Cette opération s'est inscrite dans le cadre de la recapitalisation de la société et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

### **Activité de Attijari Leasing au 31 décembre 2014 :**

L'activité de Attijari Leasing continue, en 2014, à enregistrer une évolution importante, et ce au niveau des :

- Approbations qui s'établissent à 268 MDT en 2014 contre 252 MDT en 2013 enregistrant ainsi une croissance de 6,5% par rapport à 2013 et un taux de croissance annuel moyen de -3,1% sur la période 2012-2014 ;
- Mises en force qui s'établissent à 215 MDT en 2014 contre 211 MDT au titre de l'exercice 2013 enregistrant ainsi une hausse de 1,8% par rapport à 2013 et une croissance annuelle moyenne de -1,1% sur la période 2012-2014 ;

- Encours financiers qui réalisent une progression de 7,3% au titre de l'exercice 2014, s'établissant à 385 MDT contre 359 MDT en 2013. Sur la période 2012-2014, les encours financiers enregistrent une croissance annuelle moyenne de 8,2%.

En MDT	2012	2013	2014	Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
Approbations	286	252	268	(11,9%)	6,5%
Mises en force	220	211	215	(4,1%)	1,8%
Encours financiers	329	359	385	9,2%	7,3%

Concernant l'activité de factoring, 2<sup>ème</sup> ligne de métier développée par Attijari Leasing, la Société a dégagé au titre de l'exercice 2014 un montant total relatif aux Acheteurs Factorés de 10 029 KDT contre 5 818 KDT en 2013 soit une hausse de 72,4%.

Au titre de l'exercice 2014, le département de factoring a dégagé un total produit de 887 KDT en hausse de 28,6% par rapport à 2013.

Le total revenu de l'activité factoring en 2014 se répartit comme suit :

En KDT	2012	2013	2014	Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
Acheteurs Factorés	6 243	5 818	10 029	(6,8%)	72,4%
Commissions de factoring	197	215	319	9,1%	47,9%
Commissions de financement	408	475	568	16,4%	19,7%
<b>Total des produits de factoring</b>	<b>605</b>	<b>690</b>	<b>887</b>	<b>14,0%</b>	<b>28,6%</b>

#### **Créances classées au 31 décembre 2014**

Les tableaux suivants donnent l'évolution comparée des créances classées au cours des trois dernières années.

En KDT	2012	2013	2014	Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
<b>Total des engagements sur la clientèle (a)</b>	<b>376 309</b>	<b>407 593</b>	<b>443 026</b>	<b>8,31%</b>	<b>8,69%</b>
<b>Montant des engagements courants sur la clientèle</b>	<b>332 489</b>	<b>362 356</b>	<b>396 888</b>	<b>9,11%</b>	<b>9,53%</b>
<b>Montant des créances classées leasing (b)</b>	<b>44 220</b>	<b>45 237</b>	<b>46 138</b>	<b>2,30%</b>	<b>1,99%</b>
Dont actifs classe 4	32 148	34 316	36 441	6,74%	6,19%
Dont actifs classe 3	4 604	4 367	3 948	(5,15)%	(9,58)%
Dont actifs classe 2	7 468	6 554	5 749	(12,24)%	(12,28)%
<b>Provisions + agios réservés (c)</b>	<b>26 114</b>	<b>27 940</b>	<b>29 061</b>	<b>6,99%</b>	<b>4,01%</b>
Provisions <sup>2</sup>	22 845	24 704	25 904	8,14%	4,86%
Agios réservés	3 269	3 236	3 157	(1,01)%	(2,45)%
<b>Ratio des créances classées (b/a)</b>	<b>11,75%</b>	<b>11,10%</b>	<b>10,41%</b>		
<b>Taux de couverture des créances classées (c/b)</b>	<b>59,05%</b>	<b>61,76%</b>	<b>62,99%</b>		

#### **Activité de Attijari Leasing au 30 juin 2015 :**

L'activité de Attijari Leasing continue, au 30/06/2015, à enregistrer une évolution importante, et ce au niveau des :

- Approbations qui s'établissent à 143 MDT au 30/06/2015 contre 136 MDT au 30/06/2014 enregistrant ainsi une croissance de 5,4% sur la période considérée ;
- Mises en force qui s'établissent à 112 MDT au 30/06/2015, stable à leur niveau au 30/06/2014 ;
- Encours financiers qui réalisent une progression de 9,5% au titre de la période allant du 30/06/2014 au 30/06/2015, s'établissant à 385 MDT contre 396 MDT au 30/06/2014.

<sup>2</sup> Comprennent les provisions pour dépréciations des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

En MDT	30/06/2014	30/06/2015	2014	Var. S1 2015 – S1 2014 en %
Approbations	136	143	268	5,4%
Mises en force	112	112	215	0,1%
Encours financiers	362	396	385	9,5%

Concernant l'activité de factoring, 2<sup>ème</sup> ligne de métier développée par Attijari Leasing, la Société a dégagé au 30/06/2015 un montant total relatif aux Acheteurs Factorés de 8 804KDT contre 7 357 KDT au 30/06/2014, soit une hausse de 19,7%.

Au 30/06/2015, le département de factoring a dégagé un total produit de 512 KDT en hausse de 41,2% par rapport au 30/06/2014.

Le total revenu de l'activité factoring au 30/06/2015 se répartit comme suit :

En KDT	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Var. S1 2015 – S1 2014 en %
<b>Acheteurs Factorés</b>	<b>7 357</b>	<b>8 804</b>	<b>10 029</b>	<b>19,7%</b>
Commissions de factoring	127	151	319	18,3%
Commissions de financement	235	361	568	53,6%
<b>Total des produits de factoring</b>	<b>362</b>	<b>512</b>	<b>887</b>	<b>41,2%</b>

### Créances classées au 30 juin 2015

Les tableaux suivants donnent l'évolution comparée des créances classées au cours de la période allant du 30/06/2014 au 30/06/2015.

En KDT	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Var. S1 2015 – S1 2014 en %
<b>Total des engagements sur la clientèle (a)</b>	<b>419 106</b>	<b>464 762</b>	<b>443 026</b>	<b>10,89%</b>
<b>Montant des engagements courants sur la clientèle</b>	<b>373 094</b>	<b>415 598</b>	<b>396 888</b>	<b>11,39%</b>
<b>Montant des créances classées leasing (b)</b>	<b>46 012</b>	<b>49 164</b>	<b>46 138</b>	<b>6,85%</b>
Dont actifs classe 4	34 300	34 587	36 441	0,84%
Dont actifs classe 3	5 420	6 233	3 948	15,00%
Dont actifs classe 2	6 292	8 343	5 749	32,60%
<b>Provisions + agios réservés (c)</b>	<b>29 336</b>	<b>29 968</b>	<b>29 061</b>	<b>2,16%</b>
Provisions <sup>3</sup>	25 522	26 736	25 904	4,76%
Agios réservés	3 299	3 232	3 157	(2,02)%
<b>Ratio des créances classées (b/a)</b>	<b>10,98%</b>	<b>10,58%</b>	<b>10,41%</b>	
<b>Taux de couverture des créances classées (c/b)</b>	<b>63,76%</b>	<b>60,96%</b>	<b>62,99%</b>	

### Activité de Attijari Leasing au 30 septembre 2015 :

L'activité de Attijari Leasing continue, au 30/09/2015, à enregistrer une évolution importante, et ce au niveau des :

- Approbations qui s'établissent à 197 MDT au 30/09/2015 contre 201 MDT au 30/09/2014 enregistrant ainsi une baisse de 2,2% sur la période considérée ;
- Mises en force qui s'établissent à 155 MDT au 30/09/2015 contre 161 MDT au 30/09/2014 enregistrant ainsi une baisse de 3,7% sur la période considérée ;
- Encours financiers qui réalisent une progression de 14,7% au titre de la période allant du 30/09/2014 au 30/09/2015, s'établissant à 415 MDT contre 362 MDT au 30/09/2014.

<sup>3</sup> Comprennent les provisions pour dépréciations des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

En MDT	30/09/2014	30/09/2015	2014	Var. S1 2015 – S1 2014 en %
Approbations	201	197	268	(2,2)%
Mises en force	161	155	215	(3,7)%
Encours financiers	362	415	385	14,7%

Concernant l'activité de factoring, 2<sup>ème</sup> ligne de métier développée par Attijari Leasing, la Société a dégagé au 30/09/2015 un montant total relatif aux Acheteurs Factorés de 6 852 KDT contre 7 991 KDT au 30/09/2014, soit une baisse de 14,2%.

Au 30/09/2015, le département de factoring a dégagé un total produit de 684 KDT en hausse de 14,5% par rapport au 30/09/2014.

Le total revenu de l'activité factoring au 30/09/2015 se répartit comme suit :

En KDT	30/09/2014	30/09/2015	31/12/2014	Var. T3 2015 – T3 2014 en %
<b>Acheteurs Factorés</b>	<b>7 991</b>	<b>6 852</b>	<b>10 029</b>	<b>(14,2)%</b>
Commissions de factoring	210	209	319	(0,2)%
Commissions de financement	388	475	568	22,5%
<b>Total des produits de factoring</b>	<b>597</b>	<b>684</b>	<b>887</b>	<b>14,5%</b>

### **Notation de Attijari Leasing**

En date du 13 février 2013, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son intégration dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+' / Stable / 'B') à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT).

Les notes attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son appartenance au groupe Attijariwafa bank. Tout changement notable de l'actionnariat de Attijari Leasing, de son importance stratégique pour Attijariwafa bank ou de la solidité financière de cette dernière pourrait conduire à une révision des notes de Attijari Leasing.

En date du 14 mars 2014, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

En date du 6 février 2015, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Date de modification	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note LT
12/03/1999	F2	BBB+	
20/07/2000	F2	BBB+	
27/03/2003	F2	BBB+	
16/06/2003	F3	BBB	Négative
16/04/2004	F3	BBB	Négative
08/04/2005	F3	BBB-	Stable
03/06/2005	F3	BBB-	
06/10/2005	B	BB-	
26/04/2006	B	B+	Stable
08/02/2008	B	B+	
11/08/2008	B	BB+	Stable
26/06/2009	B	BB+	Stable
11/05/2010	B	BB+	Stable
09/02/2011	B	BB+	Stable
01/07/2011	B	BB+	Stable
07/09/2011	B	BB+	Stable
04/07/2012	B	BB+	Stable
13/02/2013	B	BB+	Stable
07/02/2014	B	BB+	Stable
14/03/2014	B	BB+	Stable
06/02/2015	B	BB+	Stable

## **Chapitre 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES**

## I. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

<b>Identité</b>	<b>M. Moez TERZI</b>	<b>M. Khaled BEN JEMAA</b>
<b>Fonction</b>	Directeur Général de Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
<b>Adresse</b>	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
<b>Numéro de téléphone</b>	00 216 71 862 122	00 216 71 901 340
<b>Numéro de fax</b>	00 216 71 861 545	00 216 71 905 561
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:Moez.terzi@attijarileasing.com.tn">Moez.terzi@attijarileasing.com.tn</a>	<a href="mailto:Khaled.benjemmaa@planet.tn">Khaled.benjemmaa@planet.tn</a>

### ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent Document de Référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.».

M. Moez TERZI  
Directeur Général de Attijari Leasing



M. Khaled BEN JEMAA  
Président du Conseil d'Administration




## II. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

### II.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2012, AU 31/12/2013, AU 30/06/2014 ET AU 31/12/2014

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Mustapha MEDHIOUB</b>	<b>M. Walid BEN AYED</b>
<b>Adresse</b>	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417 2080 Ariana
<b>Numéro de téléphone</b>	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
<b>Numéro de fax</b>	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:administration@finor.com.tn">administration@finor.com.tn</a> <a href="mailto:mustapha.medhioub@finor.com.tn">mustapha.medhioub@finor.com.tn</a>	<a href="mailto:benayed_walid@yahoo.fr">benayed_walid@yahoo.fr</a>
<b>Mandat</b>	<b>2012-2014</b>	<b>2012-2014</b>

### II.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 30/06/2015

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Mustapha MEDHIOUB</b>	<b>M. Walid BEN AYED</b>
<b>Adresse</b>	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417 2080 Ariana
<b>Numéro de téléphone</b>	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
<b>Numéro de fax</b>	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:administration@finor.com.tn">administration@finor.com.tn</a> <a href="mailto:mustapha.medhioub@finor.com.tn">mustapha.medhioub@finor.com.tn</a>	<a href="mailto:benayed_walid@yahoo.fr">benayed_walid@yahoo.fr</a>
<b>Mandat</b>	<b>2015-2017</b>	<b>2015-2017</b>

### II.3 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2012

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve.

### II.4 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2013

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve.

### II.5 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2014

« A notre avis, les états financiers de la société Attijari Leasing, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie. »

« Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société Attijari Leasing eu égard à la réglementation en vigueur. »

## **II.6 EXTRAIT DE L'AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2014**

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2014 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

« Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit. »

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

## **II.7 EXTRAIT DE L'AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2015**

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'observation suivante :

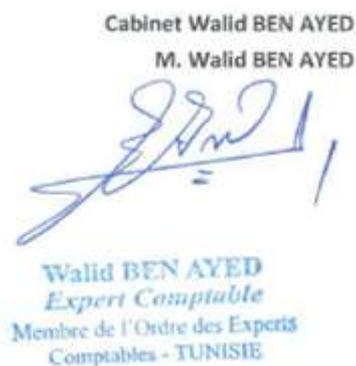
« Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit. »

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la

société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

## II.8 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent Document de Référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »





#### IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

<b>Identité</b>	<b>M. Kaïs CHAIBI</b>
<b>Fonction</b>	Directeur Financier et Ressources Humaines de Attijari Leasing
<b>Adresse</b>	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
<b>Numéro de téléphone</b>	00 216 71 862 122
<b>Numéro de fax</b>	00 216 71 861 545
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:kais.chaibi@attijarileasing.com.tn">kais.chaibi@attijarileasing.com.tn</a>



## **Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING ET SON CAPITAL**

## I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING

### I.1 CADRE GENERAL

<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Leasing
<b>Nationalité</b>	Tunisienne
<b>Siège social</b>	Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac
<b>Téléphone</b>	00 216 71 862 122
<b>Fax</b>	00 216 71 861 545
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:attijari.leasing@planet.tn">attijari.leasing@planet.tn</a>
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Date de constitution</b>	13 Décembre 1994
<b>Durée de vie</b>	99 ans
<b>Objet social</b>	<p>La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche ou de service.</p> <p>Elle peut effectuer aussi des opérations d'affacturage (factoring).</p> <p>Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.</p> <p>La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.</p>
<b>Registre du Commerce</b>	B 125651997
<b>Exercice social</b>	Une année, allant du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Capital social</b>	21 250 000 dinars divisé en 2 125 000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées.
<b>Tribunal compétant en cas de litige</b>	Tunis
<b>Régime fiscal applicable</b>	<p>Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing.</p> <p>La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing.</p> <p>La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.</p>
<b>Matricule fiscal</b>	496311P/A/M/000
<b>Lieu de consultation des documents relatifs à la société</b>	Siège social de la société, sise à la Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac.
<b>Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing</b>	<p>M. Kais CHAIBI</p> <p>Directeur Financier et Ressources Humaines de Attijari Leasing</p> <p>Tél. : 00 216 71 862 122</p> <p>Fax : 00 216 71 861 545</p> <p>E mail : <a href="mailto:kais.chaibi@attijarileasing.com.tn">kais.chaibi@attijarileasing.com.tn</a></p>

## **I.2 CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE**

### **I.2.1 Législation de droit commun applicable**

Attijari Leasing, est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006-19 du 02 mai 2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.

### **I.2.2 Législation boursière applicable**

De par sa cotation sur la place de Tunis, la société Attijari Leasing est soumise aux dispositions légales et réglementaires régissant le marché financier, notamment :

- La loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifiée par la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier tel que modifiée par la loi de finance n° 200-123 du 28 décembre 2002 et n° 2004-90 du 31 décembre 2004, la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et la loi n° 2009-64 du 12 août 2009 portant promulgation du code des prestations des services financiers aux non résidents ;
- La loi n° 2000-35 du 21 mars 2000 relative à la dématérialisation des titres ;
- La loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières ;
- Le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 13 février 1997 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 09 septembre 1999, 24 septembre 2005, 24 septembre 2007 et du 15 avril 2008 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Épargne tel que visé l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel que visé par arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

## **I.3 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES**

### **I.3.1 Répartition des bénéfices - Dividendes**

L'article 44 des statuts stipule que :

« Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

- De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième ;
- D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves statutaires.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
- Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un

ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercices suivant.

- Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui ayant approuvée sa distribution, seront prescrits.»

### **1.3.2 Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires**

L'article 29 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents, dissidents ou incapables.»

#### **a) Convocation des Assemblées**

L'article 30 des statuts stipule que :

« Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Conseil d'Administration dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation et ce pour :

- Contrôler les actes de gestion de la société ;
- Approuver, selon les cas, les comptes de l'exercice écoulé ;
- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes et du Conseil d'Administration.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le Conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé par le tribunal, en cas d'urgence. D'autre part, le conseil est tenu de convoquer l'Assemblée Générale lorsque la demande lui en est adressée par un ou plusieurs actionnaires représentant 03 % au moins du capital social, soit par le liquidateur, soit par le ou les actionnaires détenant la majorité du capital après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

L'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour et l'adresse à laquelle tout document afférent à l'Assemblée sera déposé pour consultation au siège social de la société. »

#### **b) Droit des actions**

L'article 14 des statuts stipule que :

« Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises. »

#### **c) Droit de siéger à une Assemblée Générale**

L'article 31 des statuts stipule que :

« Les titulaires de dix actions, libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister aux Assemblées Générales Ordinaires sur justification de leur identité ou s'y faire représenter (article 279 CSC).

Les titulaires de moins de dix actions peuvent se regrouper et se faire représenter par l'un d'eux muni des pouvoirs nécessaires. »

#### **d) Règlement des Assemblées Générales**

L'article 33 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en cas d'empêchement par un autre administrateur désigné spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration.

En cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaires aux comptes, Liquidateur, actionnaire ou groupe d'actionnaires détenant 3% du capital et tout intéressé en cas d'urgence), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Le président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'Assemblée (article 281 CSC).

Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant. »

#### **e) Ordre du jour de l'Assemblée**

L'article 34 des statuts stipule que :

« L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent (05 %) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour. Toutefois l'Assemblée Générale peut, en toutes circonstances révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement.

Une décision d'intenter une action en responsabilité contre les membres du Conseil d'Administration peut être prise par l'Assemblée Générale même si son objet ne figure pas à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.»

#### **f) Droit de vote à l'Assemblée Générale**

L'article 35 des statuts stipule que :

« Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social présent ou représenté.

Aux Assemblées Générales Ordinaires, tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet.

Le vote n'est valable que s'il est reçu avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale et que si la signature est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucun actionnaire ne peut voter à titre personnel ou par procuration lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différent entre lui et la société. »

#### **g) Procès Verbal de l'Assemblée Générale**

L'article 36 des statuts stipule que :

« Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau ou tout au moins par la majorité d'entre eux. Le refus de l'un d'entre eux doit être mentionné.

Le procès verbal des délibérations de l'Assemblée Générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et lieu de sa tenue
- Le mode de convocation.
- L'ordre du jour.
- La composition du bureau.
- Le nombre d'actions participants au vote et le quorum atteint.
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale.
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le Président du Conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par tout autre Administrateur.

Après dissolution de la Société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signées par un liquidateur ou, le cas échéant, le liquidateur unique. »

### **1.3.3 Constitution**

#### **a) Assemblée Générale Ordinaire**

L'article 37 des statuts stipule que :

« Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement), se composent de tous les actionnaires possédant au moins Dix actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau selon les formes prescrites par l'article 30 ci-dessus. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. »

#### **b) Assemblée Générale Extraordinaire**

L'article 39 des statuts stipule que :

« Outre l'application des dispositions prévues par l'article 325 et 326 du CSC, L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la moitié des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société, quinze jours au moins avant la date de la première réunion. »

### **I.3.4 Pouvoirs**

#### **a) Assemblée Générale Ordinaire**

L'article 38 des statuts stipule que :

« Est nulle de plein droit :

- L'Assemblée Générale Ordinaire portant approbation des états financiers et des comptes si elle n'est pas précédée par la présentation du rapport des commissaires aux comptes ;
- L'Assemblée dont la convocation n'a pas respecté des dispositions du Code des Sociétés Commerciales à moins que tous les actionnaires soient présents ou représentés ;
- L'Assemblée qui n'a pas prélevé cinq pour cent à titre de réserve légale s'il n'a pas encore atteint le dixième du capital social.

Les actionnaires détenant 10 % du capital social peuvent demander l'annulation des décisions contraires au statuts ou portant atteinte aux intérêts de la société, et prise dans l'intérêt d'un ou quelconques actionnaires ou au profit d'un tiers.

L'action en nullité se prescrit dans un délai d'un an à partir de la décision ou la disparition de la cause de la nullité avant de l'introduction de l'action ou avant jugement quant au fond en premier ressort. »

#### **b) Assemblée Générale Extraordinaire**

L'article 40 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant aux moins cinq pour cent du capital social (article 283 CSC).

L'Assemblée Générale Extraordinaire, délibérant aux conditions de majorité et de quorum prévues respectivement aux deux articles 39 et 41 peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la Société.

Elle peut décider notamment sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- L'augmentation ou la réduction du capital social.
- La prorogation ou la réduction de durée de la société.
- Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer. »

### **I.3.5 Quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

L'article 41 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau et doit réunir un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote.

La convocation de la première Assemblée et éventuellement de la deuxième et à la troisième se fait dans les formes et délais prévus par l'article 276 du code des sociétés commerciales.»

### **I.3.6 Condition de validité des titres**

L'article 11 des statuts stipule que :

« Les actions doivent être consignées dans des comptes tenus par la société ou par un Intermédiaire Agréé. La société devra ainsi ouvrir en son siège ou auprès d'un Intermédiaire Agréé un compte au

nom de chaque propriétaire d'actions indiquant son nom et son domicile, s'il y a lieu le nom et le domicile de l'usufruitier avec indication du nombre de titres détenus.

La société ou l'Intermédiaire Agréé délivre une attestation comportant le nombre des actions détenues par l'intéressé. Tout propriétaire peut consulter son compte. »

### **I.3.7 Transmission des droits et obligations attachées aux titres**

L'article 15 des statuts stipule que :

« Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelques mains qu'il passe.

La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux résolutions régulièrement prises par l'Assemblée Générale.

La société ne sera pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la déconfiture d'un ou plusieurs actionnaires.

Les héritiers, créanciers, ayant droit ou autres représentants d'actionnaires ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir la position de scellés sur les biens et papiers de la société, en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ; ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Assemblée Générale. »

## **II. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE ATTIJARI LEASING**

### **II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL**

Le capital social actuel de Attijari Leasing se présente comme suit :

<b>Capital social</b>	21 250 000 DT
<b>Nombre d'actions</b>	2 125 000
<b>Nominal</b>	10 DT
<b>Forme des actions</b>	Nominative
<b>Catégorie</b>	Ordinaire
<b>Libération</b>	Intégrale
<b>Date de jouissance</b>	01/01/2015

## II.2 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

### II.2.1 Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital de Attijari Leasing depuis sa création :

Date de la décision et Organe ayant décidé l'Opération	Nature de l'Opération	Nombre d'actions créées ou annulées	Nominal (DT)	Montant de l'Opération (DT)	Nombre total d'actions	Capital social post-Opération (DT)
Assemblée Générale Constitutive du 13/12/1994	Constitution (capital initial)	500 000	10	5 000 000	500 000	5 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 16/03/1999	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	750 000	7 500 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 25/04/2000	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	1 000 000	10 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2005	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	1 250 000	12 500 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2008	Réduction de capital	375 000	10	3 750 000	875 000	8 750 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2008	Augmentation de capital en numéraire	1 250 000	10	12 500 000	2 125 000	21 250 000

## II.2.2 Structure de l'actionariat au 31/08/2015

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
<b>Participations Tunisiennes</b>	<b>538</b>	<b>2 124 852</b>	<b>21 248 520</b>	<b>99,993%</b>
<i>Personnes Morales (y compris les FCP)</i>	<b>60</b>	<b>1 855 694</b>	<b>18 556 940</b>	<b>87,327%</b>
Ayant 3% et plus	3	1 537 146	15 371 460	72,336%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	11	242 684	2 426 840	11,420%
Ayant au maximum 0,5%	46	75 864	758 640	3,570%
<i>Personnes Physiques</i>	<b>478</b>	<b>269 158</b>	<b>2 691 580</b>	<b>12,666%</b>
Ayant 3% et plus	1	72 122	721 220	3,394%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	45 532	455 320	2,143%
Ayant au maximum 0,5%	475	151 504	1 515 040	7,130%
<b>Reste à convertir</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>140</b>	<b>0,001%</b>
<b>Participations Etrangères</b>	<b>3</b>	<b>134</b>	<b>1 340</b>	<b>0,006%</b>
<i>Personnes morales</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,000%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,000%
<i>Personnes Physiques</i>	<b>3</b>	<b>134</b>	<b>1 340</b>	<b>0,006%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au maximum 0,5%	3	134	1 340	0,006%
<b>Total Général</b>	<b>542</b>	<b>2 125 000</b>	<b>21 250 000</b>	<b>100,000%</b>

Source : Attijari Intermédiation

## II.2.3 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/08/2015

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Valeur nominale (DT)	% du capital et des droits de vote
KAMOUN HABIB	72 122	10	3,394%
ATTIJARI BANK	1 317 856	10	62,017%
HORCHANI FINANCE	143 444	10	6,750%
Groupe JOMAA	75 846	10	3,569%
<b>TOTAL</b>	<b>1 609 268</b>	<b>10</b>	<b>75,730%</b>

Source : Attijari Intermédiation

## II.2.4 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de Direction au 31/08/2015

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits	Valeur nominale (DT)	Total (DT)	% du capital et des droits de vote
<b>Président du Conseil d'Administration</b>				
M. Khaled BEN JEMAA	25 363	10	253 630	1,194%
<b>Administrateurs</b>				
Attijari bank	1 317 856	10	13 178 560	62,017%
<b>Directeur Général</b>				
M. Moez TERZI	0	10	0	0,000%
<b>TOTAL</b>	<b>1 343 219</b>	<b>10</b>	<b>13 432 190</b>	<b>63,210%</b>

## II.2.5 Nombre d'actionnaires

Au 31/08/2015, le capital social de la société Attijari Leasing est réparti entre 542 actionnaires, dont :

- 60 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 481 personnes physiques ;
- 1 action à convertir.

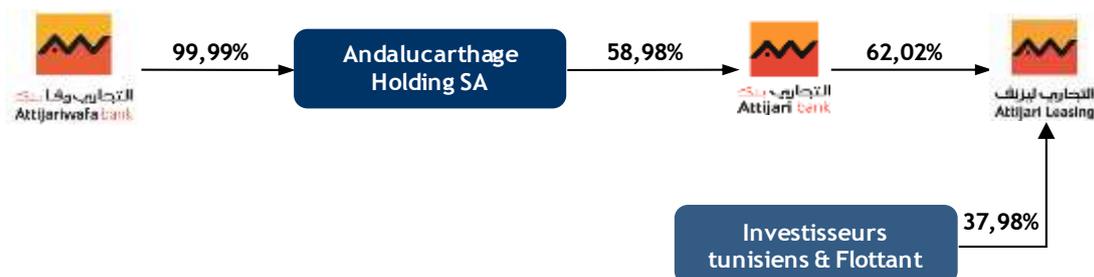
## III. APPARTENANCE DE ATTIJARI LEASING AU GROUPE ATTIJARI BANK

Attijari bank est une société anonyme intervenant dans le secteur bancaire au capital actuel de 198 741 000 DT divisé en 39 748 200 actions de nominal 5 dinars dont 58,98% sont détenues par le consortium hispano-marocain de droit marocain, dénommé Andalucarthage Holding S.A.

Le 15 août 2011, Attijariwafa bank a racheté la totalité des participations du Grupo Santander dans le capital d'Andalucarthage Holding S.A et détient par conséquent 99,99% du capital d'Andalucarthage Holding S.A.

L'objet social de Attijari bank est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction de Attijari bank à la cote de la bourse a eu lieu en octobre 1990.

### Organigramme juridique au 31/12/2014



Source : Attijari bank

### III.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2014

#### III.1.1 Présentation générale du Groupe Attijari bank au 31/12/2014

Le groupe Attijari bank regroupe outre la banque, 17 autres sociétés dont 11 exerçant dans le secteur financier et les autres dans le secteur de l'immobilier et de l'informatique. Le périmètre de consolidation du groupe Attijari bank se présente comme suit :

Société	Capital social au 31/12/2014 en KDT	Nombre d'actions	Participation directe de Attijari bank en nombre d'actions	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Attijari bank	198 741	39 748 290	-	100%	100%	Intégration globale
Attijari Leasing	21 250	2 125 000	1 317 856	62,02%	62,02%	Intégration globale
Attijari Assurance	10 000	1 000 000	549 998	55,00%	55,00%	Intégration globale
Attijari Intermédiation	5 000	50 000	49 992	99,99%	99,99%	Intégration globale
Attijari Recouvrement	1 000	100 000	99 910	99,91%	99,91%	Intégration globale
Attijari Sicar	26 455,5	264 555	178 744	70,23%	69,98%	Intégration globale
Attijari Gestion	500	5 000	4 994	99,92%	99,91%	Intégration globale
Attijari Immobilière	150	15 000	14 993	99,98%	99,98%	Intégration globale
Générale Tunisienne d'Informatique	400	40 000	12 000	30,00% <sup>4</sup>	61,37%	Intégration globale
Attijari Placement Sicav	5 004	3 714	3 091	83,23%	83,23%	Intégration globale
Attijari Valeurs Sicav	2 994	20 523	13 522	65,81%	65,81%	Intégration globale
Attijari Finances	1 000	10 000	2 493	24,94%	24,94%	Mise en équivalence
Générale Immobilière du Sud	3 000	30 000	8 970	29,90%	29,90%	Mise en équivalence
Attijari Obligataire Sicav	117 660	1 194 924	299	0,02%	0,02%	Mise en équivalence

Certaines sociétés répondant aux conditions de consolidation ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'absence du contrôle. Il s'agit des sociétés suivantes qui sont encours de liquidation :

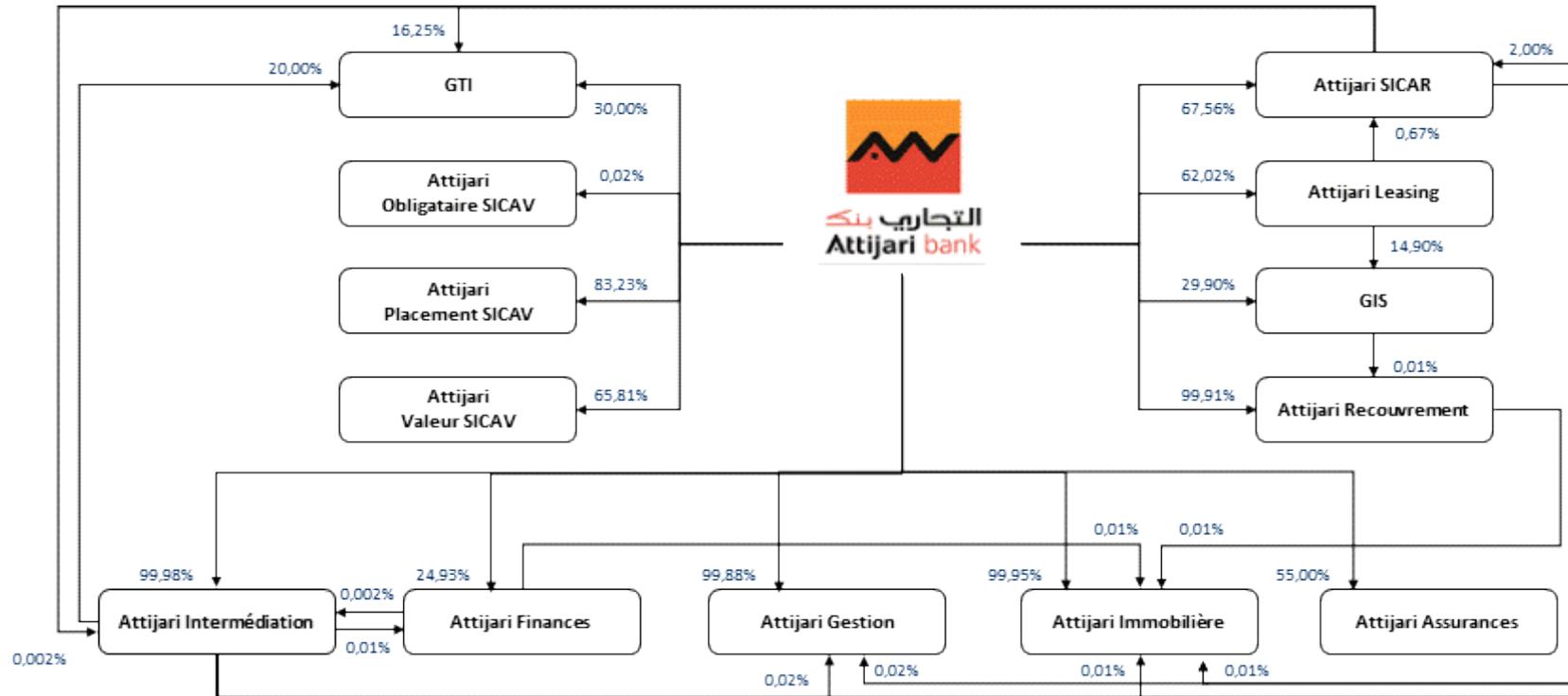
Société	Valeur au 31/12/2014	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49,00%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20,00%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	32 700

<sup>4</sup> Ce taux différé de celui mentionné au niveau de la note B "Périmètre de consolidation" figurant parmi les notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014 pour une valeur de 66,25%

### III.1.2 Organigramme juridique du groupe Attijari bank au 31/12/2014

L'organigramme juridique du groupe Attijari bank arrêté au 31/12/2014, se présente de la manière suivante :

#### Organigramme juridique du Groupe Attijari bank au 31/12/2014



Source : Attijari bank

Il n'existe aucun événement ayant modifié le schéma juridique du groupe Attijari bank entre le 31/12/2014 et la date d'élaboration du Document de Référence.

### III.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du Groupe arrêté au 31/12/2014

	Attijari bank	Attijari Intermédiation	Attijari Recouvrement	Attijari SICAR	Attijari Leasing	Attijari Immobilière*	Attijari Finances	Attijari Gestion	Attijari Obligataire SICAV	Attijari Placement SICAV	Attijari Valeurs SICAV	GTI	GIS	Attijari Assurances
Attijari bank		99,99%	99,91%	70,23%	62,02%	99,98%	24,94%	99,92%	0,02%	83,23%	65,81%	30,00%	29,90%	55,00%
Attijari Intermédiation	.		.	2,00%	.	0,01%	0,01%	0,02%	.	.	.	20,00%	.	.
Attijari Recouvrement	.	.		.	.	0,01%	.	.	.	.	.	.	.	.
Attijari SICAR	.	0,002%	.		.	0,01%	.	0,02%	.	.	.	16,25%	.	.
Attijari Leasing	.	.	.	0,67%		.	.	.	.	.	.	.	.	.
Attijari Immobilière	.	.	.	.			.	.	.	.	.	.	.	.
Attijari Finances	.	0,002%	.	.	.	0,01%		.	.	.	.	.	.	.
Attijari Gestion	.	.	.	.	.	.			.	.	.	.	.	.
Attijari Obligataire SICAV	.	.	.	.	.	.	.			.	.	.	.	.
Attijari Placement SICAV	.	.	.	.	.	.	.	.			.	.	.	.
Attijari Valeur SICAV	.	.	.	.	.	.	.	.	.			.	.	.
GTI	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.		.	.
GIS	.	.	0,01%	.	.	.	.	.	.	.	.	.		.
Attijari Assurances	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	

Source : Attijari bank

\* La société Attijari Immobilière a été créée dans le cadre du recouvrement d'une créance.

**La participation directe et indirecte d'Attijari bank dans le capital de la société Attijari Immobilière qui s'élève à 99,98% a été autorisée par la Banque Centrale de Tunisie étant donné que cette participation a été faite en vue de permettre le recouvrement des créances dues à une société immobilière.**

### III.1.4 Présentation des filiales de Attijari bank

#### a) Attijari bank

<b>Dénomination sociale</b>	Attijari bank
<b>Date de création</b>	Juillet 1968
<b>Siège social</b>	24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Activités</b>	L'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	198 741 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ANDALUCARTHAGE Holding SA : 58,98% ;</li> <li>▪ Groupe M'ZABI : 10,75% ;</li> <li>▪ Groupe DRISS : 9,91% ;</li> <li>▪ Autres : 20,36%.</li> </ul>
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	408 332 KDT
<b>Chiffre d'affaires au 31/12/2014</b>	394 209 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	73 898 KDT
<b>Capitaux propres consolidés au 31/12/2014</b>	420 676 KDT
<b>Revenus consolidé au 31/12/2014</b>	428 231 KDT
<b>Résultat net consolidé au 31/12/2014</b>	74 408 KDT

#### b) Attijari Intermédiation

<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Intermédiation
<b>Date de création</b>	Novembre 1995
<b>Siège social</b>	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Activités</b>	L'intermédiation en bourse et l'intervention pour le compte de ses clients ainsi que pour son propre compte dans toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures, toutes les opérations de marché et la gestion de portefeuilles individuels.
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	5 000 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014</b>	Attijari bank 99,99%
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	5 827 KDT
<b>Revenus au 31/12/2014</b>	1 339 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	284 KDT

### c) Attijari Recouvrement

<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Recouvrement
<b>Date de création</b>	Mars 2001
<b>Siège social</b>	Résidence Omar – Bloc A - 2 <sup>ème</sup> Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Activités</b>	La société a pour objet l'achat des créances pour son propre compte et le recouvrement des créances sous toutes ses formes amiable, judiciaire ou par voie d'arbitrage, pour le compte des tiers.
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	1 000 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014</b>	Attijari bank 99,91%
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	1 188 KDT
<b>Revenus au 31/12/2014</b>	985 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	54 KDT

### d) Attijari SICAR

<b>Dénomination sociale</b>	Attijari SICAR
<b>Date de création</b>	Juin 1997
<b>Siège social</b>	Résidence Fékih (1 <sup>er</sup> étage), Rue des Lacs De Mazurie, Les Berges Du Lac, 1053 Tunis
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Activités</b>	La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers avec clause de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	26 455,5 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari bank : 70,23% ;</li> <li>▪ Société El Bouniane : 13,03% ;</li> <li>▪ Société de l'Automobile et du Matériels "SAM" : 5,07% ;</li> <li>▪ STIVEL : 1,57% ;</li> <li>▪ Société Tunisienne des Engrais Chimiques" STEC" : 3,33%</li> <li>▪ Attijari intermédiation : 2,00%</li> <li>▪ Attijari Leasing : 0,67%</li> </ul>
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	27 096 KDT
<b>Revenus au 31/12/2014</b>	2 357 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	211 KDT

### e) Attijari Leasing

<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Leasing
<b>Date de création</b>	Décembre 1994
<b>Siège social</b>	Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Activités</b>	Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers. à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage.
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	21 250 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari bank : 62,02% ;</li> <li>▪ Groupe Khaled BEN JEMAA : 4,38%</li> <li>▪ M. Rached HORCHANI : 5,00% ;</li> <li>▪ Groupe KAMOUN : 4,85% ;</li> <li>▪ Autres actionnaires détenant moins de 3% : 23,75%</li> </ul>
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	37 195 KDT
<b>Revenus au 31/12/2014</b>	36 879 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	6 003 KDT

### f) Attijari Immobilière

<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Immobilière
<b>Date de création</b>	2009
<b>Siège social</b>	95 Avenue de la Liberté Tunis
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Activités</b>	La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 Février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Toutefois, en matière d'acquisitions d'immeubles, son activité se limite à l'acquisition de biens immeubles objets d'hypothèque au profit de Attijari bank et qui sont cédés dans le cadre des opérations tendant à permettre à ce dernier de recouvrer ses créances.
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	150 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014</b>	Attijari bank 99,98%
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	(3 420) KDT
<b>Revenus au 31/12/2014</b>	25 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	(1 090) KDT

### g) Attijari Finances Tunisie

<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Finances Tunisie
<b>Date de création</b>	Juillet 2008
<b>Siège social</b>	Immeuble El Baraka, 1 <sup>er</sup> étage Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Activités</b>	<p>Le conseil aux entreprises, l'étude, le diagnostic, l'accompagnement et l'assistance et cela dans le cadre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la restructuration financière ainsi que toutes opérations d'ingénierie financière et de haut de bilan ;</li> <li>▪ la prise d'intérêts directe ou indirecte tant pour elle même que pour le compte de tiers dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association;</li> <li>▪ toute opération financière : introduction en bourse, emprunt obligataire, augmentations de capital, offre publique d'acquisition, etc.</li> </ul>
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	1.000 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari Finances Corp. : 75,00% ;</li> <li>▪ Attijari bank : 24,94%.</li> </ul>
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	748 KDT
<b>Revenus au 31/12/2014</b>	771 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	(32) KDT

### h) Attijari Gestion

<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Gestion
<b>Date de création</b>	Juillet 2008
<b>Siège social</b>	Immeuble FEKIH – Rue des Lacs MAZURIE – Les Berges du Lac - Tunis
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Activités</b>	La gestion des portefeuilles des valeurs mobilières pour le compte des organismes de placement collectif en valeurs mobilières
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	500 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014</b>	Attijari bank 99,92%
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	882 KDT
<b>Revenus au 31/12/2014</b>	504 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	39 KDT

### i) Attijari Obligataire SICAV

Dénomination sociale	Attijari Obligataire SICAV
Date de création	Avril 2000
Siège social	116, Avenue de la Liberté - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type obligataire.
Capital social au 31/12/2014	117 660 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	Attijari bank 0,02%
Actif net au 31/12/2014	122 770 KDT
Revenus au 31/12/2014	6 107 KDT
Résultat net au 31/12/2014	5 072 KDT

### j) Attijari Placement SICAV

Dénomination sociale	Attijari Placement SICAV
Date de création	Décembre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 <sup>ème</sup> Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2014	5 004 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	Attijari bank 83,23%
Actif net au 31/12/2014	5 082 KDT
Revenus au 31/12/2014	178 KDT
Résultat net au 31/12/2014	361 KDT

### k) Attijari Valeurs SICAV

Dénomination sociale	Attijari Valeur SICAV
Date de création	Décembre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 <sup>ème</sup> Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2014	2 994 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014	Attijari bank 65,81%
Actif net au 31/12/2014	3 043 KDT
Revenus au 31/12/2014	116 KDT
Résultat net au 31/12/2014	190 KDT

## I) Générale Tunisienne d'Informatique

<b>Dénomination sociale</b>	Générale Tunisienne d'Informatique
<b>Date de création</b>	Décembre 1982
<b>Siège social</b>	Résidence Omar Ennasim – 1073 Montplaisir - Tunis
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Activités</b>	Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en termes de schéma directeur, d'élaboration d'applications intégrées et de réalisation de plans et d'organisations.
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	400 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari bank : 30,00% ;</li> <li>▪ Attijari Intermédiation : 20,00% ;</li> <li>▪ Attijari SICAR : 16,25% ;</li> <li>▪ BFI : 16,25%</li> <li>▪ SG2 5,00%</li> <li>▪ STAR 2,00%</li> <li>▪ STB 2,00%</li> <li>▪ Société El Boniane 2,00%</li> <li>▪ CTN 2,00%</li> <li>▪ CPG 2,00%</li> <li>▪ SOMATRA – GET 1,50%</li> </ul>
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	767 KDT
<b>Revenus au 31/12/2014</b>	1 966 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	28 KDT

## m) Générale Immobilière du Sud

<b>Dénomination sociale</b>	Générale Immobilière du Sud
<b>Date de création</b>	1998
<b>Siège social</b>	Immeuble Tamayouz Bureau E2 1082 Centre Urbain Nord Tunis
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme
<b>Activités</b>	<p>La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Ainsi elle a pour objet la réalisation, notamment, en vue de la vente et de la location des opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ D'achat, de lotissement et d'aménagement de terrains destinés à tout usage ;</li> <li>▪ De construction et de rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs et collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel et administratif.</li> </ul>
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	3 000 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari Bank : 29,90% ;</li> <li>▪ La Société d'Engrais Chimique STEC : 30,45% ;</li> <li>▪ La société SAM : 24,10% ;</li> <li>▪ M. Laroussi BAYOUDHI: 8,77% ;</li> <li>▪ M. Abdelaziz DAHMENI : 5,00% ;</li> <li>▪ M. Néjib DOGHRI : 1,67% ;</li> <li>▪ M. Samir MARRAKCHI : 0,10% ;</li> <li>▪ M. Khaled BEN JEMAA: 0,02%.</li> </ul>
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	5 959 KDT
<b>Revenus au 31/12/2014</b>	31 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	(86) KDT

## n) Attijari Assurances

<b>Dénomination sociale</b>	Compagnie Nouvelle d'Assurances – Attijari Assurances
<b>Date de création</b>	Aout 2012
<b>Siège social</b>	95, Avenue de la liberté 1002 Tunis
<b>Forme juridique</b>	Société Anonyme
<b>Activités</b>	Opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation
<b>Capital social au 31/12/2014</b>	10 000 KDT
<b>Structure du capital et des droits de vote</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari Bank : 55,00% ;</li> <li>▪ Wafa assurance : 45,00%</li> </ul>
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	7 484 KDT
<b>Revenus au 31/12/2014</b>	41 899 KDT
<b>Résultat net au 31/12/2014</b>	(1 080) KDT

### III.1.5 Chiffres clés des sociétés du Groupe Attijari bank au 31/12/2014

En KDT	Capitaux propres avant affectation	Produit d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total Passifs	Charges financières	Dividendes distribués en 2014 au titre de l'exercice 2013	Dividendes distribués en 2015 au titre de l'exercice 2014
Attijari bank	408 332	394 209	119 632	73 898	4 896 004	127 155	1,340 DT / action	1,500 DT / action
Attijari intermédiation	5 827	1 339	(70)	284	8 783	326	0	0
Attijari Recouvrement	1 188	985	81	54	1 015	0	3,190 DT / action	0
Attijari SICAR	27 096	2 357	213	211	21 355	0	3,500 DT / action	0
Attijari Leasing	37 195	36 879	7 573	6 003	416 474	22 734	1,200 DT / action	1,200 DT / action
Attijari Immobilière	(3 420)	25	(151)	(1 090)	17 081	950	0	0
Attijari Finances Tunisie	748	771	(44)	(32)	158	34	0	0
Attijari Gestion	882	504	16	39	241	1	0	0
Attijari Obligataire Sicav	122 770 <sup>5</sup>	6 17	5 269	5 072	498	0	4,100 DT / action	4,276 DT/action
Attijari Placement Sicav	5 082 <sup>6</sup>	178	75	361	126	0	0	22,766 DT/action
Attijari Valeur Sicav	3 043 <sup>6</sup>	116	50	190	271	0	0	2,421 DT/action
Général Tunisienne d'Informatique	767	1 966	76	28	778	21	0	0,600 DT/action
Général Immobilière de Sud	5 959	31	416	(86)	12 984	539	0	0
Attijari Assurances	7 484	41 899	(1 321) <sup>6</sup>	(1 080)	56 277	1 008	0	0

Source : Etats financiers arrêtés au 31/12/2014 des filiales du Groupe Attijari bank

<sup>5</sup> Actifs nets

<sup>6</sup> Résultat technique

### III.1.6 Les engagements financiers du Groupe Attijari bank au 31/12/2014

En KDT	Crédits bancaires	Crédits extérieurs	Emprunts obligataires	Fonds gérés	Emprunts et ressources spéciales <sup>7</sup>	Découverts bancaires	Billet de trésorerie et certificats de leasing	Leasing	TOTAL
Attijari bank	57 013	-	28 571	-	20 894	-	-	-	106 478
Attijari Intermédiation	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Recouvrement	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari SICAR	-	-	-	20 533	-	-	-	-	20 533
Attijari Leasing	141 044	17 863	136 788	-	-	760	83 570	-	380 025
Attijari Immobilière	16 508	-	-	-	-	40	-	-	16 548
Attijari Finances Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	92	92
Attijari Gestion	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Obligataire SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Placement SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Valeur SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Général Tunisienne d'Informatique	-	-	-	-	-	-	-	11 591	11 591
Général Immobilière du Sud	8 357	-	-	-	-	-	-	3	8 360
Attijari Assurances	-	-	-	-	-	-	-	136	136

Source : Etats financiers arrêtés au 31/12/2014 des filiales du Groupe Attijari bank

<sup>7</sup> Hors emprunts obligataires

### III.1.7 Principaux agrégats financiers de Attijari bank

Les principaux agrégats consolidés de Attijari bank se présentent comme suit :

Indicateurs en KDT	2012	2013	2014
<b>Activité</b>			
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 588 826*	4 044 552	4 506 740
Créances sur la clientèle	3 547 720*	3 765 866	4 000 803
<b>Assise financière</b>			
Total bilan	4 687 786*	5 276 108	5 697 094
Capital social	198 741	198 741	198 741
Fonds propres part Groupe avant répartition	373 495*	399 154	420 676
<b>Résultats</b>			
Produit net bancaire	229 905	260 639	278 885
Charges générales d'exploitation	30 536	34 579	35 223
Résultat net consolidé avant modif. compt.	44 322*	77 700	74 408
<b>Ratios</b>			
Rendement des capitaux propres (ROE) <sup>8</sup>	13,46%	23,88%	22,29%
Rendement des actifs (ROA) <sup>9</sup>	0,945%	1,66%	1,31%
<b>Indicateurs boursiers</b>			
Cours de l'action au 31 décembre	14,800	16,248	23,900
BPA de base (résultat net consolidé avant modif. compt. / nombre d'actions)	1,313	2,302	2,205
BPA dilué (résultat net consolidé avant modif. compt. / (nombre d'actions de base + nombre d'actions résultant de la convocation des OCA))	1,115	1,955	1,872

Source : Attijari bank

(\*) Données retraitées pour besoin de comparabilité

### III.2 POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les filiales du Groupe Attijari bank recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Attijari bank et souscrits par les sociétés du Groupe dans les conditions du marché.

### III.3 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

Le plan de développement 2015-2019 s'articule notamment autour des axes stratégiques suivants :

- Poursuivre l'effort de développement du réseau avec la consolidation de l'effort d'ouverture des nouveaux points de vente ;
- Diversifier l'offre de produits et services répondant aux besoins et aux attentes de la clientèle ;
- Positionner la banque en tant qu'acteur de référence sur le marché tout en situant ses performances aux meilleurs standards.

<sup>8</sup>ROE = résultat net consolidé avant modif.compt./ moyenne (n, n-1) des fonds propres part Groupe avant affectation des résultats

<sup>9</sup>ROA= résultat net consolidé avant modif.compt./ moyenne (n, n-1) du total bilan

### III.4 RELATIONS ENTRE ATTIJARI LEASING ET LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2014

#### III.4.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Attijari bank

##### a) Crédit reçus

Au 31/12/2014, les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

DESIGNATION	SOLDE DEBUT	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	SOLDE FIN	INTERET 2013
Attijari bank	83 196 139	90 000 000	87 920 725	85 275 414	4 563 467
Attijari bank (engagement par signature)	-	-	-	1 451 000	29 000
Attijari OBLIG SICAV	3 000 000	12 000 000	12 000 000	3 000 000	210 526
Attijari Intermédiation	200 000	-	200 000	-	995
<b>TOTAL</b>	<b>86 396 139</b>	<b>102 000 000</b>	<b>100 120 725</b>	<b>89 726 414</b>	<b>4 803 988</b>

Par ailleurs, Attijari Finances a souscrit à deux billets de trésorerie émis par Attijari Leasing selon les modalités suivantes :

MONTANT (DT)	DUREE	TAUX INTERET/AN	PAIEMENTS DES INTERETS	PRODUITS COMPTABILISES (DT)
250 000	3 mois (01/05/2014-30/07/2014)	6,5%	Payables d'avance	3 998
250 000	3 mois (30/07/2014-28/10/2014)	6,5%	Payables à termes échus	4 062

Attijari bank a participé à des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing dont l'encours au 31 décembre 2014 s'élève à 4 835 KDT. Le produit constaté par la banque au titre de cet emprunt s'élève à 291 KDT.

Attijari SICAR a procédé à la souscription aux emprunts obligataires émis par Attijari Leasing pour les montants mentionnés ci-dessous. Les conditions des emprunts obligataires peuvent se présenter comme suit :

Emprunt obligataire	Montant souscrit	Date de souscription	Remboursement	Taux d'intérêt annuel
Attijari Leasing 2011	3 000 000	13/01/2012	Annuel à raison de 20 DT par obligation	6% brut l'an
Attijari Leasing 2013-1	1 000 000	22/11/2013	Annuel à raison de 20 DT par obligation	7% brut l'an
Attijari Leasing 2014-1	500 000	11/06/2014	Annuel à raison de 20 DT par obligation	7,2% brut l'an

Attijari SICAR a procédé également à la souscription à l'emprunt obligataire émis par Attijari Leasing pour le compte du fonds géré Attijari bank. Les conditions de cet emprunt obligataire peuvent se présenter comme suit :

Emprunt obligataire	Montant souscrit	Date de souscription	Remboursement	Taux d'intérêt annuel
Attijari Leasing 2013-1	2 000 000	22/11/2013	Annuel à raison de 20 DT par obligation	7% brut l'an

En outre, Attijari SICAR a procédé en date du 19 décembre 2013 à l'acquisition de l'emprunt obligataire suivant :

Emprunt obligataire	Montant acquis	Date d'acquisition	Montant des intérêts courus en date de la transaction	Remboursement	Taux d'intérêt annuel
Attijari Leasing 2011	160 000	19/12/2013	9 074 DT	Annuel à raison de 20 DT par obligation	6% brut l'an

## b) Prêts octroyés

Comptes à vue ouvert auprès de	Montant en DT
Attijari bank Agence Lac	3 164 771
Attijari bank Agence Sousse	915 683
Attijari bank Agence Sfax	274 384
Attijari bank Agence TAMAYOUZ	281 237
Attijari bank BAD	593 464
Attijari Factoring	459 958
<b>Total compte à vue</b>	<b>5 689 497<sup>10</sup></b>

- Au cours de l'exercice 2014, Attijari Leasing a mis en force 3 contrats au profit de la société «Attijari Bank », société mère, pour une valeur de 223 700 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 764 435 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 588 984 DT.

- Au cours de l'exercice 2014, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société «Attijari Finances », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 88 381 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2014, à 78 243 DT.

- Les loyers 2014 payés par Attijari Finances à Attijari Leasing au titre de location financement de deux véhicules s'élèvent à 18 133 DT (TTC).
- Attijari Finances a signé un contrat de leasing avec Attijari Leasing portant sur un véhicule de transport d'une valeur globale de 104 200 DT (TTC). Le contrat prévoit un échancier de remboursement de 60 mois, un loyer mensuel de 1 730 DT (HTVA) et un taux d'intérêt global de 6,75% l'an.
- Attijari Finances a conclu avec Attijari Leasing un contrat de location financière portant sur un véhicule de transport d'une valeur globale de 22 580 DT (TTC). Le contrat qui prévoit un échancier de 48 mois, un loyer mensuel de 475 DT (HTVA) et un taux d'intérêt global de 9% l'an est arrivé à son terme le 19/03/2014 et a donné lieu à la levée de l'option d'achat de la part de la société.

### III.4.2 Créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe Attijari bank

#### a) Créances sur les sociétés du groupe Attijari bank

Néant.

#### b) Dettes envers les sociétés du groupe Attijari bank

Néant.

### III.4.3 Apports en capitaux en 2014 avec les sociétés du groupe Attijari bank

#### a) Reçus

Néant

#### b) Donnés

Néant

<sup>10</sup> Au niveau de la note 27 : « note sur les transactions avec les parties liées » des états financiers individuels de Attijari bank arrêtés au 31/12/2014, le montant des encours des dépôts à vue de Attijari Leasing auprès de Attijari bank, s'élève au 31/12/2014 à 5 311 KDT.

### III.4.4 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et distribués par les sociétés du groupe Attijari bank (2012-2014)

En DT	2012	2013	2014	Forme de rémunération
Attijari SICAR	6 173	6 174*	6 174*	<b>dividendes</b>
<b>Total</b>	<b>6 173</b>	<b>6 174*</b>	<b>6 174*</b>	

\*Montants non encore encaissés

### III.4.5 Dividendes et autres rémunérations distribués par la société Attijari Leasing et encaissés par les sociétés du groupe Attijari bank

Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Société	Montant en DT
Attijari bank	1 581 427
Attijari Valeurs SICAV	25 248
Attijari Placement SICAV	35 921
Attijari FCP CEA	600
Attijari Intermédiation	24 000
Attijari SICAR	18 000
Attijari FCP DYNAMIQUE	60
<b>Total Groupe Attijari</b>	<b>1 685 256</b>

Au titre de l'exercice 2014, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Société	Montant en DT
ATTIJARI BANK	1 581 427
ATTIJARI VALEURS SICAV	11 700
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	18 900
ATTIJARI FCP CEA	600
ATTIJARI INTERMEDIATION	25 868
ATTIJARI SICAR	18 000
ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	0
<b>Total</b>	<b>1 656 496</b>

### III.4.6 Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe Attijari bank

✓ Les garanties et sûretés réelles :

**a) Reçues**

Néant

**b) Données**

Néant

✓ Les cautions :

**c) Reçues**

Néant

**d) Données**

Néant

### III.4.7 Chiffre d'affaires réalisés avec les sociétés du groupe Attijari bank

#### a) Encaissé

Néant

#### b) Décaissé

Néant

### III.4.8 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou toutes autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe Attijari bank

#### a) Achats

Néant

#### b) Ventes

Néant

### III.4.9 Prestations de services reçues ou données

#### a) Reçues

- Au cours de l'exercice 2008, la société Attijari Leasing a conclu une convention cadre avec Attijari bank portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :
  - ✓ La commercialisation des produits de Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque ;
  - ✓ Le traitement des dossiers de financement des clients de Attijari Leasing ;
  - ✓ Le suivi des règlements des loyers revenant à Attijari Leasing ;
  - ✓ L'échange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par Attijari bank courant l'année 2014, la société Attijari Leasing a supporté une commission de 64 000 DT.

- Dans le cadre de la convention conclue avec Attijari Leasing, Attijari bank a fourni au cours de l'exercice 2014, des services d'assistance liés à la commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque et a perçu au titre de l'exercice 2014 des produits à hauteur de 71 KDT.
- Attijari bank a facturé à la société Attijari Leasing la somme de 546 576 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2014.
- La société Attijari Leasing a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société Attijari Finances afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- ✓ Etablissement du Business Plan ;
- ✓ Détermination de la politique de financement ;
- ✓ Développement du factoring ;

La charge supportée dans ce cadre, en 2014, s'élève à 10 000 DT.

- En date du 04 mars 2014, les sociétés Attijari Leasing et Attijari Finances ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, Attijari Leasing paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,35% pour les 20 premiers millions de dinars levés et de 0,5% pour tout montant levé supérieur à 20 000 KDT.

La charge supportée à ce titre en 2014 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 215 773 DT.

- La société Attijari Leasing et la société Attijari Intermédiation ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

#### **b) Données**

- Attijari Leasing a facturé à la société Attijari bank la somme de 92 406 DT<sup>11</sup> représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2014.
- Mise à disposition par Attijari Leasing à Attijari Finances d'un informaticien à raison d'un jour par semaine, en contrepartie Attijari Finances prend en charge une part représentant 20% de sa charge salariale et patronale. Le montant facturé au titre de l'exercice 2014 s'élève à 1 269 DT (HT).

### **III.4.10 Contrat de gestion**

#### **a) Reçues**

Néant.

#### **b) Données**

La société Attijari Leasing a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société Attijari Immobilière en vertu de laquelle, la société Attijari Leasing confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, Attijari Immobilière perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2014.

### **III.4.11 Contrat de location**

- La société Attijari Leasing et la société Attijari bank ont conclu, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2013, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT payable trimestriellement. Ce contrat a pris fin suite à la cession de la voiture au cours du mois de juin 2014.

Les produits constatés à ce titre en 2014, s'élèvent à 5 085 DT.

- La société Attijari Leasing a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société Attijari Finances en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m<sup>2</sup> situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1<sup>er</sup> avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

Les produits constatés à ce titre en 2014, s'élèvent à 43 562 DT.

### **III.4.12 Fonds gérés**

- La société Attijari Leasing a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « Attijari Sicar », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contrepartie, la société «Attijari Sicar» perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

---

<sup>11</sup> Au niveau du rapport spécial des états financiers individuels de Attijari bank arrêtés au 31/12/2014, le montant des charges facturées par Attijari Leasing au titre de l'affectation de son personnel salarié au profit de Attijari bank, s'élève en 2014, à 87 KDT.

En outre, la société «Attijari Sicar » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014 pour respectivement 7 500 DT et 513 DT.

- La société Attijari Leasing a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « Attijari Sicar», en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contrepartie, la société «Attijari Sicar» perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société «Attijari Sicar » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014 pour respectivement 7 500 DT et 625 DT.

- La société Attijari Leasing a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « Attijari Sicar», en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contrepartie, la société «Attijari Sicar» perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société «Attijari Sicar » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014 pour respectivement 15 000 DT et 3 933 DT.

#### **III.4.13 Transfert des ressources**

##### **a) Reçues**

Néant.

##### **b) Données**

Néant.

#### **III.5 RELATIONS DE LA SOCIETE ATTIJARI LEASING AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2014**

##### **III.5.1 Prêts octroyés et crédits reçus auprès des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe**

###### **a) Crédits Reçus**

Néant.

###### **b) Prêts octroyés**

Néant.

##### **III.5.2 Créances et dettes commerciales avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe**

###### **a) Créances commerciales**

- Au cours de l'exercice 2014, ATTIJARI LEASING a mis en force un contrat au profit de la société «LES PIERRES DU NORD», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 111 986 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 863 986 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 482 060 DT.

- A la clôture de l'exercice 2014, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société «L'IMMOBILIERE HORCHANI», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 82 634 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 29 768 DT.

- A la clôture de l'exercice 2014, le cumul des contrats mis en force par ATTIJARI LEASING au profit de la «SOCIETE FRITEX», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés s'élève à 308 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 83 323 DT.

- Au cours de l'exercice 2014, ATTIJARI LEASING a mis en force 2 contrats au profit de la société «ODYSEE HOTELS », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 233 709 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 728 727 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 474 249 DT.

## b) Dettes commerciales

Néant.

### III.5.3 Apports en capitaux en 2013 avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

### III.5.4 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et décaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

### III.5.5 Dividendes et autres rémunérations décaissés par la société Attijari Leasing et encaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

- Au titre de l'exercice 2012, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.
- Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.
- Au titre de l'exercice 2014, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

DT	2013	% du capital et droit de vote	2014	% du capital et droit de vote
KAMOUN Habib	86 546	3,4%	86 546	3,4%
COMPAGNIE ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE	21 892	0,9%	21 892	0,9%
STE MEHARI BEACH	3 212	0,1%	3 212	0,1%
<b>Total Groupe KAMOUN</b>	<b>111 650</b>	<b>4,4%</b>	<b>111 650</b>	<b>4,4%</b>
BEN JEMAA Khaled	30 436	1,2%	30 436	1,2%
BEN JEMAA Motors sa	2 375	0,1%	2 327	0,1%
ITTC	10 236	0,4%	10 236	0,4%
SAM	80 779	3,2%	80 779	3,2%
<b>Total Groupe BEN JEMAA</b>	<b>123 826</b>	<b>4,9%</b>	<b>123 778</b>	<b>4,9%</b>
MZABI MZOUGHFI	0	0,0%	24 203	0,9%
MZABI KHALED	599	0,0%	964	0,0%
<b>Total Groupe MZABI</b>	<b>599</b>	<b>0,0%</b>	<b>25 166</b>	<b>1,0%</b>
EVOLIA HOLDING	7 144	0,3%	1 338	0,1%
SLIM MOALLA	491	0,0%	0	0,0%
<b>Total Groupe Slim MOALLA</b>	<b>7 634</b>	<b>0,3%</b>	<b>1 338</b>	<b>0,1%</b>
Rached HORCHANI	127 501	5,0%	127 501	5,0%
<b>Total Rached HORCHANI</b>	<b>127 501</b>	<b>5,0%</b>	<b>127 501</b>	<b>5,0%</b>
TQB	60 236	2,4%	60 236	2,4%
SPDIT SICAF	25 914	1,0%	36 935	1,4%
Tunisie PLACEMENT SICAF	7 787	0,3%	7 787	0,3%
Autres	400 195	15,7%	424 279	16,6%
<b>Total</b>	<b>494 132</b>	<b>19,4%</b>	<b>529 237</b>	<b>20,8%</b>

La Direction de la société se compose d'un Directeur Général.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 04 mars 2011 et la décision du Conseil d' Administration du 28 aout 2014, M. Kamel HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Kamel HABBACHI au titre de l'exercice 2014, s'élève à 102 626 DT. La charge supportée à ce titre en 2014 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 212 605 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing se compose de neuf (9) personnes, à savoir :

- Un (1) Président du Conseil d'Administration ;
- Sept (8) administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2014 à 50 mille dinars et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de trois (03) administrateurs et trois (03) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2015, a été fixée à 12 000DT

### **III.5.6 Garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe**

✓ Les garanties et sûretés réelles :

#### **a) Reçues**

Néant

#### **b) Données**

Néant

✓ Les cautions :

#### **c) Reçues**

Néant

#### **d) Données**

Néant

### **III.5.7 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe**

#### **a) Encaissé**

Néant

#### **b) Décaissé**

Néant

### **III.5.8 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tout autre élément d'actif avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe**

#### **a) Achats**

Néant

#### **b) Ventes**

Néant

### III.5.9 Prestations de services reçues ou données

#### a) Reçues

Néant

#### b) Données

Néant

### III.5.10 Contrats de gestion

Néant

### III.5.11 Contrats de location

Néant

### III.5.12 Fonds gérés

Néant

### III.5.13 Transfert de ressources

#### a) Reçues

Néant

#### b) Données

Néant.

## III.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Au titre de l'exercice 2014, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

## III.7 MARCHE DES TITRES DE ATTIJARI LEASING

Les titres de capital de Attijari Leasing sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/09/2015, il existe huit emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire, il s'agit de :

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 30/06/2015
E.O. GL 01/09	20 000 000	-
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	1 750 000
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	4 250 000
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	11 400 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	600 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	4 656 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	6 688 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	1 782 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	8 298 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	2 285 760
E.O. GL 01/2013 CATEG A	2 500 000	2 000 000
E.O. GL 01/2013 CATEG B	18 292 000	14 033 600
E.O. GL 01/2013 CATEG C	3 290 000	3 290 000
E.O. GL 01/2014 CATEG B	15 204 600	12 163 680
E.O. GL 01/2014 CATEG C	9 950 000	9 950 000
EmpruntSubordonné 2014 CATEG A	7 368 000	7 368 000
EmpruntSubordonné 2014 CATEG B	10 632 000	10 632 000
EmpruntSubordonné 2014 CATEG C	2 000 000	2 000 000

Emprunt obligataire 2015/01 CATG A	11 082 000	11 082 000
Emprunt obligataire 2015/01 CATG B	17 918 000	17 918 000
Emprunt obligataire 2015/01 CATG c	1 000 000	1 000 000
<b>Total</b>	<b>219 236 600</b>	<b>133 147 040</b>

### III.8 NOTATION

En date du 6 février 2015, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

#### **Historique de l'évolution de la notation de Attijari Leasing**

Attijari Leasing (Ex GENERAL LEASING) était notée BBB+ à long terme (LT) et F2 à court terme (CT) par l'agence de notation Fitch North Africa depuis 1999 et jusqu'à juin 2003. A cette date l'agence de notation a abaissé les notes attribuées à Attijari Leasing, comme suit : BBB pour le long terme avec perspective d'évolution négative et F3 à court terme, et ce eu égard à la détérioration de l'environnement opérationnel général en Tunisie et son impact sur les sociétés de leasing. La perspective d'évolution négative qui assortit la note long terme attribué à Attijari Leasing traduisait l'opinion de l'agence quant aux faiblesses structurelles du secteur du leasing pénalisant son potentiel de développement futur. Parmi les facteurs qui affectent négativement la solvabilité de Attijari Leasing, on peut citer la faible qualité de ses actifs, la baisse de sa rentabilité ainsi que sa liquidité tendue.

En avril 2004, l'agence de notation a décidé de confirmer les notes attribuées à Attijari Leasing ainsi que la perspective d'évolution négative de sa note long terme : « les notes nationales attribuées par FitchNorthAfrica à GL reflètent l'impact du ralentissement de la croissance économique tunisienne et d'un environnement opérationnel difficile pour les sociétés de leasing. L'impact sur GL de cet environnement défavorable a été plus fort que pour ses pairs, de sorte qu'elle affiche une plus faible qualité d'actifs ainsi qu'une rentabilité précaire ».

En avril 2005, l'agence de notation a abaissé de nouveaux les notes attribuées à Attijari Leasing à long terme à BBB- (tun) avec perspective d'évolution stable et F3 à court terme, « les notes nationales attribuées par FitchNorthAfrica à GENERAL LEASING reflètent une qualité d'actifs et une rentabilité qui, bien qu'en amélioration, restent inférieures à celles de ses pairs. Elles tiennent aussi compte de la liquidité tendue et de la détérioration de la capitalisation de Général Leasing».

En juin 2005, Fitch Ratings a mis sous surveillance négative les notes nationales à long terme et à court terme attribuées à Attijari Leasing suite à la publication par la société d'un communiqué de presse faisant état de réserves émises par le Commissaire Aux Comptes de Attijari Leasing sur la nature de certaines opérations de leasing de montants importants et portées au bilan de Attijari Leasing à fin 2004.

En octobre 2005, Fitch ratings a abaissé les notes attribuées sur l'échelle de notation nationale à Attijari Leasing de BBB- (tun) à BB- (tun) pour la note long terme et de F3 (tun) à B(tun) pour la note court terme. Simultanément, l'agence a placé ces notes sous surveillance négative.

L'abaissement des notes résulte de l'incidence sur les fondamentaux financiers de la société de l'amende fiscale qu'elle pourrait payer. La mise sous surveillance négative reflète des incertitudes majeures sur l'amplitude de la détérioration de la situation financière de Attijari Leasing en l'absence d'états financiers définitifs à fin 2004 ainsi que d'états financiers provisoires à fin juin 2005

En avril 2006, Fitch Ratings a révisé les notes attribuées à Attijari Leasing et la notation de la société a été abaissée de nouveau comme suit : Note à long terme : B+, avec perspective stable et note à court terme B. Par ailleurs, la mise sous surveillance avec implication négative des notes a été levée.

Selon l'agence, l'inspection de l'administration fiscale sur la nature des opérations de leasing figurant pour 35,5 MD au bilan de la société à fin 2004 et contestée par le Commissaire Aux Comptes, a abouti en 2005 à l'imposition d'un redressement fiscal de 5,6 MD payables sur 7 ans. Les états financiers audités de l'exercice 2004, publiés en décembre 2005, ont été établis déduction faite des opérations de leasing litigieuses et après provisionnement de la pénalité fiscale, induisant ainsi une grave dégradation du résultat et des fonds propres de la société.

Le 8 février 2008 la notation de Attijari Leasing a été maintenue à « B+(tun) » à long terme avec surveillance positive et « B(tun) » à long terme avec surveillance positive et « B(tun) » à court terme.

La mise sous surveillance positive des notes nationales de Attijari Leasing reflète le démarrage effectif en 2008 du processus d'intégration de la société dans le groupe Attijariwafa Bank ('AWB', 'BB+'/'B'/'Stable'), comme en attestent le changement de dénomination de la société ainsi que les discussions menées entre l'agence et AWB, qui est indirectement le principal actionnaire de Attijari Leasing. Fitch ratings considère favorablement ce processus d'intégration car il permettra d'adosser Attijari Leasing à un groupe bancaire susceptible de lui apporter un soutien financier en cas de nécessité. Il pourra également lui fournir des appuis techniques et commerciaux contribuant au redressement de son activité et de ses fondamentaux financiers.

Le 11 août 2008, Fitch Ratings a procédé de nouveau à la révision des notes attribuées à Attijari Leasing en levant la surveillance positive et en relevant la note nationale à long terme de 'B+(tun)' à 'BB+(tun)'. La note nationale à court terme a été confirmée à 'B(tun)'. La perspective sur la note nationale à long terme est stable.

Le relèvement de la note nationale attribuée à Attijari Leasing reflète l'intégration de la société dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+'/'Perspective Stable) à travers sa filiale tunisienne, Attijari bank Tunisie (ABT).

L'agence de notation est convaincue de la volonté forte d'ABT et, en dernier ressort, d'AWB d'apporter leur soutien à Attijari Leasing en cas de nécessité. L'augmentation de capital a également permis à Attijari Leasing de retrouver un ratio de solvabilité conforme aux exigences réglementaires (14,2% à fin mai 2008). Fitch, considère toutefois, que ce ratio demeure faible au regard de la piètre qualité d'actifs de Attijari Leasing. La liquidité de la société reste très tendue mais bénéficie désormais du soutien de ses actionnaires bancaires en cas de besoin.

L'appartenance au groupe AWB permet également à Attijari Leasing de bénéficier d'appuis techniques et commerciaux qui contribueront au redressement de son activité et de ses fondamentaux financiers.

Le 26 juin 2009, Fitch ratings a confirmé la note à Attijari Leasing à LT à 'BB+ (tun) et à CT à B(tun) avec perspective à long terme stable.

Le 11 mai 2010, Fitch ratings a encore une fois confirmé la note à Attijari Leasing à LT à 'BB+ (tun) et à CT à B (tun) avec perspective à long terme stable.

Le 09 février 2011, le 1<sup>er</sup> juillet 2011, le 07 septembre 2011, le 04 juillet 2012, le 13 février 2013, le 07 février 2014, le 14 mars 2014 et le 06 février 2015, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Date de modification	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note LT
12/03/1999	F2	BBB+	
20/07/2000	F2	BBB+	
27/03/2003	F2	BBB+	
16/06/2003	F3	BBB	Négative
16/04/2004	F3	BBB	Négative
08/04/2005	F3	BBB-	Stable
03/06/2005	F3	BBB-	
06/10/2005	B	BB-	
26/04/2006	B	B+	Stable
08/02/2008	B	B+	
11/08/2008	B	BB+	Stable
26/06/2009	B	BB+	Stable
11/05/2010	B	BB+	Stable
09/02/2011	B	BB+	Stable
01/07/2011	B	BB+	Stable
07/09/2011	B	BB+	Stable
04/07/2012	B	BB+	Stable
13/02/2013	B	BB+	Stable
07/02/2014	B	BB+	Stable
14/03/2014	B	BB+	Stable
06/02/2015	B	BB+	Stable

# Attijari Leasing

## Fiche de notation

### Notes

#### Notes Nationales

Long Terme BB+(tun)  
Court Terme B(tun)

#### Risque Souverain

NDE<sup>3</sup> LT en monnaie étrangère BB-  
NDE<sup>3</sup> LT en monnaie locale BB  
Note de plafond souverain BB

#### Perspective

Note Nationale à Long Terme Stable  
NDE<sup>3</sup> LT en monnaie étrangère Négative  
du souverain  
NDE<sup>3</sup> LT en monnaie locale du Négative  
souverain

\*NDE – Note de Défaut Emetteur

### Données Financières

#### Attijari Leasing

	30 juin 2014	31 déc 2013
Total Bilan (Mio USD)	240,6	240,9
Total Bilan (Mio TND)	421,0	396,7
Fonds propres (Mio TND)	33,8	33,8
Résultat d'exploitation (Mio TND)	3,5	7,4
Résultat Net (Mio TND)	2,6	5,8
Résultat d'exploitation	1,7	1,9
Actifs Moyens (%)		
Résultat d'exploitation / Fonds Propres Moyens (%)	20,9	23,1
Ratio Tier 1 (%)	7,8	7,9
Fds Propres Durs	8,2	8,7
Fitch/Actifs Pondérés		

### Rapports Associés

Peer Review - Tunisian Leasing Companies (Janvier 2015)

### Analyses

Solena Gloaguen  
+44 20 3530 1126  
solena.gloaguen@fitchratings.com

Vanessa Flores  
+44 20 3530 1515  
vanessa.flores@fitchratings.com

### Fondements des notes

**Des notes basées sur l'actionnariat:** Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing (AL) reposent sur le soutien qu'elle pourrait recevoir de la part de son actionnaire indirect, le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+/Stable/bb-') à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT), en cas de besoin.

**Le soutien limité d'AWB:** Le capital d'AL est détenu à 65,2% par ABT, banque tunisienne détenue à 59% par la holding Andaluçarhage - dont AWB est actionnaire quasiment exclusif. Fitch estime qu'il existe une forte volonté de soutien de la part d'ABT et, en dernier ressort, d'AWB, en faveur d'AL, en cas de besoin. Toutefois, la probabilité d'un tel soutien est limitée compte tenu de la faible qualité de crédit d'AWB (note de viabilité 'bb-'). ABT n'est pas notée par Fitch. L'agence considère que l'Etat marocain soutiendrait AWB en cas de nécessité, compte tenu de son importance systémique au Maroc. Toutefois, Fitch estime qu'un soutien transfrontalier provenant de l'Etat marocain au travers d'AWB est incertain. Par conséquent, Fitch évalue la capacité d'AWB à soutenir AL au regard de sa solidité financière intrinsèque.

**Une intégration renforcée dans ABT:** Outre sa participation majoritaire au conseil d'administration d'AL (au travers d'ABT), AWB exerce son contrôle sur la société au travers de la participation d'ABT à ses comités d'audit et de risques, et de l'assistance accrue qu'elle apporte à l'amélioration du contrôle des risques.

**Un fort risque de crédit résiduel:** Le ratio de créances douteuses d'AL (juin 2014: 11,2% des encours bruts) est élevé comparé à ceux du secteur. Fitch anticipe une légère amélioration de la qualité des actifs en 2015 suite au resserrement des procédures d'octroi et à une conjoncture économique qui s'annonce plus favorable. Toutefois, les ratios de qualité d'actifs d'AL restent pénalisés par un stock important de créances douteuses anciennes (46% dataient de plus de 5 ans à fin juin 2014, totalement provisionnées). Les créances classées nettes de provisions représentent une part considérable des fonds propres (46,2% à fin juin 2014).

**Des fonds propres insuffisants:** Fitch juge le ratio Tier 1 d'AL comme insuffisant au regard de son risque de crédit résiduel.

**Une rentabilité sous pression:** Les ratios de rentabilité d'AL souffrent de la baisse de la marge nette d'intérêt, reflet d'une forte concurrence du secteur, de la hausse du coût des ressources, mais aussi du poids des dotations aux provisions sur créances douteuses. Fitch estime que ces tendances devraient se confirmer en 2014 et perdurer en 1S 2015.

**Une liquidité soutenue par les actionnaires:** Le financement de la société reste dépendant d'ABT (environ 25% des ressources d'AL à fin juin 2014). Fitch considère que le soutien potentiel d'ABT permet de limiter le risque de refinancement lié au recours significatif aux financements à court terme.

### Perspectives et éléments déterminants des notes

**Contrôle d'AWB:** Un relèvement des notes nationales d'AL pourrait intervenir en cas d'accroissement important du contrôle d'AWB dans la société et d'une intégration plus étroite dans celle-ci. A l'inverse, les notes pourraient être abaissées si AWB diminuait sensiblement sa participation dans le capital d'ABT (et, par voie de conséquence, dans celui d'AL), ou à la suite d'une dégradation de la note de viabilité d'AWB.

**Attijari Leasing  
Income Statement**

	30 Jun 2014			31 Dec 2013			31 Dec 2012			31 Dec 2011		
	6 Months - Interim Months		As % of Earning Assets	Year End		As % of Earning Assets	Year End		As % of Earning Assets	Year End		As % of Earning Assets
	USDm Unaudited	TNDm Unaudited		TNDm Unqualified	Gearing Assets		TNDm Unqualified	Gearing Assets		TNDm Unqualified	Gearing Assets	
1. Interest Income on Loans	10.3	17.3	0.45	33.7	9.47	36.1	7.35	22.1	7.80			
2. Other Interest Income	0.1	0.2	0.10	0.5	0.13	0.4	0.11	0.3	0.11			
3. Dividend Income	0.2	0.4	0.20	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
<b>4. Gross Interest and Dividend Income</b>	<b>10.6</b>	<b>17.9</b>	<b>0.75</b>	<b>34.2</b>	<b>9.60</b>	<b>36.5</b>	<b>7.46</b>	<b>22.4</b>	<b>7.91</b>			
5. Interest Expense on Customer Deposits	0.2	0.4	0.20	0.5	0.15	0.3	0.30	0.2	0.30			
6. Other Interest Expense	0.2	0.1	0.13	0.7	4.04	15.0	4.24	11.1	4.14			
<b>7. Total Interest Expense</b>	<b>0.5</b>	<b>0.5</b>	<b>0.33</b>	<b>1.2</b>	<b>4.19</b>	<b>15.3</b>	<b>4.54</b>	<b>11.3</b>	<b>4.44</b>			
<b>8. Net Interest Income</b>	<b>4.2</b>	<b>7.8</b>	<b>2.42</b>	<b>12.9</b>	<b>2.00</b>	<b>12.5</b>	<b>3.02</b>	<b>10.8</b>	<b>3.06</b>			
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	(0.1)	(0.2)	(0.10)	0.1	0.03	0.1	0.03	0.0	0.00			
11. Net Gains (Losses) on Assets of FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
13. Net Fees and Commissions	0.1	0.1	0.05	0.2	0.05	0.1	0.03	0.1	0.04			
14. Other Operating Income	0.0	0.0	0.00	1.3	0.38	1.4	0.40	1.2	0.40			
<b>15. Total Non-Interest Operating Income</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0</b>	<b>0.00</b>	<b>1.6</b>	<b>0.46</b>	<b>1.5</b>	<b>0.43</b>	<b>1.3</b>	<b>0.44</b>			
16. Personnel Expenses	1.1	1.8	0.38	3.1	2.80	2.3	0.70	2.2	0.60			
17. Other Operating Expenses	0.0	1.3	0.02	2.3	0.40	2.0	0.57	1.0	0.27			
<b>18. Total Non-Interest Expenses</b>	<b>1.1</b>	<b>3.1</b>	<b>1.51</b>	<b>5.4</b>	<b>1.40</b>	<b>4.3</b>	<b>1.20</b>	<b>3.2</b>	<b>0.87</b>			
19. Equity accounted Profit/Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
<b>20. Pre-impairment Operating Profit</b>	<b>3.8</b>	<b>4.8</b>	<b>2.34</b>	<b>10.3</b>	<b>2.67</b>	<b>10.2</b>	<b>2.91</b>	<b>6.2</b>	<b>2.02</b>			
21. Loan Impairment Charge	0.8	1.0	0.23	2.0	0.25	2.0	0.57	1.0	0.26			
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.04			
<b>23. Operating Profit</b>	<b>2.1</b>	<b>3.8</b>	<b>1.71</b>	<b>7.4</b>	<b>1.92</b>	<b>6.2</b>	<b>2.35</b>	<b>7.1</b>	<b>2.94</b>			
24. Equity accounted Profit/Loss - Non operating	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
25. Non-recurring Income	0.1	0.2	0.10	0.4	0.10	0.2	0.06	0.0	0.00			
26. Non-recurring Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00			
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
28. Other Non-operating Income and Expense	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
<b>29. Pre-tax Profit</b>	<b>2.2</b>	<b>3.7</b>	<b>1.91</b>	<b>7.8</b>	<b>2.02</b>	<b>6.2</b>	<b>2.40</b>	<b>7.1</b>	<b>2.94</b>			
30. Tax expense	0.7	1.1	0.54	2.0	0.52	2.0	0.74	1.3	0.54			
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00			
<b>32. Net Income</b>	<b>1.5</b>	<b>2.6</b>	<b>1.27</b>	<b>5.8</b>	<b>1.50</b>	<b>4.2</b>	<b>1.67</b>	<b>5.8</b>	<b>2.00</b>			
33. Change in Value of AFS Investments	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00			
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-			
35. Currency Translation Differences	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00			
36. Remaining OCI Gains/(Losses)	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00			
<b>37. Profit/Comprehensive Income</b>	<b>1.5</b>	<b>2.6</b>	<b>1.27</b>	<b>5.8</b>	<b>1.50</b>	<b>4.2</b>	<b>1.67</b>	<b>5.8</b>	<b>2.00</b>			
38. Minor Profit Allocation to Non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00			
39. Minor Net Income after Allocation to Non-controlling interests	1.5	2.6	1.27	5.8	1.50	4.2	1.67	5.8	2.00			
40. Minor Common Dividends Related to the Period	1.5	2.6	1.27	2.0	0.67	2.0	0.74	n.a.	-			
41. Minor Preferred Dividends Related to the Period	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00			

Exchange rate

USD1 = TND1.0860

USD1 = TND1.0470

USD1 = TND1.5500

USD1 = TND1.4900

**Criteria Applicables**
[Global Financial Institutions Rating Criteria \(January 2014\)](#)
[National Scale Ratings Criteria \(October 2013\)](#)

### Attijari Leasing Balance Sheet

	30 Jun 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012		31 Dec 2011			
	6 Months- Impaired ratio- USDm	TDm	As % of Assets	Year End TDm	As % of Assets	Year End TDm	As % of Assets	Year End TDm	As % of Assets	
<b>Assets</b>										
<b>A. Loans</b>										
1. Residential Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
2. Other Mortgage Loans	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
3. Other Consumer Retail Loans	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
4. Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
5. Other Loans	240.9	416.5	90.20	400.0	100.10	377.2	102.50	306.7	102.30	
6. Less: Reserves for Impaired Loans	19.4	31.1	7.30	30.2	7.61	27.9	7.55	20.5	6.54	
<b>7. Net Loans</b>	<b>228.5</b>	<b>385.4</b>	<b>81.54</b>	<b>370.0</b>	<b>92.49</b>	<b>349.4</b>	<b>94.95</b>	<b>276.1</b>	<b>92.79</b>	
<b>8. Gross Loans</b>	<b>240.9</b>	<b>416.5</b>	<b>90.20</b>	<b>400.0</b>	<b>100.10</b>	<b>377.2</b>	<b>102.50</b>	<b>306.7</b>	<b>102.30</b>	
9. Memo: Impaired Loans included above	27.7	46.7	11.00	45.3	11.42	45.2	12.28	40.6	11.54	
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
<b>B. Other Earning Assets</b>										
1. Loans and Advances to Banks	4.5	7.0	1.31	4.9	1.24	2.9	0.70	1.8	0.57	
2. Reverse Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
3. Trading Securities and all IV through Income	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
4. Derivatives	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
5. Available for Sale Securities	9.2	15.6	2.71	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
6. Held to Maturity Securities	2.5	4.3	1.02	2.3	0.58	1.2	0.33	0.2	0.07	
7. Equity Investments in Associates	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
8. Other Securities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
<b>9. Total Securities</b>	<b>11.8</b>	<b>16.9</b>	<b>4.73</b>	<b>2.3</b>	<b>0.58</b>	<b>1.2</b>	<b>0.33</b>	<b>0.2</b>	<b>0.07</b>	
10. Memo: Government Securities Included Above	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	
11. Memo: Total Securities Pledged	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00	
12. Investments in Property	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
13. Insurance Assets	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
<b>15. Total Earning Assets</b>	<b>244.9</b>	<b>412.9</b>	<b>90.90</b>	<b>396.0</b>	<b>97.30</b>	<b>353.5</b>	<b>96.96</b>	<b>276.9</b>	<b>93.36</b>	
<b>C. Non-Earning Assets</b>										
1. Cash and Due From Banks	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
2. Memo: Mandatory Reserve Included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
3. Forward Real Estate	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
4. Fixed Assets	2.2	3.7	0.80	3.7	0.90	3.8	1.03	4.2	1.43	
5. Goodwill	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
6. Other Intangibles	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
8. Deferred Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
9. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
10. Other Assets	2.8	4.4	1.05	7.0	1.75	10.7	2.91	15.8	5.20	
<b>11. Total Assets</b>	<b>249.9</b>	<b>421.0</b>	<b>100.00</b>	<b>396.7</b>	<b>100.00</b>	<b>360.0</b>	<b>100.00</b>	<b>286.9</b>	<b>100.00</b>	
<b>Liabilities and Equity</b>										
<b>D. Non-Maturing Liabilities</b>										
1. Customer Deposits - Current	4.9	8.3	1.97	7.0	1.92	9.4	2.55	8.7	2.93	
2. Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
<b>4. Total Customer Deposits</b>	<b>4.9</b>	<b>8.3</b>	<b>1.97</b>	<b>7.0</b>	<b>1.92</b>	<b>9.4</b>	<b>2.55</b>	<b>8.7</b>	<b>2.93</b>	
5. Deposits from Banks	0.0	0.0	0.00	2.8	0.71	21.9	5.95	1.8	0.60	
6. Repos and Cash Collateral	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
7. Other Deposits and Short-term Borrowings	105.8	178.5	42.40	108.0	42.55	45.3	12.45	16.0	5.54	
<b>8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding</b>	<b>110.8</b>	<b>186.8</b>	<b>44.37</b>	<b>110.8</b>	<b>45.17</b>	<b>77.1</b>	<b>20.95</b>	<b>25.1</b>	<b>8.07</b>	
9. Senior Debt Maturity after 1 Year	90.1	155.0	38.31	144.0	36.45	215.7	59.81	204.6	68.25	
10. Subordinated Borrowing	11.9	20.0	4.75	20.0	5.04	39.0	5.43	25.0	8.07	
11. Other Funding	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
<b>12. Total Long Term Funding</b>	<b>112.0</b>	<b>195.0</b>	<b>44.96</b>	<b>164.0</b>	<b>41.49</b>	<b>254.7</b>	<b>64.05</b>	<b>224.6</b>	<b>74.90</b>	
13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
14. Trading Liabilities	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
<b>15. Total Funding</b>	<b>226.7</b>	<b>373.3</b>	<b>88.43</b>	<b>345.8</b>	<b>86.66</b>	<b>312.8</b>	<b>85.90</b>	<b>248.7</b>	<b>83.28</b>	
<b>E. Non-Maturing Earning Liabilities</b>										
1. Fair Value Option of Debt	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
2. Credit Impaired reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
3. Reserves for Penalties and Other	0.1	0.2	0.05	0.2	0.05	n.a.	-	n.a.	-	
4. Current Tax Liabilities	0.1	0.2	0.25	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
6. Other Deferred Liabilities	0.1	0.1	0.02	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
7. Discontinued Operations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
8. Insurance Liabilities	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
9. Other Liabilities	0.5	14.4	3.42	19.0	4.78	24.1	6.55	22.8	7.81	
<b>10. Total Liabilities</b>	<b>228.9</b>	<b>387.3</b>	<b>91.97</b>	<b>362.9</b>	<b>91.46</b>	<b>336.9</b>	<b>91.55</b>	<b>271.6</b>	<b>90.96</b>	
<b>F. Hybrid Capital</b>										
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
<b>G. Equity</b>										
1. Common Equity	20.0	33.8	8.03	33.8	8.52	31.1	8.45	27.3	9.11	
2. Non-controlling Interest	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
3. Securities Redemption Reserves	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
4. Foreign Exchange Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
5. Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	
<b>6. Total Equity</b>	<b>20.0</b>	<b>33.8</b>	<b>8.03</b>	<b>33.8</b>	<b>8.52</b>	<b>31.1</b>	<b>8.45</b>	<b>27.3</b>	<b>9.11</b>	
<b>7. Total Liabilities and Equity</b>	<b>248.9</b>	<b>421.0</b>	<b>100.00</b>	<b>396.7</b>	<b>100.00</b>	<b>360.0</b>	<b>100.00</b>	<b>286.9</b>	<b>100.00</b>	
8. Memo: Fitch Core Capital	20.0	33.8	8.03	33.8	8.52	31.1	8.45	27.3	9.11	
9. Memo: Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	
Exchange rate	USD1 = TND1.0660			USD1 = TND1.6401			USD1 = TND1.5290			USD1 = TND1.4980

## Attijari Leasing Summary Analytics

	30 Jun 2014 6 Months - Interim	31 Dec 2013 Year End	31 Dec 2012 Year End	31 Dec 2011 Year End
<b>A. Interest Ratios</b>				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.38	8.29	8.21	8.19
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	10.08	6.59	0.00	0.00
3. Interest Income/ Average Earning Assets	9.04	8.96	8.96	9.09
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	6.14	5.89	5.26	5.23
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	3.53	3.75	4.25	4.38
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	2.88	2.97	3.62	3.98
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Asset	3.53	3.75	4.25	4.38
<b>B. Other Operating Profitability Ratios</b>				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	11.39	11.46	10.60	10.74
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	39.24	34.39	31.79	32.23
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.53	1.41	1.43	1.47
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	28.64	32.09	35.64	33.33
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	2.37	2.69	3.06	3.08
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	27.08	28.16	19.42	13.41
7. Operating Profit/ Average Equity	20.88	23.05	28.72	28.86
8. Operating Profit/ Average Total Assets	1.73	1.93	2.47	2.67
9. Taxes/ Pre-tax Profit	29.73	25.64	30.59	21.13
10. Pre-Impairment Operating Profit/ Risk Weighted Assets	2.34	2.66	2.93	2.96
11. Operating Profit/ Risk Weighted Assets	1.71	1.91	2.36	2.56
<b>C. Other Profitability Ratios</b>				
1. Net Income/ Average Total Equity	15.51	18.07	20.42	22.76
2. Net Income/ Average Total Assets	1.29	1.52	1.75	2.11
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	15.51	18.07	20.42	22.76
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	1.29	1.52	1.75	2.11
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.27	1.50	1.68	2.02
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	1.27	1.50	1.68	2.02
<b>D. Capitalization</b>				
1. Fitch Core Capital/ Risk Weighted Assets	8.19	8.73	8.85	9.86
2. Fitch Eligible Capital/ Risk Weighted Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	8.03	8.52	8.45	9.11
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	7.75	7.90	8.13	9.79
5. Total Regulatory Capital Ratio	12.00	12.30	12.62	14.69
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	n.a.	n.a.	8.13	n.a.
7. Equity/ Total Assets	8.03	8.52	8.45	9.11
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	100.00	44.83	44.07	0.00
9. Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	100.00	44.83	44.07	0.00
10. Cash Dividends & Share Repurchases/ Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Internal Capital Generation	0.00	9.47	10.61	20.51
<b>E. Loan Quality</b>				
1. Growth of Total Assets	8.13	7.80	22.75	29.11
2. Growth of Gross Loans	1.83	8.43	22.99	28.97
3. Impaired Loans/ Gross Loans	11.21	11.08	11.98	13.24
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross Loans	7.47	7.38	7.37	9.33
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	66.60	66.67	61.50	70.44
6. Impaired loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	46.15	44.67	55.95	43.96
7. Impaired Loans less Reserves for Impaired Loans/ Equity	46.15	44.67	55.95	43.96
8. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.64	0.74	0.58	0.37
9. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	0.05	n.a.	0.00	0.00
10. Impaired Loans + Forclosed Assets/ Gross Loans + Forclosed Ass	11.21	11.08	11.98	13.24
<b>F. Funding and Liquidity</b>				
1. Loans/ Customer Deposits	5,018.07	5,381.58	4,012.77	4,577.61
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	175.00	13.24	88.89
3. Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives)	2.23	2.21	3.01	2.68
4. Liquidity Coverage Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
5. Net Stable Funding Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

### Attijari Leasing Reference Data

	30 Jun 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012		31 Dec 2011		
	8 Months- USDm	9 Months- TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets
<b>A. Off-Balance Sheet Items</b>									
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other off-balance sheet exposures to securitizations	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
3. Guarantees	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Committed Credit Lines	11.0	19.5	4.02	46.0	11.00	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Contingent Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
7. Total Business Volume	261.3	440.5	104.03	442.7	111.00	309.0	100.00	269.9	100.00
8. Macro-Risk Weighted Assets	244.8	412.9	88.00	387.0	87.55	351.5	96.52	277.0	82.28
9. Fitch Adjustments to Risk Weighted Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
10. Fitch Adjusted Risk Weighted Assets	244.8	412.9	88.00	387.0	87.55	351.5	96.52	277.0	82.28
<b>B. Average Balance Sheet</b>									
Average Loans	244.8	412.9	88.00	384.4	88.47	349.3	93.07	270.0	80.00
Average Earning Assets	258.9	399.5	94.00	370.7	93.45	319.0	86.41	248.5	82.22
Average Assets	242.4	409.9	87.13	382.7	90.47	336.0	91.47	269.9	88.89
Average Managed Securitised Assets (MSA)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Average Interest-Bearing Liabilities	212.0	326.1	85.00	327.8	82.03	285.3	77.33	221.9	73.00
Average Common Equity	20.0	33.8	8.00	32.1	8.09	29.9	7.85	24.6	8.21
Average Equity	20.0	33.8	8.00	32.1	8.09	29.9	7.85	24.6	8.21
Average Customer Deposits	4.7	8.0	1.90	9.1	2.29	10.3	2.80	2.9	0.80
<b>C. Maturities</b>									
<b>Asset Maturities:</b>									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Loans & Advances to Banks > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>Liability Maturities:</b>									
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deposits from Banks > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing 1-5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Covered Bonds	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing 1-5 Year	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	11.8	20.0	4.75	29.0	5.04	20.0	5.43	26.0	8.07
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>D. Equity Reconciliation</b>									
1. Equity	20.0	33.8	8.00	33.0	8.52	31.1	8.46	27.3	8.11
2. Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	0.0	0.00
4. Published Equity	20.0	33.8	8.00	33.0	8.52	31.1	8.46	27.3	8.11
<b>E. Fitch Eligible Capital Reconciliation</b>									
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	20.0	33.8	8.00	33.0	8.52	31.1	8.46	27.3	8.11
2. Fair value added (incl. in own debt/borrowings at 1% on the BGS - CC) only	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Non-loss absorbing non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
9. Fitch Core Capital	20.0	33.8	8.00	33.0	8.52	31.1	8.46	27.3	8.11
10. Eligible weighted hybrid capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
11. Government held hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
12. Fitch Eligible Capital	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Exchange Rate	USD1 = TND1.89660		USD1 = TND1.84870		USD1 = TND1.55990		USD1 = TND1.49820		

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTPS://FITCRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](https://fitchratings.com/understandingcreditratings). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT [WWW.FITCRATINGS.COM](http://WWW.FITCRATINGS.COM). PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Copyright © 2015 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. 33 Whitehall Street, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 904-2600. Fax: (212) 490-4425. Reproduction or transmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its rating methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisors, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisors are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. The opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to data other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated herein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at any time for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market prices, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

## **Chapitre 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION**

## I. APERÇU DU SECTEUR DU LEASING TUNISIEN

### I.1 CADRE REGLEMENTAIRE

#### I.1.1 Lois régissant le secteur

L'activité des sociétés de leasing est régie par les lois suivantes :

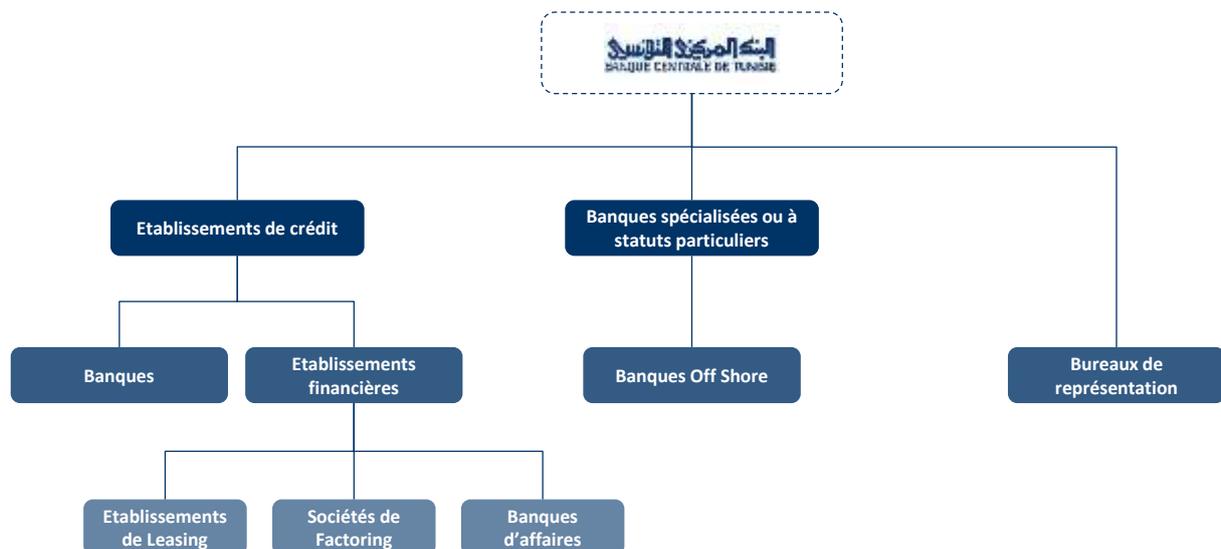
- Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et les textes et lois subséquents ;
- Loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing ;
- Loi n°77-37 du 25 mai 1977 régissant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux d'immeubles ou des locaux à usage commercial, industriel ou artisanal ;
- Loi n°85-108 du 6 décembre 1985 portant encouragement d'organismes financiers et bancaires travaillant essentiellement avec les non-résidents.

#### I.1.2 Organisation du secteur du leasing tunisien

Les établissements de crédit en Tunisie sont placés sous le contrôle et la supervision de la Banque Centrale de Tunisie dont les principaux rôles sont :

- Veiller sur la politique monétaire ;
- Contrôler la circulation monétaire et veiller au bon fonctionnement des systèmes de paiement et garantir sa stabilité, sa solidité, son efficacité ainsi que sa sécurité ;
- Superviser les établissements de crédit ;
- Préserver la stabilité et la sécurité du système financier.

#### Organisation du système bancaire et organismes spécialisés tunisiens



Source : BCT

### I.2 HISTORIQUE

L'activité du leasing en Tunisie est une activité relativement jeune. Elle a été instaurée en 1984 date à laquelle la première société de leasing, à savoir Tunisie Leasing, a été créée.

Cette activité est venue consolider le paysage des services financiers en Tunisie afin de contribuer au financement de l'économie tunisienne et de relayer le financement par endettement bancaire.

Les produits proposés par les sociétés de leasing ont connu un franc succès principalement auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) tunisiennes qui voient en cette solution de financement une alternative au crédit bancaire.

### I.3 PRESENTATION DU SECTEUR DU CREDIT-BAIL TUNISIEN

Le secteur du leasing occupe une place de taille dans le paysage financier tunisien. Sa contribution au financement de l'économie prend de plus en plus d'ampleur.

En 2014, les mises en force ont atteint 1 606MDT contre 1 417MDT en 2013, enregistrant ainsi une croissance de 13,4 % sur cette période.

La nature du tissu économique tunisien composé principalement de PME fait que le recours au secteur du leasing s'intensifie d'une année à l'autre. La célérité du traitement du dossier et la souplesse des procédures de financement restent les points forts du secteur. De ce fait, le recours au financement leasing est devenu le choix préféré pour un grand nombre de sociétés.

Le secteur de leasing recèle des potentialités de croissance considérables. Sauf événements exceptionnels, les professionnels sont unanimes quant à l'évolution favorable du secteur.

En Tunisie, la majorité des banques disposent actuellement d'une filiale de crédit-bail. A ce jour, il existe neuf sociétés de leasing en Tunisie dont six sont cotées sur la bourse de Tunis.

Société	Raison sociale	Cotation	Principaux actionnaires
TLS	Tunisie Leasing	Coté	Groupe Amen
TJL	Attijari Leasing	Coté	Attijari bank
CIL	Compagnie Internationale de Leasing	Coté	M. Mohamed BRIGUI (PDG de la société)
ATL	Arab Tunisian Leasing	Coté	ATB
WIFACK	El Wifack Leasing	Coté	Invest Sicaf-STB
Modern Leasing	Modern Leasing	Coté	Banque de l'Habitat
AIL	Arab International Lease	Non coté	Banque Tuniso-Koweitienne
Best Lease	Best Lease	Coté	Al-Baraka Bank
HL	Hannibal Lease	Coté	Groupe Djilani

Source : BVMT

Le taux de pénétration du secteur ne cesse d'augmenter grâce à un recours croissant des PME au produit leasing.

Toutes les sociétés de leasing se sont penchées sur la maîtrise du coût des ressources et ce afin d'assurer l'équilibre de leurs situations financières. L'émission des emprunts obligataires reste la forme préférée de refinancement

## II. HISTORIQUE DE ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a été créée en décembre 1994 sous la dénomination de Général Leasing avec un capital initial de 5 000 000 DT, porté à 7 500 000 DT en mars 1999.

La société a été introduite à la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis en juillet 1999 par une offre publique de vente portant sur 225 000 titres soit 30,0% du capital ce qui lui a permis de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20,0% pour une période de 5 ans à partir de l'année d'ouverture du capital et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec la clôture de l'exercice 2003.

Attijari Leasing a pour activité principale la réalisation des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles ainsi que le factoring qui a démarré en juillet 2002 et qui assure le suivi de l'encours commercial, la gestion du poste client et le financement à court terme des entreprises.

En avril 2000, le capital social de la société a été porté à 10,0 MDT.

En 2005, Attijari Leasing a commencé à connaître des difficultés. En effet, suite à la requalification de certaines opérations réalisées par la société, l'administration fiscale a effectué un contrôle portant sur les exercices 2001 à 2004. Ce contrôle a généré une dette fiscale définitive d'un montant de 4,9 MDT, payable sur 7 ans. De ce fait, Attijari Leasing, a vu ses comptes lourdement plombés par la

constitution d'une provision pour risque fiscal suite au redressement intervenu en juillet 2005 au titre de la TVA relative au financement du matériel spécifique effectué durant les exercices 2003 et 2004.

L'irrecevabilité de la qualification de « leasing » par l'administration fiscale au titre des transactions précitées du fait de l'inexistence d'une partie importante de matériels, a mis à la charge de Attijari Leasing, la TVA déduite à tort par elle. Ces événements ont perturbé sensiblement l'activité de Attijari Leasing au cours des exercices 2004, 2005 et 2006.

En décembre 2005 et dans le cadre du développement des activités de la société, de consolidation de ses capitaux permanents et en vue de se conformer aux obligations des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing, le capital de Attijari Leasing a été porté à 12,5 MDT.

En janvier 2008, et afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001- 65 relative aux établissements de crédit, et en vue de résorber une partie des pertes antérieures qui plombent le bilan de la société, le capital social de Attijari Leasing a été réduit à concurrence de 3,750 MDT en le portant de 12,5 MDT à 8,750 MDT, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune. Cette réduction du capital a été suivie d'une augmentation le portant de 8,750 MDT à 21,250 MDT. Cette opération s'est inscrite dans le cadre de la recapitalisation de la société et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

### III. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE ATTIJARI LEASING AU 31/12/2014

#### III.1 SITUATION DE ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31/12/2014

Le tableau ci-après retrace l'évolution du secteur de leasing tunisien sur la période 2012-2014 :

En MDT	Ensemble du secteur			Attijari Leasing			Part de Marché de Attijari Leasing		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
<b>Approbations</b>	1 748	1 759	1 963	286	252	268	16,4%	14,3%	13,7%
<b>Mises en force</b>	1 394	1 417	1 606	220	211	215	15,8%	14,9%	13,4%
<b>Encours financiers</b>	2 415	2 601	2 871	329	359	385	13,6%	13,8%	13,4%

Source : CIL

La part de marché de Attijari Leasing en termes d'approbations est passée de 16,4% en 2012 à 13,7% en 2014. Avec une part de marché de 13,4% en termes de mises en forces, Attijari Leasing se positionne au 4<sup>ème</sup> rang des sociétés de leasing tunisiennes.

#### III.2 EVOLUTION DES APPROBATIONS DE ATTIJARI LEASING

A fin 2014, les approbations enregistrent une hausse de 6,5% par rapport à leur niveau de 2013. Sur la période 2012-2014, les approbations enregistrent une baisse de 3,1% s'établissant à 268 MDT en 2014 vs 286 MDT en 2012.

En MDT	2012	2013	2014	Var.13/12 en %	Var.14/13 en %	TCAM 14/12
<b>Approbations</b>	<b>286</b>	<b>252</b>	<b>268</b>	<b>(11,9%)</b>	<b>6,5%</b>	<b>(3,1%)</b>

##### III.2.1 Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, sur la période 2012-2014, réparties par type de bien :

En MDT	2012		2013		2014		Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	278	97,3%	245	97,2%	255	95,2%	(11,9%)	4,3%
Immobilier	8	2,7%	7	2,8%	13	4,8%	(12,5%)	82,4%
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>100,0%</b>	<b>252</b>	<b>100,0%</b>	<b>268</b>	<b>100,0%</b>	<b>(11,9%)</b>	<b>6,5%</b>

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

### III.2.2 Répartition des approbations par secteur

La répartition des approbations de Attijari Leasing, sur la période 2012-2014, par secteur se présente comme suit :

En MDT	2012		2013		2014		Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	24	8,4%	29	11,5%	27	10,1%	20,8%	(7,2)%
Agriculture	40	14,0%	33	13,1%	52	19,4%	(17,5)%	59,4%
Industrie	34	11,9%	38	15,1%	33	12,2%	11,8%	(14,1)%
Services	182	63,6%	150	59,4%	151	56,4%	(18,0)%	1,2%
Tourisme	6	2,1%	2	1,0%	5	1,9%	(59,8)%	>100,0%
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>100,0%</b>	<b>252</b>	<b>100,0%</b>	<b>268</b>	<b>100,0%</b>	<b>(11,9)%</b>	<b>6,5%</b>

En 2014, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 75,8% des approbations totales de Attijari Leasing.

### III.2.3 Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations de Attijari Leasing par type de matériel sur la période 2012-2014 se présente comme suit :

En MDT	2012		2013		2014		Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	164	57,4%	130	51,6%	125	46,6%	(21,1)%	(3,4)%
Camionnette	27	9,4%	29	11,5%	41	15,3%	9,3%	40,7%
Matériel industriel	18	6,3%	27	10,7%	30	11,1%	48,9%	9,2%
Camion	43	15,0%	28	11,1%	28	10,6%	(35,5)%	3,0%
Matériel BTP	24	8,4%	26	10,3%	24	9,1%	9,4%	(6,5)%
Immobilier	8	2,8%	7	2,8%	13	4,8%	(9,3)%	83,1%
Bus	1	0,3%	1	0,4%	2	0,6%	83,3%	48,5%
Matériel médical	2	0,7%	4	1,6%	5	1,9%	>100,0%	19,9%
<b>Total</b>	<b>286</b>	<b>100,0%</b>	<b>252</b>	<b>100,0%</b>	<b>268</b>	<b>100,0%</b>	<b>(11,9)%</b>	<b>6,5%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel industriel.

### III.3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE DE ATIJJARI LEASING

A fin 2014, les mises en force s'établissent à 215 MDT contre 220 MDT à fin 2012, enregistrant ainsi une baisse de 1,1% sur la période considérée.

En MDT	2012	2013	2014	Var.13/12 en %	Var.14/13 en %	TCAM 14/12
Mises en force	220	211	215	(4,1)%	1,8%	(1,1)%

#### III.3.1 Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en forces, sur la période 2012-2014, réparties par type de bien :

En MDT	2012		2013		2014		Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	216	98,2%	207	98,1%	206	95,7%	(4,1)%	(0,8)%
Immobilier	4	1,8%	4	1,9%	9	4,3%	0,0%	>100,0%
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>100,00%</b>	<b>211</b>	<b>100,00%</b>	<b>215</b>	<b>100,0%</b>	<b>(4,1)%</b>	<b>1,8%</b>

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

### III.3.2 Répartition des mises en force par secteur

La répartition des mises en force de Attijari Leasing par secteur, sur la période 2012-2014, se présente comme suit :

En MDT	2012		2013		2014		Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	16	7,27%	26	12,2%	16	7,6%	59,3%	(36,7)%
Agriculture	31	14,09%	26	12,5%	40	18,6%	(15,7)%	51,7%
Industrie	24	10,91%	30	14,4%	28	12,9%	26,3%	(9,0)%
Services	143	65,00%	127	59,9%	127	58,9%	(11,2)%	0,1%
Tourisme	6	2,73%	2	1,0%	4	2,0%	(65,1)%	>100,0%
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>100,00%</b>	<b>211</b>	<b>100,00%</b>	<b>215</b>	<b>100,0%</b>	<b>(4,1%)</b>	<b>1,8%</b>

En 2014, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 77,5% des mises en force totales de Attijari Leasing.

### III.3.3 Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force de Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2012-2014, se présente comme suit :

En MDT	2012		2013		2014		Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	136	61,8%	114	54,0%	105	48,8%	(16,2)%	(8,1)%
Camionnette	21	9,5%	23	10,9%	34	15,9%	9,5%	46,5%
Matériel industriel	12	5,5%	23	10,9%	24	11,1%	91,7%	4,5%
Camion	30	13,6%	22	10,4%	21	9,8%	(26,7)%	(5,4)%
Matériel BTP	15	6,8%	22	10,4%	20	9,2%	46,7%	(8,1)%
Immobilier	4	1,8%	4	1,9%	8	3,8%	0,0%	>100,0%
Bus	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0,0%	>100,0%
Matériel médical	2	0,9%	3	1,4%	2	1,1%	50,0%	(24,6)%
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>100,00%</b>	<b>211</b>	<b>100,00%</b>	<b>215</b>	<b>100,0%</b>	<b>(4,1%)</b>	<b>1,8%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camions, les camionnettes et le matériel industriel.

### III.4 EVOLUTION DES ENCOURS FINANCIERS DE ATTIJARI LEASING

A fin 2014, les encours financiers s'établissent à 404 MDT contre 344 MDT à fin 2012, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 10,2% sur la période 2012-2014.

En MDT	2012	2013	2014	Var.13/12 en %	Var.14/13 en %	TCAM 14/12
Encours financiers	329	359	385	9,2%	7,3%	8,2%

#### III.4.1 Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, sur la période 2012-2014, répartis par type de bien :

En MDT	2012		2013		2014		Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	306	93,2%	337	93,9%	364	94,6%	10,0%	8,2%
Immobilier	22	6,8%	22	6,1%	21	5,4%	(2,0)%	(5,7)%
<b>Total</b>	<b>329</b>	<b>100,0%</b>	<b>359</b>	<b>100,0%</b>	<b>385</b>	<b>100,0%</b>	<b>9,2%</b>	<b>7,3%</b>

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

### III.4.2 Répartition des encours financiers par secteur

La répartition des encours financiers de Attijari Leasing par secteur d'activité sur la période 2012-2014 se présente comme suit :

En MDT	2012		2013		2014		Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	32	9,7%	39	10,9%	47	12,3%	22,9%	20,7%
Agriculture	40	12,2%	48	13,4%	65	16,7%	19,7%	34,2%
Industrie	41	12,4%	51	14,1%	60	15,6%	24,4%	18,5%
Services	210	63,8%	216	60,1%	207	53,7%	2,7%	(4,1)%
Tourisme	6	1,9%	6	1,6%	7	1,8%	(11,8)%	21,8%
<b>Total</b>	<b>329</b>	<b>100,0%</b>	<b>359</b>	<b>100,0%</b>	<b>385</b>	<b>100,0%</b>	<b>9,2%</b>	<b>7,3%</b>

En 2014, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 70,4% des encours financiers totaux de Attijari Leasing.

### III.4.3 Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers de Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2012-2014, se présente comme suit :

En MDT	2012		2013		2014		Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	202	61,4%	171	47,6%	197	51,0%	(15,5)%	15,1%
Camionnette	39	12,0%	68	19,1%	50	12,9%	73,4%	(27,6)%
Matériel industriel	17	5,2%	45	12,6%	40	10,4%	>100,0	(12,0)%
Camion	37	11,1%	39	10,8%	40	10,3%	5,6%	2,9%
Matériel BTP	9	2,9%	14	3,8%	33	8,6%	44,6%	>100,0
Immobilier	22	6,8%	22	6,1%	21	5,4%	(2,0)%	(5,7)%
Bus	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	>100,0	>100,0
Matériel médical	2	0,6%	0	0,0%	5	1,3%	(93,1)%	>100,0
<b>Total</b>	<b>329</b>	<b>100,0%</b>	<b>359</b>	<b>100,0%</b>	<b>385</b>	<b>100,0%</b>	<b>9,2%</b>	<b>7,3%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel industriel.

L'encours financiers figurant au niveau de la description de l'activité est déterminé comme suit :

En KDT	2012	2013	2014
<b>Encours financiers figurant au niveau des états financiers</b>	<b>333</b>	<b>370</b>	<b>404</b>
Contrats en instance de MEF	11	4	2
A déduire			
Contrats suspendus (ordinaires et contentieux)	15	16	20
<b>Encours financiers</b>	<b>329</b>	<b>359</b>	<b>385</b>

### III.5 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

En KDT	2012	2013	2014	Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
<b>Total des engagements sur la clientèle (a)</b>	<b>376 309</b>	<b>407 593</b>	<b>443 026</b>	<b>8,31%</b>	<b>8,69%</b>
<b>Montant des engagements courants sur la clientèle</b>	<b>332 489</b>	<b>362 356</b>	<b>396 888</b>	<b>9,11%</b>	<b>9,53%</b>
<b>Montant des créances classées leasing (b)</b>	<b>44 220</b>	<b>45 237</b>	<b>46 138</b>	<b>2,30%</b>	<b>1,99%</b>
Dont actifs classe 4	32 148	34 316	36 441	6,74%	6,19%
Dont actifs classe 3	4 604	4 367	3 948	(5,15)%	(9,58)%
Dont actifs classe 2	7 468	6 554	5 749	(12,24)%	(12,28)%
<b>Provisions + agios réservés (c)</b>	<b>26 114</b>	<b>27 940</b>	<b>29 061</b>	<b>6,99%</b>	<b>4,01%</b>
Provisions <sup>12</sup>	22 845	24 704	25 904	8,14%	4,86%
Agios réservés	3 269	3 236	3 157	(1,01)%	(2,45)%
<b>Ratio des créances classées (b/a)</b>	<b>11,75%</b>	<b>11,10%</b>	<b>10,41%</b>		
<b>Taux de couverture des créances classées (c/b)</b>	<b>59,05%</b>	<b>61,76%</b>	<b>62,99%</b>		

### III.6 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING

En KDT	2012	2013	2014	Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
Acheteurs Factorés	6 243	5 818	10 029	(6,8%)	72,4%
Commissions de factoring	197	215	319	9,1%	47,9%
Commissions de financement	408	475	568	16,4%	19,7%
<b>Total des produits de factoring</b>	<b>605</b>	<b>690</b>	<b>887</b>	<b>14,0%</b>	<b>28,6%</b>

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 31/12/2014 s'élève à 10 029 KDT contre 5 818 KDT en 2013 enregistrant ainsi une hausse de 72,4% sur la période étudiée.

On constate également une augmentation des commissions (commissions d'affacturage et commissions de financement) qui passent de 690 KDT en 2013 à 887 KDT en 2014 enregistrant ainsi une croissance de 28,6% sur la période étudiée.

### III.7 COMPOSITION DE L'ENCOURS COMPTABLES EN 2012, 2013 ET 2014

En DT	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Créances de leasing	332 911 791	370 478 478	403 945 431
Impayés	28 549 053	30 022 455	31 427 800
Effets impayés et à l'encaissement	81 959	76 776	44 696
Intérêts échus et différés	(1 565 563)	(1 728 980)	(1 915 951)
Créances sur contrats en instance de mise en force	11 015 631	4 315 401	1 721 565
<b>Total brut</b>	<b>370 992 871</b>	<b>403 164 130</b>	<b>435 223 541</b>
Provisions pour dépréciation des encours	(8 398 910)	(9 293 135)	(10 256 015)
Provisions pour dépréciation des impayés	(14 445 841)	(15 411 225)	(15 648 076)
Provisions additionnelles	(551 800)	(515 132)	(448 259)
Provisions collectives	(1 497 553)	(1 520 467)	(1 704 976)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 269 057)	(3 235 884)	(3 156 581)
<b>Total des provisions et produits réservés</b>	<b>(28 376 940)</b>	<b>(30 189 622)</b>	<b>(31 427 687)</b>
<b>Total net</b>	<b>342 615 931</b>	<b>372 974 508</b>	<b>403 795 854</b>

<sup>12</sup> Comprennent les provisions pour dépréciations des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

## IV. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE ATTIJARI LEASING AU 30/06/2015

### IV.1 SITUATION DE ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30/06/2015

Le tableau ci-après retrace l'évolution du secteur de leasing tunisien sur la période allant 30/06/2014 au 30/06/2015 :

En MDT	Ensemble du secteur			Attijari Leasing			Part de Marché de Attijari Leasing		
	Juin 2014	Juin 2015	Décembre 2014	Juin 2014	Juin 2015	Décembre 2014	Juin 2014	Juin 2015	Décembre 2014
<b>Approbations</b>	1 062	1 106	1 963	136	143	268	12,8%	13,0%	13,7%
<b>Mises en force</b>	842	855	1 606	112	112	215	13,3%	13,1%	13,4%
<b>Encours financiers</b>	2 760	2 991	2 871	362	396	385	13,1%	13,3%	13,4%

Source : CIL

### IV.2 EVOLUTION DES APPROBATIONS DE ATTIJARI LEASING

Au 30/06/2015, les approbations de Attijari Leasing s'établissent à 143MDT contre 136 MDT au 30/06/2014, enregistrant ainsi une croissance de 5,4% sur la période considérée.

En MDT	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Var. S1 2015 – S1 2014 en %
<b>Approbations</b>	<b>136</b>	<b>143</b>	<b>268</b>	<b>5,4%</b>

#### IV.2.1 Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, entre le 1<sup>er</sup> semestre 2014 et le 1<sup>er</sup> semestre 2015, réparties par type de bien :

En MDT	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		Var. S1 2015 – S1 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	130	95,6%	135	94,1%	255	95,2%	3,7%
Immobilier	6	4,4%	9	5,9%	13	4,8%	41,7%
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>100,0%</b>	<b>143</b>	<b>100,0%</b>	<b>268</b>	<b>100,0%</b>	<b>5,4%</b>

#### IV.2.2 Répartition des approbations par secteur

La répartition des approbations de Attijari Leasing, sur la période allant du 30/06/2014 au 30/06/2015, par secteur se présente comme suit :

En MDT	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		Var. S1 2015 – S1 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	15	11,0%	15	10,7%	27	10,1%	2,3%
Agriculture	24	17,6%	20	14,2%	52	19,4%	(15,5)%
Industrie	14	10,3%	15	10,8%	33	12,2%	10,7%
Services	81	59,6%	89	62,0%	151	56,4%	9,8%
Tourisme	2	1,5%	3	2,3%	5	1,9%	63,4%
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>100,0%</b>	<b>143</b>	<b>100,0%</b>	<b>268</b>	<b>100,0%</b>	<b>5,4%</b>

Au 30/06/2015, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 76,2% des approbations totales de Attijari Leasing.

### IV.2.3 Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations de Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1<sup>er</sup> semestre 2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2014, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		Var. S1 2015 – S1 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	65	47,8%	74	51,5%	125	46,6%	13,8%
Camionnette	18	13,2%	18	12,6%	41	15,3%	(1,7)%
Matériel industriel	14	10,3%	11	7,6%	30	11,1%	(25,1)%
Camion	16	11,8%	17	11,9%	28	10,6%	8,6%
Matériel BTP	13	9,6%	13	9,3%	24	9,1%	2,5%
Immobilier	6	4,4%	8	5,9%	13	4,8%	40,7%
Bus	1	0,7%	1	0,5%	2	0,6%	(21,4)%
Matériel médical	3	2,2%	1	0,8%	5	1,9%	(57,1)%
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>100,00%</b>	<b>143</b>	<b>100,0%</b>	<b>268</b>	<b>100,0%</b>	<b>5,4%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel industriel.

### IV.3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE DE ATTIJARI LEASING

Au 30/06/2015, les mises en force de Attijari Leasing demeurent stables et s'établissent à 112 MDT.

En MDT	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Var. S1 2015 – S1 2014 en %
Mises en force	112	112	215	0,1%

#### IV.3.1 Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en force, entre le 1<sup>er</sup> semestre 2014 et le 1<sup>er</sup> semestre 2015, réparties par type de bien :

En MDT	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		Var. S1 2015 – S1 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	109	97,8%	107	95,9%	206	95,7%	(1,9)%
Immobilier	3	2,2%	5	4,1%	9	4,3%	91,1%
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>100,00%</b>	<b>112</b>	<b>100,0%</b>	<b>215</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,1%</b>

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

#### IV.3.2 Répartition des mises en force par secteur

La répartition des mises en force de Attijari Leasing par secteur, sur la période allant du 30/06/2014 au 30/06/2015, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		Var. S1 2015 – S1 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	7	6,3%	9	8,3%	16	7,6%	26,0%
Agriculture	19	17,0%	16	14,7%	40	18,6%	(12,8)%
Industrie	12	10,7%	10	9,3%	28	12,9%	(15,5)%
Services	72	64,3%	74	65,8%	127	58,9%	2,4%
Tourisme	1	0,9%	2	1,9%	4	2,0%	59,1%
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>100,00%</b>	<b>112</b>	<b>100,0%</b>	<b>215</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,1%</b>

Au 30/06/2015, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 80,5% des mises en force totales de Attijari Leasing.

### IV.3.3 Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force de Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1<sup>er</sup> semestre 2014 et le 1<sup>er</sup> semestre 2015, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		Var. S1 2015 – S1 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	64	57,4%	69	61,5%	105	48,8%	7,6%
Camionnette	16	15,2%	14	12,5%	34	15,9%	(14,0)%
Matériel industriel	8	7,2%	6	5,7%	24	11,1%	(18,6)%
Camion	11	10,8%	12	11,0%	21	9,8%	8,3%
Matériel BTP	9	8,1%	8	7,0%	20	9,2%	(14,9)%
Immobilier	2	1,3%	2	1,4%	8	3,8%	(34,5)%
Bus	0	0,0%	0	0,4%	1	0,3%	32,3%
Matériel médical	0	0,0%	1	0,5%	2	1,1%	45,6%
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>100,00%</b>	<b>112</b>	<b>100,0%</b>	<b>215</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,1%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camions, les camionnettes et le matériel industriel.

### IV.4 EVOLUTION DES ENCOURS FINANCIERS DE ATTIJARI LEASING

Au 30/06/2015, les encours financiers de Attijari Leasing s'établissent à 414 MDT contre 380 MDT au 30/06/2014, enregistrant ainsi une progression de 9,0% sur la période considérée.

En MDT	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Var. S1 2015 – S1 2014 en %
<b>Encours financiers</b>	<b>362</b>	<b>396</b>	<b>385</b>	<b>9,5%</b>

#### IV.4.1 Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, entre le 1<sup>er</sup> semestre 2014 et le 1<sup>er</sup> semestre 2015, répartis par type de bien :

En MDT	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		Var. S1 2015 – S1 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	344	95,0%	373	94,2%	364	94,6%	8,6%
Immobilier	18	5,0%	23	5,8%	21	5,4%	27,4%
<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>100,0%</b>	<b>396</b>	<b>100,0%</b>	<b>385</b>	<b>100,0%</b>	<b>9,5%</b>

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

#### IV.4.2 Répartition des encours financiers par secteur

La répartition des encours financiers de Attijari Leasing par secteur d'activité sur la période allant du 30/06/2014 au 30/06/2015 se présente comme suit :

En MDT	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		Var. S1 2015 – S1 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	28	7,8%	34	8,6%	47	12,3%	20,3%
Agriculture	50	13,8%	67	17,0%	65	16,7%	34,6%
Industrie	32	8,8%	41	10,4%	60	15,6%	30,4%
Services	247	68,3%	247	62,3%	207	53,7%	(0,1)%
Tourisme	5	1,3%	7	1,7%	7	1,8%	43,6%
<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>100,0%</b>	<b>396</b>	<b>100,0%</b>	<b>385</b>	<b>100,0%</b>	<b>9,5%</b>

Au 30/06/2015, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 70,4% des encours financiers totaux de Attijari Leasing.

#### IV.4.3 Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers de Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1<sup>er</sup> semestre 2014 et le 1<sup>er</sup> semestre 2015, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		Var. S1 2015 – S1 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	197	54,4%	203	51,2%	197	51,0%	3,1%
Camionnette	39	10,7%	52	13,1%	50	12,9%	34,6%
Matériel industriel	32	8,9%	37	9,4%	40	10,4%	16,6%
Camion	33	9,2%	42	10,5%	40	10,3%	25,2%
Matériel BTP	39	10,9%	33	8,4%	33	8,6%	(15,3)%
Immobilier	18	5,0%	23	5,8%	21	5,4%	27,4%
Bus	0	0,1%	1	0,2%	1	0,2%	>100,0%
Matériel médical	3	0,9%	5	1,2%	5	1,3%	56,5%
<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>100,0%</b>	<b>396</b>	<b>100,0%</b>	<b>385</b>	<b>100,0%</b>	<b>9,5%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions, le matériel industriel et le matériel BTP.

L'encours financiers figurant au niveau de la description de l'activité est déterminé comme suit :

En KDT	30/06/2014	30/06/2013	2014
<b>Encours financiers figurant au niveau des états financiers</b>	<b>376</b>	<b>412</b>	<b>404</b>
Contrats en instance de MEF	4	6	2
A déduire			
Contrats suspendus (ordinaires et contentieux)	17	20	20
<b>Encours financiers</b>	<b>362</b>	<b>396</b>	<b>385</b>

#### IV.5 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE SUR LA PERIODE ALLANT DU 30/06/2014 AU 30/06/2015

L'évolution comparée des créances classées au cours de la période allant du 30/06/2014 au 30/06/2015 se présente comme suit :

En KDT	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Var. S1 2015 – S1 2014 en %
<b>Total des engagements sur la clientèle (a)</b>	<b>419 106</b>	<b>464 762</b>	<b>443 026</b>	<b>10,89%</b>
<b>Montant des engagements courants sur la clientèle</b>	<b>373 094</b>	<b>415 598</b>	<b>396 888</b>	<b>11,39%</b>
<b>Montant des créances classées leasing (b)</b>	<b>46 012</b>	<b>49 164</b>	<b>46 138</b>	<b>6,85%</b>
Dont actifs classe 4	34 300	34 587	36 441	0,84%
Dont actifs classe 3	5 420	6 233	3 948	15,00%
Dont actifs classe 2	6 292	8 343	5 749	32,60%
<b>Provisions + agios réservés (c)</b>	<b>29 336</b>	<b>29 968</b>	<b>29 061</b>	<b>2,16%</b>
Provisions <sup>13</sup>	25 522	26 736	25 904	4,76%
Agios réservés	3 299	3 232	3 157	(2,02)%
<b>Ratio des créances classées (b/a)</b>	<b>10,98%</b>	<b>10,58%</b>	<b>10,41%</b>	
<b>Taux de couverture des créances classées (c/b)</b>	<b>63,76%</b>	<b>60,96%</b>	<b>62,99%</b>	

<sup>13</sup> Comprennent les provisions pour dépréciations des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

## IV.6 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING

En KDT	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Var. S1 2015 – S1 2014 en %
<b>Acheteurs Factorés</b>	<b>7 357</b>	<b>8 804</b>	<b>10 029</b>	<b>19,7%</b>
Commissions de factoring	127	151	319	18,3%
Commissions de financement	235	361	568	53,6%
<b>Total des produits de factoring</b>	<b>362</b>	<b>512</b>	<b>887</b>	<b>41,2%</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 30/06/2015 s'élève à 8 804 KDT contre 7 357 KDT au 30/06/2014 enregistrant ainsi une hausse de 19,7% sur la période étudiée.

On constate également une augmentation des commissions (commissions d'affacturage et commissions de financement) qui passent de 362 KDT au 30/06/2014 à 512 KDT au 30/06/2015 enregistrant ainsi une croissance de 41,2% sur la période étudiée.

## V. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE ATTIJARI LEASING AU 30/09/2015

### V.1 SITUATION DE ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30/09/2015

Le tableau ci-après retrace l'évolution du secteur de leasing tunisien sur la période allant 30/09/2014 au 30/09/2015 :

En MDT	Ensemble du secteur			Attijari Leasing			Part de Marché de Attijari Leasing		
	Sept. 2014	Sept. 2015	Décembre 2014	Sept. 2014	Sept. 2015	Décembre 2014	Sept. 2014	Sept. 2015	Décembre 2014
<b>Approbations</b>	1 489	1 559	1 963	201	197	268	13,5%	12,6%	13,7%
<b>Mises en force</b>	1 215	1 230	1 606	161	155	215	13,3%	12,6%	13,4%
<b>Encours financiers</b>	2 798	2 819	2 871	362	415	385	12,9%	14,7%	13,4%

Source : CIL

### V.2 EVOLUTION DES APPROBATIONS DE ATTIJARI LEASING

Au 30/09/2015, les approbations de Attijari Leasing s'établissent à 197 MDT contre 201 MDT au 30/09/2014, enregistrant ainsi une baisse de 2,2% sur la période considérée.

En MDT	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Var. T3 2015 – T3 2014 en %
<b>Approbations</b>	<b>201</b>	<b>197</b>	<b>268</b>	<b>(2,2)%</b>

#### V.2.1 Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015, réparties par type de bien :

En MDT	30/09/2014		30/09/2015		31/12/2014		Var. T3 2015 – T3 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	192	95,5%	187	94,9%	255	95,2%	(2,9)%
Immobilier	9	4,5%	10	5,1%	13	4,8%	12,2%
<b>Total</b>	<b>201</b>	<b>100,0%</b>	<b>197</b>	<b>100,0%</b>	<b>268</b>	<b>100,0%</b>	<b>(2,2)%</b>

## V.2.2 Répartition des approbations par secteur

La répartition des approbations de Attijari Leasing, sur la période allant du 30/09/2014 au 30/09/2015, par secteur se présente comme suit :

En MDT	30/09/2014		30/09/2015		31/12/2014		Var. T3 2015 – T3 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	21	10,4%	22	11,2%	27	10,1%	5,0%
Agriculture	38	18,9%	30	15,2%	52	19,4%	(21,1)%
Industrie	24	11,9%	20	10,2%	33	12,2%	(16,1)%
Services	114	56,7%	120	61,0%	151	56,4%	5,2%
Tourisme	4	2,0%	4	2,3%	5	1,9%	11,8%
<b>Total</b>	<b>201</b>	<b>100,0%</b>	<b>197</b>	<b>100,0%</b>	<b>268</b>	<b>100,0%</b>	<b>(2,2)%</b>

Au 30/09/2015, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 76,3% des approbations totales de Attijari Leasing.

## V.2.3 Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations de Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015, se présente comme suit :

En MDT	30/09/2014		30/09/2015		31/12/2014		Var. T3 2015 – T3 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	96	47,8%	99	50,1%	125	46,6%	2,7%
Camionnette	29	14,4%	27	13,8%	41	15,3%	(6,3)%
Matériel industriel	23	11,4%	14	7,3%	30	11,1%	(37,8)%
Camion	21	10,4%	24	12,4%	28	10,6%	16,1%
Matériel BTP	17	8,5%	20	9,9%	24	9,1%	15,1%
Immobilier	10	5,0%	10	5,1%	13	4,8%	1,0%
Bus	1	0,5%	1	0,4%	2	0,6%	(17,1)%
Matériel médical	4	2,0%	2	0,9%	5	1,9%	(57,8)%
<b>Total</b>	<b>201</b>	<b>100,0%</b>	<b>197</b>	<b>100,0%</b>	<b>268</b>	<b>100,0%</b>	<b>(2,2)%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel industriel.

## V.3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE DE ATTIJARI LEASING

Au 30/09/2015, les mises en force de Attijari Leasing s'établissent à 155 MDT contre 161 MDT au 30/09/2014, enregistrant ainsi une baisse de 3,7% sur la période considérée.

En MDT	30/09/2014	30/09/2015	31/12/2014	Var. T3 2015 – T3 2014 en %
Mises en force	161	155	215	(3,7)%

### V.3.1 Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en force, entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015, réparties par type de bien :

En MDT	30/09/2014		30/09/2015		31/12/2014		Var. T3 2015 – T3 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	156	96,9%	149	96,0%	206	95,7%	(4,6)%
Immobilier	5	3,1%	6	4,0%	9	4,3%	24,0%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,0%</b>	<b>155</b>	<b>100,0%</b>	<b>215</b>	<b>100,0%</b>	<b>(3,7)%</b>

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

### V.3.2 Répartition des mises en force par secteur

La répartition des mises en force de Attijari Leasing par secteur, sur la période allant du 30/09/2014 au 30/09/2015, se présente comme suit :

En MDT	30/09/2014		30/09/2015		31/12/2014		Var. T3 2015 – T3 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	11	6,8%	13	8,4%	16	7,6%	18,1%
Agriculture	31	19,3%	24	15,7%	40	18,6%	(21,6)%
Industrie	16	9,9%	14	8,8%	28	12,9%	(15,0)%
Services	99	61,5%	101	65,3%	127	58,9%	2,3%
Tourisme	4	2,5%	3	1,8%	4	2,0%	(28,5)%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,0%</b>	<b>155</b>	<b>100,0%</b>	<b>215</b>	<b>100,0%</b>	<b>(3,7)%</b>

Au 30/09/2015, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 81,0% des mises en force totales de Attijari Leasing.

### V.3.3 Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force de Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015, se présente comme suit :

En MDT	30/09/2014		30/09/2015		31/12/2014		Var. T3 2015 – T3 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	84	52,2%	86	55,6%	105	48,8%	2,6%
Camionnette	26	16,1%	23	14,6%	34	15,9%	(13,0)%
Matériel industriel	15	9,3%	9	5,9%	24	11,1%	(38,6)%
Camion	16	9,9%	17	11,1%	21	9,8%	7,9%
Matériel BTP	15	9,3%	12	7,8%	20	9,2%	(19,6)%
Immobilier	4	2,5%	6	4,0%	8	3,8%	(55,0)%
Bus	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	n.s
Matériel médical	1	0,6%	1	0,6%	2	1,1%	(11,8)%
<b>Total</b>	<b>161</b>	<b>100,0%</b>	<b>155</b>	<b>100,0%</b>	<b>215</b>	<b>100,0%</b>	<b>(3,7)%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camions, les camionnettes et le matériel industriel.

## V.4 EVOLUTION DES ENCOURS FINANCIERS DE ATTIJARI LEASING

Au 30/09/2015, les encours financiers de Attijari Leasing s'établissent à 415 MDT contre 362 MDT au 30/09/2014, enregistrant ainsi une progression de 14,7% sur la période considérée.

En MDT	30/09/2014	30/09/2015	31/12/2014	Var. T3 2015 – T3 2014 en %
<b>Encours financiers</b>	<b>362</b>	<b>415</b>	<b>385</b>	<b>14,7%</b>

### V.4.1 Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015, répartis par type de bien :

En MDT	30/09/2014		30/09/2015		31/12/2014		Var. T3 2015 – T3 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	341	94,2%	388,1	93,5%	364	94,6%	13,8%
Immobilier	21	5,8%	27	6,5%	21	5,4%	28,6%
<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>100,0%</b>	<b>415</b>	<b>100,0%</b>	<b>385</b>	<b>100,0%</b>	<b>14,7%</b>

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

## V.4.2 Répartition des encours financiers par secteur

La répartition des encours financiers de Attijari Leasing par secteur d'activité sur la période allant du 30/09/2014 au 30/09/2015 se présente comme suit :

En MDT	30/09/2014		30/09/2015		31/12/2014		Var. T3 2015 – T3 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	75	20,7%	38	9,0%	47	12,3%	(49,9)%
Agriculture	68	18,8%	74	17,7%	65	16,7%	8,1%
Industrie	38	10,5%	44	10,7%	60	15,6%	16,9%
Services	175	48,3%	252	60,8%	207	53,7%	44,1%
Tourisme	6	1,7%	7	1,8%	7	1,8%	22,7%
<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>100,0%</b>	<b>415</b>	<b>100,0%</b>	<b>385</b>	<b>100,0%</b>	<b>14,7%</b>

Au 30/09/2015, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 78,5% des encours financiers totaux de Attijari Leasing.

## V.4.3 Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers de Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015, se présente comme suit :

En MDT	30/09/2014		30/09/2015		31/12/2014		Var. T3 2015 – T3 2014 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	175	48,3%	198	47,7%	197	51,0%	13,2%
Camionnette	48	13,3%	60	14,3%	50	12,9%	24,0%
Matériel industriel	35	9,7%	40	9,7%	40	10,4%	14,5%
Camion	42	11,6%	46	11,1%	40	10,3%	10,1%
Matériel BTP	34	9,4%	38	9,2%	33	8,6%	11,9%
Immobilier	22	6,1%	27	6,5%	21	5,4%	22,7%
Bus	1	0,3%	1	0,2%	1	0,2%	2,8%
Matériel médical	5	1,4%	5	1,2%	5	1,3%	2,4%
<b>Total</b>	<b>362</b>	<b>100,0%</b>	<b>415</b>	<b>100,0%</b>	<b>385</b>	<b>100,0%</b>	<b>14,7%</b>

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions, le matériel industriel et le matériel BTP.

## V.5 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING

En KDT	30/09/2014	30/09/2015	31/12/2014	Var. T3 2015 – T3 2014 en %
<b>Acheteurs Factorés</b>	<b>7 991</b>	<b>6 852</b>	<b>10 029</b>	<b>(14,2)%</b>
Commissions de factoring	210	209	319	(0,2)%
Commissions de financement	388	475	568	22,5%
<b>Total des produits de factoring</b>	<b>597</b>	<b>684</b>	<b>887</b>	<b>14,5%</b>

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 30/09/2015 s'élève à 6 852 KDT contre 7 991 KDT au 30/09/2014 enregistrant ainsi une baisse de 14,2% sur la période étudiée.

On constate une augmentation des commissions (commissions d'affacturage et commissions de financement) qui passent de 597 KDT au 30/09/2014 à 597 KDT au 30/09/2015 enregistrant ainsi une croissance de 14,5% sur la période étudiée.

## V.6 INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2015

		troisième trimestre			Cumul au 30 septembre		
		2015	2014	Var en %	2015	2014**	Var en %
<b>Répartition des approbations / secteurs &amp; par type</b>	<b>Total</b>	<b>53 310</b>	<b>65 660</b>	<b>(19)%</b>	<b>196 649</b>	<b>201 486</b>	<b>(2,40)%</b>
Agriculture	Mobilier	9 692	14 054	(31)%	29 775	37 387	(20,36)%
	Immobilier	0	413		200	413	
Industrie	Mobilier	4 643	9 549	(51)%	20 138	23 731	(15,14)%
	Immobilier	0	0		0	80	
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	6 662	5 486	21%	20 044	20 613	6,94%
	Immobilier	0	170		0	338	
Tourisme	Mobilier	1 203	1 103	9%	4 471	3 057	46,24%
	Immobilier	0	498		0	477	
Services et commerce	Mobilier	29 530	31 838	(7)%	110 151	107 346	2,61%
	Immobilier	1 580	2 550	(38)%	9 870	8 045	22,68%
<b>Répartition des mises en force / secteurs &amp; par type</b>	<b>Total</b>	<b>43 200</b>	<b>49 100</b>	<b>(12,0)%</b>	<b>154 999</b>	<b>160 765</b>	<b>(3,59)%</b>
Agriculture	Mobilier	7 846	11 939	(34,3)%	24 096	29 453	(18,19)%
	Immobilier	0	16		200	16	
Industrie	Mobilier	3 242	4 087	(20,7)%	13 593	17 492	(22,29)%
	Immobilier	0	0		0	80	
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	3 667	3 563	2,9%	12 988	10 959	18,51%
	Immobilier	0	0		0	0	
Tourisme	Mobilier	734	1 792	(59,1)%	2 862	3 129	(8,55)%
	Immobilier	0	498		0	498	
Services et commerce	Mobilier	26 112	25 394	2,8%	95 101	94 246	0,91%
	Immobilier	1 600	1 811	(11,7)%	6 160	4 892	25,92%

<b>Total des engagements en cours</b>				447 718	438 627	2,07%
<b>Total des engagements classés</b>				60 221	50 806	18,53%
<b>Trésorerie Nette</b>				20 369	(353)	-
<b>Structure des ressources</b>				380 043	351 509	8,12%
Emprunts obligataires				33%	37%	(9,58)%
Emprunts bancaires				45%	46%	(2,66)%
Emprunts étrangers				7%	2%	260,28%
Certificat de dépôt				4%	0%	-
Billet de trésorerie				11%	15%	(29,24)%
<b>Capitaux propres***</b>				34 603	31 214	10,86%
<b>Revenus bruts de Leasing &amp; Factoring</b>	20 188	18 828	7,2%	30 755	28 444	8,12%
<b>Revenus nets de leasing</b>	20 170	18 704	7,8%	30 730	28 192	9,00%
<b>Produits nets de leasing</b>	7 553	7 719	(2,2)%	11 982	11 712	2,31%
<b>Total charges d'exploitation hors provisions</b>	3 213	3 053	5,2%	4 965	4 607	7,77%

\* Données non auditées

\*\* données financières définitives et auditées

\*\*\* compte non tenu du résultat annuel de l'exercice et de l'effet de changement de la méthode de calcul de la provision « circulaire BCT 2013-21 »

**Approbations :** Contrats de leasing approuvés

**Mises en force :** Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

**Engagements en cours :** comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing, de factoring bruts et de participations nettes de provisions

**Engagements classés :** comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

**Revenus bruts de leasing & Factoring :** loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêts de financement

**Revenus nets de leasing & factoring :** Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

**Commissions factoring :** commissions / factures achetées

**Commissions de financement :** produits / financements des factures achetées

**Produits nets de leasing & factoring :** Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

**Charges d'exploitation hors provisions :** charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

**Les faits marquants :**

L'activité de ATTIJARI LEASING au cours du troisième trimestre 2015 a été marqué par rapport à la même période de l'exercice 2014 par:

- \* Une baisse des approbations cumulées de 2,4% par rapport au troisième trimestre 2014
- \* Une baisse des mises en forces cumulées de 3,59%, par rapport au troisième trimestre 2014
- \* les ressources d'emprunts ont augmenté de 8,12%
- \* le taux des actifs classés a connu une hausse comparé à la même période passant de 11,58% à 13,45%
- \* Les capitaux propres ont enregistré une augmentation de 10,86% compte non tenu des résultats de l'exercice 2014
- \* les charges d'exploitation ont augmenté de 7,77% par rapport à la même période de l'exercice 2014

## VI. ORGANISATION DE ATTIJARI LEASING

### VI.1.1 Procédures générales

Attijari Leasing répond aux exigences de la norme ISO 9001 version 2008 et elle a renouvelé sa certification à ladite norme en octobre 2012 pour une nouvelle période de trois ans.

De ce fait, elle a structuré son système organisationnel autour de l'approche processus et a identifié 10 processus qui sont répartis entre processus de management, processus de réalisation et processus support.

Ce système qui est présenté dans un manuel qualité permet de :

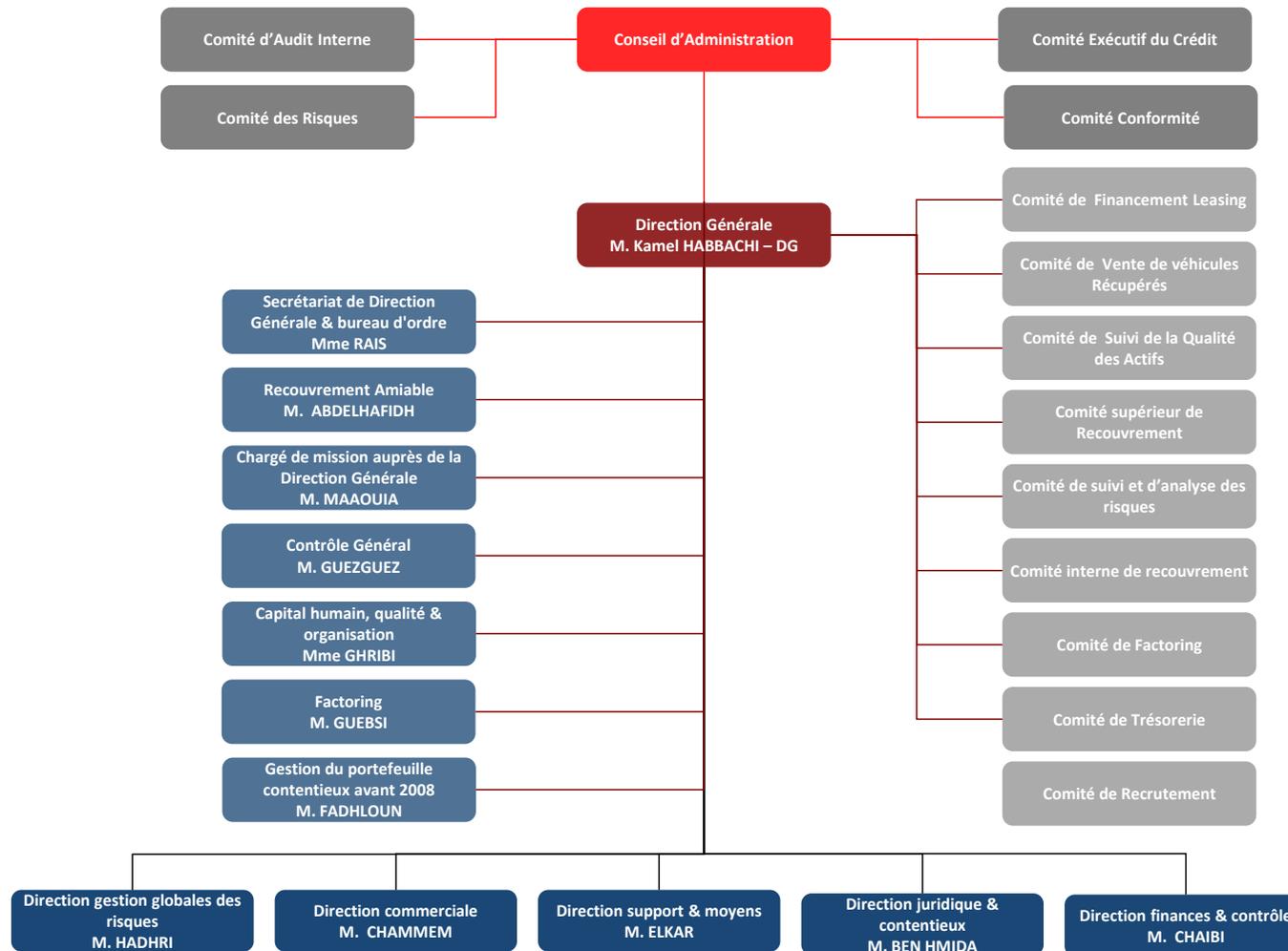
- Préserver et améliorer la compétitivité de l'entreprise ;
- Favoriser la synergie avec les structures de Attijari bank, l'actionnaire de référence de la société, et particulièrement avec le réseau afin de développer l'activité commerciale ;
- Optimiser le rapport cout/rendement des opérations de Attijari Leasing ;
- Limiter la progression des charges d'exploitation ;
- Améliorer la qualification et l'efficacité de l'équipe par la formation continue et le recrutement de cadre compétent d'une part et la réorganisation de l'entreprise d'autre part ;
- Assurer l'adhésion du personnel de Attijari Leasing aux normes du Groupe Attijari bank, respecter le code de déontologie du Groupe ;
- Améliorer la qualité de prestations de la Société.

## VI.2 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE ATTIJARI LEASING

### VI.2.1 Organigramme fonctionnel de Attijari Leasing au 31/12/2014

L'organigramme fonctionnel de Attijari Leasing, au 31/12/2014, se présente comme suit :

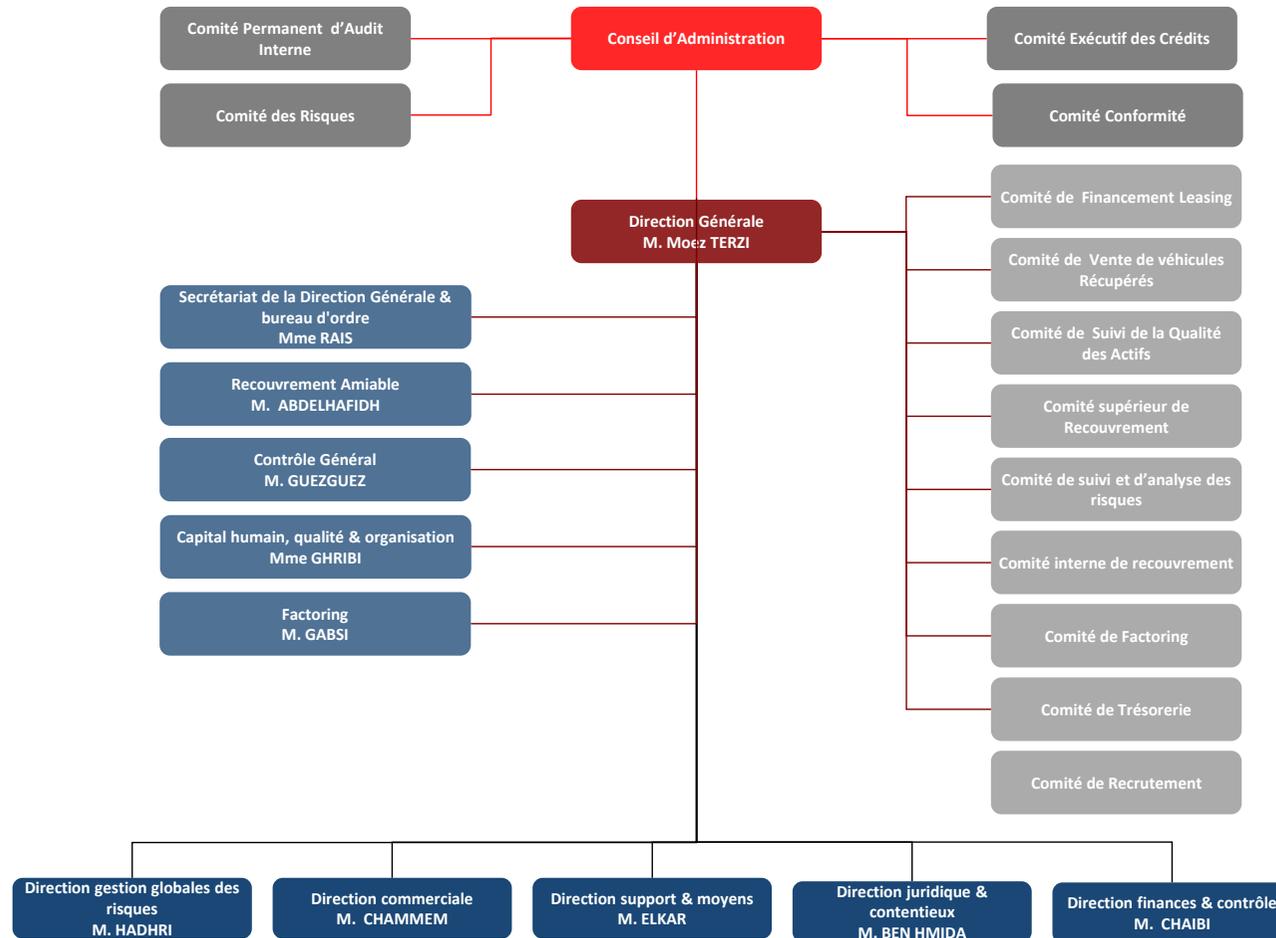
#### Organigramme fonctionnel au 31/12/2014



## VI.2.2 Organigramme fonctionnel de Attijari Leasing au 30/06/2015

L'organigramme fonctionnel de Attijari Leasing, au 30/06/2015, se présente comme suit :

### Organigramme fonctionnel au 30/06/2015



### VI.2.3 Gouvernance

#### a) Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Attijari Leasing est composé de :

- M. Khaled Ben JEMAA : Président ;
- ATTIJARI BANK représentée par :
  - ✓ M. Hicham SEFFA : Administrateur ;
  - ✓ M. Mohamed EL MONCER : Administrateur ;
  - ✓ M. Moez TERZI : Administrateur ;
  - ✓ M. Kamel HABBACHI : Administrateur ;
  - ✓ M. Mohsen BOUZID : Administrateur.
- M. Salem DAHMANI : Administrateur, représentant des petits porteurs ;
- M. Hedi Karim SELLAMI : Administrateur indépendant ;
- M. Walid KALBOUSSI : Administrateur indépendant.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le Conseil.

#### i) Comité Permanent d'Audit Interne

Ce comité est chargé de :

- Vérifier les informations et apprécier la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Examiner les insuffisances du système de contrôle interne et prendre les mesures qui corrigent ces insuffisances ;
- Contrôler et coordonner les activités des structures chargées du contrôle et donner son avis au Conseil d'Administration sur la désignation des responsables de l'Audit Interne et du Contrôle de la conformité ;
- Proposer la nomination des Commissaires Aux Comptes et des auditeurs externes et formuler des remarques sur leurs programmes et les résultats de leurs contrôles ;
- Veiller à ce que la structure d'Audit Interne soit dotée de moyens humains et logistiques pour s'acquitter efficacement de sa mission.

Créé en 2009, le Comité Permanent d'Audit est composé selon le Conseil d'Administration du 29/08/2013 comme suit :

- Président : M. Walid KALBOUSSI. ;
- Membres : M. Mohsen BOUZID et M. Salem DAHMANI ;
- Invités permanents :
  - ✓ M. Ilyes MAATKI : Expert-comptable, conseiller du groupe Khaled BEN JOMAA ;
  - ✓ M. Mehdi YERMINI : contrôle général de Attijari bank ;
  - ✓ M. Mohamed MOUSSA : pole finance de Attijari bank.

L'AGO du 26/05/2015 a fixé la rémunération de ce comité à 12 000 dinars.

## **ii) Comité des Risques**

Créé en 2013, le Comité des Risques est composé selon le Conseil d'Administration du 29/08/2013 comme suit :

- Président : M. Hédi Karim SELLAMI ;
- Membres : M. Mohsen BEN BOUZID (remplacé par M. Kamel HABBACHI<sup>14</sup>) et M. Khaled BEN JEMAA ;
- Invités permanents :
  - ✓ Un représentant de la banque du département GGR
  - ✓ Le secrétariat du comité est assuré par la structure de contrôle de gestion, M. Jamel CHAMMEM.

L'AGO du 26/05/2015 a fixé la rémunération de ce comité à 12 000 dinars.

## **iii) Comité Exécutif de Crédit**

Le comité exécutif du crédit a été mis en place depuis juin 2006.

Le Comité Exécutif du Crédit est composé selon le Conseil d'Administration du 29/08/2013 comme suit :

- Président : M. Hicham SEFFA ;
- Membres : M. Mohamed EL MONCER et M. Moez TERZI ;
- Invités permanents :
  - ✓ Un représentant de la banque du département GGR
  - ✓ Le secrétariat du comité est assuré par le chef du département risque, M. Slim KAAK.

L'AGO du 26/05/2015 a fixé la rémunération de ce comité à 12 000 dinars.

## **b) Direction Générale**

La Direction Générale a pour mission principale :

- La réalisation de la stratégie et la politique générale de l'entreprise ;
- L'optimisation d'utilisation des ressources pour atteindre les objectifs arrêtés par le Conseil d'Administration ;
- La réalisation du processus adéquat lui permettant l'identification, la mesure et le contrôle des risques encourus et la surveillance de l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.

Pour l'accomplissement de sa mission, la Direction Générale est assistée par les comités suivants :

### **i) Comité de Financement Leasing**

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial et du Directeur Gestion Global des Risques. Ce comité traite du sort des demandes de financement leasing dont la compétence lui revient selon les règles de délégations de pouvoir en vigueur.

### **ii) Comité de Ventes des Biens Récupérés**

Il est composé du Directeur Général, du Chargé des Dossiers de la Vente des Biens Récupérés, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Commercial et du Directeur Supports et Moyens Généraux.

### **iii) Comité Interne de Recouvrement**

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial, du Directeur Gestion du Risque, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable.

---

<sup>14</sup>M. Kamel HABBACHI a été proposé par le Conseil d'Administration du 31/03/2015 en tant que membre du Comité des Risques en remplacement de M. Mohsen BOUZID

Ce comité étudiera l'évolution mensuelle des impayés, des différentes actions de recouvrement engagées, des propositions d'arrangements proposées par certaines relations et des cas de passage en contentieux.

#### **iv) Comité Exécutif de Recouvrement**

Il est composé du Responsable Recouvrement judiciaire du groupe (Attijari bank), du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable.

Il examine la politique générale de recouvrement de la société, des cas d'arrangement relatifs aux gros tickets et des cas d'abandon ou de radiations à proposer au Conseil d'Administration.

#### **v) Comité de Suivi de la Qualité des Actifs**

Il est composé du Responsable Recouvrement judiciaire du groupe (Attijari bank), d'un Représentant de la Direction Gestion du Risque du Groupe (Attijari bank), du Directeur Général, du Directeur Commercial, du Directeur Gestion du Risque, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable.

Ce comité examine mensuellement la qualité du portefeuille de la société et son évolution.

#### **vi) Comité de Factoring**

Il est composé du Directeur Général, du Directeur factoring / risque et du responsable du service exploitation des remises. Ce comité traite du sort de toutes les demandes de financement factoring.

#### **vii) Comité de Trésorerie**

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier et Gestion Ressources Humaines et du responsable de trésorerie.

Ce comité assure le suivi périodique de la situation de trésorerie, décide des choix en matière de ressources.

#### **viii) Comité de Recrutement**

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier et Gestion Ressources Humaines de Attijari leasing, d'un représentant pôle capital Humain du groupe Attijari bank et du Directeur concerné. Ce comité statue sur les dossiers de recrutements conformément à la procédure en vigueur.

La présidence de ces comités est assurée par le Directeur Général qui peut faire appel à tout employé pour participer aux réunions desdits comités.

## **VII. CONTROLE INTERNE**

Attijari leasing est dotée d'un système de contrôle interne pour lui permettre d'assurer la maîtrise des risques liés à ses opérations et de se conformer aux lois et règlement et notamment ceux régissant les établissements financiers (dont la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits et la circulaire aux établissements de crédits n° 2006-19 du 2 mai 2006 relative au contrôle interne).

Ce système de contrôle interne comprend trois niveaux de contrôle :

- Un contrôle de premier niveau assuré tant par les chefs hiérarchiques que par le système d'information, les procédures, instructions et notes de services mises en place par la direction générale visant à assurer en permanence la sécurité, et l'efficacité des opérations, la protection des actifs de la société la fiabilité de l'information financière. La matrice des risques dans sa version actuelle avant validation définitive décrit toutes les activités de la société, les risques opérationnels liés notamment à l'exécution des tâches et les contrôles mis en place ou à mettre pour y faire face ;

- Un contrôle de second niveau assuré par le service de contrôle permanent et qui a été mis en place à compter de Août 2011 qui a commencé par un contrôle des dossiers commerciaux jusqu'au stade de la mise en force d'un contrat et qui va s'étendre à tous les autres services ;
- Un contrôle périodique de troisième niveau assuré par l'organe d'audit. Les missions d'audit interne sont programmées sur la base d'un plan annuel d'audit approuvé par la Direction générale et soumis au comité permanent d'audit interne pour avis. Les rapports émis suite à toute action sont diffusés après leurs discussions, les recommandations proposées et validées seront prises en compte pour la mise à jour des procédures et instructions.

Par ailleurs, Attijari leasing est dotée d'un comité permanent d'audit interne et qui a été institué par le conseil d'administration du 14 juin 2006 conformément à la réglementation en vigueur.

Attijari leasing a été certifiée en juin 2009 ISO 9001 à la version 2008, cette certification témoigne tant de l'orientation client et de la recherche continue de la satisfaction de ses attentes que de l'organisation des différents départements et services.

## **VIII. SYSTEME D'INFORMATION**

Le système d'information de Attijari Leasing couvre toutes les lignes de métiers de la société :

### **VIII.1.1 Le parc informatique**

Le parc informatique de Attijari Leasing se compose de :

- Neuf (9) serveurs dont deux principaux : l'un affecté aux applications de l'activité leasing et factoring et l'autre pour la gestion des bases des données. Les autres sont dédiés au filtrage de l'accès internet, le backup , la gestion du domaine des utilisateurs et la gestion du basculement des serveurs ;
- Quatre vingt onze (91) postes de travail et 69 imprimantes ;
- Neuf (9) Switchs, trois (03) Routeurs, un (01) Firewall et trois (03) Modems externe.

### **VIII.1.2 Le réseau informatique**

Le choix d'un réseau de type dit en « Etoile » et d'une architecture « Clients/Serveur » s'avère la mieux adaptée à une telle structure et organisation.

Tous les postes « client » sont reliés à un serveur central qui leur dessert des ressources physiques et/ou logistiques.

Attijari Leasing se relie avec ses agences par routage du réseau Attijari bank avec des liaisons MPLS ou SDSL.

La configuration logicielle du réseau de Attijari Leasing est gérée par les systèmes suivant : Le système d'exploitation Microsoft Windows Seven, Microsoft Windows Xp, Microsoft Windows Server 2008 R2 et Microsoft Windows 2003 Server.

### **VIII.1.3 Les logiciels**

Outre la boîte office (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint ...), les utilisateurs disposent d'autres logiciels qui ont été conçu par la société LASER Software qui est le prestataire de service de Attijari Leasing depuis 1995, et qui assure aussi leur maintenance et le développement de nouveaux modules.

### **VIII.1.4 La sécurité de l'environnement informatique**

Outre le contrôle d'accès, Attijari Leasing dispose d'autres niveaux de sécurité pour protéger son Système d'Informations (S.I) :

- Protection antivirale : Attijari Leasing dispose d'une solution antivirus Symantec Endpoint protection administrée par la maison mère Attijari bank ;

- Protection du matériel critique : tous les serveurs sont placés, dans une salle de machines dont l'accès est strictement réservé à l'administrateur du système informatique ;
- Protection des données : se base essentiellement sur la duplication de ces données sur plusieurs supports et dans différents lieux.

### VIII.1.5 L'évolution du système d'information de Attijari Leasing

#### a) Le nouveau système d'échange de données (SED) avec la BCT

Pour accéder aux différentes centrales créées par la BCT, qui représentent une source d'information pertinente et fiable concernant les engagements des personnes morales (PM) et des personnes physiques (PP) auprès des institutions financières, Attijari Leasing a adhéré au Système d'Echange de Données (SED) par le biais d'une liaison permanente de type *Frame Relay* et d'un serveur centralisateur. Ce serveur dédié à la connexion avec la BCT, est muni d'un système d'exploitation Windows 2000 professionnelle et des logiciels nécessaires à la connexion et au transfert sécurisé des données entre Attijari Leasing et la BCT.

#### b) La mise à jour des logiciels et leur adéquation avec la réglementation en vigueur

Attijari Leasing a mis en place des procédures de mise à jour des logiciels pour qu'ils soient au diapason de la réglementation en vigueur.

Outre ces mises à jour, de nouvelles versions plus performantes et mieux adaptées aux besoins des utilisateurs viennent améliorer la qualité de la prestation de service rendu à la clientèle.

Ceci étant, les Commissaires Aux Comptes ont relevé quelques défaillances du système de contrôle interne notamment au niveau du :

- Risque comptable :
  - ✓ Existence d'un écart sur des encours de financement ;
  - ✓ Existence de comptes comptables non justifiés ;
  - ✓ Le manuel comptable ne décrit pas tous les traitements comptables inhérents à l'activité de leasing. D'autre part, le manuel comptable n'a pas été adapté aux dispositions de la norme comptable n°41 relative aux opérations de leasing ;
  - ✓ Existence de certains comptes du plan comptable qui ne respectent pas la nomenclature préconisée par la norme générale du système comptable des entreprises ;
  - ✓ Les états financiers de la société sont préparés manuellement ;
  - ✓ Absence d'intégration comptable des processus de gestion des immobilisations et de gestion de la paie ;
  - ✓ Existence d'un écart des encours des factures achetées.
- Risque financier : non facturation à temps des intérêts de retard.
- Risque de crédit : la société ne procède pas systématiquement à des visites des locaux qui abritent les équipements donnés en leasing.
- Risque organisationnel : absence d'un comité « Gestion Actifs/Passifs »
- Risque réglementaire :
  - ✓ Non-conformité de l'organe de contrôle de conformité avec les dispositions de la circulaire n°2006-06. En effet, l'examen des règles de fonctionnement de l'organe de contrôle de conformité a révélé les faiblesses suivantes : i) l'identité et les qualifications professionnelles du 1<sup>er</sup> responsable de l'organe chargé du contrôle de la conformité n'ont pas été communiquées à la Banque Centrale de Tunisie, ii) l'identification et la détermination des risques de non-conformité ainsi que l'évaluation de leurs effets sur l'activité ne sont pas encore matérialisés, iii) aucun rapport comportant des propositions de mesures susceptibles de maîtriser les risques de non-conformité n'a été soumis au Conseil d'Administration.

- ✓ La société n'a pas mis en place un plan de continuité d'activité conformément aux dispositions de l'article 15 de la circulaire n°2006-19.
- ✓ La société ne dispose pas d'un système de notation interne tel que prévu par l'article 25 de la circulaire n°2006-19, relative au contrôle interne des établissements de crédits.

## IX. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIFS DE LA SOCIÉTÉ

### IX.1 POLITIQUE DE RECRUTEMENT

Depuis sa restructuration en 2008, Attijari Leasing a entrepris un important programme de transformation et de renforcement de son réseau. Ceci a nécessité la mise en place d'un plan de recrutement qui a permis d'intégrer entre 2008 et 2014, 36 employés.

### IX.2 POLITIQUE DE FORMATION

La société continue à faire participer son personnel aux actions de formation à chaque fois que le besoin se fait sentir ou les thèmes proposés par les cabinets de formation répondent aux attentes de la société en matière de leasing surtout pour les aspects gestion des risques, fiscalité, audit, analyse financière, etc.

Les actions de formations effectuées en 2014 sont au nombre de 15 et auxquelles 42 participants ont en bénéficié durant l'année 2014.

### IX.3 POLITIQUE D'INTERESSEMENT

L'exercice 2010 a été marqué par le lancement de plusieurs challenges et l'attribution de primes de performance indexées sur les objectifs visant la motivation des collaborateurs de Attijari Leasing.

Attijari Leasing a continué en 2014 son action de motivation de son personnel lancée en 2010 et a attribué des primes à ses commerciaux en fonction de leurs performances.

### IX.4 EVOLUTION DES EFFECTIFS

#### IX.4.1 Structure des effectifs par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie	2012	2013	2014	Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
Cadres	46	59	70	28,3%	18,6%
Exécution	26	16	10	(38,5%)	(37,5%)
Stagiaires	7	6	5	(14,3%)	(16,7%)
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>81</b>	<b>85</b>	<b>2,5%</b>	<b>4,9%</b>

En 2014, l'évolution de l'effectif de Attijari Leasing s'est axée sur le renforcement des cadres.

Il est à noter qu'Attijari Leasing dispose de cinq (5) salariés « hors grille » à fin 2014.

Année	2012	2013	2014
<b>Taux d'encadrement<sup>15</sup></b>	<b>58,2%</b>	<b>72,8%</b>	<b>82,4%</b>

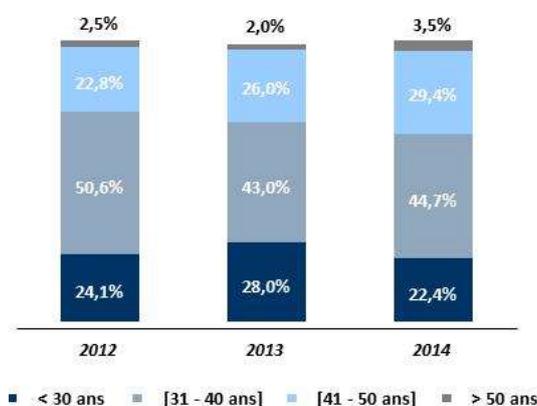
Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le taux d'encadrement s'établit à 82,4% en 2014 contre 72,8% en 2013.

<sup>15</sup> Taux d'encadrement : le rapport entre le nombre de cadres d'une part et l'effectif total d'autre part.

## IX.4.2 Structure des effectifs par tranche d'âge et par sexe

La répartition de l'effectif de Attijari Leasing, sur les trois derniers exercices, par tranche d'âge se décline de la manière suivante :

### Répartition de l'effectif par tranche d'âge



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, en 2014, les moins de 40 ans représentent 67,1% de l'effectif global de Attijari Leasing.

La répartition de l'effectif de Attijari Leasing, sur les trois derniers exercices, par sexe se décline comme suit :

### Répartition de l'effectif par sexe



Source : Attijari bank

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les femmes représentent 34,1% de l'effectif total de Attijari Leasing en 2014. Cette présence renseigne sur l'importance accordée à la mixité au sein de la Société.

## IX.4.3 Turnover

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des départs et des recrutements enregistrés par Attijari Leasing au cours des trois derniers exercices :

Turnover	2012	2013	2014	Var.13/12 en %	Var.14/13 en %
Recrutements <sup>16</sup> (1)	3	4	4	33,3%	0,0%
Départs (2)	1	2	1	100,0%	(50,0)%
<i>dont départs à la retraite volontaires</i>	0	0	0	<i>n.s</i>	
<b>Solde (1) – (2)</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0,0%</b>	<b>50,0%</b>

Le turnover de Attijari Leasing s'est établi à 3 personnes en 2014.

<sup>16</sup> Ne tenant pas compte des détachés de Attijari bank

## X. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE ATTIJARI LEASING

Conformément aux dispositions de la circulaire 2006-19, la société Attijari leasing doit mettre en place des systèmes d'analyse, de mesure et de surveillance des risques qui permettent de s'assurer que les risques encourus notamment en matière de crédit, de marché, de taux global d'intérêt, de liquidité, de règlement ainsi que les risques opérationnels sont correctement évalués et maîtrisés.

Ces systèmes doivent, en outre, faire l'objet d'un réexamen régulier réalisé dans le cadre du processus d'audit interne. Ils doivent comporter, dans le respect des normes en vigueur, des limites internes globales par type de risques encourus. Ces limites doivent être fixées et revues au moins une fois par an par l'organe de direction et approuvées par le Conseil d'Administration et ce, en tenant compte notamment du niveau des fonds propres.

Par ailleurs, Attijari Leasing doit élaborer au moins une fois par an, un rapport sur la mesure et la surveillance des risques qui doit être communiqué au Conseil d'Administration et au Comité Permanent d'Audit Interne ainsi qu'aux Commissaires Aux Comptes.

Au niveau du rapport sur le contrôle interne, les commissaires Aux Comptes ont relevé le non-respect des dispositions mentionnées ci-dessus. A ce titre, la direction de Attijari Leasing envisage de mettre en place un système d'analyse, de surveillance et de mesure des risque, et de se doter des moyens humains et logistiques (SI) nécessaires pour l'établissement d'un système fiable.

En tant qu'établissement financier, Attijari Leasing est confrontée aux risques suivants :

### X.1.1 Le risque de taux

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 en date du 28/11/2006, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Pour Attijari Leasing, ces risques de taux global se manifestent principalement dans les cas suivants :

- L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la société dont la structure des taux est fixe, c'est un risque couru pour tout le secteur de leasing ;
- La diminution de la marge due à la concurrence et au nombre élevé des sociétés de leasing opérant sur le marché.

Pour faire face à ces risques, Attijari Leasing a cherché à diversifier ses ressources de financement auprès des banques de la place ou auprès du marché financier tant à taux fixes et variables que court et moyen terme.

### X.1.2 Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque et afin d'assurer convenablement le suivi des engagement de Attijari Leasing envers ses fournisseurs de matériels de leasing et pouvoir assurer en conséquence les engagements de financement envers sa clientèle, un comité de trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi des engagements de la société, d'assurer à temps la gestion des ressources nécessaires au financement afin d'éviter tout risque de taux ou de liquidité et d'honorer dans les délais ses engagements.

### X.1.3 Le risque de contrepartie (ou de crédit)

L'article 22 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées contre un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour se prémunir contre ce risque, Attijari Leasing a renforcé ses structures fin 2008 par la mise en place d'un département de gestion des risques.

Ce département est chargé de l'analyse des risques, de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement par rapport aux besoins des clients, à leur capacité de remboursement et compte tenu de l'environnement économique dans lequel opère le client.

Attijari Leasing ne traite qu'avec les contreparties, personnes physiques ou morales, bénéficiant d'une bonne réputation, y compris personnelle du promoteur, et exerçant des activités licites et jugées honorables. Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle, en excluant la clientèle qui serait répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes/chéquiers, contentieux, terrorisme, lutte anti-blanchissement...).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès de Attijari Leasing ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédit auprès de Attijari Leasing sauf en cas de leur régularisation rapide.

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances en principal ou en intérêt, après accord par l'instance habilitée formellement, la contrepartie (groupe ou individuelle) ne peut plus prétendre à des concours auprès de Attijari Leasing, sauf décision contraire et formelle du Comité Exécutif de Crédit.

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle.

La décision finale d'octroi de concours s'appuie sur un avis indépendant et favorable de la Gestion Globale des Risques, à exposer devant l'instance de décision compétente en matière de financement leasing : plateforme, comité de financement, comité supérieur groupe (incluant GGR de Attijari bank) et le comité exécutif de crédit de Attijari Leasing demeurant l'instance ultime de décision.

Les garanties et suretés sont exigées en tant qu'atténuateur de risque, en cas de défaillance de la contrepartie, et ne sauraient constituer la principale source de remboursement.

Elles sont prises en compte pour leur valeur économique et font l'objet d'actualisation périodique.

Le processus d'octroi des prêts est basé sur des limites de financement et les niveaux d'engagement :

- Small Tickets : engagement global de la relation inférieur à 50 MDT : décision au niveau de la plateforme Small Tickets ;
- Middle Tickets : engagement global de la relation de 50 à 500 MDT : décision au niveau du comité de financement ;
- Large Tickets : engagement global de la relation supérieur à 500 MDT : décision au niveau du comité supérieur groupe.

#### **X.1.4 Le risque de marché**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter de la fluctuation des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

Attijari Leasing n'est pas exposé au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

#### **X.1.5 Le risque de règlement**

Selon l'article 42 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19, le risque de règlement s'entend comme étant le risque de survenance au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus lorsque ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Attijari leasing gère ce risque en deux phases :

- 1<sup>er</sup> phase : au niveau de la sous-direction du recouvrement amiable, et ce par le suivi et les actions de recouvrement des impayés inférieurs à 90 jours.
- 2<sup>ème</sup> phase : au niveau de la direction juridique et contentieux, et ce par le suivi et les actions judiciaires de recouvrement des impayés supérieurs à 90 jours.

Un comité de suivi de recouvrement amiable et contentieux se réunit régulièrement et se charge de la coordination et du suivi des résultats des actions.

#### **X.1.6 Le risque opérationnel**

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

Afin de maîtriser ces risques, Attijari Leasing a revu son système de contrôle interne pour renforcer les contrôles permanents au niveau de la société relativement à sa taille. Un service de contrôle permanent rattaché à la Direction Générale a été mis en place depuis août 2011 pour assurer progressivement le contrôle des travaux assurés au niveau des services opérationnel, commercial, mises en forces, etc.

Une cartographie des risques a été arrêtée pour déterminer à tout niveau les risques existants et les actions qu'il faut pour y faire face, renforcer les contrôles périodiques menés par le département d'audit interne.

Depuis janvier 2014, Attijari leasing est dotée d'une structure de Gestion Globale du Risque, qui aura à sa charge la gestion des différents risques ci-dessus énumérés et ce, en étroite relation avec la gestion globale des risques du groupe Attijari bank. Progressivement, les procédures et process actuels seront revus pour une meilleure maîtrise de ces différents risques.

## **XI. DEPENDANCE DE ATTIJARI LEASING**

La dépendance de Attijari Leasing s'apprécie principalement par le niveau de respect des règles prudentielles prévues par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

### **XI.1.1 Application de l'article 1**

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

**3 fois** les fonds propres nets de la société, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets ;

- Au 31/12/2014, aucune relation ne dispose d'un engagement dépassant **5%** des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cette condition.**

**1,5 fois** les fonds propres nets de la société pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

- Au 31/12/2014, aucune relation ne dispose d'un engagement dépassant 15% des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cette condition.**

### XI.1.2 Application de l'article 2

En vertu de l'article 2 de la circulaire susmentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la société.

- Au 31/12/2014, aucune relation ne présente un engagement supérieur à 25% des fonds propres, **d'où respect de cette condition.**

### XI.1.3 Application de l'article 3

En vertu de l'article 3 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi N°2001-65 du 10/07/2001, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.

- Au 31/12/2014, le total des risques encourus s'élève à 1 738KDT, soit 3,29% des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cet article 3.**

### XI.1.4 Application de l'article 4

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, les fonds propres nets de la société doivent représenter en permanence au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter en permanence au moins 7% des risques encourus pondérés.

- Au 31/12/2014, le montant des fonds propres nets de Attijari Leasing s'élève à **52 801 KDT** et le montant des fonds propres nets de base s'élève à **34 064 KDT** à la même date. Le montant des risques encourus pondérés s'élève à 443 190 KDT.
- Ainsi et au 31/12/2014, les fonds propres nets de la société représentent 11,91% des risques encourus pondérés et le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets de base s'élève à la même date à 7,69%, **d'où respect de cette condition.**

## XII. LITIGES ET ARBITRAGES

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

## XIII. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous retrace la politique d'investissement de la société Attijari Leasing sur la période prévisionnelle 2015-2019.

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>	TCAM 2015-2019
Immobilier	0	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>(100,0%)</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel roulant	47	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>2,1%</i>	<i>(100,0%)</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel de bureaux	19	100	70	70	70	70	<i>(8,5%)</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>&gt;100,0%</i>	<i>&gt;100,0%</i>	<i>(30,0%)</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
AAI	167	100	70	70	70	70	<i>(8,5%)</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>&gt;100,0%</i>	<i>(40,1%)</i>	<i>(30,0%)</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
Matériel et log Informatique	27	100	70	70	70	70	<i>(8,5%)</i>
<i>Taux de croissance</i>	<i>16,4%</i>	<i>&gt;100,0%</i>	<i>(30,0%)</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
<b>Total Investissements Propres</b>	<b>260</b>	<b>300</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b><i>(8,5%)</i></b>
<i>Taux de croissance</i>	<i>(32,5%)</i>	<i>15,4%</i>	<i>(30,0%)</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	

#### XIV. ANALYSE SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutien de son principal actionnaire Attijari bank</li> <li>▪ Ressources humaines dévouées et recrutement de nouvelles compétences</li> <li>▪ Leviers de développement à travers le réseau commercial de la banque</li> <li>▪ Partenariats et synergies groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poids des créances accrochées</li> <li>▪ Coefficient d'exploitation relativement faible</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De grands projets d'infrastructure devant profiter au secteur du leasing</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concurrence acerbe sur le secteur</li> <li>▪ Retard dans la relance économique du Pays</li> </ul>

#### XV. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

La politique de croissance de Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays après les événements du 14/01/2011 en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la société s'articule autour des axes suivants :

- Une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés pouvant assurer une rentabilité acceptable ;
- Le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
  - ✓ D'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
  - ✓ D'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.

Cette stratégie vise à diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses et se conformer aux normes exigées par la Banque Centrale de Tunisie.

Attijari Leasing vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa capacité bénéficiaire et ce en réalisant ses objectifs tels qu'avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

## Chapitre 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS

## I. PATRIMOINE DE ATTIJARI LEASING AU 31/12/2014

### I.1 CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING AU 31/12/2014

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	31/12/2014	31/12/2013
Créances de leasing	403 945 431	370 478 478
Impayés	31 427 800	30 022 455
Effets impayés et à l'encaissement	44 696	76 776
Intérêts échus et différés	(1 915 951)	(1 728 980)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 721 565	4 315 401
<b>Total brut</b>	<b>435 223 541</b>	<b>403 164 130</b>
Provisions pour dépréciation des encours	(10 256 015)	(9 293 135)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 648 076)	(15 411 225)
Provisions additionnelles	(448 259)	(515 132)
Provisions collectives	(1 704 976)	(1 520 467)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 156 581)	(3 235 884)
<b>Total des provisions et produits réservés</b>	<b>(31 427 687)</b>	<b>(30 189 622)</b>
<b>Total net</b>	<b>403 795 854</b>	<b>372 974 508</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

(\*\*) Solde ajusté au pro-forma pour les besoins de comparabilité, suite au changement de méthode (cf. Note 3.3.8)

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

En DT	Valeur brute
<b>Soldes au 31 décembre 2013</b>	<b>374 793 879</b>
<b>Additions de la période</b>	
Investissements	213 198 776
Relocations	6 491 904
Consolidations	15 460
<b>Retraits de la période</b>	
Remboursement des créances échues	(172 632 261)
Remboursement anticipé de créances	(9 985 459)
Remboursement des valeurs résiduelles	(20 461)
Relocations	(5 925 699)
Radiations de créances	(269 143)
<b>Soldes au 31 décembre 2014</b>	<b>405 666 996</b>

### **Analyse par maturité**

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit:

En DT	31/12/2014	31/12/2013
<b>Paieement minimaux sur contrats actif (a)</b>	<b>446 445 386</b>	<b>410 832 449</b>
A recevoir dans moins d'un an	165 592 249	158 028 706
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	266 651 299	244 018 247
A recevoir dans plus de 5 ans	14 201 838	8 785 496
<b>Produits financiers non acquis (b)</b>	<b>63 054 807</b>	<b>56 254 312</b>
A recevoir dans moins d'un an	29 431 012	26 770 058
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	31 953 211	25 508 380
A recevoir dans plus de 5 ans	1 670 584	975 874
<b>Encours contrats actif (1) = (a)- (b)</b>	<b>383 390 579</b>	<b>354 578 137</b>
Créances en instance de mise en force (2)	1 721 565	4 315 401
Créances échues (3)	477 647	297 114
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	395 333	756 353
Contrats suspendus (contentieux) (5)	19 681 873	14 846 875
<b>Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>405 666 996</b>	<b>374 793 879</b>

### **Analyse par secteur d'activité**

En DT	31/12/2014	31/12/2013
Bâtiment et travaux publics	47 195 347	39 109 257
Industrie	59 925 992	50 550 171
Tourisme	6 812 977	5 591 390
Commerces et service	227 228 980	231 492 206
Agriculture	64 503 700	48 050 855
<b>Total</b>	<b>405 666 996</b>	<b>374 793 879</b>

### **Analyse par type de matériel**

En DT	31/12/2014	31/12/2013
Equipements	44 673 610	35 288 756
Matériel roulant	298 162 354	280 356 095
Matériel spécifique	42 135 935	37 196 121
<b>Sous Total</b>	<b>384 971 899</b>	<b>352 840 972</b>
Immobilier	20 695 097	21 952 907
<b>Total</b>	<b>405 666 996</b>	<b>374 793 879</b>

## I.2 ACHETEURS FACTORES

Au 31 décembre 2014, le solde net de ce poste étant de 10 029 312 DT contre 5 817 992 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT	31/12/2014	31/12/2013
Compte des acheteurs factorés	9 781 162	6 193 732
Effets à l'encaissement	964 703	364 814
<b>Sous Total (A)</b>	<b>10 745 865</b>	<b>6 558 545</b>
Provisions	(651 245)	(668 856)
Agios réservés	(65 309)	(71 698)
<b>Total des provisions</b>	<b>(716 554)</b>	<b>(740 554)</b>
<b>Total net</b>	<b>10 029 312</b>	<b>5 817 992</b>
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie	1 784 952	1 377 845
<b>Sous Total (B)</b>	<b>1 784 952</b>	<b>1 377 845</b>
<b>Encours de financement des adhérents (A)-(B)</b>	<b>8 960 913</b>	<b>5 180 701</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

## I.3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2014

L'analyse des immobilisations financières, se présente comme suit :

En DT	31/12/2014	31/12/2013
Titres immobilisés	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	4 127 922	2 078 787
<b>Total</b>	<b>4 304 322</b>	<b>2 255 187</b>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2014 comme suit :

En DT	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

#### I.4 VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2014, cette rubrique totalisant 3 645 002 DT contre 3 687 905 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

En DT	Taux	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable Nette au 31 décembre 2014
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	224 494	9 600	-	234 094	196 837	16 822	-	213 659	20 435
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>224 494</b>	<b>9 600</b>	<b>-</b>	<b>234 094</b>	<b>196 837</b>	<b>16 822</b>	<b>-</b>	<b>213 659</b>	<b>20 435</b>
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 16
Construction	5,0%	3 403 650	-	-	3 403 650	1 215 538	170 182	-	1 385 720	2 017 930
Matériel de transport	20,0%	292 882	47 068	92 300	247 650	203 477	37 788	92 300	148 964	98 685
Installations générales	10,0%	515 500	166 930	-	682 430	228 709	46 574	-	275 283	407 147
Mobilier de bureau	20,0%	204 017	19 437	-	223 454	170 522	15 007	-	185 530	37 924
Matériel informatique	33,3%	202 915	16 936	-	219 851	185 007	16 499	-	201 506	18 344
Immobilisations hors exploitation		95 377	-	-	95 377	-	-	-	-	95 377
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>5 663 500</b>	<b>250 371</b>	<b>92 300</b>	<b>5 821 571</b>	<b>2 003 253</b>	<b>286 051</b>	<b>92 300</b>	<b>2 197 004</b>	<b>3 624 567</b>
<b>Total</b>		<b>5 887 995</b>	<b>259 971</b>	<b>92 300</b>	<b>6 055 665</b>	<b>2 200 090</b>	<b>302 873</b>	<b>92 300</b>	<b>2 410 663</b>	<b>3 645 002</b>

## II. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2014

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2014 ne s'accommodent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note portant sur les règles de classification et méthodes d'évaluation des placements à court terme et ce conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.
- Une note à la note : « Capitaux propres », tableau de mouvement des capitaux propres, indiquant l'origine des mouvements liés à la rubrique « divers » et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale.

**Attijari Leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2015 et suivants.**

## II.1 BILANS COMPARES AU 31/12/2014

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	NOTE	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012 pro forma
<b>ACTIF</b>				
Caisse et Avoirs auprès des banques	4	10 670 992	4 859 872	2 871 559
Créances sur la clientèle de Leasing	5	403 795 854	372 974 508	342 615 931*
Acheteurs factorés	6	10 029 312	5 817 992	6 243 262
Portefeuille de placement	7	16 334 547	-	-
Portefeuille d'Investissement	8	4 304 322	2 255 187	1 203 698
Valeurs immobilisées	9	3 645 002	3 687 905	3 839 236
Autres actifs	10	4 889 559	7 068 996	10 620 514
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>453 669 587</b>	<b>396 664 459</b>	<b>367 394 200*</b>
<b>PASSIF</b>				
Concours Bancaires	11	760 431	2 784 731	1 908 290
Dettes envers la clientèle	12	7 019 561	6 203 126	8 032 790
Comptes courants des adhérents	6	1 784 952	1 377 845	1 321 228
Emprunts et Dettes rattachées	13	385 181 991	333 421 623	301 493 355
Fournisseurs et comptes rattachés	14	18 767 049	17 068 240	20 741 604
Autres Passifs	15	2 960 422	2 003 891	3 330 198
<b>Total Des Passifs</b>		<b>416 474 405</b>	<b>362 859 455</b>	<b>336 827 464</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		6 192 204	4 204 825	3 175 000
Résultats reportés		4 301 979	3 093 536	787 971
Effets des modifications comptables		(551 800)	(551 800)	(602 011)*
Résultat de l'exercice		6 002 799	5 808 443	5 955 776*
<b>Total des capitaux propres</b>	16	<b>37 195 181</b>	<b>33 805 004</b>	<b>30 566 736*</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>453 669 587</b>	<b>396 664 459</b>	<b>367 394 200*</b>

(\*):Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3.4)

## II.2 ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN COMPARES AU 31/12/2014

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012 pro forma
<b>ENGAGEMENTS DONNEES</b>	<b>59 750 340</b>	<b>46 025 314</b>	<b>36 836 419</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle	13 040 196	9 139 655	12 438 031
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	43 554 344	32 282 437	21 154 860
Engagements de factoring	3 155 800	4 603 222	3 243 528
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>516 154 787</b>	<b>483 324 336</b>	<b>448 200 079</b>
Garanties reçues	788 458	788 458	788 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	63 054 807	56 254 312	51 427 847
Valeurs des biens, objet de leasing	452 311 522	426 281 566	395 983 775
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>11 000 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>46 000 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	11 000 000	3 500 000	46 000 000

### II.3 ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31/12/2014

Désignation	Note	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012 pro forma
<b>Produits d'exploitation</b>				
Revenus de leasing	17	35 991 932	32 667 646	28 146 987
Revenus de factoring	18	887 231	690 474	604 970
<b>Total des revenus</b>		<b>36 879 163</b>	<b>33 358 120</b>	<b>28 751 957</b>
Autres produits d'exploitation	19	1 986 823	1 556 560	1 391 776
<b>Total Produits d'exploitation</b>		<b>38 865 986</b>	<b>34 914 680</b>	<b>30 143 733</b>
Charges financières nettes	20	(22 734 155)	(19 290 459)	(14 962 900)
Commissions encourues		(64 000)	(53 121)	(70 946)
Produits des placements	21	460 996	117 954	108 848
<b>Produits nets</b>		<b>16 528 827</b>	<b>15 689 053</b>	<b>15 218 734</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	22	(3 653 800)	(3 077 120)	(2 818 808)
Autres charges d'exploitation	23	(2 481 075)	(2 034 167)	(1 787 611)
Dotations aux amortissements	24	(302 873)	(308 944)	(305 422)
<b>Résultat d'exploitation avant provisions</b>		<b>10 091 079</b>	<b>10 268 822</b>	<b>10 306 893</b>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 515 193)	(2 852 763)	(1 967 994)*
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(2 753)	(1 921)	41 724
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>7 573 133</b>	<b>7 414 138</b>	<b>8 380 623*</b>
Autres gains ordinaires	27	355 038	426 061	204 733
Autres pertes ordinaires	28	(3 111)	(5 827)	(8 319)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>7 925 060</b>	<b>7 834 371</b>	<b>8 577 037*</b>
Impôt sur les bénéfices	29	(1 922 262)	(2 025 929)	(2 621 261)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>6 002 799</b>	<b>5 808 443</b>	<b>5 955 776*</b>
Effet des modifications comptables		-	(551 800)	(602 011)
Résultat après modifications comptables		6 002 799	5 256 643	5 353 765
<b>Résultat par action</b>	16	<b>2,825</b>	<b>2,733</b>	<b>2,803*</b>

(\*)Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3.4)

## II.4 ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES

(Montant exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Note	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012 pro forma
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>				
Encaissements reçus des clients	30	249 021 302	231 067 254	211 254 057
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	25 883 293	19 391 442	18043973
Financements des adhérents	31	(28 715 498)	(18 105 722)	(17 887 906)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(240 048 674)	(234 219 428)	(251 265 492)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(5 700 567)	(4 798 496)	(4 933 412)
Intérêts payés	34	(21 667 334)	(19 500 706)	(12 844 619)
Impôts et taxes payés	35	(2 415 122)	(4 134 890)	(3 196 483)
Restitution de TVA		-	3 538 311	6 838 731
Autres flux de trésorerie	36	(14 303 174)	(450 440)	(17 647)
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</b>		<b>(37 945 774)</b>	<b>(27 212 676)</b>	<b>(54 008 798)</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(259 971)	(385 141)	(406 434)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	44 689	261 740	724 564
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 000 000)	(1 000 000)	(1 000 000)
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(2 215 281)</b>	<b>(1 123 401)</b>	<b>(681 870)</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITE DE FINANCEMENT</u></b>				
Dividendes et autres distributions	40	(2 612 622)	(2 570 175)	(2 125 000)
Encaissements provenant des emprunts	13	171 047 662	147 401 482	283 330 000
Remboursement d'emprunts	13	(141 808 565)	(131 833 359)	(240 510 848)
Flux liés au financement à court terme	13	21 370 000	16 450 000	15 150 000
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>47 996 475</b>	<b>29 447 948</b>	<b>55 844 152</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>7 835 420</b>	<b>1 111 871</b>	<b>1 153 485</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités début de période</b>	41	<b>2 075 141</b>	<b>963 270</b>	<b>(190 214)</b>
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE</b>	41	<b>9 910 561</b>	<b>2 075 141</b>	<b>963 270</b>

## II.5 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2014

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

#### 1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000 DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2014, à 21.250.000 DT composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

#### 1-2 Régime fiscal de la société

##### 1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû, est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### 1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### 1-2-3 Autres impôts et taxes :

« ATTIJARI LEASING » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

## NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « ATTIJARI LEASING », arrêtés au 31 Décembre 2014, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « ATTIJARI LEASING » et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

## NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

### 3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

### 3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « ATTIJARI LEASING » sont libellés en Dinar Tunisien.

### 3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

#### 3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements

financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### 3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

#### Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash flow » compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- **Matériel standard** : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- **Matériel spécifique** : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- **Immeubles** : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n° 91-24 telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général, dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « ATTIJARI LEASING ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24 et adaptée par « ATTIJARI LEASING ».

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
  - a. Agriculture ;
  - b. BTP ;
  - c. Commerce ;
  - d. Industrie ;
  - e. Médical ;
  - f. Services ;
  - g. Tourisme ;
  - h. Transport.
  
2. La détermination pour chaque groupe de créances  $i$ , d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2010 à 2013  $TMM_{gi}$ , selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe } i \text{ de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM<sub>gi</sub> : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM<sub>gi</sub>.

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS<sub>gi</sub> » traduisant l'aggravation des risques en 2014. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2013}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM<sub>gi</sub> » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2010-2013 :

$$TPM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPM<sub>gi</sub> : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC<sub>gi</sub> », selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements}_{gi} \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>.

### 3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

### 3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

### 3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

#### Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### 3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

#### 3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et des avoirs auprès des banques, est le suivant :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Banques	10 670 962	4 859 872
- Caisses	30	-
<b>Total</b>	<b>10 670 992</b>	<b>4 859 872</b>

#### NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Créances de leasing	403 945 431	370 478 478
- Impayés	31 427 800	30 022 455
- Effets impayés et à l'encaissement	44 696	76 776
- Intérêts échus et différés	(1 915 951)	(1 728 980)
- Créances /contrats en instance de mise en force	1 721 565	4 315 401
<b>Total Brut</b>	<b>435 223 541</b>	<b>403 164 130</b>
- Provisions pour dépréciation des encours	(10 256 015)	(9 293 135)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(15 648 076)	(15 411 225)
- Provisions additionnelles	(448 259)	(515 132)
- Provisions collectives	(1 704 976)	(1 520 467)
- Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(3 156 581)	(3 235 884)
<b>Total des provisions et produits réservés</b>	<b>(31 427 687)</b>	<b>(30 189 622)</b>
<b>Total Net</b>	<b>403 795 854</b>	<b>372 974 508</b>

Les mouvements enregistrés sur les créances de Leasing durant l'exercice, sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 Décembre 2013</b>	<b>374 793 879</b>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	213 198 776
- Relocations	6 491 904
- Consolidations	15 460
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(172 632 261)
- Remboursement anticipé de créances	(9 985 459)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(20 461)
- Relocations	(5 925 699)
- Radiations de créances	(269 143)
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>405 666 996</b>

### Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Paielements minimaux sur contrats actifs (a)</b>	<b>446 445 386</b>	<b>410 832 449</b>
A recevoir dans moins d'un an	165 592 249	158 028 706
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	266 651 299	244 018 247
A recevoir dans plus de 5 ans	14 201 838	8 785 496
<b>Produits financiers non acquis (b)</b>	<b>63 054 807</b>	<b>56 254 312</b>
A recevoir dans moins d'un an	29 431 012	26 770 058
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	31 953 211	28 508 380
A recevoir dans plus de 5 ans	1 670 584	975 874
<b>Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)</b>	<b>383 390 579</b>	<b>354 578 137</b>
<b>Créances en instance de mise en force (2)</b>	<b>1 721 565</b>	<b>4 315 401</b>
<b>Créances échues (3)</b>	<b>477 647</b>	<b>297 114</b>
<b>Contrats suspendus (ordinaire) (4)</b>	<b>395 333</b>	<b>756 353</b>
<b>Contrats suspendus (contentieux) (5)</b>	<b>19 681 873</b>	<b>14 846 875</b>
<b>Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>405 666 996</b>	<b>374 793 879</b>

**Analyse par secteur d'activité :**

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Bâtiment et travaux publics	47 195 347	39 109 257
Industrie	59 925 992	50 550 171
Tourisme	6 812 977	5 591 390
Commerces et services	227 228 980	231 492 206
Agriculture	64 503 700	48 050 855
<b>Total</b>	<b>405 666 996</b>	<b>374 793 879</b>

**Analyse par type de matériel :**

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Equipements	44 673 610	35 288 756
Matériel roulant	298 162 354	280 356 095
Matériel spécifique	42 135 935	37 196 121
<b>Sous Total</b>	<b>384 971 899</b>	<b>352 840 972</b>
Immobilier	20 695 097	21 952 907
<b>Total</b>	<b>405 666 996</b>	<b>374 793 879</b>

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 31 décembre 2014 comme suit :

## ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)	285 064 431	92 673 532	4 493 869	2 917 525	18 706 732	403 856 089
Impayés	751 984	9 088 218	1 302 181	1 072 688	19 212 730	31 427 800
Contrats en instance de mise en force	1 477 565	-	-	-	244 000	1 721 565
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>287 293 980</b>	<b>101 761 749</b>	<b>5 796 050</b>	<b>3 990 213</b>	<b>38 163 462</b>	<b>437 005 455</b>
Avances reçues (*)	(5 000 613)	(207 700)	(46 905)	(41 765)	(1 722 577)	(7 019 561)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>282 293 367</b>	<b>101 554 049</b>	<b>5 749 144</b>	<b>3 948 449</b>	<b>36 440 885</b>	<b>429 985 894</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>12 720 192</b>	<b>320 004</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 040 196</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>295 013 559</b>	<b>101 874 053</b>	<b>5 749 144</b>	<b>3 948 449</b>	<b>36 440 885</b>	<b>443 026 090</b>
Produits réservés	-	-	(147 420)	(151 381)	(2 857 780)	(3 156 581)
Provisions sur encours financiers	-	-	(2 935)	(113 161)	(10 139 919)	(10 256 015)
Provisions sur impayés	-	-	(141 072)	(279 325)	(15 227 679)	(15 648 076)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(448 259)	(448 259)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(291 427)</b>	<b>(543 867)</b>	<b>(28 673 638)</b>	<b>(29 508 931)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>295 013 559</b>	<b>101 874 053</b>	<b>5 457 717</b>	<b>3 404 582</b>	<b>7 767 248</b>	<b>413 517 159</b>

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,30%	0,89%	8,23%
		10,41%	
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2013		11,10%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	5,07%	13,77%	78,69%
		63,96%	
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2013		62,90%	

(\*) Présentées au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Comptes des acheteurs factorés	9 781 162	6 193 732
- Effets à l'encaissement	964 703	364 814
<b>Sous Total (A)</b>	<b>10 745 865</b>	<b>6 558 545</b>
- Provisions	(651 245)	(668 856)
- Agios réservés	(65 309)	(71 698)
<b>Total des provisions</b>	<b>(716 554)</b>	<b>(740 554)</b>
<b>Total net</b>	<b>10 029 312</b>	<b>5 817 992</b>
<i>Comptes des adhérents</i>		
- Fonds de garantie	1 784 952	1 377 845
<b>Sous total (B)</b>	<b>1 784 952</b>	<b>1 377 845</b>
<b>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</b>	<b>8 960 913</b>	<b>5 180 701</b>

## ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	8 745 785	206 475	-	-	837 409	9 789 669
Valeurs à l'encaissement	964 703	-	-	-	-	964 703
Fonds de garantie	(1 635 456)	(30 000)	-	-	(120 854)	(1 786 310)
<b>ENGAGEMENTS BILAN</b>	<b>8 075 033</b>	<b>176 475</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>716 554</b>	<b>8 968 062</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>3 065 497</b>	<b>90 303</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 155 800</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>11 140 530</b>	<b>266 778</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>716 554</b>	<b>12 123 862</b>
Produits réservés	-	-	-	-	65 309	65 309
Provisions	-	-	-	-	651 245	651 245
<b>TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>716 554</b>	<b>716 554</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>11 140 530</b>	<b>266 778</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 407 308</b>
<b>Ratio des actifs non performants</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5,91%</b>	
<b>Ratio des actifs non performants de 2014</b>				<b>5,91%</b>		
<b>Ratio des actifs non performants de 2013</b>				<b>7,56%</b>		
<b>Ratio de couverture par les provisions et agios réservés</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>100%</b>	
<b>Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2014</b>				<b>100%</b>		
<b>Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2013</b>				<b>100%</b>		

(\*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 8 507 DT.

(\*\*) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille placement se présente comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Titres SICAV (Attijari Obligataire Sicav)	16 334 547	-
<b>Total</b>	<b>16 334 547</b>	<b>-</b>

## NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières, se présente comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Titres immobilisés	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	4 127 922	2 078 787
<b>Total</b>	<b>4 304 322</b>	<b>2 255 187</b>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2014 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

## NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2014, cette rubrique totalisant 3 645 002 DT contre 3 687 905 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE 31 DECEMBRE 2014**  
 (Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable Nette au 31 décembre 2014
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	224 494	9 600	-	234 094	196 837	16 822	-	213 659	20 435
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>224 494</b>	<b>9 600</b>	<b>-</b>	<b>234 094</b>	<b>196 837</b>	<b>16 822</b>	<b>-</b>	<b>213 659</b>	<b>20 435</b>
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-	-	3 403 650	1 215 538	170 182	-	1 385 720	2 017 930
Matériel de transport	20,0%	292 882	47 068	92 300	247 650	203 477	37 788	92 300	148 964	98 685
Installations générales	10,0%	515 500	166 930	-	682 430	228 709	46 574	-	275 283	407 147
Mobilier de bureau	20,0%	204 017	19 437	-	223 454	170 522	15 007	-	185 530	37 924
Matériel informatique	33,3%	202 915	16 936	-	219 851	185 007	16 499	-	201 506	18 344
Immobilisations hors exploitation		95 377	-	-	95 377	-	-	-	-	95 377
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>5 663 500</b>	<b>250 371</b>	<b>92 300</b>	<b>5 821 571</b>	<b>2 003 253</b>	<b>286 051</b>	<b>92 300</b>	<b>2 197 004</b>	<b>3 624 567</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>5 887 995</b>	<b>259 971</b>	<b>92 300</b>	<b>6 055 665</b>	<b>2 200 090</b>	<b>302 873</b>	<b>92 300</b>	<b>2 410 663</b>	<b>3 645 002</b>

## NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Frais d'émission des emprunts (1)	581 442	496 992
- Dépôts et cautionnements versés	30 884	44 616
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	77 305	30 210
- Avances et acomptes au personnel	415 346	247 035
- Autres créances sur le personnel	3 009	3 009
- Etat, TCL en cours de restitution	133 515	133 515
- Etat, crédit de TVA	2 902 677	4 595 679
- Etat, Report d'IS (voir note 29)	241 989	340 915
- Frais de syndic	1 389	1 389
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré	166 653	953 900
- Remboursement assurance groupe	-	2 970
- Prestataires Assurances	-	76 295
- Autres comptes débiteurs	412 216	443 387
- Produits à recevoir	301 152	132 755
- Charges constatées d'avance	52 089	59 372
<b>Total brut</b>	<b>5 319 666</b>	<b>7 562 040</b>
<i>A déduire</i>		
- Provisions pour dépréciation	(430 107)	(493 044)
<b>Total net</b>	<b>4 889 559</b>	<b>7 068 996</b>

(1) : Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus, et se présentent comme suit :

Désignation	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
	Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	932 163	317 150	1 249 313	435 171	232 700	667 871	581 442
<b>Total</b>	<b>932 163</b>	<b>317 150</b>	<b>1 249 313</b>	<b>435 171</b>	<b>232 700</b>	<b>667 871</b>	<b>581 442</b>

## NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Banques, découverts	760 431	2 784 731
<b>Total</b>	<b>760 431</b>	<b>2 784 731</b>

## NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Avances et acomptes reçus des clients	7 019 561	6 203 126
<b>Total</b>	<b>7 019 561</b>	<b>6 203 126</b>

## NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Emprunts</b>		
- Banques locales (1)	141 044 033	145 520 409
- Banques étrangères (2)	17 862 544	6 998 151
- Emprunts obligataires (3)	136 787 960	113 936 880
- Certificats de Leasing (3)	56 400 000	36 000 000
- Billets de trésorerie (3)	27 170 000	26 200 000
<b>Total emprunts</b>	<b>379 264 538</b>	<b>328 655 440</b>
<b>Dettes rattachées</b>		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 073 467	1 189 003
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	72 833	42 474
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 981 215	3 571 333
- Intérêts courus sur billets de trésorerie et certificats de leasing	248 359	247 659
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(458 420)	(284 286)
<b>Total dettes rattachées</b>	<b>5 917 454</b>	<b>4 766 183</b>
<b>Total général</b>	<b>385 181 991</b>	<b>333 421 623</b>

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

**(I) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales**

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>BANQUES LOCALES</b>	<b>145 520 409</b>	<b>114 000 000</b>	<b>118 476 376</b>	<b>141 044 033</b>	<b>68 114 803</b>	<b>72 929 230</b>
* ATTJARI BANK 8	1 378 355	-	1 094 467	283 888	-	283 888
* ATTJARI BANK 9	1 500 000	-	1 000 000	500 000	-	500 000
* ATTJARI BANK 10	1 500 000	-	1 000 000	500 000	-	500 000
* ATTJARI BANK 11	1 644 343	-	1 079 850	564 493	-	564 493
* ATTJARI BANK 12	1 019 013	-	1 019 013	-	-	-
* ATTJARI BANK 13	1 019 036	-	1 019 036	-	-	-
* ATTJARI BANK 14	1 019 043	-	1 019 043	-	-	-
* ATTJARI BANK 15	1 018 203	-	1 018 203	-	-	-
* ATTJARI BANK 16	1 875 000	-	1 250 000	625 000	-	625 000
* ATTJARI BANK 17	1 875 000	-	1 250 000	625 000	-	625 000
* ATTJARI BANK 18	2 750 000	-	1 000 000	1 750 000	750 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 19	3 250 000	-	1 000 000	2 250 000	1 250 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 20	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 21	7 500 000	-	2 000 000	5 500 000	3 500 000	2 000 000
* ATTJARI BANK 22	12 500 000	-	5 000 000	7 500 000	2 500 000	5 000 000
* ATTJARI BANK 23	1 098 145	-	421 112	677 033	231 943	445 090
* ATTJARI BANK 24	13 750 000	-	5 000 000	8 750 000	3 750 000	5 000 000
* ATTJARI BANK 25	-	10 000 000	1 000 000	9 000 000	7 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK 26	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 27	-	5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 28	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 29	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
* Crédits Directs, ATTJARI BANK	25 000 000	60 000 000	60 000 000	25 000 000	-	25 000 000
<b>TOTAL ATTJARI BANK</b>	<b>83 196 139</b>	<b>90 000 000</b>	<b>87 920 725</b>	<b>85 275 414</b>	<b>35 731 943</b>	<b>49 543 471</b>
* AL BARAKA BANK CMT1-2011	357 392	-	357 392	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT2-2011	357 392	-	357 392	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT3-2011	352 398	-	352 398	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT4-2011	1 057 194	-	1 057 194	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT5-2011	704 796	-	704 796	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT6-2011	704 796	-	704 796	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT7	1 042 491	-	685 099	357 392	-	357 392
* AL BARAKA BANK CMT8	781 868	-	513 824	268 044	-	268 044
* AL BARAKA BANK CMT9	685 374	-	332 977	352 398	-	352 398
* AL BARAKA BANK CMT10	685 374	-	332 977	352 398	-	352 398
* AL BARAKA BANK CMT11	1 690 805	-	646 496	1 044 309	358 442	685 867
* AL BARAKA BANK CMT12	845 402	-	323 248	522 155	179 221	342 934
* AL BARAKA BANK CMT13	760 862	-	290 923	469 939	161 299	308 640
* AL BARAKA BANK CMT14	676 322	-	258 598	417 724	143 377	274 347
* AL BARAKA BANK CMT15	507 822	-	193 441	314 381	108 163	206 219
* AL BARAKA BANK CMT16	1 000 000	-	312 253	687 747	354 868	332 879
* AL BARAKA BANK CMT17	1 000 000	-	312 253	687 747	354 868	332 879
<b>TOTAL AL BARAKA BANK</b>	<b>13 210 289</b>	<b>-</b>	<b>7 736 056</b>	<b>5 474 234</b>	<b>1 660 237</b>	<b>3 813 997</b>

**(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (suite)**

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* AMEN BANK 6	2 202 337	-	762 348	1 439 989	634 232	805 757
* AMEN BANK 7	2 199 025	-	761 202	1 437 823	633 278	804 545
* AMEN BANK 11	625 000	-	625 000	-	-	-
* AMEN BANK 12	625 000	-	625 000	-	-	-
* AMEN BANK 13	937 500	-	625 000	312 500	-	312 500
* AMEN BANK 14	937 500	-	625 000	312 500	-	312 500
* AMEN BANK 15	800 000	-	533 333	266 667	-	266 667
* AMEN BANK 16	933 333	-	533 333	400 000	-	400 000
* AMEN BANK 17	437 500	-	250 000	187 500	-	187 500
* AMEN BANK 18	1 875 000	-	500 000	1 375 000	875 000	500 000
* AMEN BANK 19	1 500 000	-	400 000	1 100 000	700 000	400 000
* AMEN BANK 20	400 000	-	100 000	300 000	200 000	100 000
* AMEN BANK 21	1 868 202	-	359 757	1 508 445	1 123 513	384 932
* AMEN BANK 22	471 165	-	90 645	380 521	283 484	97 037
* AMEN BANK 23	1 919 509	-	354 275	1 565 234	1 186 015	379 219
* AMEN BANK 24	1 919 865	-	354 341	1 565 524	1 186 235	379 290
* AMEN BANK 25	-	3 500 000	577 657	2 922 343	2 177 115	745 227
* AMEN BANK 26	-	2 000 000	2 000 000	-	-	-
* AMEN BANK 27	-	1 500 000	-	1 500 000	1 274 553	225 447
<b>Total AMEN Bank</b>	<b>19 650 937</b>	<b>7 000 000</b>	<b>10 076 891</b>	<b>16 574 046</b>	<b>10 273 427</b>	<b>6 300 619</b>
* BANQUE DE TUNISIE 1	1 714 284	-	678 579	1 035 705	464 276	571 429
* BANQUE DE TUNISIE 2	2 035 650	-	321 450	1 714 200	1 285 600	428 600
* BANQUE DE TUNISIE 3	1 428 000	-	286 000	1 142 000	856 000	286 000
* BANQUE DE TUNISIE 4	-	4 000 000	600 000	3 400 000	2 600 000	800 000
<b>Total BT</b>	<b>5 177 934</b>	<b>4 000 000</b>	<b>1 886 029</b>	<b>7 291 905</b>	<b>5 205 876</b>	<b>2 086 029</b>
* BIAT 1	2 386 944	-	748 644	1 638 301	847 266	791 035
* BIAT 2	2 250 000	-	1 000 000	1 250 000	250 000	1 000 000
* BIAT 3	2 105 263	-	1 052 632	1 052 632	-	1 052 632
<b>Total BIAT</b>	<b>6 742 207</b>	<b>-</b>	<b>2 801 275</b>	<b>3 940 932</b>	<b>1 097 266</b>	<b>2 843 666</b>
* ABC1	1 250 000	-	1 250 000	-	-	-
* ABC2	1 500 000	-	1 000 000	500 000	-	500 000
* ABC4	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* ABC5	2 062 500	-	750 000	1 312 500	562 500	750 000
* ABC6	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
* ABC7	-	2 500 000	-	2 500 000	2 000 000	500 000
* ABC8	-	2 500 000	-	2 500 000	2 000 000	500 000
<b>Total ABC</b>	<b>7 812 500</b>	<b>8 000 000</b>	<b>6 000 000</b>	<b>9 812 500</b>	<b>4 562 500</b>	<b>5 250 000</b>

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (suite)

Désignation		Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
*	BH	4 080 403	-	655 401	3 425 002	2 733 555	691 447
<b>Total BH</b>		<b>4 080 403</b>	<b>-</b>	<b>655 401</b>	<b>3 425 002</b>	<b>2 733 555</b>	<b>691 447</b>
*	ATB 1	3 750 000	-	1 000 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
*	ATB 2	1 900 000	-	400 000	1 500 000	1 100 000	400 000
<b>Total ATB</b>		<b>5 650 000</b>	<b>-</b>	<b>1 400 000</b>	<b>4 250 000</b>	<b>2 850 000</b>	<b>1 400 000</b>
*	QNB	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
<b>Total QNB</b>		<b>-</b>	<b>5 000 000</b>	<b>-</b>	<b>5 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>1 000 000</b>

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

DESIGNATION		Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>BANQUES ETRANGERES</u></b>		<b><u>6 998 151</u></b>	<b><u>11 893 062</u></b>	<b><u>1 028 669</u></b>	<b><u>17 862 544</u></b>	<b><u>17 862 544</u></b>	<b>-</b>
*	BAD 1	4 723 521	-	-	4 723 521	4 723 521	-
*	BAD 2	1 245 961	-	-	1 245 961	1 245 961	-
<b>Total BAD</b>		<b>5 969 482</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 969 482</b>	<b>5 969 482</b>	<b>-</b>
*	BEI 2	208 469	-	208 469	-	-	-
*	BEI 3	375 772	-	375 772	-	-	-
*	BEI 4	444 428	-	444 428	-	-	-
*	BEI 5	-	10 082 294	-	10 082 294	10 082 294	-
*	BEI 6	-	1 810 768	-	1 810 768	1 810 768	-
<b>Total BEI</b>		<b>1 028 669</b>	<b>11 893 062</b>	<b>1 028 669</b>	<b>11 893 062</b>	<b>11 893 062</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES CREDITS BANCAIRES</b>		<b>152 518 560</b>	<b>125 893 062</b>	<b>119 505 045</b>	<b>158 906 578</b>	<b>85 977 347</b>	<b>72 929 230</b>

(3) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires, les certificats de leasing et les billets de trésorerie

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>						
* Emprunt obligataire 01/09	20 000 000	-	-	20 000 000	-	20 000 000
* Emprunt obligataire 01/2010 F	3 500 000	-	1 750 000	1 750 000	-	1 750 000
* Emprunt obligataire 01/2010 V	8 500 000	-	4 250 000	4 250 000	-	4 250 000
* Emprunt obligataire 01/2011 F	22 800 000	-	5 700 000	17 100 000	11 400 000	5 700 000
* Emprunt obligataire 01/2011 V	1 200 000	-	300 000	900 000	600 000	300 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	9 312 000	-	2 328 000	6 984 000	4 656 000	2 328 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	8 360 000	-	-	8 360 000	6 688 000	1 672 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	2 376 000	-	594 000	1 782 000	1 188 000	594 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	11 064 000	-	2 766 000	8 298 000	5 532 000	2 766 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	2 742 880	-	457 120	2 285 760	1 828 640	457 120
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG A	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 500 000	500 000
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG B	18 292 000	-	3 658 400	14 633 600	10 975 200	3 658 400
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	3 290 000	-	-	3 290 000	3 290 000	-
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG B	-	15 204 600	-	15 204 600	12 163 680	3 040 920
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	-	9 950 000	-	9 950 000	9 950 000	-
* Emprunt Subordonné 2014 CATEG A	-	7 368 000	-	7 368 000	5 894 400	1 473 600
* Emprunt Subordonné 2014 CATEG B	-	10 632 000	-	10 632 000	10 632 000	-
* Emprunt Subordonné 2014 CATEG C	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
<b>Total Des Emprunts Obligataires</b>	<b>113 936 880</b>	<b>45 154 600</b>	<b>22 303 520</b>	<b>136 787 960</b>	<b>87 897 920</b>	<b>48 890 040</b>
<b>AUTRES EMPRUNTS</b>						
* Certificats de Leasing	36 000 000	170 550 000	150 150 000	56 400 000	-	56 400 000
* Billets de Trésorerie	26 200 000	83 570 000	82 600 000	27 170 000	-	27 170 000
<b>Total Des Autres Emprunts</b>	<b>62 200 000</b>	<b>254 120 000</b>	<b>232 750 000</b>	<b>83 570 000</b>	<b>-</b>	<b>83 570 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>328 655 440</b>	<b>425 167 662</b>	<b>374 558 565</b>	<b>379 264 538</b>	<b>173 875 267</b>	<b>205 389 270</b>

## NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Factures d'achats	5 933 140	2 628 601
- Effets à payer	12 833 909	14 439 639
<b>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>18 767 049</b>	<b>17 068 240</b>

## NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	146 712	142 987
- Etat, retenues sur salaires	56 252	38 075
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	445 539	360 595
- Etat, autres impôts et taxes à payer	37 933	29 466
- Etat, TCL à payer	12 669	11 070
- C.N.S.S	147 288	129 390
- CAVIS	13 948	12 730
- Autres comptes créditeurs	6 811	381
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	955 165	768 517
- Compte d'attente	159 106	162 897
- Caisse de compensation	25 882	2 385
- Prestataires Assurances	563 878	-
- Produits constatés d'avance	105 590	76 827
- Prestataires de services	142 697	135 701
- Retenue de garantie	18 182	13 439
- Provisions pour passifs et charges	25 772	51 105
- Provisions pour départ à la retraite	28 672	-
<b>Total</b>	<b>2 960 422</b>	<b>2 003 891</b>

## NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Désignation		31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000
- Réserve légale	(B)	2 125 000	2 125 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	4 000 000	2 000 000
- Réserve pour fonds social	(D)	67 204	79 825
- Effets de modifications comptables		(551 800)	(551 800)
- Résultats reportés		4 301 979	3 093 536
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice (E)</b>		<b>31 192 382</b>	<b>27 996 561</b>
Résultat de l'exercice		6 002 799	5 808 443
<b>Total des capitaux propres avant affectation (G)</b>		<b>37 195 181</b>	<b>33 805 004</b>
<b>Résultat par action</b>			
Résultat de la période (1)		6 002 799	5 808 443
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1) / (2)	(F)	2,825	2,733

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2014 à la somme de 21.250.000 DT, divisé en 2.125.000 actions de 10 DT chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.

(D) Cette réserve est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.

(E) application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014. Les fonds propres distribuables en franchise de retenue, s'élevant au 31 décembre 2014 à 7 750 179 DT, se détaillent comme suit :

-Réserve spéciale de réinvestissement	4 000 000
-Effets de modifications comptables	(551 800)
-Résultats reportés	4 301 979

(F) Le résultat par action, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que définis par les normes comptables.

(G) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**NOTE 16 (SUITE) : CAPITAUX PROPRES**

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**ARRETE AU 31 Décembre 2014**  
 (Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2012 publié</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	<b>-</b>	<b>787 971</b>	<b>5 905 565</b>	<b>31 118 536</b>
Modifications Comptables	-	-	-	-	(602 011)	-	50 211	(551 800)
<b>Solde au 31 Décembre 2012 pro-forma</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	<b>(602 011)</b>	<b>787 971</b>	<b>5 955 776</b>	<b>30 566 736</b>
Effet modifications comptables	-	-	-	-	50 211	-	(50 211)	-
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2013	-	-	1 000 000	50 000	-	4 855 565	(5 905 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Divers	-	-	-	(20 175)	-	-	-	(20 175)
Résultat au 31 décembre 2013	-	-	-	-	-	-	5 808 443	5 808 443
<b>Solde au 31 Décembre 2013</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>79 825</b>	<b>(551 800)</b>	<b>3 093 536</b>	<b>5 808 443</b>	<b>33 805 004</b>
Affectations approuvées par l'AGO du 27/05/2014	-	-	2 000 000	50 000	-	3 758 443	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Divers	-	-	-	(62 622)	-	-	-	(62 622)
Résultat au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	-	6 002 799	6 002 799
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>67 204</b>	<b>(551 800)</b>	<b>4 301 979</b>	<b>6 002 799</b>	<b>37 195 181</b>

## NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Intérêts conventionnels	34 711 439	31 728 109
Intérêts intercalaires	43 737	56 507
Intérêts de retard	1 258 709	988 832
<b>Total intérêts de crédits bail</b>	<b>36 013 885</b>	<b>32 773 448</b>
- Produits réservés de la période		
• Intérêts inclus dans les loyers	(534 349)	(565 804)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
• Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	512 396	460 002
<b>Variation des produits réservés</b>	<b>(21 953)</b>	<b>(105 802)</b>
<b>Total des revenus de leasing</b>	<b>35 991 932</b>	<b>32 667 646</b>

## NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Commissions de factoring	318 958	215 652
Intérêts de financement	568 274	474 822
<b>Total revenus de factoring</b>	<b>887 231</b>	<b>690 474</b>

## NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Produits sur cessions anticipées de contrat de Leasing	388 861	385 758
Commissions d'assurance	158 319	25 000
Frais divers sur dossiers	1 433 727	1 144 017
Autres produits d'exploitation	5 915	1 784
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>1 986 823</b>	<b>1 556 560</b>

## NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes, se détaillent comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Intérêts des emprunts obligataires	7 545 879	6 143 938
Intérêts des emprunts bancaires locaux	9 499 158	8 452 560
Intérêts des emprunts bancaires étrangers	627 432	323 634
Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	232 700	137 189
<b>Total des charges financières des emprunts</b>	<b>17 905 170</b>	<b>15 110 753</b>
Intérêts des comptes courants	608 703	581 887
Intérêts sur opérations de financement	4 220 283	3 597 819
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>4 828 986</b>	<b>4 179 707</b>
<b>Total charges financières nettes</b>	<b>22 734 155</b>	<b>19 290 459</b>

## NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements, se détaillent comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dividendes sur titres immobilisés	6 174	6 174
Dividendes sur titres SICAV	506 014	-
Plus-values latentes sur titres immobilisées	5 788	51 489
Plus-values sur cession de titres SICAV	3 408	-
Plus-values latentes sur titres SICAV	109 715	-
Moins-values réalisés sur cession de titre SICAV	(254 320) *	-
Moins-values latentes sur titres SICAV	(17 308) *	-
Intérêts des comptes courants	101 525	60 291
<b>Total produit des placements</b>	<b>460 996</b>	<b>117 954</b>

(\*) Ces moins values ont été constatées sur les titres SICAV suite au détachement des coupons de dividendes y afférents.

## NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Salaires et compléments de Salaires	2 569 710	2 112 544
Rémunérations du personnel détaché	546 576	390 275
Charges connexes aux salaires	17 112	21 395
Cotisations de sécurité sociale sur salaires	473 201	374 058
Autres charges sociales	139 607	215 045
Transfert de charges	(92 406)	(36 198)
<b>Total charges de personnel</b>	<b>3 653 800</b>	<b>3 077 120</b>

## NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation, se présente comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Achat de matières et fournitures	124 147	141 264
<b>Total des achats</b>	<b>124 147</b>	<b>141 264</b>
Locations	71 833	68 115
Charges locatives et de copropriété	39 020	40 075
Entretiens et réparations	76 551	87 544
Primes d'assurances	101 511	96 736
Etudes, recherches et divers services extérieurs	23 929	16 807
<b>Total des services extérieurs</b>	<b>312 845</b>	<b>309 278</b>
Formations	61 874	38 555
Personnel extérieur à l'entreprise	59 915	33 435
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	395 694	294 260
Publicités, publications, relations publiques	155 237	81 095
Transports	38 389	31 244
Déplacements, missions et réceptions	32 597	20 564
Frais postaux et de télécommunications	160 048	189 658
Services bancaires et assimilés	415 450	407 994
Documentations	5 530	5 234
<b>Total des autres services extérieurs</b>	<b>1 324 734</b>	<b>1 102 039</b>
Jetons de présence	58 000	42 000
Rémunération comité d'audit	12 000	-
Rémunération comité de risque	12 000	-
Rémunération comité de crédit	12 000	-
<b>Total des charges diverses</b>	<b>94 000</b>	<b>42 000</b>
Impôts et taxes sur rémunérations	58 628	62 949
T.C.L	138 838	124 499
Contributions conjoncturelles	204 005	-
Droits d'enregistrement et de timbres	218 372	245 655
Autres impôts et taxes	5 507	6 483
<b>Total des impôts et taxes</b>	<b>625 349</b>	<b>439 586</b>
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>2 481 075</b>	<b>2 034 167</b>

## NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	16 822	21 791
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	286 051	287 152
<b>Total</b>	<b>302 873</b>	<b>308 944</b>

## NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENT ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	4 260 853	4 316 545
Reprises sur provisions additionnelles	(66 873)	(36 668)
Dotations aux provisions collectives (*)	184 509	22 914
Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 702 823)	(1 382 481)
Créances radiées	1 459 553	1 238 683
Reprises de Provisions suite à la radiation de créances	(1 358 297)	(1 098 708)
Annulation de produits réservés sur créances radiées	(101 256)	(138 975)
Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(17 611)	(65 518)
Encaissement sur créances radiées	(142 862)	(3 029)
<b>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</b>	<b>2 515 193</b>	<b>2 852 763</b>

(\*) : Cette provision est constituée en application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

## NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers, se détaillent ainsi :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 753	4 539
Reprises sur provisions des autres actifs	-	(2 618)
<b>Total</b>	<b>2 753</b>	<b>1 921</b>

## NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	47 800	36 637
Revenus des immeubles	43 562	43 560
Autres produits locatifs	5 085	10 169
Apurement de comptes	248 618	205 728
Autres produits	9 973	129 967
<b>Total</b>	<b>355 038</b>	<b>426 061</b>

## NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Charges nettes sur cessions d'immobilisations propres	3 111	2 426
Apurement de comptes	91 023	2 618
Reprises sur provisions des autres actifs	(62 937)	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	(28 086)	-
Autres	-	783
<b>Total</b>	<b>3 111</b>	<b>5 827</b>

## NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Bénéfice comptable</b>	7 925 060	7 834 371
<i>A réintégrer</i>		
Dotations aux provisions sur la clientèle	4 260 853	4 316 545
Dotations aux provisions collectives	184 509	22 914
Provisions fiscales constituées en 2011/2010 affaires en cours	754 991	1 684 426
Jetons de présence	58 000	42 000
Dotations aux provisions pour risques divers	2 753	-
Dotations aux provisions pour départ à la retraite	28 672	-
Redevances conjoncturelles	204 005	-
Moins values latentes sur titres SICAV	17 308	-
Moins value sur cession des actions SICAV	254 320	-
Pertes non déductibles	91 023	-
Abandon de créances	196 622	-
Diverses charges non déductibles	-	6 328
<i>A déduire</i>		
Provisions fiscales constituées en 2011/2010 affaires en cours	754 991	1 684 426
Reprises sur provisions non déduites au cours des exercices antérieurs	91 023	-
Reprises sur provisions additionnelles	66 873	36 668
Dividendes	512 188	6 174
Plus value latentes sur titres SICAV	109 715	-
Plus value latentes sur titres	5 788	51 489
<b>Bénéfice fiscal avant provisions</b>	<b>12 437 538</b>	<b>12 127 827</b>
Provisions pour créances douteuses	4 445 362	4 339 459
<b>Bénéfice fiscal</b>	<b>7 992 176</b>	<b>7 788 368</b>
Réinvestissements exonérés		
* Fonds gérés auprès d'Attijari Sicar	2 500 000	2 000 000
<b>Bénéfice imposable</b>	<b>5 492 176</b>	<b>5 788 368</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>1 922 262</b>	<b>2 025 929</b>
<i>A imputer</i>		
- Report d'impôt de l'exercice précédent	340 915	-
- Acomptes provisionnels payés	1 823 336	2 359 134
- Retenues à la source	-	7 710
<b>Impôt à payer (Report d'impôt)</b>	<b>(241 989)</b>	<b>(340 915)</b>

**NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+ 5	30 022 455	28 549 053
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	- 5	(31 427 800)	(30 022 455)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	+ 5	76 776	81 959
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	- 5	(44 696)	(76 776)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	- 12	(6 203 126)	(8 032 790)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+ 12	7 019 561	6 203 126
- Plus ou moins values sur relocation	+ou- 5	(566 205)	(1 504)
- Intérêts constatés d'avance en début de période	- 5	(1 728 980)	(1 565 563)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+ 5	1 915 951	1 728 980
- TVA collectée	+	30 603 804	28 045 298
- Loyers encaissés	+ 5&17	207 387 437	193 661 346
- Intérêts de retard	+ 17	1 258 709	988 832
- Créances virées en Pertes	- 25	(1 459 553)	(1 238 683)
- Encours financiers virées en pertes	+ 5	269 143	453 245
- Commissions encourues	-	(64 000)	(53 121)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+ 5	20 461	15 012
- Encaissement sur créances radiées	+ 25	142 862	3 029
- Consolidations	- 5	(15 460)	(94 160)
- Remboursements anticipés	+ 5	9 985 459	10 890 867
- Produits sur Cessions anticipées	+ 19	388 861	385 758
- Autres produits d'exploitation	+ 19	1 439 643	1 145 801
<b>Encaissements reçus des clients</b>		<b>249 021 302</b>	<b>231 067 254</b>

**NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Encours de Financement des adhérents en début de période	+ 6	5 180 701	5 732 006
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	- 6	(8 960 913)	(5 180 701)
- Produits constatés d'avance en début de période	- 15	(76 827)	(67 116)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ 15	105 590	76 827
- Revenus du factoring	+ 18	887 231	690 474
- Variations des agios réservés	- 6	(6 389)	(3 900)
- Financement des adhérents	+	28 715 498	18 105 722
- TVA collectée	+	38 401	38 131
<b>Encaissements reçus des acheteurs factorés</b>		<b>25 883 293</b>	<b>19 391 442</b>

**NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Fournisseurs de biens de contrats de Leasing en début de période	+ 14	17 068 240	20 741 604
- Fournisseurs de biens de contrats de Leasing en fin de période	- 14	(18 767 049)	(17 068 240)
- Fournisseurs, avances en début de période	10	(30 210)	(30 210)
- Fournisseurs, avances en fin de période	10	77 305	30 210
- Investissements pour financement de contrats de Leasing	5	213 198 776	204 006 646
- TVA sur Investissements		28 501 612	26 539 418
<b>Décaissements pour financement de contrats de Leasing</b>		<b>240 048 674</b>	<b>234 219 428</b>

**NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Prestataires Assurances en début de période	- 10	(76 295)	-
- Prestataires Assurances en fin de période	+ 10	-	76 295
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- 10	(250 044)	(200 770)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ 10	418 355	250 044
- Charges constatées d'avance en début de période	- 10	(59 372)	(119 591)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ 10	52 089	59 372
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ 15	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- 15	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ 15	142 987	126 047
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- 15	(146 712)	(142 987)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ 15	38 075	57 213
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- 15	(56 252)	(38 075)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ 15	360 595	221 884
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- 15	(445 539)	(360 595)
- C.N.S.S en début de période	+ 15	129 390	124 754
- C.N.S.S en fin de période	- 15	(147 288)	(129 390)
- CAVIS en début de période	+ 15	12 730	11 222
- CAVIS en fin de période	- 15	(13 948)	(12 730)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ 15	768 517	601 111
- Diverses Charges à payer en fin de période	- 15	(955 165)	(768 517)
- TVA, payées sur biens et services	+	447 591	371 506
- Charges de personnel	+ 22	3 625 128	3 077 120
- Autres charges d'exploitation	+ 23	2 481 075	2 034 167
- Impôts et taxes	- 23	(625 349)	(439 586)
<b>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</b>		<b>5 700 567</b>	<b>4 798 496</b>

**NOTE 34 : INTERETS PAYES**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Frais d'émission des emprunts	+ 10	317 150	311 014
- Intérêts courus / emprunts obligataires en début période	+ 13	3 571 333	3 727 702
- Intérêts courus / emprunts obligataires en fin de période	- 13	(3 981 215)	(3 571 333)
- Intérêts courus / emprunts locaux en début de période	+ 13	1 189 003	1 004 758
- Intérêts courus / emprunts locaux en fin de période	- 13	(2 073 467)	(1 189 003)
- Intérêts courus / emprunts étrangers en début de période	+ 13	42 474	29 837
- Intérêts courus / emprunts étrangers en fin de période	- 13	(72 833)	(42 474)
- Intérêts courus / billets de trésorerie en début de période	+ 13	247 659	116 485
- Intérêts courus / billets de trésorerie en fin de période	- 13	(248 359)	(247 659)
- Charges constatées d'avance / billets de trésorerie en début de période	- 13	(284 286)	(22 744)
- Charges constatées d'avance / billets de trésorerie en fin de période	+ 13	458 420	284 286
- Charges financières	+ 20	22 734 155	19 290 459
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- 20	(232 700)	(190 621)
<b>Intérêts payés</b>		<b>21 667 334</b>	<b>19 500 706</b>

**NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Etat, impôts / les bénéfices à liquider en début période	+ 15	-	1 284 954
- Etat, impôts / les bénéfices à liquider en fin période	- 15	-	-
- Etat, report d'impôts / les sociétés en début période	- 10	(340 915)	-
- Etat, report d'impôts / les sociétés en fin période	+ 10	241 989	340 915
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début période	+ 15	29 466	27 325
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin période	- 15	(37 933)	(29 466)
- Etat, Caisse de compensation en début période	+ 15	2 385	-
- Etat, Caisse de compensation en fin période	- 15	(25 882)	(2 385)
- Etat, TCL à payer en début période	+ 15	11 070	59 101
- Etat, TCL à payer en fin période	- 15	(12 669)	(11 070)
- Etat, TCL en cours de restitution en début période	- 10	(133 515)	(133 515)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin période	+ 10	133 515	133 515
- Impôts et taxes	+ 23	625 349	439 586
- Impôts sur les bénéfices	+ 29	1 922 262	2 025 929
<b>Impôts et taxes payés</b>		<b>2 415 122</b>	<b>4 134 890</b>

**NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Placements en titres en début de période	+ 7	-	-
- Placements en titres en fin de période	- 7	(16 334 547)	-
- Remboursement assurance groupe en début période	+ ou - 10 & 15	2 970	148
- Remboursement assurance groupe en fin période	+ ou - 10 & 15	-	(2 970)
- Produits à recevoir des tiers début période	+ 10	132 755	151 098
- Produits à recevoir des tiers fin période	- 10	(301 152)	(132 755)
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré début période	+ 10	953 900	306 306
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré fin période	- 10	(166 653)	(953 900)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ 10	444 776	469 029
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- 10	(413 606)	(444 776)
- Comptes d'attente en début de période	+ ou - 10 & 15	(162 897)	(180 192)
- Comptes d'attente en fin de période	+ ou - 10 & 15	159 106	162 897
- Provisions / jetons de présence à payer début période	- 15	(42 000)	(42 000)
- Provisions / jetons de présence à payer fin période	+ 15	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début période	- 15	(381)	(426)
- Autres comptes créditeurs en fin période	+ 15	6 811	381
- Prestataires en début période	- 15	(135 701)	(442 389)
- Prestataires en fin période	+ 15	706 575	135 701
- Dépôts et cautionnements en début période	+ 10	44 616	44 616
- Dépôts et cautionnements en fin période	- 10	(30 884)	(44 616)
- Retenue de garantie en début de période	- 15	(13 439)	(9 518)
- Retenue de garantie en fin de période	+ 15	18 182	13 439
- Produits des placements	+ 21	411 861	66 465
- Autres produits d'exploitation	+ 19	158 319	25 000
- Autres gains ordinaires	+ 27	307 238	389 423
- Autres pertes ordinaires	- 28	(91 023)	(3 401)
<b>Autres flux de trésorerie</b>		<b>(14 303 174)</b>	<b>(450 440)</b>

**NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ 9	9 600	17 057
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ 9	250 371	368 085
<b>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>		<b>259 971</b>	<b>385 141</b>

**NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ 9	-	227 529
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+ 27	47 800	36 637
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	- 28	(3.111)	(2.426)
<b>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>		<b>44 689</b>	<b>261 740</b>

**NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 8	2 000 000	1 000 000
<b>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</b>		<b>2 000 000</b>	<b>1 000 000</b>

**NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Dividendes et tantièmes	+ 16	2 550 000	2 550 000
- Dotations au fonds social	+ 16	62 622	20 175
<b>Dividendes et autres distributions</b>		<b>2 612 622</b>	<b>2 570 175</b>

**NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Désignation	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
- Banques	+ 4	10 670 962	4 859 872
- Caisses	+ 4	30	-
- Banques, découverts	- 11	(760 431)	(2 784 731)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>9 910 561</b>	<b>2 075 141</b>

## **NOTE 42 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

### **1- Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »**

**A-** La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 7 500 DT et 513 DT.

**B-** La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 7 500 DT et 625 DT.

**C-** La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 15 000 DT et 3 933 DT.

### **2- Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »**

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « ATTIJARI IMMOBILIERE » en vertu de laquelle, la société « ATTIJARI LEASING » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « ATTIJARI IMMOBILIERE » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2014.

### **3- Contrat de conseil avec « ATTIJARI FINANCES »**

La société « ATTIJARI LEASING » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « ATTIJARI FINANCES » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

La charge supportée dans ce cadre, en 2014, s'élève à 10 000 DT.

### **4- Convention avec « ATTIJARI FINANCES »**

En date du 04 mars 2014, les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, « ATTIJARI LEASING » paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,35% pour les 20 premiers millions de dinars levés et de 0,5% pour tout montant levé supérieur à 20 000 KDT.

La charge supportée à ce titre en 2014 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 215 773 DT.

### **5- Convention cadre avec « ATTIJARI BANK »**

Au cours de l'exercice 2008, la société « ATTIJARI LEASING » a conclu une convention cadre avec « ATTIJARI BANK » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « ATTIJARI LEASING » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « ATTIJARI LEASING » ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « ATTIJARI LEASING » ;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des prestations fournies par « ATTIJARI BANK » courant l'année 2014, la société « ATTIJARI LEASING » a supporté une commission de 64 000 DT.

### **6- Convention avec « ATTIJARI INTERMEDIATION »**

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI INTERMEDIATION » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule les droits et les obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

### **7- Contrats de leasing avec « ATTIJARI FINANCES »**

Au cours de l'exercice 2014, « ATTIJARI LEASING », a mis en force un contrat au profit de la société « ATTIJARI FINANCES », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 88 381 dt.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2014, à 78 243 DT.

#### 8- Contrats de leasing avec la société « LES PIERRES DU NORD »

Au cours de l'exercice 2014, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 111 986 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 863 986 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 482 060 DT.

#### 9- Contrats de leasing avec la société « L'IMMOBILIERE HORCHANI »

A la clôture de l'exercice 2014, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « L'IMMOBILIERE HORCHANI », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 82 634 dt.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 29 768 DT.

#### 10- Contrats de leasing avec la « SOCIETE FRITEX »

A la clôture de l'exercice 2014, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la « SOCIETE FRITEX », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 308 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 83 323 DT.

#### 11- Contrats de leasing avec la société « ODYSEE HOTELS »

Au cours de l'exercice 2014, « ATTIJARI LEASING » a mis en force 2 contrats au profit de la société « ODYSEE HOTELS », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur totale de 233 709 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 728 727 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 474 249 DT.

#### 12- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2014, « ATTIJARI LEASING » a mis en force 3 contrats au profit de la société « ATTIJARI BANK » société mère, pour une valeur totale de 223 700 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 764 435 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 588 984 DT.

#### 13- Emprunts et billets de trésorerie avec parties liées

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2014
ATTIJARI Bank	83 196 139	90 000 000	87 920 725	85 275 414	4 563 467
ATTIJARI OBLIG SICAV	3 000 000	12 000 000	12 000 000	3 000 000	210 526
ATTIJARI Intermédiation	200 000	-	200 000	-	995
<b>Total</b>	<b>86 396 139</b>	<b>102 000 000</b>	<b>100 120 725</b>	<b>88 275 414</b>	<b>4 774 988</b>

#### **14- Contrat de bail avec « ATTIJARI FINANCES »**

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « ATTIJARI FINANCES » en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m<sup>2</sup>, situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1<sup>er</sup> avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société « ATTIJARI LEASING » n'a pas appliqué l'augmentation contractuelle suite à une demande adressée par la société « ATTIJARI FINANCES ».

Les produits constatés à ce titre en 2014, s'élèvent à 43 562 DT.

#### **15- Convention conclue avec « ATTIJARI BANK »**

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI BANK » ont conclu, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et ce, pour un montant mensuel TTC de 1 000 DT payable trimestriellement. Ce contrat a pris fin suite à la cession de la voiture au cours du mois de juin 2014.

Les produits constatés à ce titre en 2014, s'élèvent à 5 085 DT.

- « ATTIJARI BANK » a facturé à la société « ATTIJARI LEASING » la somme de 546 576 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2014.

- « ATTIJARI LEASING » a facturé à la société « ATTIJARI BANK » la somme de 92 406 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2014.

#### **16- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

En vertu des termes de la décision de détachement de « ATTIJARI BANK » du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 28 août 2014, M. KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société « ATTIJARI LEASING ».

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. KAMEL HABBACHI au titre de l'exercice 2014, s'élève à 102 626 DT. La charge supportée à ce titre en 2014 par la société et constatée au niveau des états financiers, s'élève à 212 605 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

#### **NOTE 42: ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 31 mars 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## II.6 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2014

### II.6.1 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2014

#### a) Note complémentaire sur les engagements hors bilan

Type d'engagements (DT)	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1-Engagements donnés</b>						
a) Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques						
- Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
h) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunt	43 554 344	36 453 151		7 101 193		
f) Engagements sur opérations de leasing	13 040 196	13 040 196		0		
g) Engagement sur opérations de factoring	3 155 800	3 155 800		0		
<b>Total</b>	<b>59 750 340</b>	<b>52 649 147</b>		<b>7 101 193</b>		
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	788 458	788 458				
- Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
f) Ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de leasing	63 054 807	62 937 682		117 125		
h) Valeurs des biens, objet de leasing	452 311 522	450 373 358		1 938 164		
<b>Total</b>	<b>516 154 787</b>	<b>514 099498</b>		<b>2 055 289</b>		
<b>3-Engagements réciproques</b>						
- Emprunt obtenu non encore encaissé	11 000 000	11 000 000				
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande de consommables						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements Sup. à ceux prévus par la convention collective						
- Engagements sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>11 000 000</b>	<b>11 000 000</b>				

**b) Note complémentaire à la note 3-3-5 « comptabilisation des placements et des revenus y afférents » portant sur les règles de classification et méthodes d'évaluation des placements à court terme et ce conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC07 relative aux placements**

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

**Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

**Placements à long terme**

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

- c) Une note complémentaire à la note 16 : « Capitaux propres », tableau de mouvement des capitaux propres, indiquant l'origine des mouvements liés à la rubrique « divers » et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC 01 norme générale**

Il s'agit de prélèvements sur fonds social, destinés à financer des opérations au profil du personnel.

**NOTE 16(SUITE) : CAPITAUX PROPRES**
**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**
**ARRETE AU 31 Décembre 2014**

(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2012 publié</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	-	<b>787 971</b>	<b>5 905 565</b>	<b>31 118 536</b>
Modifications Comptables	-	-	-	-	(602 011)	-	50 211	(551 800)
<b>Solde au 31 Décembre 2012 pro-forma</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	<b>(602 011)</b>	<b>787 971</b>	<b>5 955 776</b>	<b>30 566 736</b>
Effet modifications comptables	-	-	-	-	50 211	-	(50 211)	-
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2013	-	-	1 000 000	50 000	-	4 855 565	(5 905 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Prélèvements sur fonds social	-	-	-	(20 175)	-	-	-	(20 175)
Résultat au 31 décembre 2013	-	-	-	-	-	-	5 808 443	5 808 443
<b>Solde au 31 Décembre 2013</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>79 825</b>	<b>(551 800)</b>	<b>3 093 536</b>	<b>5 808 443</b>	<b>33 805 004</b>
Affectations approuvées par l'AGO du 27/05/2014	-	-	2 000 000	50 000	-	3 758 443	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Prélèvements sur fonds social	-	-	-	(62 622)	-	-	-	(62 622)
Résultat au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	-	6 002 799	6 002 799
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>67 204</b>	<b>(551 800)</b>	<b>4 301 979</b>	<b>6 002 799</b>	<b>37 195 181</b>

## II.6.2 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2014

- a) **Note explicatives à la note 5 « créances sur la clientèle de leasing » :** Le montant relatif à la rubrique « créances de Leasing » de la note susmentionnée s'élève à 403 945 431 DT (page 25) correspondant au total des « Encours financiers » figurant au niveau du tableau « Analyse et classification des créances sur la clientèle » pour un montant de 403 856 089 DT faisant apparaître ainsi un écart de 89 342 DT

Concernant l'écart entre le montant figurant dans la rubrique « créances de Leasing » et le montant figurant dans le tableau « analyse et classification des créances sur la clientèle » : il s'agit d'un écart, entre la base comptable et la base extra-comptable qui remonte à plusieurs exercices et qui concerne les contrats conclus avant 2008. Il est à signaler que cet écart est totalement provisionné et qu'il est en train d'être apuré d'une année à une autre.

- b) **Note explicative de la note 6 « Acheteurs Factorés » :** Le « tableau analyse et classification des créances de factoring » ; faisant une discordance entre :
- le montant figurant dans la rubrique total « Comptes des acheteurs factorés » présenté au niveau de la note 6 « Acheteurs Factorés » et celui présenté au niveau du tableau susmentionné, soit un écart de 8 507 DT.
  - le montant figurant dans la rubrique total « fonds de garantie » présenté au niveau de la note 6 « Acheteurs Factorés » et celui présenté au niveau du tableau susmentionné, soit un écart de 1 358 DT.

Ces discordances sont des écarts, non significatifs, entre les données comptables et les données de gestion, qui datent depuis plusieurs années, et qui demeurent non justifiés. Des travaux de justification de ces écarts sont entrepris par « ATTIJARI Leasing ».

- c) **Note explicative à la note 21 : « Produits des placements », portant sur le bien-fondé de la constatation de la moins-value latente sur titres SICAV :**
- la qualité des titres SICAV, qui sont qualifiés de titres très liquides (c'est à dire toutes les demandes de rachats sont automatiquement) ;
  - la connaissance exacte de la juste valeur (valeur de marché) qui est déterminée exclusivement par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le **bulletin officiel du Conseil du Marché Financier** ;
  - la nature des SICAV, qui sont des OPCVM, ils ne peuvent pas être réellement cotés à la BVMT mais leur valeur liquidative est fixée d'une manière journalière et publiée au **bulletin officiel du Conseil du Marché Financier**.

De ce fait, les plus et moins-values sur ces titres sont constatées en résultat.

Ce traitement est argumenté, normativement, essentiellement en se référant au paragraphe 28 de la NCT 25 et le paragraphe 15 de la NCT07.

## II.6.3 Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2014

### a) Etat de flux de trésorerie rectificatif

(Montant exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Note	31/12/2014	31/12/2013
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>			
Encaissements reçus des clients	30	249 021 302	231 067 254
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	25 883 293	19 391 442
Financements des adhérents	31	(28 715 498)	(18 105 722)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(240 048 674)	(234 219 428)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(5 700 567)	(4 798 496)
Intérêts payés	34	(21 667 334)	(19 500 706)
Impôts et taxes payés	35	(2 415 122)	(4 134 890)
Restitution de TVA		-	3 538 311
Autres flux de trésorerie	36	(14 303 174)	(450 440)
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</b>		<b>(37 945 774)</b>	<b>(27 212 676)</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(259 971)	(385 141)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	44 689	261 740
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 000 000)	(1 000 000)
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(2 215 281)</b>	<b>(1 123 401)</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITE DE FINANCEMENT</u></b>			
Dividendes et autres distributions	40	(2 612 622)	(2 570 175)
Encaissements provenant des emprunts	13	171 047 662	147 401 482
Remboursement d'emprunts	13	(141 808 565)	(131 833 359)
Flux liés au financement à court terme	13	21 370 000	16 450 000
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>47 996 475</b>	<b>29 447 948</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>7 835 420</b>	<b>1 111 871</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités début de période</b>		<b>2 075 141</b>	<b>963 270</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>		<b>9 910 561</b>	<b>2 075 141</b>

**b) Note rectificative de la note 20 « charges financières nettes » : le total de la rubrique « charges financières des emprunts » colonne 2013 est de 19 290 459 DT et non de 15 110 753 DT**

**NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières nettes, se détaillent comme suit :

Désignation	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Intérêts des emprunts obligataires	7 545 879	6 143 938
Intérêts des emprunts bancaires locaux	9 499 158	8 452 560
Intérêts des emprunts bancaires étrangers	627 432	323 634
Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	232 700	190 621
<b>Total des charges financières des emprunts</b>	<b>17 905 170</b>	<b>15 110 753</b>
Intérêts des comptes courants	608 703	581 887
Intérêts sur opérations de financement	4 220 283	3 597 819
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>4 828 986</b>	<b>4 179 707</b>
<b>Total charges financières nettes</b>	<b>22 734 155</b>	<b>19 290 459</b>

## II.7 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2014



Cabinet d'expertise comptable  
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem  
Bloc B - Bureau n° 417  
2090 Ariana - Tunis  
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble International City Center - Tour des bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis  
Tél : (216) 70 728 450 - Fax : (216) 70 728 405  
E-mail : administration@finor.com.tn

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires de la société « ATTJARI LEASING » ,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2012, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ATTJARI LEASING » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 453.669.587 DT et un bénéfice net de 6.002.799 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « ATTJARI LEASING », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### 1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### 2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **3- Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers de la société « ATTIJARI LEASING », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **4- Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ATTIJARI LEASING » eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 6 Avril 2015

### **Les Co-commissaires aux Comptes**

**Cabinet Walid BEN AYED**  
Walid BEN AYED



**ENOR**  
Mustapha MEDHIOUB



## II.8 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2014



Cabinet Walid Ben Ayed

Cabinet d'expertise comptable  
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem  
Bloc B - Bureau n° 417  
2080 Ariana - Tunis  
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble International City Center – Tour des bureaux  
Centre Urbain Nord – 1082 Tunis.  
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405  
E-mail : administration@finor.com.tn

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires de la société « **ATIJARI LEASING** »,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

##### 1- Convention de gestion de fonds à capital risque avec « **ATIJARI SICAR** »

La société « **ATIJARI LEASING** » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contre partie, la société « **ATIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 15 000 DT et 3 933 DT.

## **2- Convention avec « ATTJARI FINANCES »**

En date du 04 mars 2014, les sociétés « ATTJARI LEASING » et « ATTJARI FINANCES » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, « ATTJARI LEASING » paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,35% pour les 20 premiers millions de dinars levés et de 0,5% pour tout montant levé supérieur à 20 000 KDT.

La charge supportée à ce titre en 2014 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 215 773 DT.

### **B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

#### **1- Convention cadre avec « ATTJARI BANK »**

Au cours de l'exercice 2008, la société « ATTJARI LEASING » a conclu une convention cadre avec « ATTJARI BANK » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil.

Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « ATTJARI LEASING » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « ATTJARI LEASING »;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « ATTJARI LEASING »;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des prestations fournies par « ATTJARI BANK » au courant de l'année 2014, la société « ATTJARI LEASING » a supporté une commission de 64 000 DT.

#### **2- Convention avec « ATTJARI INTERMEDIATION »**

La société « ATTJARI LEASING » et la société « ATTJARI INTERMEDIATION » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

### 3- Emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées, se détaillent ainsi :

*Montant en TND*

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2014
ATTIJARI Bank	83 196 139	90 000 000	87 920 725	85 275 414	4 563 467
ATTIJARI OBLIG SICAV	3 000 000	12 000 000	12 000 000	3 000 000	210 526
ATTIJARI Intermédiation	200 000	-	200 000	-	995
<b>Total</b>	<b>86 396 139</b>	<b>102 000 000</b>	<b>100 120 725</b>	<b>88 275 414</b>	<b>4 774 988</b>

### 4- Contrat de bail conclu avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « ATTIJARI FINANCES » en vertu duquel, elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m<sup>2</sup>, situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société « ATTIJARI LEASING » n'a pas appliqué l'augmentation contractuelle suite à une demande adressée par la société « ATTIJARI FINANCES ».

Les produits constatés à ce titre en 2014, s'élèvent à 43 562 DT.

### 5- Convention conclue avec « ATTIJARI BANK »

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI BANK » ont conclu, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et ce, pour un montant mensuel TTC de 1 000 DT payable trimestriellement. Ce contrat a pris fin suite à la cession de la voiture au cours du mois de juin 2014.

Les produits constatés à ce titre en 2014, s'élèvent à 5 085 DT.

### 6- Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

- A. La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 7 500 DT et 513 DT.

B. La société « ATTJARI LEASING » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTJARI SICAR » en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2014, respectivement à 7 500 DT et 625 DT.

#### **7- Convention de partenariat avec « ATTJARI IMMOBILIERE »**

La société « ATTJARI LEASING » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « ATTJARI IMMOBILIERE » en vertu de laquelle, la société « ATTJARI LEASING » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « ATTJARI IMMOBILIERE » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2014.

#### **8- Contrat de conseil avec « ATTJARI FINANCES »**

La société « ATTJARI LEASING » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « ATTJARI FINANCES » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaire stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

La charge supportée dans ce cadre, en 2014, s'élève à 10 000 DT.

#### **C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- En vertu des termes de la décision de détachement de « ATTJARI BANK » du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 28 août 2014, M. KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société « ATTJARI LEASING ».

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. KAMEL HABBACHI au titre de l'exercice 2014, s'élève à 102 626 DT. La charge supportée à ce titre en 2014 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 212 605 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 6 Avril 2015

### Les Co-commissaires aux Comptes

**Cabinet Walid BEN AYED**

Walid BEN AYED



**FINOR**

Mustapha MEDHIOUB



### III. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE ATTIJARI LEASING AU 31/12/2014

#### III.1 LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2014

Type d'engagements (DT)	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1-Engagements donnés</b>						
Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- hypothèque						
- nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunt	43 554 344	36 453 151		7 101 193		
f) engagements sur opérations de leasing	13 040 196	13 040 196		0		
g) engagement sur opérations de factoring	3 155 800	3 155 800		0		
<b>Total</b>	<b>59 750 340</b>	<b>52 649 147</b>		<b>7 101 193</b>		
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- Hypothèque	788 458	788 458				
- Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) les intérêts à échoir au crédit de leasing	63 054 807	62 937 682		117 125		
h) valeurs des biens, objet de leasing	452 311 522	450 373 358		1 938 164		
<b>Total</b>	<b>516 154 787</b>	<b>514 099 498</b>		<b>2 055 289</b>		
<b>3-Engagements réciproques</b>						
- Emprunt obtenu non encore encaissé	11 000 000	11 000 000				
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande de consommables						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements Sup. à ceux prévus par la convention collective						
- Engagements sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>11 000 000</b>	<b>11 000 000</b>				

### III.2 ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR ATTIJARI LEASING AU 31/12/2014

#### III.2.1 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2012	Encours au 31/12/2013	Encours au 31/12/2014
E.O. GL 01/09	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	5 250 000	3 500 000	1 750 000
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	12 750 000	8 500 000	4 250 000
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	28 500 000	22 800 000	17 100 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	1 500 000	1 200 000	900 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	11 640 000	9 312 000	6 984 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	8 360 000	8 360 000	8 360 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	2 970 000	2 376 000	1 782 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	13 830 000	11 064 000	8 298 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	3 200 000	2 742 880	2 285 760
E.O. GL 01/2013 CATEG A	2 500 000	-	2 500 000	2 000 000
E.O. GL 01/2013 CATEG B	18 292 000	-	18 292 000	14 633 000
E.O. GL 01/2013 CATEG C	3 290 000	-	3 290 000	3 290 000
E.O. GL 01/2014 CATEG B	15 204 600	-	-	15 204 000
E.O. GL 01/2014 CATEG C	9 950 000	-	-	9 950 000
EmpruntSubordonné 2014 CATEG A	7 368 000	-	-	7 368 000
EmpruntSubordonné 2014 CATEG B	10 632 000	-	-	10 632 000
EmpruntSubordonné 2014 CATEG C	2 000 000	-	-	2 000 000
<b>Total</b>	<b>189 236 600</b>	<b>108 000 000</b>	<b>113 936 880</b>	<b>136 787 960</b>

#### III.2.2 Encours des emprunts bancaires contractés par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2012	Encours au 31/12/2013	Encours au 31/12/2014
Attijari bank	339 300 000	68 015 652	83 196 139	85 275 414
Al Baraka bank	393 000 000	12 525 186	13 210 289	5 474 234
Amen-bank	63 500 000	25 579 310	19 650 937	16 574 046
Banque de Tunisie	13 000 000	6 463 963	5 177 934	7 291 905
BIAT	15 000 000	9 503 363	6 742 207	3 940 932
ABC	18 250 000	8 000 000	7 812 500	9 812 500
BH	5 000 000	4 701 636	4 080 403	3 425 002
ATB	7 000 000	4 750 000	5 650 000	4 250 000
QNB	5 000 000	14 000 000	-	-
BAD	5 969 482	-	5 969 482	5 969 482
BEI	29 068 562	3 348 208	1 028 669	11 893 062
<b>Total</b>	<b>540 388 044</b>	<b>156 887 318</b>	<b>152 518 560</b>	<b>158 906 578</b>

### III.2.3 Encours des billets de trésorerie contractés par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis au 31/12/2014	Encours au 31/12/2012	Encours au 31/12/2013	Encours au 31/12/2014
CC FidelityOblig SICAV	4 500 000	1 000 000	4 500 000	0
BILLET DE TRES AOS	12 000 000	0	0	0
AFT	500 000	0	0	0
Amen Tresor SICAV	1 000 000	0	1 000 000	0
SICAV AMEN	0	0	1 000 000	0
AMEN PREMIERE SICAV	0	0	1 000 000	0
Attijari Intermédiation	0	0	200 000	0
Maxula Placement SICAV	3 500 000	500 000	500 000	500 000
Stratégie Actions SICAV	800 000	500 000	500 000	0
FCP Smart Equity	1 150 000	250 000	250 000	0
FCP HelionMoneo	2 600 000	400 000	500 000	750 000
FCP Helion Actions Defensif	900 000	250 000	200 000	250 000
SANADETT SICAV	1 000 000	0	0	0
VALEURS QUIETUDES	1 000 000	0	0	0
Jumeux Immobilier	3 000 000	0	1 000 000	2 000 000
BIAT CAPITAL	1 000 000	0	300 000	0
Hajer TNANI	720 000	0	700 000	720 000
FCP VIVEO	500 000	0	250 000	250 000
MENOTERIE DE LA SOUKRA	2 350 000	0	650 000	0
FOUED MILED	100 000	0	150 000	100 000
QNB	19 000 000	0	6 000 000	9 000 000
LA CARTE Vie	7 500 000	0	0	0
TUNISIE SICAV	1 000 000	0	0	0
ASSUANACE BIAT	4 000 000	0	0	0
KHIRA MILED	400 000	0	0	400 000
ASS. LA CARTE	1 500 000	0	0	1 000 000
BT CNA	5 000 000	0	0	0
SADIG	1 500 000	0	0	1 500 000
AYDI FAYCIL	500 000	0	0	0
EPDT BIZERTE	500 000	0	0	0
SOTUFIS	1 000 000	0	0	1 000 000
SHPI	700 000	0	0	700 000
KCHOUF FETHI	1 000 000	0	0	1 000 000
SMPI	2 500 000	0	0	2 500 000
POST	2 000 000	0	0	2 000 000
ATTIJARI OBLIG SICAV	0	13 800 000	3 000 000	3 000 000
Tunis Re	0	1 000 000	0	0
Maxula Investissement SICAV	0	300 000	500 000	500 000
P.O.S Tanit	0	3 000 000	0	0
FCP Helion Actions Proactif	0	250 000	0	0
Fina O SICAV	0	500 000	0	0
<b>Total</b>	<b>83 570 000</b>	<b>21 750 000</b>	<b>26 200 000</b>	<b>27 170 000</b>

### III.3 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31/12/2014

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	PRODUITS			CHARGES				SOLDES			
	2014	2013	2012		2014	2013	2012		2014	2013	2012
Intérêts de leasing	34 711 439	31 728 109	27 683 365	Intérêts et charges assimilés	22 734 155	19 290 459	14 962 900				
Intérêts intercalaires	43 737	56 507	27 129	Commissions encourues	64 000	53 121	70 946				
Intérêts de retard	1 258 709	988 832	572 546								
Variation des produits réservés	(21 953)	(105 802)	(136 052)								
Commissions de factoring	318 958	215 652	196 990								
Intérêts de financement	568 274	474 822	407 979								
Autres produits d'exploitation	1 986 823	1 556 560	1 391 776								
<b>Intérêts et produits assimilés de leasing</b>	<b>38 865 987</b>	<b>34 914 680</b>	<b>30 143 733</b>	<b>Total des intérêts et charges assimilés</b>	<b>22 798 155</b>	<b>19 343 580</b>	<b>15 033 847</b>	<b>Marge commerciale</b>	<b>16 067 832</b>	<b>15 571 100</b>	<b>15 109 886</b>
Marge commerciale (PNB)	16 067 832	15 571 100	15 109 886	Autres charges d'exploitation	2 481 075	2 034 167	1 787 611	-	-	-	-
Produits des placements	460 996	117 954	108 848	Charges de personnel	3 653 800	3 077 120	2 818 808	-	-	-	-
<b>Sous total</b>	<b>16 528 828</b>	<b>15 689 053</b>	<b>15 218 734</b>	<b>Sous total</b>	<b>6 134 875</b>	<b>5 111 287</b>	<b>4 606 419</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>10 393 953</b>	<b>10 577 766</b>	<b>10 612 315</b>
Excédent brut d'exploitation	10 393 953	10 577 766	10 612 315	Dotations aux amortissements et aux résorptions	302 873	308 944	305 422	-	-	-	-
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions :				-	-	-	-
- Suite au recouvrement des créances	1 702 823	1 382 481	856 605	- Pour dépréciation des créances	4 260 853	4 316 545	2 906 776	-	-	-	-
- Sur provisions additionnelles	66 873	36 668	0	- Collectives	184 509	22 914	0	-	-	-	-
- affectées aux comptes adhérents	17 611	65 518	46 274	- Pour risques et charges	2 753	4 539	28 086	-	-	-	-
- des autres actifs	0 000	2 618	70 425	- Pour dépréciation des autres actifs	0	0	615	-	-	-	-
Encaissement sur créances radiées	142 862	3 029	0	Pertes sur créances radiées	0	1 000	14 308	-	-	-	-
Autres produits ordinaires	355 038	426 061	204 733	Autres pertes ordinaires	3 111	5 827	8 319	-	-	-	-
				Impôts sur les bénéfices	1 922 262	2 025 929	2 621 261	-	-	-	-
<b>Sous total</b>	<b>12 679 160</b>	<b>12 494 140</b>	<b>11 790 353</b>	<b>Sous total</b>	<b>6 676 361</b>	<b>6 685 698</b>	<b>5 884 787</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>6 002 799</b>	<b>5 808 443</b>	<b>5 905 566</b>
								Effets des modifications comptables	-	(551 800)	-
								<b>Résultat net</b>	<b>6 002 799</b>	<b>5 256 643</b>	<b>5 905 566</b>

### III.4 TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2012 publié</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	-	<b>787 971</b>	<b>5 905 565</b>	<b>31 118 536</b>
Modifications comptables	-	-	-	-	(602 011)	-	50 211	(551 800)
<b>Solde au 31/12/2012 pro-forma</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	<b>(602 011)</b>	<b>787 971</b>	<b>5 955 776</b>	<b>30 566 736</b>
Effet des modifications comptables	-	-	-	-	50 211	-	(50 211)	-
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2013	-	-	1 000 000	50 000	-	4 855 565	(5 905 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Divers	-	-	-	(20 175)	-	-	-	(20 175)
Résultats au 31/12/2013	-	-	-	-	-	-	5 808 443	5 808 443
<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>79 825</b>	<b>(551 800)</b>	<b>3 093 536</b>	<b>5 808 443</b>	<b>33 805 004</b>
Affectations approuvées par l'AGO du 27/05/2014	-	-	2 000 000	50 000	-	3 758 443	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Divers	-	-	-	(62 622)	-	-	-	(62 622)
Résultats au 31/12/2014	-	-	-	-	-	-	6 002 799	6 002 799
<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>67 204</b>	<b>(551 800)</b>	<b>4 301 979</b>	<b>6 002 799</b>	<b>37 195 181</b>

### III.5 AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En DT	2014	2013	2012
Résultat de l'exercice	6 002 799	5 808 443	5 905 565
Réserves légales	0	0	0
<b>Résultat de l'exercice distribuable</b>	<b>6 002 799</b>	<b>5 808 443</b>	<b>5 905 565</b>
Report à nouveau (n – 1)	3 750 179	2 541 736	787 971
<b>Total bénéfice distribuable</b>	<b>9 752 978</b>	<b>8 350 179</b>	<b>6 693 536</b>
Dividende statutaire (6%)	0	0	0
Dotation fonds social	50 000	50 000	50 000
Modification comptable	0	0	551 800
Réserves à régime spécial	2 500 000	2 000 000	1 000 000
Prime d'émission	0	0	0
Constitution d'une réserve de régulation	0	0	0
Autres réserves pour risques divers	0	0	0
Réduction du capital	0	0	0
Bénéfice à distribuer	2 550 000	2 550 000	2 550 000
<b>Report à nouveau</b>	<b>4 652 978</b>	<b>3 750 179</b>	<b>2 541 736</b>

### III.6 EVOLUTION DES REVENUS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En DT	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus nets de leasing	35 991 932	32 667 646	28 146 987
Revenus du factoring	887 231	690 474	604 970
<b>Total des revenus</b>	<b>36 879 163</b>	<b>33 358 120</b>	<b>28 751 957</b>
Autres produits d'exploitation	1 986 823	1 556 560	1 391 776
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>38 865 986</b>	<b>34 914 680</b>	<b>30 143 733</b>
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat d'exploitation	7 573 133	7 414 138	8 330 412
Résultat d'exploitation par action	3,564	3,489	3,920
Revenus par action	17,355	15,698	13,530

### III.7 EVOLUTION DU RESULTAT NET

En DT	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Résultat avant impôts	7 925 060	7 834 371	8 526 826
Impôts sur les sociétés	(1 922 262)	(2 025 929)	(2 621 261)
Effets des modifications comptables	0	(551 800)	0
Résultats Nets d'impôts	6 002 799	5 256 643	5 905 565
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultats par action avant impôts	3,729	3,687	4,013
Résultats par action nets d'impôts	2,825	2,474	2,779
Résultats avant impôts / capital social	37,29%	36,87%	40,13%
Résultats nets d'impôts / capital social	28,25%	24,74%	27,79%

### III.8 EVOLUTION DES DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2012, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Au titre de l'exercice 2014, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

### III.9 EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	2014	2013	2012
Résultat net d'impôt	6 002 799	5 256 643	5 905 565
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 820 819	3 163 628	2 281 903
Reprise sur provisions	0	0	0
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>8 823 618</b>	<b>8 420 271</b>	<b>8 187 468</b>

### III.10 INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS

#### III.10.1 Indicateurs de gestion

En KDT	2014	2013	2012
Résultat net de la période (1)	6 003	5 257	5 906
Engagements sur la clientèle de leasing (2)	443 026	407 593	376 709
Capitaux propres (avant résultat) (3)	31 192	27 997	25 213
Créances sur la clientèle de leasing	403 796	372 975	343 168
Créances classées sur la clientèle de leasing (4)	47 950	46 713	45 266
Produits réservés (5)	3 157	3 236	3 269
Total Provisions <sup>17</sup> (6)	25 904	24 704	22 845
Emprunts et ressources spéciales (7)	385 182	333 422	301 493
Dettes envers la clientèle	7 020	6 203	8 033
Portefeuille d'investissement	4 304	2 255	1 204
Total bilan	453 670	396 664	367 946
Produits de leasing et de factoring	36 879	33 358	30 144
Charges financières nettes	22 734	19 290	14 963
Total charges d'exploitation	6 438	5 420	4 912
Produits nets	16 529	15 689	15 219
Provisions nettes	2 515	2 852	1 976
Charges de personnel	3 654	3 077	2 819

#### III.10.2 Ratios financiers

Ratios propres aux sociétés de leasing	2014	2013	2012
Capitaux propres / engagements (3) / (2)	7,04%	6,87%	6,69%
Rentabilité des fonds propres	19,24%	18,78%	23,42%
Taux de créances classées (4) / (2)	10,82%	11,46%	12,02%
Ratios de couverture des créances classées ((5)+(6)) / (4)	60,61%	59,81%	57,69%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT	11,79%	12,31%	12,52%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille commercial + Portefeuille d'investissement)	11,30%	12,45%	13,14%

<sup>17</sup> Comprendent les provisions pour dépréciation des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

<b>Ratios de structure</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Fonds propres avant résultat / Total bilan	6,88%	7,06%	6,85%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	84,90%	84,06%	81,94%
Créances sur la clientèle de leasing / Total Bilan	89,01%	94,03%	93,27%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) / créances sur la clientèle	97,13%	91,06%	90,20%

<b>Ratios de gestion</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Charges de personnel / Produits nets	22,11%	19,61%	18,52%
Produits nets/Fonds propres av résultat	52,99%	56,04%	60,36%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/ produits nets)	38,95%	34,55%	32,27%
Provisions nettes / Produits nets	15,22%	18,18%	12,98%

<b>Ratios de rentabilité</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
ROE	19,24%	18,78%	23,42%
ROA	1,32%	1,33%	1,61%
Résultat net / produit net	36,32%	33,51%	38,80%
Produits de leasing / créances sur la clientèle	9,13%	8,94%	8,78%
Produit net / total bilan	3,64%	3,96%	4,14%

#### IV. PATRIMOINE DE ATTIJARI LEASING AU 30/06/2015

##### IV.1 CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING AU 30/06/2015

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Créances de leasing	411 636 345	375 726 988	403 945 431
Impayés	33 387 360	31 220 792	31 427 800
Effets impayés et à l'encaissement	44 249	49 981	44 696
Intérêts échus et différés	(2 078 240)	(1 818 418)	(1 915 951)
Créances sur contrats en instance de mise en force	5 581 117	3 939 254	1 721 565
<b>Total brut</b>	<b>448 570 831</b>	<b>409 118 597</b>	<b>435 223 541</b>
Provisions pour dépréciation des encours	(10 453 999)	(9 624 553)	(10 256 015)
Provisions pour dépréciation des impayés	(16 281 922)	(15 897 770)	(15 648 076)
Provisions additionnelles	(433 327)	(515 132)	(448 259)
Provisions collectives	(1 704 976)	(1 520 467)	(1 704 976)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 232 407)	(3 298 829)	(3 156 581)
<b>Total des provisions et produits réservés</b>	<b>(32 320 410)</b>	<b>(31 070 530)</b>	<b>(31 427 687)</b>
<b>Total net</b>	<b>416 250 421</b>	<b>378 048 066</b>	<b>403 795 854</b>

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

En DT	Valeur brute
<b>Soldes au 31 décembre 2014</b>	<b>405 666 996</b>
<b>Additions de la période</b>	
Investissements	107 577 056
Relocations	2 056 963
Consolidations	4 241
<b>Retraits de la période</b>	
Remboursement des créances échues	(87 943 371)
Remboursement anticipé de créances	(7 409 831)
Remboursement des valeurs résiduelles	(69 213)
Relocations	(2 221 260)
Radiations de créances	(444 119)
<b>Soldes au 31 décembre 2013</b>	<b>417 217 462</b>

### **Analyse par maturité**

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit:

En DT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<b>Païement minimaux sur contrats actif (a)</b>	<b>455 720 006</b>	<b>414 107 482</b>	<b>446 445 386</b>
A recevoir dans moins d'un an	172 364 666	154 685 001	165 592 249
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	275 504 675	251 071 299	266 651 299
A recevoir dans plus de 5 ans	7 850 665	8 351 182	14 201 838
<b>Produits financiers non acquis (b)</b>	<b>64 918 466</b>	<b>56 158 360</b>	<b>63 054 807</b>
A recevoir dans moins d'un an	30 520 965	27 002 971	29 431 012
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	33 613 654	28 120 912	31 953 211
A recevoir dans plus de 5 ans	783 847	1 034 477	1 670 584
<b>Encours contrats actif (1) = (a)- (b)</b>	<b>390 801 540</b>	<b>357 949 122</b>	<b>383 390 579</b>
Créances en instance de mise en force (2)	5 581 117	3 939 254	1 721 565
Créances échues (3)	402 669	448 141	477 647
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	627 066	577 516	395 333
Contrats suspendus (contentieux) (5)	19 805 070	16 752 208	19 681 873
<b>Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>417 217 462</b>	<b>379 666 242</b>	<b>405 666 996</b>

### **IV.2 ACHETEURS FACTORES**

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Compte des acheteurs factorés	8 531 856	7 112 458	9 781 162
Effets à l'encaissement	979 008	974 962	964 703
<b>Sous Total (A)</b>	<b>9 510 864</b>	<b>8 087 421</b>	<b>10 745 865</b>
Provisions	(634 038)	(653 765)	(651 245)
Agios réservés	(72 517)	(76 789)	(65 309)
<b>Total des provisions</b>	<b>(706 555)</b>	<b>(730 554)</b>	<b>(716 554)</b>
<b>Total net</b>	<b>8 804 309</b>	<b>7 356 867</b>	<b>10 029 312</b>
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie	1 669 135	1 444 698	1 784 952
<b>Sous Total (B)</b>	<b>1 669 135</b>	<b>1 444 698</b>	<b>1 784 952</b>
<b>Encours de financement des adhérents (A)-(B)</b>	<b>7 841 729</b>	<b>6 642 722</b>	<b>8 960 913</b>

### **IV.3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT AU 30/06/2015**

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

En DT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	6 690 680	4 110 808	4 127 922
<b>Total</b>	<b>6 867 080</b>	<b>4 287 208</b>	<b>4 304 322</b>

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2015 comme suit :

En DT	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

#### IV.4 VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2015, cette rubrique totalisant 4 408 390 DT contre 3 645 002 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

En DT	Taux	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable Nette au 30 juin 2015
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	234 094	-	-	234 094	213 659	6 268	-	219 927	14 167
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>234 094</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>234 094</b>	<b>213 659</b>	<b>6 268</b>	<b>-</b>	<b>219 927</b>	<b>14 167</b>
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-	-	3 403 650	1 385 720	85 091	-	1 470 811	1 932 839
Matériel de transport	20,0%	247 650	303 998	124 388	427 259	148 964	21 794	93 827	76 931	350 328
Installations générales	10,0%	682 430	36 590	-	719 020	275 283	27 744	-	303 028	415 992
Mobilier de bureau	20,0%	223 454	4 767	-	228 221	185 530	7 377	-	192 906	35 315
Matériel informatique	33,3%	219 851	13 733	-	233 584	201 506	7 032	-	208 539	25 045
Immobilisations hors exploitation		95 377	504 981	-	600 358	-	-	-	-	600 358
Matériel de transport, acquis en leasing		-	94 502	-	94 502	-	9 314	-	9 314	85 187
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>5 821 571</b>	<b>958 570</b>	<b>124 388</b>	<b>6 655 753</b>	<b>2 197 004</b>	<b>158 352</b>	<b>93 827</b>	<b>2 261 530</b>	<b>4 394 223</b>
<b>Total</b>		<b>6 055 665</b>	<b>958 570</b>	<b>124 388</b>	<b>6 889 847</b>	<b>2 410 663</b>	<b>164 621</b>	<b>93 827</b>	<b>2 481 457</b>	<b>4 408 390</b>

## V. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 30 JUIN 2015

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers de la société arrêtés au 30/06/2015 ne s'accommodent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements ci-après :

- Une note précisant que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets des modifications effectuées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur les événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire et qui n'ont pas été inclus dans les états financiers intermédiaires et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.

**Attijari Leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 30/06/2016 et suivants.**

## V.1 BILANS COMPARES AU 30/06/2015

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	NOTE	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<b>ACTIF</b>				
Caisse et Avoirs auprès des banques	4	13 552 364	7 571 746	10 670 992
Créances sur la clientèle de Leasing	5	416 250 421	378 048 066	403 795 854
Acheteurs factorés	6	8 804 309	7 356 867	10 029 312
Portefeuille de placement	7	500 006	15 597 185	16 334 547
Portefeuille d'Investissement	8	6 867 080	4 287 208	4 304 322
Valeurs immobilisées	9	4 408 390	3 651 336	3 645 002
Autres actifs	10	3 754 658	4 464 723	4 889 559
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>454 137 228</b>	<b>420 977 131</b>	<b>453 669 587</b>
<b>PASSIF</b>				
Concours Bancaires	11	616	17 662	760 431
Dettes envers la clientèle	12	8 037 262	6 892 902	7 019 561
Comptes courants des adhérents	6	1 669 135	1 444 698	1 784 952
Emprunts et Dettes rattachées	13	388 366 975	364 064 105	385 181 991
Fournisseurs et comptes rattachés	14	15 779 569	12 152 545	18 767 049
Autres Passifs	15	3 239 497	2 613 874	2 960 422
<b>Total Des Passifs</b>		<b>417 093 054</b>	<b>387 185 787</b>	<b>416 474 405</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		8 711 852	6 225 403	6 192 204
Résultats reportés		5 204 777	3 750 179	4 301 979
Effets des modifications comptables		(551 800)	-	(551 800)
Résultat de l'exercice		2 429 345	2 565 763	6 002 799
<b>Total des capitaux propres</b>	16	<b>37 044 174</b>	<b>33 791 344</b>	<b>37 195 181</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DE PASSIFS</b>		<b>454 137 228</b>	<b>420 977 131</b>	<b>453 669 587</b>

(\*Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité (cf. Note 3.4)

## V.2 ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN COMPARES AU 30/06/2015

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<b>ENGAGEMENTS DONNEES</b>	<b>73 868 550</b>	<b>60 355 494</b>	<b>59 750 340</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle	22 281 975	15 217 420	13 040 196
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	48 377 472	40 850 572	43 554 344
Engagements de factoring	3 209 003	4 287 502	3 155 800
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>522 464 554</b>	<b>485 750 234</b>	<b>516 154 787</b>
Garanties reçues	788 458	788 458	788 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	64 918 466	56 158 360	63 054 807
Valeurs des biens, objet de leasing	456 757 630	428 803 416	452 311 522
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>18 500 000</b>	-	<b>11 000 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	18 500 000	-	11 000 000

### V.3 ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 30/06/2015

Désignation	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<b>Produits d'exploitation</b>				
Revenus de leasing	17	19 230 702	17 345 969	35 991 932
Revenus de factoring	18	512 030	362 596	887 231
<b>Total des revenus</b>		<b>19 742 732</b>	<b>17 708 565</b>	<b>36 879 163</b>
Autres produits d'exploitation	19	973 425	900 519	1 986 823
<b>Total Produits d'exploitation</b>		<b>20 716 157</b>	<b>18 609 084</b>	<b>38 865 986</b>
Charges financières nettes	20	(12 524 793)	(10 865 405)	(22 734 155)
Commissions encourues		(49 970)	(34 000)	(64 000)
Produits des placements	21	272 254	194 278	460 996
<b>Produits nets</b>		<b>8 413 648</b>	<b>7 903 957</b>	<b>16 528 827</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges de personnel	22	(2 114 159)	(1 843 786)	(3 653 800)
Autres charges d'exploitation	23	(1 181 869)	(1 131 869)	(2 481 075)
Dotations aux amortissements	24	(164 621)	(148 879)	(302 873)
<b>Résultat d'exploitation avant provisions</b>		<b>4 953 000</b>	<b>4 779 423</b>	<b>10 091 079</b>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(1 416 504)	(1 318 329)	(2 515 193)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(156 000)	(446)	(2 753)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 380 496</b>	<b>3 460 648</b>	<b>7 573 133</b>
Autres gains ordinaires	27	87 816	220 255	355 038
Autres pertes ordinaires	28	(88)	(2 807)	(3 111)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>3 468 224</b>	<b>3 678 096</b>	<b>7 925 060</b>
Impôt sur les bénéfices	29	(1 038 878)	(1 112 334)	(1 922 262)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>2 429 345</b>	<b>2 565 763</b>	<b>6 002 799</b>
<b>Résultat par action</b>	16	<b>1,143</b>	<b>1,207</b>	<b>2,825</b>

## V.4 ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES

(Montant exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>				
Encaissements reçus des clients	30	130 758 617	120 847 260	249 021 302
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	20 965 760	9 462 199	25 883 293
Financements des adhérents	31	(19 309 209)	(10 523 878)	(28 715 498)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(125 214 242)	(111 495 176)	(240 048 674)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(3 221 187)	(2 912 883)	(5 700 567)
Intérêts payés	34	(13 803 794)	(10 752 991)	(21 667 334)
Impôts et taxes payés	35	(806 850)	(767 602)	(2 415 122)
Autres flux de trésorerie	36	15 916 852	(14 178 615)	(14 303 174)
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</b>		<b>5 285 946</b>	<b>(20 321 686)</b>	<b>(37 945 774)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(864 068)	(112 310)	(259 971)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	57 955	-	44 689
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 500 000)	(2 000 000)	(2 000 000)
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(3 306 113)</b>	<b>(2 112 310)</b>	<b>(2 215 281)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITE DE FINANCEMENT</b>				
Dividendes et autres distributions	40	(2 580 352)	(2 579 422)	(2 612 622)
Encaissements provenant des emprunts	13	94 321 605	84 547 662	171 047 662
Remboursement d'emprunts	13	(90 799 898)	(68 875 302)	(141 808 565)
Flux liés au financement à court terme	13	720 000	14 820 000	21 370 000
<b>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>1 661 356</b>	<b>27 912 938</b>	<b>47 996 475</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>3 641 187</b>	<b>5 478 943</b>	<b>7 835 420</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités début de période</b>	41	<b>9 910 561</b>	<b>2 075 141</b>	<b>2 075 141</b>
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE</b>	41	<b>13 551 748</b>	<b>7 554 084</b>	<b>9 910 561</b>

## V.5 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2014

### Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

#### 1-1 Présentation de la société

La société « ATTJARI LEASING » précédemment nommée « Général Leasing » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 10.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005a décidé de porter le capital à D : 12.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de D : 3.750.000, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D : 21.250.000 par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTJARI LEASING ».

Ainsi, le capital social s'élève au 30juin 2015, à 21.250.000 Dinars composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

#### 1-2 Régime fiscal de la société

##### 1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### 1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### 1-2-3 Autres impôts et taxes :

Attijari Leasing est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

### **Note 2 : Référentiel comptable**

Les états financiers de la société Attijari Leasing, arrêtés au 30 juin 2015, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Attijari Leasing et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

### **Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

#### **3-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

#### **3-2 Unité monétaire**

Les états financiers de la société Attijari Leasing sont libellés en Dinar Tunisien.

### 3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

#### 3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a. la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b. les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### 3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

#### Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

#### Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Attijari Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par ATTIJARI LEASING.

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
  - a. Agriculture ;
  - b. BTP ;
  - c. Commerce ;

- d. Industrie ;
- e. Médical ;
- f. Services ;
- g. Tourisme ;
- h. Transport.

2. La détermination pour chaque groupe de créances, d'un taux de migration moyen sur les années 2010 à 2013, TMMgi selon la formule suivante :

$$\text{TMMgi} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2014. La formule de calcul est la suivante :

$$\text{FSgi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2013}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2010-2013 :

$$\text{TPMgi} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$\text{PCgi} = (\text{Engagements gi 0 et 1}) \times \text{TMMgi} \times \text{FSi} \times \text{TPMgi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

#### Les provisions additionnelles :

Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

### 3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

### 3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

### 3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (Portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

### 3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

### 3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Banques	13 549 745	7 570 909	10 670 962
- Caisses	2 620	837	30
<b>Total</b>	<b>13 552 364</b>	<b>7 571 746</b>	<b>10 670 992</b>

#### NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Créances de leasing	411 636 345	375 726 988	403 945 431
- Impayés	33 387 360	31 220 792	31 427 800
- Effets impayés et à l'encaissement	44 249	49 981	44 696
- Intérêts échus et différés	(2 078 240)	(1 818 418)	(1 915 951)
- Créances sur contrats en instance de mise en force	5 581 117	3 939 254	1 721 565
<b>Total brut</b>	<b>448 570 831</b>	<b>409 118 597</b>	<b>435 223 541</b>
- Provisions pour dépréciation des encours	(10 453 999)	(9 624 553)	(10 256 015)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(16 281 922)	(15 897 770)	(15 648 076)
- Provisions additionnelles	(433 327)	(515 132)	(448 259)
- Provisions collectives	(1 704 976)	(1 520 467)	(1 704 976)
- Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(3 232 407)	(3 298 829)	(3 156 581)
<b>Total des provisions et produits réservés</b>	<b>(32 320 410)</b>	<b>(31 070 530)</b>	<b>(31 427 687)</b>
<b>Total net</b>	<b>416 250 421</b>	<b>378 048 066</b>	<b>403 795 854</b>

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant la période sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>405 666 996</b>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	107 577 056
- Relocations	2 056 963
- Consolidations	4 241
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(87 943 371)
- Remboursement anticipé de créances	(7 409 831)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(69 213)
- Relocations	(2 221 260)
- Radiations de créances	(444 119)
<b>Solde au 30 juin 2015</b>	<b>417 217 462</b>

### Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
Paievements minimaux sur contrats actifs (a)	455 720 006	414 107 482	446 445 386
A recevoir dans moins d'un an	172 364 666	154 685 001	165 592 249
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	275 504 675	251 071 299	266 651 299
A recevoir dans plus de 5 ans	7 850 665	8 351 182	14 201 838
Produits financiers non acquis (b)	64 918 466	56 158 360	63 054 807
A recevoir dans moins d'un an	30 520 965	27 002 971	29 431 012
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	33 613 654	28 120 912	31 953 211
A recevoir dans plus de 5 ans	783 847	1 034 477	1 670 584
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	390 801 540	357 949 122	383 390 579
Créances en instance de mise en force (2)	5 581 117	3 939 254	1 721 565
Créances échues (3)	402 669	448 141	477 647
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	627 066	577 516	395 333
Contrats suspendus (contentieux) (5)	19 805 070	16 752 208	19 681 873
<b>Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>417 217 462</b>	<b>379 666 242</b>	<b>405 666 996</b>

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)	260 146 221	123 382 980	6 572 197	4 254 061	17 193 145	411 548 605
Impayés	50 523	10 331 838	1 791 961	2 061 442	19 151 597	33 387 360
Contrats en instance de mise en force	5 227 101	109 662	-	-	244 354	5 581 117
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>265 423 845</b>	<b>133 824 480</b>	<b>8 364 158</b>	<b>6 315 503</b>	<b>36 589 097</b>	<b>450 517 083</b>
Avances reçues (*)	(5 894 067)	(37 938)	(21 103)	(82 484)	(2 001 670)	(8 037 262)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>259 529 779</b>	<b>133 786 542</b>	<b>8 343 055</b>	<b>6 233 019</b>	<b>34 587 426</b>	<b>442 479 821</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>20 180 667</b>	<b>2 101 308</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22 281 975</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>279 710 446</b>	<b>135 887 850</b>	<b>8 343 055</b>	<b>6 233 019</b>	<b>34 587 426</b>	<b>464 761 796</b>
Produits réservés	-	-	(218 509)	(238 404)	(2 775 493)	(3 232 406)
Provisions sur encours financiers	-	-	(27 831)	(100 488)	(10 325 679)	(10 453 999)
Provisions sur impayés	-	-	(226 871)	(573 962)	(15 481 089)	(16 281 922)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(433 327)	(433 327)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(473 211)</b>	<b>(912 854)</b>	<b>(29 015 589)</b>	<b>(30 401 654)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>279 710 446</b>	<b>135 887 850</b>	<b>7 869 844</b>	<b>5 320 166</b>	<b>5 571 838</b>	<b>434 360 142</b>

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,80%	1,34%	7,44%
	10,58%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2014	10,41%
---	--------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	5,67%	14,65%	83,89%
	61,84%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2014	63,96%
---	--------

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Comptes des acheteurs factorés	8 531 856	7 112 458	9 781 162
- Effets à l'encaissement	979 008	974 962	964 703
<u>Sous Total (A)</u>	<u>9 510 864</u>	<u>8 087 421</u>	<u>10 745 865</u>
- Provisions	(634 038)	(653 765)	(651 245)
- Agios réservés	(72 517)	(76 789)	(65 309)
<u>Total des provisions</u>	<u>(706 555)</u>	<u>(730 554)</u>	<u>(716 554)</u>
<u>Total net</u>	<u>8 804 309</u>	<u>7 356 867</u>	<u>10 029 312</u>
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	1 669 135	1 444 698	1 784 952
<u>Sous total (B)</u>	<u>1 669 135</u>	<u>1 444 698</u>	<u>1 784 952</u>
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	<u>7 841 729</u>	<u>6 642 722</u>	<u>8 960 913</u>

### Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 30/06/2015 se présentent comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	7 503 558	260 156	-	-	774 409	8 538 122
Valeurs à l'encaissement	967 008	-	-	-	12 000	979 008
Fonds de garantie (**)	(1 559 638)	(30 000)	-	-	(80 854)	(1 670 492)
<b>ENGAGEMENTS BILAN</b>	<b>6 910 927</b>	<b>230 156</b>	-	-	<b>706 554</b>	<b>7 847 637</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>3 182 622</b>	<b>26 381</b>	-	-	-	<b>3 209 003</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>10 093 550</b>	<b>256 537</b>	-	-	<b>706 554</b>	<b>11 056 641</b>
Produits réservés	-	-	-	-	72 517	72 517
Provisions	-	-	-	-	634 038	634 038
<b>TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>706 554</b>	<b>706 554</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>10 093 550</b>	<b>256 537</b>	-	-	-	<b>10 350 086</b>
Ratio des actifs non performants de 30 juin 2015				6,39%		
Ratio des actifs non performants de 31 décembre 2014				5,91%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2015				100%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2014				100%		

(\*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 7266 DT.

(\*\*) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 357 DT.

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille placement se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Titres SICAV (Attijari Obligataire Sicav)	-	15 597 185	16 334 547
- Actions cotées	500 006	-	-
<u>Total</u>	<u>500 006</u>	<u>15 597 185</u>	<u>16 334 547</u>

## NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
- Fonds de placements à capital risque (Attijari Sicar)	6 690 680	4 110 808	4 127 922
<u>Total</u>	<u>6 867 080</u>	<u>4 287 208</u>	<u>4 304 322</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2015 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
- Attijari Sicar	1 764	100.000	176 400	0,67%

**NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES**

Au 30juin 2015, cette rubrique totalisant 4 408 390DT contre 3 645 002DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 30JUN 2015**  
 (Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	234 094	-	-	234 094	213 659	6 268	-	219 927	14 167
<b><u>Total des immobilisations incorporelles</u></b>		<b><u>234 094</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>234 094</u></b>	<b><u>213 659</u></b>	<b><u>6 268</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>219 927</u></b>	<b><u>14 167</u></b>
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-	-	3 403 650	1 385 720	85 091	-	1 470 811	1 932 839
Matériel de transport	20,0%	247 650	303 998	124 388	427 259	148 964	21 794	93 827	76 931	350 328
Installations générales	10,0%	682 430	36 590	-	719 020	275 283	27 744	-	303 028	415 992
Mobilier de bureau	20,0%	223 454	4 767	-	228 221	185 530	7 377	-	192 906	35 315
Matériel informatique	33,3%	219 851	13 733	-	233 584	201 506	7 032	-	208 539	25 045
Immobilisations hors exploitation		95 377	504 981	-	600 358	-	-	-	-	600 358
Matériel de transport, acquis en leasing		-	94 502	-	94 502	-	9 314	-	9 314	85 187
<b><u>Total des immobilisations corporelles</u></b>		<b><u>5 821 571</u></b>	<b><u>958 570</u></b>	<b><u>124 388</u></b>	<b><u>6 655 753</u></b>	<b><u>2 197 004</u></b>	<b><u>158 352</u></b>	<b><u>93 827</u></b>	<b><u>2 261 530</u></b>	<b><u>4 394 223</u></b>
<b>TOTAUX</b>		<b>6 055 665</b>	<b>958 570</b>	<b>124 388</b>	<b>6 889 847</b>	<b>2 410 663</b>	<b>164 621</b>	<b>93 827</b>	<b>2 481 457</b>	<b>4 408 390</b>

## NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Frais d'émission des emprunts	709 218	534 699	581 442
- Dépôts et cautionnements versés	30 884	44 616	30 884
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	47 626	30 226	77 305
- Avances et acomptes au personnel	439 815	249 848	415 346
- Autres créances sur le personnel	2 040	3 009	3 009
- Etat, TCL en cours de restitution	133 515	133 515	133 515
- Etat, crédit de TVA	1 860 577	3 014 810	2 902 677
- Etat, Report IS	-	-	241 989
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré	-	236 494	166 653
- Prestataires Assurances	317 507	-	-
- Autres comptes débiteurs	416 585	381 972	412 216
- Produits à recevoir	137 430	165 269	301 152
- Compte d'attente	-	-	-
- Charges constatées d'avance	88 179	98 984	52 089
<b>Total brut</b>	<b>4 184 765</b>	<b>4 894 830</b>	<b>5 319 666</b>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(430 107)	(430 107)	(430 107)
<b>Total net</b>	<b>3 754 658</b>	<b>4 464 723</b>	<b>4 889 559</b>

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS**  
**AU 30 JUIN 2015**  
 (Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 249 313	249 451	1 498 764	667 871	121 675	789 546	709 218
<b>TOTAUX</b>		<b>1 249 313</b>	<b>249 451</b>	<b>1 498 764</b>	<b>667 871</b>	<b>121 675</b>	<b>789 546</b>	<b>709 218</b>

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

## NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Banques, découverts	616	17 662	760 431
<b>Total</b>	<b>616</b>	<b>17 662</b>	<b>760 431</b>

## NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Avances et acomptes reçus des clients	8 037 262	6 892 902	7 019 561
<b>Total</b>	<b>8 037 262</b>	<b>6 892 902</b>	<b>7 019 561</b>

## NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
<b>Emprunts</b>			
- Banques locales	138 694 369	133 687 975	141 044 033
- Banques étrangères	27 384 150	18 276 346	17 862 544
- Crédits Leasing	85 187	-	-
- Emprunts obligataires	133 147 040	130 163 480	136 787 960
- Certificats de leasing	61 350 000	52 250 000	56 400 000
- Certificats de dépôt	7 500 000	-	-
- Billets de trésorerie	15 440 000	24 770 000	27 170 000
<b>Total emprunts</b>	<b>383 600 746</b>	<b>359 147 801</b>	<b>379 264 538</b>
<b>Dettes rattachées</b>			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 593 440	1 424 478	2 073 467
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	77 196	74 375	72 833
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 140 296	3 148 296	3 981 215
- Intérêts courus sur certificats de leasing	265 480	634 368	248 359
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(173 565)	(365 213)	(458 420)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(136 618)	-	-
<b>Total dettes rattachées</b>	<b>4 766 228</b>	<b>4 916 303</b>	<b>5 917 454</b>
<b>Total général</b>	<b>388 366 975</b>	<b>364 064 105</b>	<b>385 181 991</b>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

**NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)**

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<b>BANQUES LOCALES</b>	<b>141 044 033</b>	<b>54 800 000</b>	<b>57 149 664</b>	<b>138 694 369</b>	<b>68 939 207</b>	<b>69 755 162</b>
* ATTJARI BANK 8	283 888	-	283 888	-	-	-
* ATTJARI BANK 9	500 000	-	500 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 10	500 000	-	500 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 11	564 493	-	564 493	-	-	-
* ATTJARI BANK 16	625 000	-	625 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 17	625 000	-	625 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 18	1 750 000	-	500 000	1 250 000	250 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 19	2 250 000	-	500 000	1 750 000	750 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 20	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 21	5 500 000	-	1 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000
* ATTJARI BANK 22	7 500 000	-	2 500 000	5 000 000	-	5 000 000
* ATTJARI BANK 23	677 033	-	219 517	457 517	-	457 517
* ATTJARI BANK 24	8 750 000	-	2 500 000	6 250 000	1 250 000	5 000 000
* ATTJARI BANK 25	9 000 000	-	1 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK 26	4 500 000	-	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 27	4 750 000	-	500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 28	5 000 000	-	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 29	5 000 000	-	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 30	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 31	-	7 000 000	-	7 000 000	5 600 000	1 400 000
* Crédits Directs, ATTJARI BANK	25 000 000	30 000 000	30 000 000	25 000 000	-	25 000 000
<b>TOTAL ATTJARI BANK</b>	<b>85 275 414</b>	<b>42 000 000</b>	<b>43 817 898</b>	<b>83 457 517</b>	<b>34 600 000</b>	<b>48 857 517</b>
* AL BARAKA BANK CMT7	357 392	-	357 392	0	-	-
* AL BARAKA BANK CMT8	268 044	-	268 044	0	-	-
* AL BARAKA BANK CMT9	352 398	-	173 702	178 696	-	178 696
* AL BARAKA BANK CMT10	352 398	-	173 702	178 696	-	178 696
* AL BARAKA BANK CMT11	1 044 309	-	337 866	706 443	-	706 443
* AL BARAKA BANK CMT12	522 155	-	168 933	353 222	-	353 222
* AL BARAKA BANK CMT13	469 939	-	152 040	317 900	-	317 900
* AL BARAKA BANK CMT14	417 724	-	135 146	282 577	-	282 577
* AL BARAKA BANK CMT15	314 381	-	101 461	212 921	-	212 921
* AL BARAKA BANK CMT16	687 747	-	163 778	523 969	180 271	343 698
* AL BARAKA BANK CMT17	687 747	-	163 778	523 969	180 271	343 698
<b>TOTAL AL BARAKA BANK</b>	<b>5 474 234</b>	<b>-</b>	<b>2 195 841</b>	<b>3 278 392</b>	<b>360 542</b>	<b>2 917 850</b>

**NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)**

DESIGNATION	Solde au début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* AMEN BANK 6	1 439 989	-	397 536	1 042 453	214 326	828 127
* AMEN BANK 7	1 437 823	-	396 938	1 040 885	214 003	826 882
* AMEN BANK 13	312 500	-	312 500	-	-	-
* AMEN BANK 14	312 500	-	312 500	-	-	-
* AMEN BANK 15	266 667	-	266 667	-	-	-
* AMEN BANK 16	400 000	-	266 667	133 333	-	133 333
* AMEN BANK 17	187 500	-	125 000	62 500	-	62 500
* AMEN BANK 18	1 375 000	-	250 000	1 125 000	625 000	500 000
* AMEN BANK 19	1 100 000	-	200 000	900 000	500 000	400 000
* AMEN BANK 20	300 000	-	50 000	250 000	150 000	100 000
* AMEN BANK 21	1 508 445	-	189 337	1 319 108	921 172	397 936
* AMEN BANK 22	380 521	-	47 724	332 797	232 457	100 340
* AMEN BANK 23	1 565 234	-	186 516	1 378 718	986 625	392 093
* AMEN BANK 24	1 565 524	-	186 551	1 378 974	986 808	392 166
* AMEN BANK 25	2 022 343	-	366 511	2 555 831	1 785 238	770 593
* AMEN BANK 27	1 500 000	-	95 462	1 404 538	1 139 411	265 127
* AMEN BANK 28	-	1 000 000	946 744	767 858	767 858	178 886
* AMEN BANK 29	-	1 500 000	53 256	1 500 000	1 239 021	260 979
<b>TOTAL AMEN BANK</b>	<b>16 574 046</b>	<b>2 500 000</b>	<b>3 703 166</b>	<b>15 370 881</b>	<b>9 761 919</b>	<b>5 608 962</b>
* BANQUE DE TUNISIE 1	1 035 705	-	-	1 035 705	484 276	571 429
* BANQUE DE TUNISIE 2	1 714 200	-	107 150	1 607 050	1 071 300	535 750
* BANQUE DE TUNISIE 3	1 142 000	-	143 000	999 000	713 000	286 000
* BANQUE DE TUNISIE 4	3 400 000	-	200 000	3 200 000	2 200 000	1 000 000
* BANQUE DE TUNISIE 5	-	4 000 000	-	4 000 000	3 200 000	800 000
<b>TOTAL BANQUE DE TUNISIE</b>	<b>7 291 905</b>	<b>4 000 000</b>	<b>450 150</b>	<b>10 841 755</b>	<b>7 648 576</b>	<b>3 193 179</b>
* BIAT 1	1 638 301	-	390 197	1 248 103	435 173	812 931
* BIAT 2	1 250 000	-	500 000	750 000	-	750 000
* BIAT 3	1 052 632	-	526 316	526 316	-	526 316
<b>TOTAL BIAT</b>	<b>3 940 932</b>	<b>-</b>	<b>1 416 513</b>	<b>2 524 419</b>	<b>435 173</b>	<b>2 089 246</b>
* ABC2	500 000	-	500 000	-	-	-
* ABC5	1 312 500	-	375 000	937 500	187 500	750 000
* ABC6	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* ABC7	2 500 000	-	250 000	2 250 000	1 750 000	500 000
* ABC8	2 500 000	-	250 000	2 250 000	1 750 000	500 000
* ABC9	-	1 300 000	-	1 300 000	-	1 300 000
<b>TOTAL ABC</b>	<b>9 812 500</b>	<b>1 300 000</b>	<b>4 375 000</b>	<b>6 737 500</b>	<b>3 687 500</b>	<b>3 050 000</b>
* BH 1	3 425 002	-	341 099	3 083 906	2 373 698	710 207
* BH 2	-	5 000 000	-	5 000 000	4 421 799	578 201
<b>TOTAL BH</b>	<b>3 425 002</b>	<b>5 000 000</b>	<b>341 096</b>	<b>8 083 906</b>	<b>6 795 497</b>	<b>1 288 408</b>
* ATB	2 750 000	-	250 000	2 500 000	1 250 000	1 250 000
* ATB 2	1 500 000	-	100 000	1 400 000	900 000	500 000
<b>TOTAL ATB</b>	<b>4 250 000</b>	<b>-</b>	<b>350 000</b>	<b>3 900 000</b>	<b>2 150 000</b>	<b>1 750 000</b>
* QNB	5 000 000	-	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
<b>TOTAL QNB</b>	<b>5 000 000</b>	<b>-</b>	<b>500 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>1 000 000</b>

**NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)**

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>BANQUES ETRANGERES</u></b>	<b>17 862 544</b>	<b>9 521 605</b>	-	<b>27 384 149</b>	<b>25 347 746</b>	<b>2 036 403</b>
* BAD 1	4 723 521	-	-	4 723 521	4 386 127	337 394
* BAD 2	1 245 961	-	-	1 245 961	1 245 961	-
<b>TOTAL BAD</b>	<b>5 969 482</b>	-	-	<b>5 969 482</b>	<b>5 632 088</b>	<b>337 394</b>
* BEI 5	10 082 294	-	-	10 082 294	8 641 966	1 440 328
* BEI 6	1 810 768	-	-	1 810 768	1 552 087	258 681
<b>TOTAL BEI</b>	<b>11 893 062</b>	-	-	<b>11 893 062</b>	<b>10 194 053</b>	<b>1 699 009</b>
* SANAD	-	9 521 605	-	9 521 605	9 521 605	-
<b>TOTAL SANAD</b>	-	<b>9 521 605</b>	-	<b>9 521 605</b>	<b>9 521 605</b>	-
<b>TOTAL DES CREDITS BANCAIRES</b>	<b>158 906 578</b>	<b>64 321 605</b>	<b>57 149 664</b>	<b>166 078 519</b>	<b>94 286 954</b>	<b>71 791 565</b>

**NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)**

DESIGNATION	Solde au début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>						
* Emprunt obligataire 01/09	20 000 000	-	20 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 01/2010 F	1 750 000	-	-	1 750 000	-	1 750 000
* Emprunt obligataire 01/2010 V	4 250 000	-	-	4 250 000	-	4 250 000
* Emprunt obligataire 01/2011 F	17 100 000	-	5 700 000	11 400 000	5 700 000	5 700 000
* Emprunt obligataire 01/2011 V	900 000	-	300 000	600 000	300 000	300 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	6 984 000	-	2 328 000	4 656 000	2 328 000	2 328 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	8 300 000	-	1 672 000	6 688 000	5 016 000	1 672 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	1 782 000	-	-	1 782 000	1 188 000	594 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	8 298 000	-	-	8 298 000	5 532 000	2 766 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	2 285 760	-	-	2 285 760	1 828 640	457 120
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG A	2 000 000	-	-	2 000 000	1 500 000	500 000
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG B	14 633 600	-	600 000	14 033 600	10 375 200	3 658 400
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	3 290 000	-	-	3 290 000	3 290 000	-
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG B	15 204 600	-	3 040 920	12 163 680	9 122 760	3 040 920
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	-	-	9 950 000	9 950 000	-
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG A	7 368 000	-	-	7 368 000	5 894 400	1 473 600
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	-	-	10 632 000	10 632 000	-
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG C	2 000 000	-	-	2 000 000	1 600 000	400 000
* Emprunt obligataire 2015/01 CATG A	-	11 082 000	-	11 082 000	8 865 600	2 216 400
* Emprunt obligataire 2015/01 CATG B	-	17 918 000	-	17 918 000	17 918 000	-
* Emprunt obligataire 2015/01 CATG C	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>136 787 960</b>	<b>30 000 000</b>	<b>33 640 920</b>	<b>133 147 040</b>	<b>101 840 600</b>	<b>31 306 440</b>
<b>AUTRES EMPRUNTS</b>						
* Certificats de Leasing	56 400 000	91 350 000	86 400 000	61 350 000	-	61 350 000
* Billets de trésorerie	27 170 000	47 390 000	59 120 000	15 440 000	-	15 440 000
* Certificats de dépôt	-	7 500 000	-	7 500 000	-	7 500 000
* Crédits Leasing	-	94 502	9 314	85 187	55 515	29 672
<b>TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS</b>	<b>83 570 000</b>	<b>146 334 502</b>	<b>145 529 314</b>	<b>84 375 187</b>	<b>55 515</b>	<b>84 319 672</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>379 264 538</b>	<b>240 656 106</b>	<b>236 319 898</b>	<b>383 600 746</b>	<b>196 183 069</b>	<b>187 417 672</b>

## NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats	4 361 429	866 270	5 933 140
- Effets à payer	11 418 140	11 286 274	12 833 909
<u>Sous total</u>	<u>15 779 569</u>	<u>12 152 545</u>	<u>18 767 049</u>
<b><u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u></b>	<b><u>15 779 569</u></b>	<b><u>12 152 545</u></b>	<b><u>18 767 049</u></b>

## NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Personnel rémunérations dues	30 509	26 326	26 326
- Personnel autres charges à payer	185 903	147 182	146 712
- Etat, retenues sur salaires	22 973	18 758	56 252
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	381 903	398 504	445 539
- Etat, impôts sur les bénéfices	217 515	158 992	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	61 887	50 546	37 933
- Etat, TCL à payer	13 238	11 472	12 669
- C.N.S.S	214 915	157 538	147 288
- CAVIS	34 555	19 504	13 948
- Autres comptes créditeurs	40 968	8 369	6 811
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	1 314 395	742 336	955 165
- Compte d'attente	161 776	163 840	159 106
- Prestataires Assurances	34 202	365 849	563 878
- Caisse de compensation	24 839	38 601	25 882
- Produits constatés d'avance	95 274	85 620	105 590
- Prestataires de services	118 125	110 229	142 697
- Retenue de garantie	19 248	16 385	18 182
- Remboursement assurance	2 828	272	-
- Provisions pour passifs et charges	181 772	51 551	25 772
- Provisions pour départ à la retraite	40 672	-	28 672
<b><u>Total</u></b>	<b><u>3 239 497</u></b>	<b><u>2 613 874</u></b>	<b><u>2 960 422</u></b>

## NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin		31 décembre
		2015	2014	2014
- Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000	21 250 000
- Réserve légale	(B)	2 125 000	2 125 000	2 125 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	6 500 000	4 000 000	4 000 000
- Réserve pour fonds social	(D)	86 852	100 403	67 204
- Effets de modifications comptables		(551 800)	-	(551 800)
- Résultats reportés		5 204 777	3 750 179	4 301 979
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>34 614 829</b>	<b>31 225 582</b>	<b>31 192 382</b>
Résultat de l'exercice		2 429 345	2 565 763	6 002 799
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(F)	<b>37 044 174</b>	<b>33 791 344</b>	<b>37 195 181</b>
<b>Résultat par action:</b>				
Résultat de la période (1)		2 429 345	2 565 763	6 002 799
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1) / (2)	(E)	1,143	1,207	2,825

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2015 à la somme de 21.250.000 Dinars divisé en 2.125.000 actions de 10 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats, elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.

(D) Cette réserve est destinée à financer des opérations, au profit du personnel, non remboursables.

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**Note 16 : Capitaux propres (suite)**

**TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**ARRETE AU 30 JUIN 2015**  
 (Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2013</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>79 826</b>	<b>(551 800)</b>	<b>3 093 536</b>	<b>5 808 443</b>	<b>33 805 004</b>
Affectations approuvées par IAGO du 27/05/2014			2 000 000	50 000		3 758 443	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(2 550 000)		(2 550 000)
Divers				(62 622)				(62 622)
Résultat au 31 décembre 2014							6 002 799	6 002 799
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>67 204</b>	<b>(551 800)</b>	<b>4 301 979</b>	<b>6 002 799</b>	<b>37 195 181</b>
Affectations approuvées par IAGO du 26/05/2015			2 500 000	50 000		3 452 799	(6 002 799)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(2 550 000)		(2 550 000)
Divers				(30 352)				(30 352)
Résultat au 30 juin 2015							2 429 345	2 429 345
<b>Solde au 30 Juin 2015</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>86 852</b>	<b>(551 800)</b>	<b>5 204 777</b>	<b>2 429 345</b>	<b>37 044 174</b>

## NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
Intérêts conventionnels	18 725 213	16 750 013	34 711 439
Intérêts intercalaires	10 718	31 220	43 737
Intérêts de retard	642 007	647 304	1 258 709
<b>Total intérêts de crédits bail</b>	<b>19 377 938</b>	<b>17 428 536</b>	<b>36 013 885</b>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(436 351)	(443 730)	(534 349)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	289 115	361 163	512 396
<b>Variation des produits réservés</b>	<b>(147 236)</b>	<b>(82 567)</b>	<b>(21 953)</b>
<b>Total des revenus de leasing</b>	<b>19 230 702</b>	<b>17 345 969</b>	<b>35 991 932</b>

## NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de Factoring se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Commissions de factoring	150 820	127 477	318 958
- Intérêts de financement	361 211	235 118	568 274
<b>Total revenus de factoring</b>	<b>512 030</b>	<b>362 596</b>	<b>887 231</b>

## NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	237 785	213 648	388 861
- Commissions d'assurance	-	-	158 319
- Frais divers sur dossiers	733 424	684 155	1 433 727
- Autres	2 216	2 716	5 915
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>973 425</b>	<b>900 519</b>	<b>1 986 823</b>

## NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Intérêts des emprunts obligataires	4 158 450	3 344 280	7 545 879
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	5 000 241	4 661 635	9 499 158
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	421 295	201 067	627 432
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	121 625	102 710	232 700
<b>Total des charges financières des emprunts</b>	<b>9 701 611</b>	<b>8 309 692</b>	<b>17 905 170</b>
- Intérêts des comptes courants	460 221	362 626	608 703
- Intérêts sur opérations de financement	2 362 961	2 193 087	4 220 283
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>2 823 182</b>	<b>2 555 713</b>	<b>4 828 986</b>
<b>Total général</b>	<b>12 524 793</b>	<b>10 865 405</b>	<b>22 734 155</b>

## NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Dividendes sur titres immobilisés	-	6 174	6 174
- Dividendes sur titres SICAV	208 275	408 000	506 014
- Plus values latentes sur titres immobilisées	-	32 022	5 788
- Plus values sur cession de titres SICAV	105 369	-	3 408
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	-	109 715
- Revenus des certificats de dépôt	17 737	-	-
- Moins values réalisés sur cession de titres SICAV	-	(70 780) (*)	(254 320) (*)
- Moins values latentes sur titres SICAV	(135 104) (*)	(233 275) (*)	(17 308) (*)
- Intérêts des comptes courants	75 977	52 137	101 525
<b>Total</b>	<b>272 254</b>	<b>194 278</b>	<b>460 996</b>

(\*) Ces moins values ont été constatées sur les titres SICAV suite au détachement des coupons de dividendes y afférents.

## NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Salaires et compléments de Salaires	1 551 634	1 327 037	2 569 710
- Rémunérations du personnel détaché	274 691	220 304	546 576
- Charges connexes aux salaires	39 191	9 974	17 112
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	290 461	249 478	473 201
- Autres charges sociales	70 509	56 978	139 607
- Transfert de charges	(112 327)	(19 985)	(92 406)
<b>Total</b>	<b>2 114 159</b>	<b>1 843 786</b>	<b>3 653 800</b>

## NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Achat de matières et fournitures	72 239	57 096	124 147
<b>Total des achats</b>	<b>72 239</b>	<b>57 096</b>	<b>124 147</b>
- Locations	21 070	17 971	71 833
- Charges locatives et de copropriété	18 691	23 878	39 020
- Entretien et réparations	28 822	33 520	76 551
- Primes d'assurances	53 332	58 896	101 511
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	5 295	8 500	23 929
<b>Total des services extérieurs</b>	<b>127 210</b>	<b>142 764</b>	<b>312 845</b>
- Formations	13 922	23 185	61 874
- Personnel extérieur à l'entreprise	16 432	31 536	59 915
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	138 636	221 747 *	395 694
- Publicités, publications, relations publiques	234 382	58 641	155 237
- Transports	20 330	17 351	38 389
- Déplacements, missions et réceptions	18 084	20 248	32 597
- Frais postaux et de télécommunications	66 653	89 706	160 048
- Services bancaires et assimilés	178 850	203 517	415 450
- Documentations	2 077	2 205	5 530
- Transfert de charges	(901)	-	-
<b>Total des autres services extérieurs</b>	<b>688 465</b>	<b>668 136</b>	<b>1 324 734</b>
- Jetons de présence	25 000	33 000	58 000
- Rémunération comité d'audit	6 000	6 000 *	12 000
- Rémunération comité de risque	6 000	6 000 *	12 000
- Rémunération comité de crédit	6 000	6 000 *	12 000
<b>Total des charges diverses</b>	<b>43 000</b>	<b>51 000</b>	<b>94 000</b>
- Impôts et taxes sur rémunérations	45 641	40 242	58 628
- T.C.L	73 436	65 699	138 838
- Contributions conjoncturelles	-	-	204 005
- Droits d'enregistrement et de timbres	122 311	102 152	218 372
- Autres impôts et taxes	9 567	4 780	5 507
<b>Total des impôts et taxes</b>	<b>250 955</b>	<b>212 873</b>	<b>625 349</b>
<b>Total général</b>	<b>1 181 869</b>	<b>1 131 869</b>	<b>2 481 075</b>

(\*) Les rémunérations des divers comités figurant, au 30/06/2014, au niveau des "Rémunérations d'intermédiaires et honoraires" ont été reclassées dans des rubriques distinctes.

## NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	6 268	8 644	16 822
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	158 352	140 235	286 051
<b>Total</b>	<b>164 621</b>	<b>148 879</b>	<b>302 873</b>

## NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 828 612	2 421 847	4 260 853
- Reprises sur provision additionnelles	-	-	(66 873)
- Dotations aux provisions collectives	-	-	184 509
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 409 104)	(978 441)	(1 702 823)
- Créances radiées	692 623	645 064	1 459 553
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(602 610)	(625 442)	(1 358 297)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(71 410)	(19 622)	(101 256)
- Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(17 207)	(15 091)	(17 611)
- Encaissement sur créances radiées	(4 400)	(109 986)	(142 862)
<b><u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u></b>	<b><u>1 416 504</u></b>	<b><u>1 318 329</u></b>	<b><u>2 515 193</u></b>

## NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Dotations aux provisions pour risques et charges	156 000	446	2 753
- Reprises sur provision des autres actifs	-	(62 937)	-
- Pertes sur autres actifs	-	62 937	-
<b><u>Total</u></b>	<b><u>156 000</u></b>	<b><u>446</u></b>	<b><u>2 753</u></b>

## NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	27 393	-	47 800
- Revenus des immeubles	21 780	21 781	43 562
- Autres produits locatifs	-	5 085	5 085
- Apurement de comptes	36 791	187 155	248 618
- Autres produits	1 852	6 234	9 973
<b><u>Total</u></b>	<b><u>87 816</u></b>	<b><u>220 255</u></b>	<b><u>355 038</u></b>

## NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin		31 décembre
	2015	2014	2014
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations propres	-	-	3 111
- Reprises sur provisions des autres actifs	-	-	(62 937)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-	(28 086)
- Apurement de comptes	-	2 807	91 023
- Autres	88	-	-
<b><u>Total</u></b>	<b><u>88</u></b>	<b><u>2 807</u></b>	<b><u>3 111</u></b>

## NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2015 est calculé en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt annuel effectif moyen pondéré et en tenant compte des réinvestissements à réaliser.

## NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+ 5	31 427 800	30 022 455	30 022 455
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	- 5	(33 367 360)	(31 220 792)	(31 427 800)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	+ 5	44 696	76 776	76 776
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	- 5	(44 240)	(49 981)	(44 696)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	- 12	(7 019 561)	(6 203 126)	(6 203 126)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+ 12	6 037 262	6 892 902	7 019 561
- Plus ou moins values sur rélocation	+ ou - 5	164 297	(452 290)	(566 205)
- Intérêts constatés d'avance en début de période	- 5	(1 915 951)	(1 728 980)	(1 728 980)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+ 5	2 078 240	1 818 418	1 915 951
- TVA collectée	+	15 897 980	14 884 337	30 603 804
- Loyers encaissés	+ 5 & 17	106 679 302	100 503 822	207 387 437
- Intérêts de retard	+ 17	642 007	647 304	1 258 709
- Créances virées en Pertes	- 25	(692 623)	(645 064)	(1 459 553)
- Encours financiers virées en pertes	+ 5	444 119	221 611	269 143
- Commissions encourues	-	(49 970)	(34 000)	(64 000)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+ 5	69 213	1 047	20 461
- Encaissement sur créances radiées	+ 25	4 400	109 966	142 862
- Consolidations	- 5	(4 241)	-	(15 460)
- Remboursements anticipés	+ 5	7 409 831	5 322 314	9 985 450
- Produits sur Cessions anticipées	+ 19	237 785	213 648	388 861
- Autres produits d'exploitation	+ 19	735 640	686 872	1 439 643
<b>Encaissements recus des clients</b>		<b>130 768 617</b>	<b>120 847 260</b>	<b>249 021 302</b>

## NOTE 31 : ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Encours de Financement des adhérents en début de période	+ 6	8 980 913	5 180 701	5 180 701
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	- 6	(7 841 729)	(6 642 722)	(8 960 913)
- Produits constatés d'avance en début de période	- 15	(105 590)	(76 827)	(76 827)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ 15	95 274	85 820	105 590
- Revenus du factoring	+ 18	512 030	362 596	887 231
- Variations des agios réservés	- 6	7 208	5 091	(6 389)
- Financement des adhérents	+	19 309 209	10 523 878	28 715 498
- TVA collectée	+	26 445	23 862	38 401
<b>Encaissements recus des acheteurs factorés</b>		<b>20 965 760</b>	<b>9 462 199</b>	<b>25 883 293</b>

## NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+ 14	18 767 049	17 088 240	17 068 240
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	- 14	(15 779 569)	(12 152 545)	(18 767 049)
- Fournisseurs, avances en début de période	- 10	(77 305)	(30 210)	(30 210)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+ 10	47 626	30 226	77 305
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+ 5	107 577 056	93 687 635	213 198 776
- TVA sur investissements	+	14 679 385	12 891 831	28 501 612
<b>Décaissements pour financement de contrats de leasing</b>		<b>125 214 242</b>	<b>111 495 176</b>	<b>240 048 674</b>

## NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Prestataires Assurances en début de période	- 10	-	(76 295)	(76 295)
- Prestataires Assurances en fin de période	+ 10	317 507	-	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- 10	(418 355)	(250 044)	(250 044)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ 10	441 855	252 857	418 355
- Charges constatées d'avance en début de période	- 10	(52 089)	(59 372)	(59 372)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ 10	88 179	98 984	52 089
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ 15	26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- 15	(30 509)	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ 15	146 712	142 987	142 987
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- 15	(185 903)	(147 182)	(146 712)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ 15	56 252	38 075	38 075
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- 15	(22 973)	(18 758)	(56 252)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ 15	445 539	360 595	360 595
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- 15	(381 903)	(398 504)	(445 539)
- C.N.S.S en début de période	+ 15	147 288	129 390	129 390
- C.N.S.S en fin de période	- 15	(214 915)	(157 538)	(147 288)
- CAVIS en début de période	+ 15	13 948	12 730	12 730
- CAVIS en fin de période	- 15	(34 555)	(19 504)	(13 948)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ 15	955 165	788 517	788 517
- Diverses Charges à payer en fin de période	- 15	(1 314 395)	(742 336)	(955 165)
- TVA, payées sur biens et services	+	204 940	215 500	447 591
- Charges de personnel	+ 22	2 102 159	1 843 786	3 625 128
- Autres charges d'exploitation	+ 23	1 181 869	1 131 869	2 481 075
- Impôts et taxes	- 23	(250 955)	(212 973)	(625 349)
<b>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</b>		<b>3 221 187</b>	<b>2 912 883</b>	<b>5 700 567</b>

## NOTE 34 : INTERETS PAYES

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Frais d'émission des emprunts	+ 10	249 401	140 416	317 150
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ 13	3 981 215	3 571 333	3 571 333
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- 13	(3 140 296)	(3 148 296)	(3 981 215)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+ 13	2 073 467	1 189 003	1 189 003
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	- 13	(1 593 440)	(1 424 478)	(2 073 467)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+ 13	72 833	42 474	42 474
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	- 13	(77 196)	(74 375)	(72 833)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+ 13	248 359	247 659	247 659
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	- 13	(265 480)	(634 388)	(248 359)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en début de période	- 13	(458 420)	(284 206)	(284 206)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+ 13	173 565	365 213	458 420
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	- 13	-	-	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	+ 13	136 618	-	-
- Charges financières	+ 20	12 524 793	10 865 405	22 734 155
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- 20	(121 625)	(102 710)	(232 700)
<b>Intérêts payés</b>		<b>13 803 794</b>	<b>10 752 991</b>	<b>21 667 334</b>

## NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	* 15	-	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	- 15	(217 515)	(158 992)	-
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	- 10	(241 989)	(340 915)	(340 915)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	+ 10	-	-	241 989
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	* 15	37 933	29 466	29 466
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- 15	(61 887)	(50 546)	(37 933)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	* 15	25 882	2 385	2 385
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	- 15	(24 839)	(38 601)	(25 882)
- Etat, TCL à payer en début de période	* 15	12 669	11 070	11 070
- Etat, TCL à payer en fin de période	- 15	(13 238)	(11 472)	(12 669)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- 10	(133 515)	(133 515)	(133 515)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	* 10	133 515	133 515	133 515
- Impôts et taxes	+ 23	250 955	212 873	625 349
- Impôts sur les bénéfices	* 29	1 038 878	1 112 334	1 622 262
<b>Impôts et taxes payés</b>		<b>806 860</b>	<b>767 602</b>	<b>2 415 122</b>

**NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE**

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Remboursement assurance groupe en début de période	+ ou - 10 & 15	-	2 970	2 970
- Remboursement assurance groupe en fin de période	+ ou - 10 & 15	2 828	272	-
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ 10	301 152	132 755	132 755
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- 10	(137 430)	(165 269)	(301 152)
- Différences de change à récupérer, Tunis Rê en début de période	+ 10	166 653	953 900	953 900
- Différences de change à récupérer, Tunis Rê en fin de période	- 10	-	(236 494)	(166 653)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ 10	413 608	444 778	444 778
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- 10	(417 974)	(383 361)	(413 608)
- Comptes d'attente en début de période	+ ou - 10 & 15	(159 106)	(162 897)	(162 897)
- Comptes d'attente en fin de période	+ ou - 10 & 15	161 776	163 840	159 106
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	- 15	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	+ 15	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	- 15	(6 811)	(381)	(381)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ 15	40 968	8 369	6 811
- Prestataires en début de période	- 15	(706 575)	(135 701)	(135 701)
- Prestataires en fin de période	+ 15	152 327	478 077	706 575
- Dépôts et cautionnements en début de période	+ 10	30 884	44 616	44 616
- Dépôts et cautionnements en fin de période	- 10	(30 884)	(44 616)	(30 884)
- Retenu de garantie en début de période	- 15	(16 182)	(13 439)	(13 439)
- Retenu de garantie en fin de période	+ 15	19 248	16 385	18 182
- Placements en titres en début de période	+ 7	16 334 547	-	-
- Placements en titres en fin de période	- 7	(500 006)	(15 597 185)	(16 334 547)
- Produits des placements	+ 21	209 496	162 256	411 861
- Autres produits d'exploitation	+ 19	-	-	158 319
- Autres gains ordinaires	+ 27	60 423	220 255	307 238
- Autres pertes ordinaires	- 28	(88)	(2 807)	(91 023)
- Appurement compte débiteur divers	- 28	-	(62 937)	-
<b><u>Autres flux de trésorerie</u></b>		<b>15 916 852</b>	<b>(14 178 615)</b>	<b>(14 303 174)</b>

**NOTE 37 : DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ 9	-	5 100	9 600
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ 9	958 570	107 210	250 371
<b><u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u></b>		<b>958 570</b>	<b>112 310</b>	<b>259 971</b>

**NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ 9	-	5 100	9 600
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ 9	958 570	107 210	250 371
- Financement de Leasing	- 9 & 13	(94 502)	-	-
<b><u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u></b>		<b>864 068</b>	<b>112 310</b>	<b>259 971</b>

### NOTE 39 : DECAISSEMENTS AFFECTES AL'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 8	2 500 000	2 000 000	2 000 000
<b><u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u></b>		<b>2 500 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>

### NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Dividendes et tantièmes	+ 16	2 550 000	2 550 000	2 550 000
- Dotation au fonds social	+ 16	30 352	29 422	62 622
<b><u>Dividendes et autres distributions</u></b>		<b>2 580 352</b>	<b>2 579 422</b>	<b>2 612 622</b>

### NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Banques	+ 4	13 549 745	7 570 909	10 670 962
- Caisses	+ 4	2 620	837	30
- Banques, découverts	- 11	(616)	(17 662)	(700 431)
<b><u>Liquidités et équivalents de liquidités</u></b>		<b>13 551 748</b>	<b>7 554 084</b>	<b>9 970 561</b>

### NOTE 42 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27 Août 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## V.6 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2015

### V.6.1 Notes complémentaires relatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015

- a) **Note complémentaire précisant que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés ainsi qu'une description de la nature et des effets de modifications effectuées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires**

Il est à signaler que selon le paragraphe 9 de la NC 19, ces informations sont à inclure seulement lorsqu'elles sont significatives.

Par ailleurs, la société a appliqué les mêmes principes et méthodes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers annuels. Ceci est bien confirmé via la « Note 2 : Référentiel comptable » ainsi que la « Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents »

- b) **Note complémentaire sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme ainsi que les restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires**

Il est à signaler que selon le paragraphe 9 de la NC 19, ces informations sont à inclure seulement lorsqu'elles sont significatives.

Dans le cas d'espèce de « ATTIJARI Leasing », courant le premier semestre 2015, aucun changement dans la structure de la société n'a eu lieu. De ce fait, aucune note n'est à insérer.

### V.6.2 Notes explicatives relatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015

- a) **Note explicative de la note 5 « créances sur la clientèle de leasing » : le total des encours financiers figurant dans le tableau « analyse et classification des créances sur la clientèle de leasing » est différent de celui figurant au niveau de la note 5**

Concernant l'écart entre le montant figurant dans la rubrique « créances de Leasing » et le montant figurant dans le tableau « analyse et classification des créances sur la clientèle » : il s'agit d'un écart, entre la base comptable et la base extra-comptable qui remonte à plusieurs exercices et qui concerne les contrats conclus avant 2008. Il est à signaler que cet écart est totalement provisionné.

- b) **Note explicative de la note 6 « acheteurs factorés » : le total général des acheteurs factorés excède celui comptable de 7 266 DT et le total des fonds de garantie excède celui comptable de 1 357 DT**

Ces discordances sont des écarts, non significatifs, entre les données comptables et les données de gestion, qui datent depuis plusieurs années, et qui demeurent non justifiés. Des travaux de justification de ces écarts sont entrepris par « ATTIJARI Leasing ».

- c) **Note explicative de la note 13 : le montant figurant au niveau des rubriques « Encaissements provenant des emprunts » et « Remboursements d'emprunts » ne concordent pas avec la note explicative les concernant, à savoir note 13**

Il est à signaler que depuis l'entrée en vigueur de la norme comptable 41, la société qui procède à l'acquisition d'une immobilisation par voie de leasing doit la présenter au niveau de son bilan et elle doit constater une dette en contrepartie et ce, sans un réel mouvement de fonds. De ce fait les acquisitions des immobilisations par voie de leasing (cf note 37) ainsi que les utilisations des emprunts des crédits de leasing n'ont pas d'effet sur le flux de trésorerie.

Ainsi, les « Encaissements provenant des emprunts » ne doivent pas prendre en considération les crédits de leasing car il n'y a pas de flux monétaires, par contre, le remboursement desdits crédits est

effectué par un transfert de fonds et doivent, par conséquent figuré dans les « Remboursements d'emprunts ».

### V.6.3 Notes rectificatives relatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015

#### a) Note rectificative de l'état des flux de trésorerie

##### Note 37 : décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ 9	-	5 100	9 600
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ 9	958 570	107 210	250 371
- Financement de Leasing	- 9 & 13	(94 502)	-	-
<b>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>		<b>864 068</b>	<b>112 310</b>	<b>259 971</b>

##### Note 38 : encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014	31 décembre 2014
- Cessions d'immobilisations incorporelles	+	-	-	-
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ 9	30 562	-	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+ 27	27 393	-	47 800
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	- 28	-	-	(3 111)
<b>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>		<b>57 955</b>	<b>-</b>	<b>44 689</b>

## V.7 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2015



Cabinet d'expertise comptable  
29 Avenue de l'indépendance résidence Meriem  
Bloc B - Bureau n° 417  
2080 Ariana - Tunis  
Tél : 71 841110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble International City Center – Tour des bureaux  
Centre Urbain Nord - 1062 Tunis.  
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405  
E-mail: administration@fnor.com.tn

### RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

Messieurs les actionnaires de la société **ATTIJARI LEASING**,

#### *Introduction :*

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 26 mai 2015, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 454 137 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 2429 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2015, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

#### *Etendue de l'examen :*

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

**Conclusion :**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2015

**Les Co-commissaires aux Comptes**

**Cabinet Walid BEN AYED**  
Walid BEN AYED



**ETNOR**  
Mustapha MEDHIOUB



## VI. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE ATTIJARI LEASING AU 30/06/2015

### VI.1 LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30/06/2015

Type d'engagements (DT)	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1-Engagements donnés</b>						
Garanties personnelles	0	0	0	0	0	0
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles	0	0	0	0	0	0
- hypothèque						
- nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunt	48 377 572	48 377 572				
f) engagements sur opérations de leasing	22 281 975	22 281 975				
g) engagement sur opérations de factoring	3 209 003	3 209 003				
<b>Total</b>	<b>73 868 550</b>	<b>73 868 550</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles	788 458	788 458	0	0	0	0
- Hypothèque	788 458	788 458				
- Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) les intérêts à échoir au crédit de leasing	64 918 466					
h) valeurs des biens, objet de leasing	456 757 630					
<b>Total</b>	<b>522 464 554</b>	<b>788 458</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3-Engagements réciproques</b>						
- Emprunt obtenu non encore encaissé	18 500 000					
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande de consommables						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements Sup. à ceux prévus par la convention collective						
- Engagements sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>18 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## VI.2 ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR ATTIJARI LEASING AU 30/06/2015

### VI.2.1 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 30/06/2015
E.O. GL 01/09	20 000 000	-
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	1 750 000
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	4 250 000
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	11 400 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	600 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	4 656 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	6 688 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	1 782 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	8 298 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	2 285 760
E.O. GL 01/2013 CATEG A	2 500 000	2 000 000
E.O. GL 01/2013 CATEG B	18 292 000	14 033 600
E.O. GL 01/2013 CATEG C	3 290 000	3 290 000
E.O. GL 01/2014 CATEG B	15 204 600	12 163 680
E.O. GL 01/2014 CATEG C	9 950 000	9 950 000
EmpruntSubordonné 2014 CATEG A	7 368 000	7 368 000
EmpruntSubordonné 2014 CATEG B	10 632 000	10 632 000
EmpruntSubordonné 2014 CATEG C	2 000 000	2 000 000
Empruntobligataire 2015/01 CATG A	11 082 000	11 082 000
Empruntobligataire 2015/01 CATG B	17 918 000	17 918 000
Empruntobligataire 2015/01 CATG c	1 000 000	1 000 000
<b>Total</b>	<b>219 236 600</b>	<b>133 147 040</b>

### VI.2.2 Encours des emprunts bancaires contractés par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 30/06/2015
Attijari bank	381 300 000	83 457 517
Al Baraka bank	39 300 000	3 278 392
Amen-bank	66 000 000	15 370 881
Banque de Tunisie	17 000 000	10 841 755
BIAT	15 000 000	2 524 419
ABC	19 550 000	6 737 500
BH	10 000 000	8 083 906
ATB	7 000 000	3 900 000
QNB	5 000 000	4 500 000
BAD	5 969 482	5 969 482
BEI	29 068 562	11 893 062
SANAD	9 521 605	9 521 605
<b>Total</b>	<b>604 709 649</b>	<b>166 078 519</b>

### VI.2.3 Encours des billets de trésorerie contractés par Attijari Leasing

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 30/06/2015
ASS. LA CARTE	1 000 000	1 000 000
Jumeux Immobilier	1 000 000	1 000 000
QNB	7 000 000	5 000 000
SOTUFIS	0	1 000 000
KCHOUF FETHI	1 000 000	1 000 000
KHIRA MILED	440 000	440 000
CNI	12 000 000	5 000 000
CIMF	1 000 000	1 000 000
BILLET DE TRES AOS		
BT AMEN TRESOR SICAV	500 000	
BT SICAV AMEN	500 000	
BT AMEN PREMIERE SICAV	1 000 000	
BT MAXULA PLACEMENT SICAV	1 000 000	
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 000 000	
BT FCP HELION MONEO	300 000	
BT FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	250 000	
BT / HAJER TNANI		
FCP VIVEO NV INTRODUITES		
BT MINOTERIE DE LA SOUKRA	1 200 000	
LA CARTE VIE	3 000 000	
SADIG	800 000	
SHPI	0	
BT SMPI	5 000 000	
BT FOUED MILED		
BT POST	2 000 000	
MCTC SA	400 000	
<b>Total</b>	<b>47 390 000</b>	<b>15 440 000</b>

### VI.3 STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS AU DERNIER EMPRUNT OBLIGATAIRE

Obligataires	Nombre de souscripteurs	Nombre D'obligations	Montant Souscrit en dinars
Banques	0	0	0
Assurances	10	98 800	9 880 000
SICAV	15	150 580	15 058 000
Personnes physiques	12	10 190	1 019 000
Autres	1	40 430	4 043 000
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>300 000</b>	<b>30 000 000</b>

#### VI.4 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 30/06/2015

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	PRODUITS		CHARGES		SOLDES		
	30/06/2015	30/06/2014		30/06/2015	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2014
Intérêts de leasing	18 725 213	16 750 013	Intérêts et charges assimilés	12 524 793	10 865 405		
Intérêts intercalaires	10 718	31 220	Commissions encourues	49 970	34 000		
Intérêts de retard	642 007	647 304					
Variation des produits réservés	(147 236)	(82 567)					
Commissions de factoring	150 820	127 477					
Intérêts de financement	361 211	235 118					
Autres produits d'exploitation	973 425	900 519					
<b>Intérêts et produits assimilés de leasing</b>	<b>20 716 158</b>	<b>18 609 084</b>	<b>Total des intérêts et charges assimilés</b>	<b>12 574 763</b>	<b>10 899 405</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>8 141 395</b>
Marge commerciale (PNB)	8 141 395	7 709 679	Autres charges d'exploitation	1 181 869	1 131 869		
Produits des placements	272 254	194 278	Charges de personnel	2 114 159	1 843 786		
<b>Sous total</b>	<b>8 413 649</b>	<b>7 903 957</b>	<b>Sous total</b>	<b>3 296 028</b>	<b>2 975 655</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>5 117 621</b>
Excédent brut d'exploitation	5 117 621	4 928 302	Dotations aux amortissements et aux résorptions	164 621	148 879		
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :				
- Suite au recouvrement des créances	1 409 104	978 441	- Pour dépréciation des créances	2 828 612	2 421 847		
- Suite à la radiation des créances	602 610	625 442	- créances radiées	692 623	645 064		
- Sur provisions additionnelles	0	0	- Collectives	0	0		
- affectées aux comptes adhérents	17 207	15 091	- Pour risques et charges	156 000	446		
- des autres actifs	0	62 937	- Pour dépréciation des autres actifs	0	62 937		
Encaissement sur créances radiées	4 400	109 986	Pertes sur créances radiées				
Annulation produits réservés	71 410	19 622	Autres pertes ordinaires	88	2 807		
Autres produits ordinaires	87 816	220 255	Impôts sur les bénéfices	1 038 878	1 112 334		
<b>Sous total</b>	<b>7 310 168</b>	<b>6 960 076</b>	<b>Sous total</b>	<b>4 880 822</b>	<b>1 112 334</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>2 429 346</b>
						Effets des modifications comptables	-
						<b>Résultat net</b>	<b>2 429 346</b>

## VI.5 TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>79 825</b>	<b>(551 800)</b>	<b>3 093 536</b>	<b>5 808 443</b>	<b>33 805 004</b>
Affectations approuvées par l'AGO du 27/05/2014	-	-	2 000 000	50 000	-	3 758 443	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Divers	-	-	-	(62 622)	-	-	-	(62 622)
Résultats au 31/12/2014	-	-	-	-	-	-	6 002 799	6 002 799
<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>67 204</b>	<b>(551 800)</b>	<b>4 301 979</b>	<b>6 002 799</b>	<b>37 195 181</b>
Affectations approuvées par l'AGO du 26/05/2015	-	-	2 500 000	50 000	-	3 452 799	(6 002 799)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Divers	-	-	-	(30 352)	-	-	-	(30 352)
Résultats au 30/06/2015	-	-	-	-	-	-	2 429 345	2 429 345
<b>Solde au 30/06/2015</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>86 852</b>	<b>(551 800)</b>	<b>5 204 777</b>	<b>2 429 345</b>	<b>37 044 174</b>

## VI.6 EVOLUTION DES REVENUS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En DT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Revenus nets de leasing	19 230 702	17 345 969	35 991 932
Revenus du factoring	512 030	362 596	887 231
<b>Total des revenus</b>	<b>19 742 732</b>	<b>17 708 565</b>	<b>36 879 163</b>
Autres produits d'exploitation	973425	900 519	1 986 823
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>20 716 157</b>	<b>18 609 084</b>	<b>38 865 986</b>
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat d'exploitation	3 380 496	3 460 648	7 573 133
Résultat d'exploitation par action	1,591	1,629	3,564
Revenus par action	9,291	8,333	17,355

## VI.7 EVOLUTION DU RESULTAT NET

En DT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultat avant impôts	3 468 224	3 678 096	7 925 060
Impôts sur les sociétés	(1 038 878)	(1 112 334)	(1 922 262)
Effets des modifications comptables	-	-	-
Résultats Nets d'impôts	2 429 345	2 565 763	6 002 799
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultats par action avant impôts	1,632	1,731	3,729
Résultats par action nets d'impôts	1,143	1,207	2,825
Résultats avant impôts / capital social	16,32%	17,31%	37,29%
Résultats nets d'impôts / capital social	11,43%	12,07%	28,25%

## VI.8 EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultat net d'impôt	2 429 345	2 565 763	6 002 799
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 737 125	1 467 654	2 820 819
Reprise sur provisions	0	0	0
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>4 166 470</b>	<b>4 032 971</b>	<b>8 823 618</b>

## VI.9 INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS

### VI.9.1 Indicateurs de gestion

En KDT	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Résultat net de la période (1)	2 429	2 566	6 003
Engagements sur la clientèle de leasing (2)	464 762	419 106	443 026
Capitaux propres (avant résultat) (3)	34 615	31 226	31 192
Créances sur la clientèle de leasing	416 250	378 048	403 796
Créances classées sur la clientèle de leasing (4)	51 269	47 563	47 950
Produits réservés (5)	3 232	3 299	3 157
Total Provisions <sup>18</sup> (6)	26 736	25 522	25 904
Emprunts et ressources spéciales (7)	388 367	364 064	385 182
Dettes envers la clientèle	8 037	6 893	7 020
Portefeuille d'investissement	6 867	4 287	4 304
Total bilan	454 137	420 977	453 670
Produits de leasing et de factoring	20 716	18 609	36 879
Charges financières nettes	12 525	10 865	22 734
Total charges d'exploitation	3 461	3 125	6 438
Produits nets	8 414	7 904	16 529
Provisions nettes	1 417	1 318	2 515
Charges de personnel	2 114	1 844	3 654
Portefeuille commercial	500	15 597	16 335

### VI.9.2 Ratios financiers

Ratios propres aux sociétés de leasing	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Capitaux propres / engagements (3) / (2)	7,45%	7,45%	7,04%
Rentabilité des fonds propres	7,02%	8,22%	19,24%
Taux de créances classées (4) / (2)	11,03%	11,35%	10,82%
Ratios de couverture des créances classées ((5)+(6)) / (4)	58,45%	60,60%	60,61%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT	12,08%	11,99%	11,79%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille commercial + Portefeuille d'investissement)	12,10%	11,95%	11,30%

Ratios de structure	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Fonds propres avant résultat / Total bilan	7,62%	7,42%	6,88%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	85,52%	86,48%	84,90%
Créances sur la clientèle de leasing / Total Bilan	91,66%	89,80%	89,01%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) / créances sur la clientèle	95,23%	98,12%	97,13%

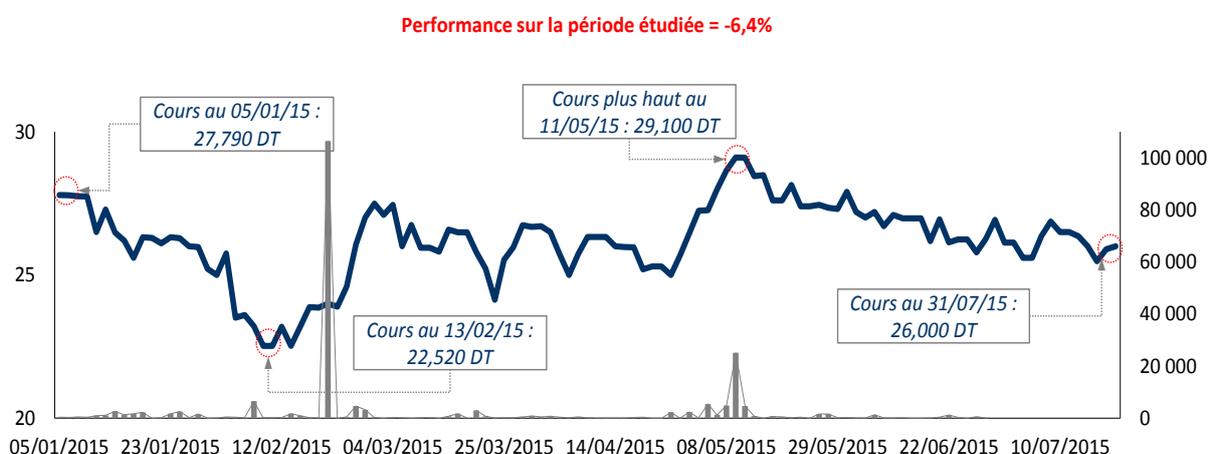
Ratios de gestion	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Charges de personnel / Produits nets	25,13%	23,33%	22,11%
Produits nets/Fonds propres av résultat	24,31%	25,31%	52,99%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/ produits nets)	41,13%	39,53%	38,95%
Provisions nettes / Produits nets	16,84%	16,68%	15,22%

Ratios de rentabilité	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
ROE	7,02%	8,22%	19,24%
ROA	0,53%	0,61%	1,32%
Résultat net / produit net	28,87%	32,46%	36,32%
Produits de leasing / créances sur la clientèle	4,98%	4,92%	9,13%
Produit net / total bilan	1,85%	1,88%	3,64%

<sup>18</sup> Comprendent les provisions pour dépréciation des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

## VII. COMPORTEMENT BOURSIER DE LA VALEUR ATTIJARI LEASING

### Evolution du comportement boursier du titre Attijari Leasing entre le 05/01/2015 et 31/07/2015



Source : BVMT

### Performance de la valeur Attijari Leasing

Indicateurs de performance	2012	2013	2014	31/07/2015
Nominal (En DT)	10	10	10	10
Nombre de titres admis	2 125 000	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Cours de clôture (En DT)	37,89	24,99	25,00	26
Plus haut de la période (En DT)	46,5	40,90	25,00	26
Plus bas de la période (En DT)	36,29	24,70	24,62	26
Capitalisation Boursière (En DT)	80 516 250	53 103 750	53 125 000	55 250 000
PER <sup>19</sup>	13,63x	10,10x	8,85x	9,20x
Rendement de la période <sup>20</sup>	(4,66%)	(32,8%)	4,84%	14,29%

Source : BVMT

Comme illustré ci-haut, le titre Attijari Leasing affiche un cours de 25,0 DT au 31/12/2014 en baisse de 6,4% par rapport au 31/12/2013.

Le titre assure un rendement de 4,84% sur l'année 2014.

Le PER de Attijari Leasing s'établit à 8,85x au 31/12/2014 avec une capitalisation boursière de 53,1MDT.

<sup>19</sup>PER = Capitalisation boursière / Résultats nets après modifications comptables

<sup>20</sup>Rendement = ((Cours clôture n + Dividendes) / Cours clôture n-1)-1

## **Chapitre 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES**

## I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

### I.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration de Attijari Leasing se décline de la manière suivante :

Membre du Conseil d'Administration	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Lui-même	Président du Conseil	2013-2015*	Tunis
M Salem DAHMANI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis
M Walid KALBOUSSI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Hicham SEFFA	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Moez TERZI	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Kamel HABBACHI	Administrateur	2015**	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohsen BOUZID	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohamed EL MONCER	Administrateur	2013-2015*	Tunis
M. Hédi Karim SELLAMI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis

\* : mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2013

\*\* : nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/05/2015

### I.2 FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Président du Conseil d'Administration	2013-2015*	Tunis
M. Moez TERZI	Directeur Général	Nommé par le Conseil d'Administration du 31/03/2015**	Tunis

\* : mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2013

\*\* : la durée du mandat du Directeur Général, M. Moez TERZI, prendra effet du 01/04/2015 et se terminera à la date de la tenue du 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration qui suivra l'assemblée des actionnaires approuvant l'exercice comptable 2015.

Il est à signaler que les membres du Conseil d'Administration suivants font partie des comités suivants :

Membre	Comité
M. Walid KALBOUSSI	Président du Comité Permanent d'Audit
M. Hédi Karim SELLAMI	Président du Comité des Risques
M. Hicham SEFFA	Président du Comité Exécutif des Crédits
M. Khaled BEN JEMAA	Membre du Comité des Risques
M Salem DAHMANI	Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Mohsen BOUZID	Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Kamel HABBACHI	Membre du Comité des Risques
M. Moez TERZI	Membre du Comité Exécutif de Crédit
M. Mohamed EL MONCER	Membre du Comité Exécutif de Crédit

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la Société.

### I.3 PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Activités exercées, en dehors de Attijari Leasing, au cours des trois dernières années
M. Moez TERZI	▪ Responsable du Pôle Banque de financement Attijari bank
M. Mohamed ELMONCER	▪ Directeur Général Adjoint chargé de la Banque de détail à Attijari bank
M. Hicham SEFFA	▪ Directeur Général de ATTIJARI BANK TUNISIE
M. Mohsen BOUZID	▪ Président du Conseil de Attijari Immobilière ▪ Responsable Pôle recouvrement judiciaire
M. Khaled BEN JEMAA	▪ Président Directeur Général de la Société d'Automobile et de Matériel ▪ Président Directeur Général de la société de TLD ▪ Président Directeur Général de la société de SOHOB ▪ Président Directeur Général de la société de PLASTIC UNION

M. Hédi Karim SELLAMI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Directeur Général de One Tech Holding SA ;</li> <li>▪ Président de la chambre syndicale des câblers tunisiens FEDELEC ;</li> <li>▪ Directeur Général de la société Tunisie Câbles SA.</li> </ul>
-----------------------	---

#### I.4 MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Khaled BEN JEMÂA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ SAM ;</li> <li>▪ TLD ;</li> <li>▪ GIS ;</li> <li>▪ TUNISIE LAIT ;</li> <li>▪ SOHOB ;</li> <li>▪ TDA.</li> </ul>
M. Hédi Karim SELLAMI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ One Tech Holding SA ;</li> <li>▪ Tunisie Câbles SA.</li> </ul>
M. Hicham SEFFA	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari Gestion ;</li> <li>▪ Attijari SICAR ;</li> <li>▪ Attijari Finances ;</li> <li>▪ Attijari Intermédiation.</li> </ul>
M. Moez TERZI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari gestion ;</li> <li>▪ Attijari Intermédiation.</li> </ul>
M. Mohsen BOUZID	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari Recouvrement.</li> </ul>

#### I.5 FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LES SOCIETES QU'ILS REPRESENTENT

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Attijari bank	M. Hicham SEFFA	Directeur Général
Attijari bank	M. Mohamed ELMONCER	Responsable Pôle Banque de Détail
Attijari bank	M. Kamel HABBACHI	Responsable du pôle Banque de financement
Attijari bank	M. Moez TERZI	Directeur Générale de la filiale Attijari Leasing
Attijari bank	M. Mohsen BOUZID	Responsable du pôle recouvrement judiciaire

## II. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE

### II.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2014

La Direction de la société se compose d'un Directeur Général.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement de Attijari bank du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 28 aout 2014, M. Kamel HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Kamel HABBACHI au titre de l'exercice 2014, s'élève à 102 626 DT. La charge supportée à ce titre en 2014 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 212 605 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing se compose de neuf (9) personnes, à savoir :

- Un (1) Président du Conseil d'Administration ;
- Sept (8) administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2014 à 50 mille dinars et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de trois (03) administrateurs et trois (03) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2014, a été fixée à 12 000DT.

## **II.2 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 30/06/2015**

Le montant des rémunérations nettes à percevoir par M. Moez TERZI au titre de l'exercice 2015, s'élève à 72 947 DT. La charge supportée à ce titre au 30/06/2015 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 28 972 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de trois (03) administrateurs et trois (03) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2015, a été fixée à 12 000DT.

## **II.3 PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2014**

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction.

## **III. ORGANES DE CONTROLE**

### **III.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2012, AU 31/12/2013, AU 30/06/2014 ET AU 31/12/2014**

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Mustapha MEDHIOUB</b>	<b>M. Walid BEN AYED</b>
<b>Adresse</b>	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417_2080 Ariana
<b>Numéro de téléphone</b>	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
<b>Numéro de fax</b>	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:administration@finor.com.tn">administration@finor.com.tn</a> <a href="mailto:mustapha.medhioub@finor.com.tn">mustapha.medhioub@finor.com.tn</a>	<a href="mailto:benayed_walid@yahoo.fr">benayed_walid@yahoo.fr</a>
<b>Mandat</b>	<b>2012-2014</b>	<b>2012-2014</b>

### **III.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 30/06/2015**

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Mustapha MEDHIOUB</b>	<b>M. Walid BEN AYED</b>
<b>Adresse</b>	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417 2080 Ariana
<b>Numéro de téléphone</b>	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
<b>Numéro de fax</b>	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:administration@finor.com.tn">administration@finor.com.tn</a> <a href="mailto:mustapha.medhioub@finor.com.tn">mustapha.medhioub@finor.com.tn</a>	<a href="mailto:benayed_walid@yahoo.fr">benayed_walid@yahoo.fr</a>
<b>Mandat</b>	<b>2015-2017</b>	<b>2015-2017</b>

#### **IV. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL**

Conformément au rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 et à la note 42 relative aux parties liées des états financiers correspondants, les opérations de leasing ont été conclues avec des membres du Conseil d'Administration, de direction ou des principaux actionnaires sont relatés ci-après :

##### **▪ Contrats de leasing avec la société « attijari bank »**

Au cours de l'exercice 2014, « **ATTIJARI LEASING** » a mis en force 3 contrats au profit de la société « **ATTIJARI BANK** » société mère, pour une valeur totale de 223 700DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 764 435DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 588984DT

##### **▪ Contrats de leasing avec « attijari finances »**

Au cours de l'exercice 2014, « **ATTIJARI LEASING** », a mis en force un contrat au profit de la société « **ATTIJARI FINANCES** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 88 381 dt.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2014, à 78243DT.

##### **▪ Opérations de leasing avec le Groupe HORCHANI**

✓ Au cours de l'exercice 2014, **ATTIJARI LEASING** a mis en force un contrat au profit de la société «**LES PIERRES DU NORD**», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 111 986 DT. A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 863 986 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 482 060 DT.

✓ A la clôture de l'exercice 2014, le cumul des contrats mis en force par « **ATTIJARI LEASING** » au profit de la société «**L'IMMOBILIERE HORCHANI**», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 82 634 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 29 768 DT.

✓ A la clôture de l'exercice 2014, le cumul des contrats mis en force par **ATTIJARI LEASING** au profit de la «**SOCIETE FRITEX**», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés s'élève à 308 000 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 83 323 DT.

✓ Au cours de l'exercice 2014, **ATTIJARI LEASING** a mis en force 2 contrats au profit de la société «**ODYSEE HOTELS** », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur de 233 709 DT. A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 728 727 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 474 249 DT.

## **Chapitre 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

## I. EVOLUTION RECENTE ET STRATEGIE FUTURE

### I.1 EVOLUTION RECENTE

Au 30 septembre 2015, le Produit Net de Leasing d'Attijari Leasing enregistre une hausse de 1,7% pour se situer à 12,0 MDT contre 11,8 MDT au 30 septembre 2014.

Au 30 septembre 2015, la société a enregistré un taux d'actifs classés de 13,45% contre 11,58% au 30 septembre 2014.

Les approbations de financements au 30 septembre 2015 se sont élevées à 197 MDT contre 201 MDT au 30 septembre 2014, soit une baisse de 2,2%.

Les mises en force au 30 septembre 2015 se sont élevées à 155 MDT contre 161 MDT au 30 septembre 2014, soit une baisse de 3,7%.

Les encours financiers s'élèvent au 30 septembre 2015 à 415 MDT contre 362 MDT au 30 septembre 2014, soit un accroissement de 14,7%.

### I.2 STRATEGIE FUTURE

La politique de croissance d'Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays, en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la Société s'articule autour des axes suivants :

- Une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés pouvant assurer une rentabilité acceptable ;
- Le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
  - ✓ D'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
  - ✓ D'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.

Cette stratégie vise à diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses et se conformer aux normes exigées par la Banque Centrale de Tunisie.

Attijari Leasing vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa capacité bénéficiaire et ce en réalisant ses objectifs tels que avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

### I.3 NOTE SUR LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DES PREVISIONS PAR RAPPORT AU DERNIER DOCUMENT DE REFERENCE

Pour le présent Document de Référence, certaines informations financières prévisionnelles concernant l'activité de la société et ses ressources futures de financement ont dû être modifiées par rapport à celles figurant au Document de Référence enregistré sous le numéro 14-006 en date du 19/09/2014 et ce, pour tenir compte des éléments suivants :

- Des nouvelles données économiques du pays tant en matière de croissance prévue à fin 2015 et les années à venir que les intentions d'investissements réels et la disponibilité des ressources ;
- Des réalisations commerciales à fin décembre 2014 et fin juin 2015 de la Société ainsi que celle du secteur du leasing ;
- Des nouvelles conditions commerciales au niveau du marché de leasing ;
- Des nouvelles données relatives aux conditions et disponibilité des ressources sur le marché.

En conséquence de ce qui précède, les états financiers prévisionnels tels que présentés dans le présent Document de Référence ont été révisés et ce au niveau des mises en force, d'émission d'emprunts obligataires ou bancaires, de résultats et d'indicateurs de gestion.

## II. PERSPECTIVES D'AVENIR

### II.1 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ET DES MODIFICATIONS OPERÉES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2015-2018

#### II.1.1 Mises en force

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	Commentaires
Ancien BP	232 473	255 656	281 180	309 268	337 435	Pour 2014, le niveau de réalisation des MEF prévues a été de 92,8% et le niveau global d'évolution des mises en forces durant la période 2015-2018 a été déterminé compte tenu de la situation macroéconomique en Tunisie et des nouveaux objectifs de la Direction Générale d'Attijari Leasing.
Nouveau BP	215 669	255 011	286 485	320 497	358 555	
Ecart en valeur	(16 804)	(645)	5 305	11 229	21 120	

#### II.1.2 Intérêts de leasing (marges brutes de leasing)

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	Commentaires
Ancien BP	36 989	40 574	43 432	45 870	50 246	Pour 2014, le niveau de réalisation des marges brutes de leasing prévu a été de 97,3% et le niveau global d'évolution des marges brutes de leasing durant la période 2015-2018 a été déterminé compte tenu des nouvelles prévisions de MEF.
Nouveau BP	35 992	41 140	46 789	53 000	59 920	
Ecart en valeur	(997)	566	3 357	7 130	9 674	

#### II.1.3 Charges d'intérêts

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	Commentaires
Ancien BP	21 832	23 562	24 579	25 838	27 373	Pour 2014, le niveau de réalisation des Charges d'intérêts prévu a été de 104,1% et le niveau global d'évolution des charges d'intérêts durant la période 2015-2018 a été déterminé compte tenu des nouveaux besoins en ressources.
Nouveau BP	22 734	26 494	29 558	33 284	37 438	
Ecart en valeur	902	2 932	4 979	7 446	10 065	

#### II.1.4 Frais du personnel

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	Commentaires
Ancien BP	3 446	3 722	4 094	4 504	4 954	Pour 2014, le niveau de réalisation des Frais du personnel prévu a été de 106,0% compte tenu des augmentations réglementaires. Le niveau global d'évolution des frais du personnel sur la période 2015-2018 a été déterminé en fonction de la politique RH de Attijari Leasing.
Nouveau BP	3 654	4 019	4 341	4 688	5 063	
Ecart en valeur	208	297	247	184	109	

## II.1.5 Les charges d'exploitation

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	Commentaires
Ancien BP	6 132	6 660	7 251	7 802	8 547	Pour 2014, le niveau de réalisation des charges d'exploitation prévu a été de 105,0% compte tenu de l'évolution des charges de personnel. Le niveau global d'évolution des charges d'exploitation durant la période 2015-2018 a été déterminé selon les objectifs de coefficient d'exploitation fixés par Attijari Leasing .
Nouveau BP	6 438	6 684	7 253	7 841	8 440	
Ecart en valeur	306	24	2	39	(107)	

## II.1.6 Les ressources à mobiliser

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	Commentaires
Ancien BP	170 900	180 500	201 000	198 200	214 000	Pour 2014, eu égard à l'évolution favorable des MEF, Attijari Leasing a mobilisé 100,1% des ressources de financement initialement prévues. Sur la période 2015-2018, le niveau de ressources à mobiliser est déterminé en fonction de l'évolution des MEF de Attijari Leasing.
Nouveau BP	171 048	199 500	211 500	273 000	323 000	
Ecart en valeur	148	19 000	10 500	74 800	109 000	

## II.1.7 Les dotations nettes de reprises sur provisions

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	Commentaires
Ancien BP	2 990	3 236	3 520	4 027	4 170	En 2014, le niveau de réalisation des dotations nettes a été de 84,1%. Sur la période 2015-2018, le niveau des dotations nettes a été déterminé selon les objectifs du taux de créances classées et du taux de couverture fixés par Attijari Leasing.
Nouveau BP	2 515	2 859	3 322	3 403	3 781	
Ecart en valeur	(475)	(377)	(198)	(624)	(389)	

**La Société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.**

**Attijari Leasing est également tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et de communiquer au public l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.**

**Attijari Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.**

## II.2 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30 JUIN 2015 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2015

La confrontation des réalisations du troisième trimestre de l'exercice 2015 reflétées par les indicateurs d'activités arrêtés au 30/09/2015 avec les prévisions établis pour l'année 2015 publiées au niveau du présent Document de Référence « Attijari Leasing 2015 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

En KDT	Indicateurs d'activité au 30/09/2015	Prévisions de l'année 2015	Pourcentage de réalisation
Mises en force	154 999	255 011	60,8%
Intérêts bruts de Leasing	28 621	41 487	69,0%
Revenus bruts de Factoring	684	1 153	59,3%
Total charges d'intérêts (financières)	18 974	25 872	73,3%
Total investissements propres	461	300	153,5%
Clients en fin de période	35 627	33 383	106,7%

Comme l'indique le tableau ci-dessus, Attijari Leasing demeure en ligne avec ses prévisions relatives à l'exercice 2015. En effet, la société réalise, au 30/09/2015, 60,8% de ses prévisions de mises en force au titre de l'exercice 2015.

Attijari Leasing a également réalisé, au 30/09/2015, 153,5% des investissements prévus au titre de l'exercice 2015 et affiche à la même période un solde du poste clients de 35 627 KDT représentant 106,7% de ses prévisions.

### II.3 HYPOTHESES RETENUES

Les perspectives d'avenir d'Attijari Leasing (2015-2019) ont été établies sur la base des états financiers définitifs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 et approuvés par le Conseil d'Administration du 27/08/2015.

#### II.3.1 Les Mises en force

La progression des mises en forces prévue pour les années 2015 à 2019 tient compte de la conjoncture économique du pays et de la politique d'accroissement de l'activité d'Attijari Leasing compte tenu des différentes opportunités de financement pouvant se présenter.

Durant la période 2015-2019, les mises en forces enregistrent une croissance annuelle moyenne de 12,0%. Ce niveau d'activité devra permettre de maintenir notre position parmi les premiers opérateurs du secteur dans les années à venir.

Le taux de croissance annuel moyen sur la période 2015-2019 serait de 12,0%.

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>	TCAM 2015-2019
Mises en forces	215 669	255 011	286 485	320 497	358 555	401 139	12,0%
Taux de croissance	(6,5%)	18,2%	12,3%	11,9%	11,9%	11,9%	

#### II.3.2 Intérêts bruts de Leasing

Les intérêts bruts de leasing prévus durant la période 2015-2019 se présentent comme suit :

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>	TCAM 2015-2019
Intérêts bruts	35 992	41 140	46 789	53 000	59 920	65 432	12,3%
Taux de croissance	10,2%	14,3%	13,7%	13,3%	13,1%	9,2%	

Les intérêts bruts de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 12,3% sur la période 2015-2019. Les hypothèses suivantes sont retenues:

- Un taux de sortie de 10,16% pour les financements prévus ;
- Un autofinancement de 21,53% sur le montant Hors Taxes à financer ;
- Une durée moyenne de 50 mois pour les nouveaux financements.

### II.3.3 Les revenus du factoring

La Société compte développer progressivement cette activité de factoring durant la période 2015-2019 tout en opérant une politique sélective de sa nouvelle clientèle eu égard notamment à la rentabilité de leur activité et de la solvabilité de leurs propres clients.

Les revenus bruts de factoring enregistrent un taux de croissance annuel moyen de 6,2% sur la période 2015-2019. L'évolution de ce poste se présente comme suit :

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>	TCAM 2015-2019
Commissions de factoring	319	415	456	479	503	528	6,2%
Intérêts de financement	568	739	813	853	896	941	6,2%
<b>Revenus bruts de factoring</b>	<b>887</b>	<b>1 153</b>	<b>1 269</b>	<b>1 332</b>	<b>1 399</b>	<b>1 469</b>	<b>6,2%</b>
<i>Taux de croissance</i>	<i>28,5%</i>	<i>30,0%</i>	<i>10,0%</i>	<i>5,0%</i>	<i>5,0%</i>	<i>5,0%</i>	

### II.3.4 Les charges générales d'exploitation

L'évolution moyenne prévisionnelle des charges générales d'exploitation hors provisions sur la période 2015-2019 serait de 7,9%.

En effet, les frais du personnel sont prévus en croissance annuelle moyenne de 8,0% sur la période 2015-2019. Cette évolution s'explique par :

- Les recrutements futurs au niveau du Front et du Back Office prévus par Attijari Leasing visant à accompagner le développement de l'activité sur la période prévisionnelle ;
- Les augmentations légales annuelles de la masse salariale.

Les autres charges d'exploitation enregistrant une croissance annuelle moyenne normative de 7,7% sur la période 2015-2019.

Les dotations aux amortissements tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes d'Attijari Leasing ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2015. De même, ces dotations tiennent compte de l'évolution des résorptions des frais relatifs aux émissions d'emprunts obligataire à effectuer durant la période 2015-2019.

Les charges générales d'exploitation, sur la période 2015-2019, se présentent comme suit :

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>	TCAM 2015-2019
Frais du personnel	3 654	4 019	4 341	4 688	5 063	5 468	8,0%
<i>Taux de croissance</i>	<i>18,7%</i>	<i>10,0%</i>	<i>8,0%</i>	<i>8,0%</i>	<i>8,0%</i>	<i>8,0%</i>	
Autres charges d'exploitation	2 481	2 404	2 627	2 824	3 037	3 234	7,7%
<i>Taux de croissance</i>	<i>22,0%</i>	<i>(3,1%)</i>	<i>9,3%</i>	<i>7,5%</i>	<i>7,5%</i>	<i>6,5%</i>	
Dotations aux amortissements	303	261	285	329	340	361	8,5%
<i>Taux de croissance</i>	<i>(2,0%)</i>	<i>(13,8%)</i>	<i>9,2%</i>	<i>15,6%</i>	<i>3,3%</i>	<i>6,2%</i>	
<b>Total Charges d'exploitation hors provisions</b>	<b>6 438</b>	<b>6 684</b>	<b>7 253</b>	<b>7 841</b>	<b>8 440</b>	<b>9 064</b>	<b>7,9%</b>
<i>Taux de croissance</i>	<i>18,8%</i>	<i>3,8%</i>	<i>8,5%</i>	<i>8,1%</i>	<i>7,6%</i>	<i>7,4%</i>	

### II.3.5 Les dotations et reprises aux provisions

Les dotations aux provisions sont déterminées selon deux critères à savoir :

- L'évolution des créances classées historiques ;
- Les objectifs d'Attijari Leasing en matière de taux de couverture des créances classées.

Les reprises de provisions sont déterminées sur la base du tableau corrigé des actions de recouvrement.

Le tableau ci-après retrace le détail des dotations aux provisions ou reprises nettes durant la période 2015-2019.

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>	TCAM 2015-2019
Reprises ou dotations nettes de provisions	2 515	2 859	3 322	3 403	3 781	4 134	9,7%
<i>Taux de croissance</i>	<i>(11,9%)</i>	<i>13,7%</i>	<i>16,2%</i>	<i>2,4%</i>	<i>11,1%</i>	<i>9,3%</i>	

### II.3.6 Ressources à mobiliser

En vue de réaliser ses prévisions de mises en force, la Société projette sur la période 2015-2019 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires. Le détail de ces ressources se présente comme suit :

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>	TCAM 2015-2019
Emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés	45 155	60 000	60 000	80 000	100 000	120 000	18,9%
<i>Taux de croissance</i>	<i>87,5%</i>	<i>32,9%</i>	<i>0,0%</i>	<i>33,3%</i>	<i>25,0%</i>	<i>20,0%</i>	
Total ressources bancaires à LMT	125 893	139 500	151 500	193 000	223 000	220 000	12,1%
<i>Taux de croissance</i>	<i>2,1%</i>	<i>10,8%</i>	<i>8,6%</i>	<i>27,4%</i>	<i>15,5%</i>	<i>(1,3%)</i>	
<b>Total</b>	<b>171 048</b>	<b>199 500</b>	<b>211 500</b>	<b>273 000</b>	<b>323 000</b>	<b>340 000</b>	<b>14,3%</b>
<i>Taux de croissance</i>	<i>16,0%</i>	<i>16,6%</i>	<i>6,0%</i>	<i>29,1%</i>	<i>18,3%</i>	<i>5,3%</i>	

Les dettes à court terme (billets de trésorerie et autres) auxquelles la société peut faire appel seront des crédits relais jusqu'à la mise en place des crédits moyen terme ou obligataires.

### **Caractéristiques des emprunts obligataires que la société compte émettre**

<b>Emprunt</b>	<b>Montant (en KDT)</b>	<b>Taux</b>	<b>Durée</b>
Attijari Leasing 2015-1	30 000	7,80%	5 ans
Attijari Leasing 2015-2	30 000	7,80%	5 ans
<b>Emission obligataire de 2015</b>	<b>60 000</b>		
Attijari Leasing 2016-1	30 000	7,80%	5 ans
Attijari Leasing 2016-2	30 000	7,80%	5 ans
<b>Emission obligataire de 2016</b>	<b>60 000</b>		
Attijari Leasing 2017-1	40 000	7,80%	5 ans
Attijari Leasing 2017-2	40 000	7,80%	5 ans
<b>Emission obligataire de 2017</b>	<b>80 000</b>		
Attijari Leasing 2018-1	50 000	7,80%	5 ans
Attijari Leasing 2018-2	50 000	7,80%	5 ans
<b>Emission obligataire de 2018</b>	<b>100 000</b>		
Attijari Leasing 2019-1	60 000	7,80%	5 ans
Attijari Leasing 2019-2	60 000	7,80%	5 ans
<b>Emission obligataire de 2019</b>	<b>120 000</b>		

**Compte tenu de la conjoncture économique en Tunisie, Attijari Leasing compte émettre des emprunts obligataires à taux fixes qui seront sujets à des ajustements à la hausse ou à la baisse en fonction des nouvelles données économiques du pays.**

### II.3.7 Les charges financières

Les charges financières d'Attijari Leasing, sur la période 2015-2019, tiennent compte des intérêts relatifs aux différents crédits et emprunts en cours et ceux programmés sur la période prévisionnelle. Le détail de ce poste se présente comme suit :

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>	TCAM 2015-2019
Crédits bancaires en cours	10 359	6 571	4 134	2 509	1 373	447	(48,9%)
<i>Taux de croissance</i>	16,6%	(36,6%)	(37,1%)	(39,3%)	(45,3%)	(67,4%)	
Emprunts obligataires en cours	7 546	8 968	6 057	4 514	2 661	1 520	(35,8%)
<i>Taux de croissance</i>	22,8%	18,8%	(32,5%)	(25,5%)	(41,1%)	(42,9%)	
Nouveaux crédits bancaires	0	5 105	10 760	13 441	15 749	15 999	33,1%
<i>Taux de croissance</i>	n.s	n.s	>100,0%	24,9%	17,2%	1,6%	
Nouveaux emprunts obligataires	0	0	2 340	6 552	11 388	16 536	n.s
<i>Taux de croissance</i>	n.s	n.s	n.s	>100,0%	73,8%	45,2%	
Charges / CCT	609	0	0	0	0	0	n.s
<i>Taux de croissance</i>	4,6%	(100,0%)	n.s	n.s	n.s	n.s	
Charges Int / CL ou CMT assimilés	4 220	5 850	6 268	6 268	6 268	6 268	1,7%
<i>Taux de croissance</i>	17,3%	38,6%	7,1%	0,0%	0,0%	0,0%	
<b>Total charges d'intérêts (financière)</b>	<b>22 734</b>	<b>26 494</b>	<b>29 558</b>	<b>33 284</b>	<b>37 438</b>	<b>40 771</b>	<b>11,4%</b>
<i>Taux de croissance</i>	18,3%	16,5%	11,6%	12,6%	12,5%	8,9%	

### II.3.8 L'investissement propre

Attijari Leasing prévoit un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations conformément au tableau qui suit :

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>	TCAM 2015-2019
Immobilier	0	0	0	0	0	0	n.s
<i>Taux de croissance</i>	(100,0%)	n.s	n.s	n.s	n.s	n.s	
Matériel roulant	47	0	0	0	0	0	n.s
<i>Taux de croissance</i>	2,1%	(100,0%)	n.s	n.s	n.s	n.s	
Matériel de bureaux	19	100	70	70	70	70	(8,5%)
<i>Taux de croissance</i>	>100,0%	>100,0%	(30,0%)	0,0%	0,0%	0,0%	
AAI	167	100	70	70	70	70	(8,5%)
<i>Taux de croissance</i>	>100,0%	(40,1%)	(30,0%)	0,0%	0,0%	0,0%	
Matériel et log Informatique	27	100	70	70	70	70	(8,5%)
<i>Taux de croissance</i>	16,4%	>100,0%	(30,0%)	0,0%	0,0%	0,0%	
<b>Total Investissements Propres</b>	<b>260</b>	<b>300</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b>210</b>	<b>(8,5%)</b>
<i>Taux de croissance</i>	(32,5%)	15,4%	(30,0%)	0,0%	0,0%	0,0%	

### II.3.9 Evolution du poste « clients » et des actifs classés

#### a) Poste clients

Sur la période 2015-2019, l'évolution du poste clients devrait traduire les efforts mis en œuvre par Attijari Leasing en matière de recouvrement des anciennes créances impayées ainsi que celles relatives aux nouveaux financements. L'évolution du poste clients, sur la période prévisionnelle, se présente comme suit :

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>	TCAM 2015-2019
Clients en Fin de Période	33 383	38 145	43 091	49 554	55 951	59 773	11,9%
<i>Taux de croissance</i>	9,5%	14,3%	13,0%	15,0%	12,9%	6,8%	

#### b) Evolution des créances classées (hors activité Factoring)

Les actions de recouvrement mises en place par Attijari Leasing, la reprise maîtrisée de l'activité de financement ainsi que les radiations prévues visent à atteindre un niveau des parts d'actifs classés inférieur à 7,55% à horizon 2019.

A ce titre, la part des créances classées devrait s'établir à 7,55% en 2019 contre 10,41% en 2014. Le taux de couverture des actifs classés après radiations prévus devrait atteindre 86,32% en 2019.

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
<b>Montant des engagements sur leasing</b>	<b>443 026</b>	<b>503 792</b>	<b>565 975</b>	<b>643 910</b>	<b>723 025</b>	<b>768 651</b>
Dont montant des engagements courants sur Clientèle leasing	396 888	453 502	512 298	589 133	665 190	710 629
Dont montant des créances classées	46 138	50 291	53 677	54 777	57 835	58 022
<b>Provisions + agios réservés</b>	<b>31 636</b>	<b>34 827</b>	<b>38 420</b>	<b>41 911</b>	<b>45 937</b>	<b>50 086</b>
Ratio des créances classées	10,41%	9,98%	9,48%	8,51%	8,00%	7,55%
Taux de Couverture après radiations prévues	68,57%	69,25%	71,58%	76,51%	79,43%	86,32%

### II.3.10 Le résultat et le report à nouveau

Conformément aux dispositions des statuts, les résultats dégagés à compter de l'exercice 2015 devront servir à :

- Constituer la réserve légale si elle n'a pas atteint 10% du capital ;
- Constituer les réserves réglementées ;
- Distribuer des dividendes aux actionnaires ;
- Constituer avec le reliquat les reports à nouveau bénéficiaires.

L'évolution du résultat de l'exercice ainsi que celle du résultat reporté, sur la période 2015-2019, se présente comme suit :

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
Résultats Reportés	4 302	5 235	8 686	13 365	19 361	26 662
<i>Taux de croissance</i>	39,1%	21,7%	65,9%	53,9%	44,9%	37,7%
Résultats de l'exercice	6 003	6 021	7 249	8 567	9 871	10 800
<i>Taux de croissance</i>	3,3%	0,3%	20,4%	18,2%	15,2%	9,4%

### II.3.11 Les dividendes

Il est prévu de procéder à une distribution de dividende de 12% du capital sur la période prévisionnelle 2015-2019.

## II.4 ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS

### II.4.1 Bilans Prévisionnels

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
<b>ACTIF</b>						
Caisse et Avoirs auprès des Banques	10 671	239	264	1 075	1 171	320
Créances sur la clientèle de Leasing	403 796	474 065	532 655	607 098	682 188	723 665
Acheteurs factorés	10 029	11 534	13 264	15 253	17 541	20 173
Portefeuille de placement	16 335	0	0	0	0	0
Portefeuille titre Investissements	4 304	6 804	6 804	6 804	6 804	6 804
Valeurs Immobilisées	3 645	3 684	3 609	3 489	3 359	3 208
Autres Actifs	4 890	5 422	5 997	6 635	7 400	8 238
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>453 670</b>	<b>501 748</b>	<b>562 593</b>	<b>640 355</b>	<b>718 464</b>	<b>762 408</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>						
Concours Bancaires et Dettes rattachées	760	0	0	0	0	0
Dettes clientèle	7 020	8 300	9 324	10 432	11 670	13 056
Comptes Courants des Adhérents	1 785	2 142	2 570	3 084	3 701	4 442
Emprunts et Ressources spéciales	385 182	425 791	477 263	544 085	609 332	638 808
Dettes Fournisseurs	18 767	21 676	24 351	27 242	30 477	34 097
Autres Passifs	2 960	3 192	3 759	4 190	4 660	5 153
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>416 474</b>	<b>461 101</b>	<b>517 267</b>	<b>589 034</b>	<b>659 841</b>	<b>695 555</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital social	21 250	21 250	21 250	21 250	21 250	21 250
Réserves	6 192	8 692	8 692	8 692	8 692	8 692
Résultats reportés	4 302	5 235	8 686	13 365	19 361	26 662
Effets des modifications comptables	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)
Résultat de l'exercice	6 003	6 021	7 249	8 567	9 871	10 800
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>37 195</b>	<b>40 647</b>	<b>45 325</b>	<b>51 322</b>	<b>58 623</b>	<b>66 853</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>453 670</b>	<b>501 748</b>	<b>562 593</b>	<b>640 355</b>	<b>718 464</b>	<b>762 408</b>

## II.4.2 Etats de résultats prévisionnels

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
<b>Mises en Forces en KDT</b>	<b>215 669</b>	<b>255 011</b>	<b>286 485</b>	<b>320 497</b>	<b>358 555</b>	<b>401 139</b>
<b>Produits d'exploitation de Leasing &amp; Factoring</b>						
Intérêts de leasing	35 992	41 140	46 789	53 000	59 920	65 432
<i>Var en %</i>	<i>10,2%</i>	<i>14,3%</i>	<i>13,7%</i>	<i>13,3%</i>	<i>13,1%</i>	<i>9,2%</i>
Autres produits d'exploitation	1 987	2 230	2 424	2 546	2 673	2 807
Revenus de factoring	887	1 153	1 269	1 332	1 399	1 469
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>38 866</b>	<b>44 524</b>	<b>50 482</b>	<b>56 878</b>	<b>63 992</b>	<b>69 708</b>
<i>Var en %</i>	<i>11,3%</i>	<i>14,6%</i>	<i>13,4%</i>	<i>12,7%</i>	<i>12,5%</i>	<i>8,9%</i>
Charges financières nettes	(22 734)	(26 494)	(29 558)	(33 284)	(37 438)	(40 771)
<i>Var en %</i>	<i>17,9%</i>	<i>16,5%</i>	<i>11,6%</i>	<i>12,6%</i>	<i>12,5%</i>	<i>8,9%</i>
Commissions encourues	(64)	(77)	(92)	(111)	(133)	(159)
Produits des placements et participations	461	484	508	534	560	588
<b>PRODUITS NETS</b>	<b>16 529</b>	<b>18 438</b>	<b>21 340</b>	<b>24 018</b>	<b>26 981</b>	<b>29 367</b>
<i>Var en %</i>	<i>5,4%</i>	<i>11,5%</i>	<i>15,7%</i>	<i>12,5%</i>	<i>12,3%</i>	<i>8,8%</i>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Charges de personnel	(3 654)	(4 019)	(4 341)	(4 688)	(5 063)	(5 468)
Dotations aux amortissements	(303)	(261)	(285)	(329)	(340)	(361)
Autres charges d'exploitation	(2 481)	(2 404)	(2 627)	(2 824)	(3 037)	(3 234)
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>(6 438)</b>	<b>(6 684)</b>	<b>(7 253)</b>	<b>(7 841)</b>	<b>(8 440)</b>	<b>(9 064)</b>
<i>Var en %</i>	<i>18,8%</i>	<i>3,8%</i>	<i>8,5%</i>	<i>8,1%</i>	<i>7,6%</i>	<i>7,4%</i>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>10 091</b>	<b>11 754</b>	<b>14 087</b>	<b>16 177</b>	<b>18 541</b>	<b>20 303</b>
<i>Var en %</i>	<i>-1,7%</i>	<i>16,5%</i>	<i>19,9%</i>	<i>14,8%</i>	<i>14,6%</i>	<i>9,5%</i>
Reprises sur provisions sur créances et autres risques	3 390	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing	(5 905)	(2 859)	(3 322)	(3 403)	(3 781)	(4 134)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	3	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>7 574</b>	<b>8 895</b>	<b>10 765</b>	<b>12 773</b>	<b>14 760</b>	<b>16 169</b>
Autres gains ordinaires	355	373	391	411	432	453
Autres pertes ordinaires	(3)	(4)	(4)	(5)	(5)	(6)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>7 925</b>	<b>9 264</b>	<b>11 152</b>	<b>13 180</b>	<b>15 186</b>	<b>16 616</b>
Impôts sur les bénéfices	(1 922)	(3 242)	(3 903)	(4 613)	(5 315)	(5 815)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>6 003</b>	<b>6 022</b>	<b>7 249</b>	<b>8 567</b>	<b>9 871</b>	<b>10 800</b>
Effets des modifications comptables	0	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>6 003</b>	<b>6 022</b>	<b>7 249</b>	<b>8 567</b>	<b>9 871</b>	<b>10 800</b>

### II.4.3 Etats de Flux de trésorerie prévisionnels

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
<b>MISES EN FORCES PREVUES</b>	<b>215 669</b>	<b>255 011</b>	<b>286 485</b>	<b>320 497</b>	<b>358 555</b>	<b>401 139</b>
<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>						
Encaissements reçus des clients	249 021	168 362	210 329	222 690	272 005	380 133
Encaissements reçus des acheteurs factorés	25 883	41 318	30 206	30 689	30 514	31 135
Financements des adhérents	(28 715)	(30 362)	(30 479)	(30 677)	(30 911)	(31 186)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(240 049)	(192 476)	(217 969)	(239 973)	(282 452)	(351 578)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 701)	(6 546)	(7 127)	(7 690)	(8 298)	(8 923)
Intérêts payés	(21 667)	(26 649)	(29 710)	(33 455)	(37 688)	(41 040)
Impôts et taxes payés	(2 415)	(3 553)	(3 903)	(4 801)	(5 526)	(6 067)
Restitution de TVA	0	0	0	0	0	0
Autres flux de trésorerie	(14 303)	(5)	(13)	(15)	(16)	(21)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>(37 946)</b>	<b>(49 911)</b>	<b>(48 666)</b>	<b>(63 232)</b>	<b>(62 371)</b>	<b>(27 546)</b>
<b>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</b>						
Décaissements /acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(260)	(300)	(210)	(210)	(210)	(210)
Encaissements / cession immobilisations corporelles et incorporelles	45	0	0	0	0	0
Décaissements /acquisition Immobilisations financières	(2 000)	2 500	0	0	0	0
Encaissements/ cession Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(2 215)</b>	<b>2 200</b>	<b>(210)</b>	<b>(210)</b>	<b>(210)</b>	<b>(210)</b>
<b>ACTIVITE DE FINANCEMENT</b>						
Distribution de dividendes	(2 613)	(2 570)	(2 570)	(2 570)	(2 570)	(2 570)
Encaissements provenant des emprunts	171 048	199 500	211 500	273 000	323 000	340 000
Remboursement d'emprunts	(141 809)	(159 869)	(160 826)	(207 148)	(258 824)	(311 391)
Flux liés au financement à court terme	21 370	979	798	970	1 071	866
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>47 996</b>	<b>38 039</b>	<b>48 902</b>	<b>64 252</b>	<b>62 677</b>	<b>26 906</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>	<b>7 835</b>	<b>(9 671)</b>	<b>26</b>	<b>810</b>	<b>96</b>	<b>(851)</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités début de période</b>	<b>2 075</b>	<b>9 910</b>	<b>239</b>	<b>264</b>	<b>1 075</b>	<b>1 171</b>
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE</b>	<b>9 910</b>	<b>239</b>	<b>264</b>	<b>1 075</b>	<b>1 171</b>	<b>320</b>

## II.5 RATIOS PREVISIONNELS

### II.5.1 Indicateurs de gestion

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
Résultat net de la période (1)	6 003	6 021	7 249	8 567	9 871	10 800
Engagements sur la clientèle (2)	443 026	503 792	565 975	643 910	723 025	768 651
Capitaux propres (avant résultat) (3)	31 192	34 625	38 077	42 755	48 752	56 053
Engagements Hors Bilans	16 197	19 049	21 497	24 180	27 201	30 604
Créances sur la clientèle de leasing	403 796	474 065	532 655	607 098	682 188	723 665
Créances classées (4)	46 138	50 291	53 677	54 777	57 835	58 022
Total Provisions + Agios (5)	(31 636)	(34 827)	(38 420)	(41 911)	(45 937)	(50 086)
Emprunts et ressources spéciales (7)	385 182	425 791	477 263	544 085	609 332	638 808
Total bilan	453 670	501 748	562 593	640 355	718 464	762 408
Produits d'exploitation	38 866	44 524	50 482	56 878	63 991	69 708
Charges financières	(22 734)	(26 494)	(29 558)	(33 284)	(37 438)	(40 771)
Total charges d'exploitation	(6 438)	(6 684)	(7 253)	(7 841)	(8 440)	(9 064)
Produits nets	16 529	18 437	21 340	24 018	26 981	29 366
Charges de personnel	(3 654)	(4 019)	(4 341)	(4 688)	(5 063)	(5 468)

### II.5.2 Ratios financiers

En %	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
Capitaux propres / Engagements hors bilan sur financement donnés en faveur de la clientèle	7,04%	6,87%	6,73%	6,64%	6,74%	7,29%
Rentabilité des fonds propres (ROE)	19,24%	17,39%	19,04%	20,04%	20,25%	19,27%
Taux de créances classées de l'activité Leasing	10,41%	9,98%	9,48%	8,51%	8,00%	7,55%

En %	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	6,88%	6,90%	6,77%	6,68%	6,79%	7,35%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	84,90%	84,86%	84,83%	84,97%	84,81%	83,79%
Créances issues d'opérations de leasing / Total Bilan	89,01%	94,48%	94,68%	94,81%	94,95%	94,92%

En %	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
Charges de personnel / produits nets	22,11%	21,80%	20,34%	19,52%	18,77%	18,62%
Produits nets/Capitaux propres av résultat	52,99%	53,25%	56,04%	56,17%	55,34%	52,39%
Coefficient d'exploitation <sup>21</sup>	38,95%	36,25%	33,99%	32,65%	31,28%	30,87%

En %	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
ROE	19,24%	17,39%	19,04%	20,04%	20,25%	19,27%
ROA	1,32%	1,20%	1,29%	1,34%	1,37%	1,42%
Résultat net / produit net	36,32%	32,66%	33,97%	35,67%	36,58%	36,78%
Produits d'exploitation / créances sur la clientèle	9,63%	9,39%	9,48%	9,48%	9,37%	9,38%
Produit net / total bilan	3,64%	3,67%	3,79%	3,75%	3,76%	3,85%

<sup>21</sup>Coefficient d'exploitation = Total charges d'exploitation/ Produits nets

### II.5.3 Etat des cash-flows prévisionnels

En KDT	2014 <sup>R</sup>	2015 <sup>P</sup>	2016 <sup>P</sup>	2017 <sup>P</sup>	2018 <sup>P</sup>	2019 <sup>P</sup>
Résultat net	6 003	6 021	7 249	8 567	9 871	10 800
Dotations aux amortissements	303	261	285	329	340	361
Dotations aux provisions	5 905	2 859	3 322	3 403	3 781	4 134
Reprises sur provisions	3 390	0	0	0	0	0
<b>CASH FLOWS PREVISIONNELS</b>	<b>8 821</b>	<b>9 141</b>	<b>10 856</b>	<b>12 299</b>	<b>13 992</b>	<b>15 295</b>

### III. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2015 A 2019



Cabinet d'expertise comptable  
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem  
Bloc B - Bureau n° 417  
2080 Ariana - Tunis  
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble International City Center - Tour des bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.  
Tél : (216) 70 728 450 - Fax : (216) 70 728 405  
E-Mail : administration@finor.com.tn

#### Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2015 à 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des projections financières d'ATTIJARI LEASING, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les informations financières prévisionnelles des cinq prochains exercices allant de 2015 à 2019, figurant en annexe du présent rapport et telles qu'elles ont été révisées et arrêtées par le conseil d'administration du 27 Août 2015.

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société ATTIJARI LEASING pour la période allant de 2015 à 2019 figurants au niveau du document de référence, établies dans le cadre de l'émission par la société d'un emprunt obligataire. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 09 Octobre 2015

#### Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED

Walid BEN AYED



FINOR

Mustapha MEDHIOUB

